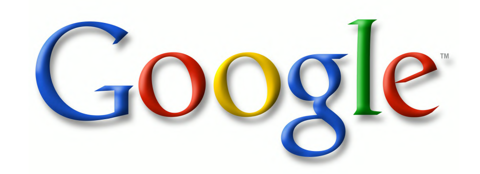

Google



ARCH LIBRARIES
06727776 8

VIES

DES

GRANDS CAPITAINES

FRANÇAIS

DU MOYEN AGE.

TOME I.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,
Imprimeurs de l'Institut, rue Jacob, 56.

VIES

DES

GRANDS CAPITAINES

FRANÇAIS

DU MOYEN AGE,

PAR M. ALEXANDRE MAZAS,

Ancien Officier d'état-major.

Ne quid falsi dicere, ne quid veri non audeat..

CICERO.

MATHIEU DE MONTMORENCY

ET

GAUCHER DE CHATILLON.

TROISIÈME ÉDITION.

A PARIS,

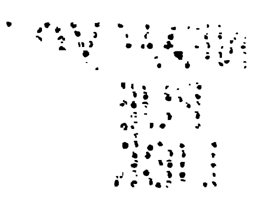
CHEZ JACQUES LECOFFRE ET Cie, LIBRAIRES,

ANCIENNE MAISON PERISSE FRÈRES (DE PARIS),

Rue du Pot de Fer Saint-Sulpice, 8.

—

1845.



VIES
DES
GRANDS CAPITAINES
FRANÇAIS
DU MOYEN AGE.

INTRODUCTION.

Pour bien comprendre les motifs qui ont engagé l'auteur des *Grands capitaines français du moyen âge* à ne commencer son ouvrage que par les généraux qui vivaient dans le douzième siècle, et à le terminer par ceux du quinzième, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur l'ensemble du moyen âge, et de considérer le rôle que jouèrent les guerriers français aux diverses époques de cette période.

Clovis fonda un grand État, grâce à cette valeur indomptable qui sait briser tous les obsta-

cles; mais il fallut longtemps à ses successeurs pour prendre racine sur la terre envahie par les Francs. L'époux de Clotilde, devenu chrétien, obtint des succès extraordinaires par le concours de la religion : ce fut elle qui prépara d'abord et qui cimenta dans la suite l'union des conquérants et des populations subjuguées, en donnant aux premiers cette modération qui tempère l'action du glaive, et aux seconds la résignation qui convient au malheur. La tradition d'une commune origine contribuait encore à les rapprocher; car les Francs se rappelaient qu'ils descendaient de ces Gaulois qui, six cents ans auparavant, passèrent en Germanie avec Sigovèse. Dans moins d'un siècle, une fusion générale parut s'opérer. Cette union fut salutaire aux uns comme aux autres, car elle les rendit capables de repousser les attaques des peuples étrangers. Abdérame, ayant franchi les Pyrénées, passa la Loire; Charles Martel courut à sa rencontre, le battit, et sauva la Gaule. La défaite d'Abdérame fut un événement majeur : si le chef maure eût triomphé, la moitié de l'Europe passait sous le joug; caractère, mœurs, religion, tout changeait; que n'eussent point fait les Arabes, si on ne les eût point repoussés, puisque, rejetés au delà des Pyrénées, ils s'y maintinrent sept cents ans après la bataille de Tours.

Toute secousse réagit; c'est le propre de celles

de la politique de donner un nouvel essor à l'esprit humain : la société fit un grand pas à l'arrivée des Carlovingiens. Pepin et Charlemagne entourèrent de considération les ministres des autels ; ils en firent des auxiliaires qui contribuèrent merveilleusement à fléchir le caractère farouche des soldats, qui rapportaient tout à leur épée. Le règne des lois vint rassurer l'état social, l'agriculture fut en vigueur ; les arts, les professions utiles, l'instruction publique, augmentèrent la prospérité de la nation ; le guerrier, devenu l'homme de la patrie, réserva son courage pour la défense des foyers domestiques, et tandis que le reste de l'Europe vivait encore au milieu des ténèbres de la barbarie, la Gaule offrait avec orgueil à l'admiration du monde les Roland, les Renaud, les Ogier.

Ainsi le génie de Charlemagne imprimait à cette époque le sceau de la grandeur ; mais les habitants des pays rangés sous son sceptre eurent à regretter que ce monarque n'attachât pas assez de prix à la modération : le soin de sa renommée l'occupa davantage que la félicité des peuples ; ceci explique la persistance de ces guerres acharnées dont le résultat fut, après sa mort, d'attirer sur la Gaule des multitudes d'ennemis. Les barbares du Nord, se sentant affranchis du poids de cette main, s'empressèrent de fondre sur le royaume. Connus sous le nom générique

d'*hommes du Nord* (Nordmann), ils portèrent la désolation depuis la Somme jusqu'à l'Adour; les gouverneurs des provinces défendirent partiellement le territoire, mais sans unité d'action; leurs efforts séparés ne purent empêcher les Normands de s'établir solidement en Neustrie. Rollon se fit chrétien, et son mariage avec Gisèle, fille de Charles le Simple, dut paraître le gage d'une paix durable. Vain espoir! les gouverneurs des provinces, accoutumés depuis longtemps à agir isolément, finirent par s'ériger en chefs indépendants, ne voulant reconnaître que d'une manière illusoire la suprématie de la couronne; c'est ainsi que le régime féodal s'institua de lui-même : il dégénéra bientôt en une sorte de fédération qui n'aboutit qu'à des hostilités perpétuelles entre les feudataires. Le roi se trouva dès le début dans l'impuissance de les soumettre à son autorité; en vain l'Église essaya-t-elle de calmer cette fureur belliqueuse; elle ne put obtenir que deux jours de trêve dans la semaine. L'État se déchira de ses propres mains, et la seconde race, laissant le royaume sans vigueur, sans ressource, semblait l'offrir en proie aux étrangers, quand Louis V mourut en 987, sans laisser de postérité.

La couronne appartenait, par droit de primogéniture, à Charles, duc de Lorraine, oncle du dernier roi; mais ce prince, qui n'avait pu croire à l'extinction successive des deux premières bran-

ches de la lignée royale, s'était mis depuis vingt-cinq ans au service de l'empereur d'Allemagne : cette conduite avait soulevé contre lui la haine des Français, qui montraient à l'égard des Tudesques un éloignement invincible. Néanmoins un fort parti se déclara encore en sa faveur : Charles de Lorraine eût triomphé de tous les obstacles, s'il n'avait mis une mollesse inconcevable à défendre ses droits contre Hugues Capet, élu roi par une partie des provinces, en considération d'éminents services. Charles, tombé au pouvoir de son heureux rival, termina sa vie dans les fers, laissant deux jeunes fils, qui, transportés en Germanie, moururent dans l'isolement : la défaite et le trépas de leur père avaient tranché la question en faveur d'Hugues Capet. Ce dernier montait au trône dans des circonstances très-difficiles : il avait aidé lui-même les grands feudataires à dépouiller les Carlovingiens d'une portion de leur puissance; il s'agissait donc pour lui de détruire son propre ouvrage, de rétablir la monarchie sur ses véritables bases, et de mettre enfin un terme à ces querelles intestines, que le caractère martial de la nation contribuait à entretenir. La féodalité ne paraissait pas disposée à se laisser désarmer; Hugues Capet tourna ce génie guerrier vers un but utile, en appelant à son aide la chevalerie. Cette institution admirable, à laquelle l'antiquité ne peut rien comparer,

prépara les voies pour atteindre un régime plus régulier. Née sur le sol gallique, la chevalerie ne parut dans son éclat que sous les Capétiens; c'est elle qui fit éclore cette générosité dont le caractère français tira tout son charme : le siècle qui vit des hommes constamment attachés à la pratique des vertus privées, qui se consacraient à la défense de la religion, de la patrie et des opprimés; ce siècle, disons-nous, a droit de commander notre admiration et nos respects, bien qu'il n'ait brillé ni par les arts ni par les lettres.

Pendant que les preux s'illustraient par leurs exploits, les successeurs d'Hugues Capet marchaient en silence vers le but que leur avait marqué ce prince illustre; on put prévoir que, grâce à leurs soins, on ne verrait plus en France qu'un roi et des sujets. Dès que cet ordre de choses fut établi, parurent ces fameux guerriers dont nous avons entrepris d'écrire l'histoire, et qui eurent un double droit à notre reconnaissance, car nos plus chères institutions fleurirent à l'ombre de leurs bras. Ceux qui commencèrent cette lignée de héros furent des leudes puissants dont les ancêtres avaient été les rivaux des rois. Écoutant la voix de la raison, abjurant toutes prétentions ambitieuses, ces barons se réunirent au souverain pour arrêter l'anarchie : ils le firent avec un zèle magnanime, que n'excitait point l'espoir des récompenses. Mathieu de Montmorency s'of-

fre d'abord à nos regards : fixant la victoire à Bouvines par son courage, il détruisit plus tard la ligue formée contre l'enfance de saint Louis, et donna à ce prince les premières leçons de sagesse et de vaillance. Après lui paraît Gaucher de Châtillon, qui vit régner sept rois : devenu l'arbitre de la maison royale sous le règne des trois fils de Philippe le Bel, il fit exécuter la loi salique dans toute sa teneur, et sous sa protection Philippe de Valois monta sur le trône à l'exclusion d'Édouard III. Châtillon vécut quatre-vingts ans : ses derniers moments furent encore consacrés à la gloire; il retrouva dans les champs de Cassel l'ardeur de sa bouillante jeunesse, et eut l'honneur de la journée. Jacques de Bourbon, moins heureux que lui mais aussi magnanime, atténua les calamités du règne du roi Jean; il périt à Brignais, les armes à la main, en défendant l'État contre des hordes dévastatrices.

Duguesclin fit succéder des jours de triomphe à des journées de deuil; grâce à sa bravoure, à ses talents militaires, la France redevint aussi puissante qu'au temps de Philippe-Auguste. Le héros mourut au sein de la victoire en disant à ses compagnons d'armes : *Amis, n'oubliez jamais que les femmes, les enfants et le pauvre peuple ne sont pas vos ennemis;* paroles qui le font mieux connaître que les plus pompeuses louanges. Ce grand homme touchait à peine le

seuil de la tombe, que de nouveaux malheurs vinrent fondre sur le royaume : guerre civile, invasion étrangère, absence de toute autorité, meurtre, trahison, signalèrent cette fatale période. A l'aspect de tant de maux, on croit l'honneur français anéanti pour toujours, mais on le retrouve intact au milieu des guerriers : ce ne sont plus les Montmorency, les Châtillon, les Couci, les Sancerre, servant les rois par grandeur d'âme; ce sont des sujets valeureux autant que fidèles, s'attachant à un prince trahi par la fortune, par tous les siens; ils le servent de leurs bras, de leurs biens, sans songer à vendre leurs services. Que l'histoire de leur vie est touchante! Qui ne serait transporté d'admiration en entendant prononcer les noms de la Hire, de Dunois, de Xaintrailles, de Richemont, de Tanneguy-Duchâtel! Dans le même moment où le courage et la persévérance de ces preux relevaient le royaume des lis, l'empire de Constantinople, dénué de défenseurs, tombait sous les coups de Mahomet II.

Cependant la France, occupée à réparer ses pertes, n'exerçait aucune prépondérance sur le reste de la chrétienté; l'Empire, l'Angleterre, les Espagnes, ne lui laissaient jouer qu'un rôle secondaire : la nation s'en indigna; une chevalerie ardente demanda à grands cris qu'on ne la laissât point oisive. La Trémouille, Rohan, Cha-

bannes, Baudicourt, se précipitent sur les pas de Charles VIII; ils passent les monts pour défendre les prétentions légitimes que le monarque élevait touchant la possession du royaume de Naples; ils inondent l'Italie, entrent dans Rome en triomphe à la lueur des flambeaux, et vont planter leurs bannières à l'extrémité de la péninsule.

Cependant nos ancêtres demeuraient en arrière des autres nations sous le rapport des sciences. L'Angleterre et l'Allemagne se remplissaient d'érudits; les arts, chassés de Constantinople par les Turcs, s'implantaient en Italie : les Médicis les y avaient naturalisés. Les compagnons de Charles VIII sentent leur imagination s'enflammer à la vue des merveilles que Rome, Florence et Padoue voyaient enfanter tous les jours; ils rentrent dans leurs foyers, et communiquent aux diverses classes leur enthousiasme. Tout change alors en France : mœurs, habitudes, génie, tout y marche d'un pas rapide vers les améliorations; une émulation surprenante s'y fait sentir : la poésie épure la langue; la musique, en charmant les oreilles, ouvre le cœur à des sensations plus douces; le bon goût renaît; la politesse, les égards s'établissent dans le commerce de la vie; l'élégance s'introduit dans les ajustements; enfin la nation, dépouillée de l'enveloppe qui la voilait, donne le ton à l'Europe.

On fut redevable de ces heureuses métamorphoses aux guerriers qui venaient de soumettre l'Italie. Les vainqueurs de Fornoue et d'Aignadel présidèrent à la renaissance des lettres : si, plus tard, l'expédition commencée par eux au-delà des Alpes n'eut pas une issue très-avantageuse, ces mauvais succès furent balancés par de rapides progrès dans les sciences et dans les beaux-arts, progrès qui préparèrent d'autres merveilles et amenèrent le siècle de Louis XIV.

Mais nous avons cru devoir clore l'histoire *des Grands Capitaines français du moyen âge* par Dunois, pour plusieurs motifs déterminants : l'établissement des armées permanentes, fondé vers la fin du règne de Charles VII, changea de la manière la plus complète l'état militaire; l'invention des armes à feu compléta l'œuvre immense du quinzième siècle, qui ouvre d'une manière si brillante la période des temps modernes : or, Dunois finit la lignée des généraux restés en dehors de ces grandes innovations; d'ailleurs Louis XI, en raffermissant l'autorité souveraine, modifia singulièrement la société. Dès ce moment, les chefs d'armée ne furent plus que des sujets passifs, révocables selon la volonté du monarque. Enfin, Dunois fut le guerrier dont l'épée termina, sur le continent, la longue lutte que notre pays soutenait depuis quatre siècles contre l'Angleterre : ce n'est plus contre le léo-

pard britannique que la France doit tourner ses armes, c'est contre l'aigle germanique ; le sol de la Gaule n'est plus le théâtre de ces nouveaux débats, la guerre se fera désormais au delà des Alpes ou sur les rives du Rhin.

MATHIEU II,

SIRE DE MONTMORENCY,

CONNÉTABLE DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

Jeunesse de Mathieu. — Ses premiers exploits.

La famille de Montmorency, une des plus anciennes de l'Europe, est cependant la plus connue, parce que cette maison, établie dans l'Ile-de-France, toujours auprès des rois, se trouve mêlée à tous les événements saillants des premiers âges de la monarchie. Ses ancêtres s'appelèrent *Bouchard* ou *Gui* jusqu'au huitième siècle; l'un d'eux, nommé Gui le Blond, contribua puissamment au gain de la bataille de Tours; il se battit corps à corps avec un chef maure d'une taille gigantesque, et le terrassa. On assure qu'il fonda, en mémoire de ce triomphe, une chapelle dans les environs de Paris, près d'un lieu appelé Monmorenciacum : cette chapelle devint le centre d'un village, que l'on nomma par corruption Montmorency, et qui

donna son nom à la famille du fondateur (1). Dès le douzième siècle, l'illustration de cette maison s'accrut tellement, qu'Alix de Savoie, veuve de Louis le Gros, épousa Mathieu Ier (veuf lui-même d'Aline, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre). En contractant cette alliance, Alix avait pour but de donner un appui à son fils Louis VII, âgé de seize ans.

Les Montmorency se partagèrent en plusieurs branches, dont les plus fameuses furent celles de Marly et d'Écouen. Mathieu II, dont nous écrivons l'histoire, sortait de la dernière; il naquit en 1166, de Bouchard V et de Laurence de Hainaut; il descendait par sa mère de Charlemagne, et par son père de ce Lisoie qui fut baptisé après Clovis, si l'on en croit nos premiers chroniqueurs. La naissance de Mathieu combla sa maison d'une joie d'autant plus vive, que son père avait déjà perdu trois enfants au berceau.

L'éducation, alors toute militaire, consistait à savoir bien manier une lance, à pousser un coursier dans l'arène, à exceller dans les exercices du corps. Les barons, toujours en guerre entre eux, voyaient dans leurs enfants des défenseurs, et les élevaient dans cette vue; dès la plus tendre jeunesse on leur donnait le goût des armes; on cherchait à développer chez eux une audace précoce : un père regardait dans son fils des inclinations pacifiques comme un mal-

(1) *Desormeaux*, t. I. Cet écrivain composa une histoire de la maison de Montmorency : on lui communiqua à cet effet des titres authentiques, qui depuis ont été anéantis. André Duchesne, qui précéda Desormeaux, fit également une histoire de Montmorency; ce n'est que la réunion de pièces justificatives, dépourvue d'ailleurs de narration.

heur. Quant à Mathieu II, il se montra si enflammé d'une ardeur belliqueuse, que son oncle Thibault *le Batailleur*, comte de Champagne, n'hésita point de l'armer chevalier, quoique le damoisel atteignît à peine sa dix-huitième année.

La chevalerie, cette admirable institution de nos pères, devint une des garanties sociales dans des temps d'anarchie; elle fut la sauvegarde des droits légitimes, l'appui du faible, de la veuve, de l'orphelin, dans un temps où le droit de la force régnait à l'exclusion de tout autre. Une piété sincère, un courage à toute épreuve, une galanterie qui s'alliait avec des mœurs austères, distinguaient le chevalier : toutes ces qualités, jointes à une probité inflexible, enfantèrent des caractères qui commandent encore notre admiration.

La chevalerie n'était conférée qu'après une préparation religieuse : le néophyte passait quinze jours dans les prières et dans les jeûnes; la cérémonie s'achevait en présence de tous les vassaux; un vieux guerrier, fameux par ses exploits, donnait l'accolade et l'épée; le fils du châtelain était revêtu de toute son armure par les dames de sa famille. Ce n'était qu'après avoir reçu *l'ordre* qu'un banneret jouissait des prérogatives attachées à la chevalerie.

La réception du jeune Mathieu II, dernier espoir d'une des plus illustres races, fut accompagnée de l'appareil le plus pompeux. La mort de Bouchard V, arrivée vers l'an 1185, ne tarda pas de mettre Montmorency en jouissance d'immenses fiefs; il épousa l'année suivante Gertrude de Soissons.

Au commencement de 1190, Philippe-Auguste pro-

mulgua une ordonnance relative à l'établissement des baillifs souverains, qui, par la voie d'appel, devaient accoutumer le peuple des campagnes à reconnaître la justice royale : les villes la reconnaissaient depuis Philippe Ier et Louis le Gros. Ces nouveaux magistrats eurent pour mission spéciale de recevoir dans leurs assises les plaintes des sujets, de rendre une prompte justice, et de tenir les prévôts seigneuriaux dans les bornes de leurs attributions : on enjoignit à chacun d'eux d'adresser tous les mois au conseil du roi un rapport détaillé de ses opérations. L'établissement de ces censeurs de la juridiction féodale trouva beaucoup d'opposition de la part des feudataires, qui sentaient combien leur influence sur le peuple en serait diminuée. Montmorency, possesseur de six cents fiefs, pouvait le regarder d'un mauvais œil sans encourir de blâme : trop généreux pour ne pas mettre le bien de l'État au-dessus de ses intérêts particuliers, il aida cette mesure de tout son pouvoir; bien plus, moyennant une faible redevance, il affranchit ses vassaux de certaines tailles extraordinaires que tout baron pouvait exiger, suivant son bon plaisir. Cette action, où respire l'humanité, servit d'exemple aux autres leudes.

Mathieu ne s'écarta jamais de la ligne que sa haute raison lui avait tracée. Son empressement à exécuter les volontés de Philippe-Auguste contribua à faire rentrer le monarque dans cette partie de l'autorité que le pouvoir royal avait perdue par la faiblesse de ses prédécesseurs : ce dévouement parut d'autant plus méritoire de sa part, qu'il n'en trouvait point d'exem-

ple chez ses ancêtres, car ils s'étaient montrés turbulents et même rebelles sous Louis le Gros et sous Philippe Ier.

Nous n'avons pu découvrir le motif pour lequel Mathieu II ne suivit pas Philippe-Auguste dans la Palestine, en 1190; on peut présumer que le trépas de sa mère, Laurence de Hainaut, en fut la seule raison; car il eut à défendre alors contre plusieurs de ses parents le riche héritage dont cette mort le mettait en possession. Au surplus, Mathieu ne resta pas inactif pendant cette croisade : il combattit et dispersa plusieurs bandes d'aventuriers qui vinrent dévaster ses domaines; non-seulement le jeune baron les chassa de ses terres, mais encore il fit respecter celles de plusieurs châtelains occupés à l'expédition de la Palestine.

Ces aventuriers, sur lesquels les historiens fournissent peu de détails, sortaient de la Germanie, du Brabant, et même des Espagnes; ils arrivèrent dans le royaume dès que l'armée des croisés fut partie pour l'Orient. Profitant de l'absence de Philippe-Auguste, ils se livrèrent aux plus affreux désordres. Mathieu II fut occupé pendant trois ans à défendre ses domaines contre leurs entreprises; il les battit dans plusieurs rencontres, et les dissipa entièrement.

Les succès remportés sur ces aventuriers procurèrent une brillante renommée à Montmorency, et donnèrent lieu à des fêtes, auxquelles furent invités les guerriers revenus depuis peu de temps de la Palestine à la suite de Philippe-Auguste. Le sire de Montargis donna un tournoi auprès de Moret; Mathieu y parut

ainsi qu'une foule de preux, la fleur de la chevalerie. Le pas d'armes devait durer un mois. Le cinquième jour, les hérauts annoncèrent l'arrivée du roi : en effet, Philippe-Auguste vint prendre place parmi les juges du camp (1192); et au moment où tous les chevaliers se pressaient dans la lice pour commencer la *mêlée*, le roi se mit debout, et adressa aux barons ce discours : « Preux de France, je viens vous proposer un champ plus digne de votre valeur et de votre générosité : le duc d'Alençon est assiégé par les soldats de Richard, et prêt à tomber en leur pouvoir; venez avec moi, dispersons ces Anglais, et lorsque la victoire aura couronné nos efforts, nous reviendrons terminer le pas d'armes. » Cette allocution produisit son effet; on s'écria d'une voix unanime : *Partons! partons!* (1). Montmorency se montra un des plus bouillants. On quitta Moret, et l'on vola vers Alençon, dont les Anglais furent obligés de lever le siége. Tel était l'esprit du temps : Philippe-Auguste n'avait pas trouvé dans ce moment d'autres moyens pour rassembler les troupes nécessaires à cette expédition; car toutes ses forces étaient dispersées sur les frontières.

En l'année 1200, Blanche de Castille vint en France pour épouser Louis, fils de Philippe. Ce monarque, politique dans la moindre de ses actions, fit publier dans les États de la chrétienté le mariage de son fils, afin d'attirer auprès de lui les princes dont il voulait gagner l'amitié. Les fêtes furent pompeuses : Montmorency, un des plus riches bannerets de France, déploya

(1) Rigordus, Gesta Philippi-Augusti (contemporain).

en cette rencontre une magnificence surprenante, et se fit remarquer dans les tournois par sa force autant que par son adresse; il remporta le prix, qu'il reçut des mains de Blanche de Castille. La guerre lui offrit bientôt l'occasion, si ardemment désirée, d'acquérir une gloire plus solide.

Richard Cœur de Lion venait de mourir : Jean lui avait succédé; mais il fut troublé dans la possession de la couronne par le jeune Arthur de Bretagne, qui se regardait comme le légitime souverain, étant fils de Geoffroi le Beau, comte d'Anjou, frère puîné de Richard, tandis que Jean n'était que le troisième fils de Henri II. Jean soutenait néanmoins que la législation anglaise n'admettait pas la représentation par primogéniture : aujourd'hui même la validité de leurs droits respectifs est mise en question parmi les publicistes. Arthur prit les armes ; il passait pour le prince le plus brillant et le plus aimable de son temps. Il se ménagea en Angleterre et en France de nombreux partisans. La même politique qui avait suggéré à Philippe-Auguste de favoriser les desseins ambitieux des trois fils de Henri II, révoltés contre leur père, l'engagea à secourir secrètement le duc de Bretagne. Arthur, battu en Poitou, tomba au pouvoir des vainqueurs (1202). Ce jeune prince périt d'une manière mystérieuse : on accusa avec raison Jean sans Terre d'avoir poignardé lui-même son neveu, n'ayant pu trouver une main étrangère pour remplir cet affreux office, quelque riche récompense que promît le tyran.

Constance, mère d'Arthur, demanda justice au roi de France : Philippe se rendit d'autant plus vo-

lontiers à ses prières, qu'il destinait sa fille Marie au jeune duc de Bretagne. Jean fut cité à la cour des pairs de France, comme vassal de la couronne. Ce tribunal suprême ne put se composer des six pairs qui auraient dû le former, les ducs de Bourgogne, de Guienne et de Normandie, les comtes de Toulouse, de Flandre et de Champagne : or Jean réunissait sur sa tète deux de ces pairies, celles de Guienne et de Normandie; des quatre autres pairs, un seul, le duc de Bourgogne, figura au nombre des juges; les trois autres étaient ou trop jeunes, ou absents. Le roi les remplaça par des possesseurs de grands fiefs : Montmorency y siégea à ce titre; on le choisit moins à cause de sa puissance, que pour l'estime particulière que le roi faisait de sa haute prudence.

Jean, n'ayant point comparu, fut condamné à mort; un second arrêt confisqua ses terres au profit de la couronne. Ce jugement est un des actes les plus marquants du treizième siècle; il imprima au reste des vassaux une crainte salutaire. Jean, à la tête d'une armée formidable, voulut s'opposer à l'exécution de ce jugement.

En peu de temps la majeure partie de la Normandie tomba au pouvoir de Philippe; il ne resta aux Anglais dans cette province que quelques places. La plus importante était Château-Gaillard, forteresse bâtie sur la rive droite de la Seine : on ne pouvait l'attaquer que d'un côté; une nombreuse garnison la défendait. Philippe-Auguste vint l'assiéger en personne en 1203. La science de l'attaque et de la défense des places était alors fort peu avancée; il fallait

des efforts inouïs pour conquérir une ville fortifiée. Grâce à des travaux merveilleux, les Français parvinrent à construire au-dessus de Château-Gaillard un pont de bateaux qui interceptait tous les secours par eau.

Le roi d'Angleterre ne négligea rien pour contraindre Philippe à lever le siége : il rassembla cent grosses barques destinées à couper le pont; en même temps un corps d'armée commandé par le comte de Pembrok devait attaquer par terre les assiégeants. Les Français ne surent rien du projet de leurs adversaires, dont le plan paraissait bien conçu; mais il manqua d'ensemble, car l'armée anglaise commit la faute d'effectuer son attaque avant l'arrivée de la flotte. Toutefois, elle surprit les assiégants plongés dans le sommeil; le camp, forcé de tous côtés, fut bientôt envahi, en dépit de la résolution que montrèrent le roi et les principaux chefs, parmi lesquels Montmorency se fit remarquer par une bravoure sans égale. Les Français, accablés, prirent la fuite et abandonnèrent leurs quartiers, que les Anglais se mirent à piller au lieu de poursuivre leur victoire. Guillaume Desbarres et Montmorency, restés les derniers, coururent après les fuyards, rallièrent le tiers de l'armée, mirent le feu aux buissons et aux habitations voisines, afin d'éclairer le lieu du combat. Ils vinrent ensuite à leur tour surprendre les insulaires, qui se gorgeaient de butin; une lutte sanglante s'engagea au milieu des tentes; la victoire, longtemps disputée, demeura aux Français : on en fut redevable à Montmorency. Il déploya dans cette occasion ce courage

calme qui sait commander le succès, et qui fut toujours le trait le plus saillant de son caractère.

A peine célébrait-on la défaite de l'ennemi, que la flotte parut pour rompre le pont de bateaux : Montmorency, et son émule de gloire Guillaume Desbarres, repoussèrent ces nouveaux assaillants L'espace rétréci où se livrait le combat ne permit qu'à une partie de l'armée d'y prendre part. L'action se passa sous les yeux de Philippe-Auguste, qui ne put se lasser d'admirer l'intrépidité des deux guerriers. Au fort de ce second engagement, les Anglais, récemment débarqués, apprirent la déroute de l'armée de terre; alors ils battirent en retraite, et regagnèrent leur flotte, au bout de quatre heures d'une mêlée très-opiniâtre. Ce double triomphe n'assura pas au roi la possession de Château-Gaillard : le gouverneur, Roger de Lascy, ne capitula que six mois plus tard. Les soldats vainqueurs, irrités de sa longue défense, voulaient le massacrer; Mathieu le prit sous sa protection, et le présenta lui-même au roi, qui, en considération d'une aussi belle défense, donna au général Paris pour prison (1).

La semaine qui suivit la reddition de Château-Gaillard, Montmorency reçut le commandement de trois divisions : il fit, dans le courant de 1204, la conquête de Lisieux et de Falaise; il tailla en pièces les compagnies des cottereaux, soldées par Jean sans Terre. Quelque belliqueuses que fussent ces bandes, elles ne purent tenir devant Mathieu II; leurs chefs, *Lapicaire* et *Arcas*, expièrent par une mort glorieuse

(1) Rigordus, Gesta Philippi, etc. — Mathieu Paris, liv. III.

les horribles ravages commis dans la province. Le triomphateur remit sous l'obéissance du roi cette belle Normandie, séparée de la couronne depuis plusieurs siècles.

Philippe-Auguste, jaloux de recouvrer la totalité des provinces que les malheurs de la guerre avaient démembrées de son royaume, passa rapidement dans le Maine et dans l'Anjou; mais il fut traversé dans ses vues par l'intervention du saint-siége: Innocent III dépêcha vers le roi, en qualité de légat, l'abbé Casemaire, pour lui commander de conclure la paix avec Jean sans Terre. Philippe avait appris par lui-même combien il était dangereux de décliner la suprématie des papes. Ce prince désira, dans cette circonstance, ne se conduire à l'égard du saint-siége que d'après l'avis des grands de son royaume. Mathieu de Montmorency, appelé au conseil, exhorta vivement le monarque à poursuivre ses avantages, à profiter de cette occasion pour ressaisir les provinces que Louis le Jeune avait été obligé de restituer en répudiant Éléonore; il entraîna dans son opinion le duc de Bourgogne et le reste de l'assemblée.

A la suite de la résolution prise par le roi, Mathieu et le duc de Bourgogne poursuivirent le cours de leurs conquêtes : les Anglais perdirent en peu de temps le Maine, l'Anjou, la Touraine; ils ne conservèrent que la Guienne. Cependant le pape insistait pour obtenir la conclusion d'une paix définitive : il menaçait Philippe de sa colère. Ce prince se rappelait les désordres qu'avait occasionnés l'excommunication lancée contre lui par Célestin III; il se crut

autorisé, dans l'intérêt de ses peuples, à céder aux instances du saint-père, qui n'agissait d'ailleurs que pour empêcher l'effusion du sang. Mathieu de Montmorency et le sire de Couci jetèrent les bases du traité, et surent garantir à la couronne des avantages inappréciables.

Au commencement de l'année 1210, le prince de Césarée et l'évêque d'Acre arrivèrent en France, venant de la Terre-Sainte; on les députait vers Philippe-Auguste pour le supplier d'accorder à la Palestine un guerrier qui, par son mérite et sa valeur, pût soutenir le trône chancelant de Jérusalem : on offrait au baron désigné par le monarque, la main de Marie de Montferrat, veuve d'Amauri, le dernier roi. Les envoyés annoncèrent qu'ils seraient au comble de leurs vœux si le choix tombait sur Mathieu II, que la mort de Gertrude de Soissons affranchissait de tous liens; le nom qu'il portait était célèbre dans tout l'Orient : Montmorency sire de Marli, l'effroi des musulmans, fut un des fondateurs de l'empire latin de Constantinople. Mais Philippe-Auguste, regardant Mathieu II comme un des plus fermes soutiens de la monarchie, ne voulait point s'en séparer. Il désigna donc Jean de Brienne, un des héros de la dernière croisade; ce paladin, avide de gloire, accepta avec transport l'honneur périlleux de s'asseoir sur le trône de Godefroi de Bouillon.

LIVRE II.

Bataille de Bouvines. — Montmorency en est le héros.

Philippe-Auguste, montant sur le trône, trouva la maison de Plantagenet en possession de la moitié des Gaules. Henri II, roi d'Angleterre, tenait sous son sceptre la Normandie, une partie du Vexin, le Poitou, la Saintonge, l'Auvergne, le Limousin, le Périgord, l'Angoumois, l'Anjou, le Maine, la Touraine, la Guienne, qui comprenait une partie du comté de Toulouse. Ce prince ne tarda point d'ajouter à toutes ces contrées la Bretagne, dont il fit épouser l'héritière à l'un de ses fils. Les Plantagenets, secondés par toute la puissance britannique, auraient fini par ranger la France entière sous leurs lois, si le ciel ne leur eût suscité un prince aussi énergique que Philippe-Auguste. Doué d'une activité infatigable, d'une vigueur d'esprit peu commune, le monarque annonça de bonne heure la résolution d'arrêter l'Angleterre dans ses empiétements, et de lui arracher les provinces dont Louis le Jeune, son père, s'était laissé dépouiller. Il marcha à son but avec une constance admirable, en employant les moyens les plus extraordinaires, sans jamais manquer de loyauté : rien ne put le détourner un seul jour de son projet; les actions les plus importantes de sa vie, comme les moins considérables,

se rapportèrent à ce grand objet. Il ne se décida à prendre part à la croisade que dans la seule pensée d'empêcher Richard, son émule, d'acquérir trop de renommée : à cette époque, on n'exerçait de l'influence sur les peuples que par la gloire des armes. Enfin, le succès couronna ces efforts prodigieux : Philippe parvint non-seulement à ressaisir les provinces détachées du royaume, mais encore à donner à l'empire germanique un maître de son choix; bien plus, il devint l'arbitre des destinées de l'Angleterre, et plaça sur le trône des Alfred son propre fils, qui fut couronné dans la ville de Londres après avoir battu Jean sans Terre, son rival.

Nous avons dit que Philippe-Auguste dicta un choix aux électeurs de l'empire germanique : en effet, après la mort de l'empereur Henri VI, on élut Othon IV, duc de Brunswick, en raison de la trop grande jeunesse de Frédéric, fils du monarque défunt. Mais Othon était neveu de Jean sans Terre, et trop dévoué aux intérêts de l'Angleterre; à ce titre, son élévation ne pouvait convenir à Philippe. Ce dernier eut assez de pouvoir pour engager les électeurs à réviser l'élection d'Othon, et ses habiles menées eurent pour résultat de partager la Germanie en deux factions : la majeure partie de l'empire se prononça en faveur de Frédéric. Dès ce moment, les Plantagenets se virent privés de l'auxiliaire sur lequel ils comptaient le plus. Philippe, qui redoutait sans cesse une invasion de la part des Tudesques, voulut leur opposer une forte barrière en mettant la Flandre, le Brabant et le Hainaut sous son influence immédiate : le sort le favo-

risa singulièrement, car les souverains de ce pays moururent successivement, en ne laissant que des filles; le roi leur donna pour époux des hommes dont il voulait s'assurer le dévouement, en procurant à chacun d'eux une fortune au-dessus de ses espérances.

Jeanne et Marguerite, filles de Baudouin, comte de Flandre, retenu en Orient, eurent pour mère Marie, fille aînée de Louis le Jeune et d'Éléonore : elles étaient par conséquent nièces de Philippe-Auguste. Le roi, ayant appris la mort de Baudouin, arrivée en 1205, fit venir auprès de lui les deux princesses flamandes, invoquant la double qualité d'oncle et de suzerain. D'après l'usage établi, lorsqu'un vassal ne laissait en mourant que des filles, elles passaient sous la garde-noble du suzerain; la loi féodale le chargeait d'élever ses pupilles et de leur procurer des époux. Philippe retira les deux sœurs de chez le comte de Namur, *pro-curateur*, et fixa le lieu de leur demeure à Paris, dans son propre palais : il fit déclarer l'aînée comtesse de Flandre, à l'exclusion de la cadette, attendu que les grandes seigneuries, dit le chancelier d'Aguesseau, étaient impartables de leur nature.

Le roi maria la comtesse de Flandre, en 1211, à Ferrand, second fils de Sanche Ier, roi de Portugal; faveur insigne pour le prince lusitanien, qui servait dans l'armée du roi comme simple chevalier. Philippe sut néanmoins se la faire payer; car il exigea de lui la cession de la Flandre gallicane, composée de Lille, de Douay, d'Orchies, Saint-Omer et Aire : Ferrand signa le traité à Paris. Le nouveau souverain de la Flandre se montra bientôt d'un caractère très-difficile,

et ne craignit pas d'user envers Jeanne des procédés les plus violents. Aimant passionnément les échecs, il y jouait souvent avec sa femme, qui, étant fort habile à ce jeu, le battait constamment : elle le faisait *mat* (mataverat), dit la chronique du contemporain Richer, abbé de Sénones; Ferrand, de dépit, jetait les pièces au visage de Jeanne, et la frappait rudement. La jeune princesse supporta d'abord patiemment ces mauvais traitements; elle finit par adresser des plaintes à Philippe-Auguste : celui-ci fit des reproches très-vifs à Ferrand, qui les reçut avec mépris, et qui même s'étudia à provoquer de nouvelles observations, pour mieux les braver. On se piqua réciproquement : Philippe se montrait d'autant plus irrité, qu'il aurait voulu que le Lusitanien se souvînt qu'il ne devait ses États et sa position brillante qu'aux bons offices du roi de France.

Sur ces entrefaites, Jean sans Terre terminait les immenses préparatifs d'une attaque qu'il voulait diriger contre le royaume. Philippe prit des mesures vigoureuses pour lui résister : à cet effet, il convoqua ses grands vassaux auprès de Soissons. Ferrand s'y rendit; mais il refusa de fournir le contingent que le roi exigeait de la Flandre, à moins qu'on ne remît les villes cédées par lui en se mariant. Aucune remontrance ne put le toucher. Ferrand se retira dans ses États, et mit la population sous les armes : il passa en Angleterre, et, dans une assemblée tenue à Cantorbéry, le Lusitanien fit hommage de la Flandre au roi *Jean sans Terre;* revenu à Bruges, il engagea dans sa querelle Renaud, comte de Boulogne. Encouragé par

ce succès, cet homme passionné alla dans la Thuringe trouver Othon, et le détermina à se mettre à la tête de la ligue formée contre Philippe, en lui persuadant que s'il pouvait accabler le roi de France, l'Allemagne tout entière se prononcerait en sa faveur : les discours de Raymond, comte de Toulouse, qui, chassé de ses États, se trouvait au delà du Rhin, vinrent donner plus de poids aux raisonnements de Ferrand. En même temps on informa l'empereur que Frédéric, son compétiteur, était venu secrètement en Lorraine, et qu'il avait signé à Toul, vers la fin de 1212, un traité d'alliance d'après lequel il s'engageait à ne conclure ni paix ni trêve avec l'empereur et le roi d'Angleterre, sans le consentement de Philippe. Frédéric entrait à peine dans sa dix-huitième année; mais il déployait déjà une fermeté remarquable.

Surmontant son apathie habituelle, Othon consentit à diriger une expédition formidable contre la France. De son côté, Philippe, ayant inutilement invité Ferrand à venir le trouver à Gravelines, envoya en Flandre les troupes destinées à tenter une descente en Angleterre. Il marcha d'abord contre Lille, qui s'était révoltée, emporta la ville à la suite d'un siége fort opiniâtre, et la livra aux flammes, afin d'effrayer, par cet exemple, les pays qui oseraient entrer en insurrection. Mathieu de Montmorency, commandant la première division, contribua puissamment à la prise de Lille; il enleva, au bout d'une semaine, Cysoing et Tournay (fin de 1213). D'autres détachements venaient de conquérir Bruges, Ypres, Cassel.

Mathieu s'avança rapidement sur Gand, qui, à

l'approche des Français, se soumit en payant trente mille marcs d'argent pour que l'armée n'entrât pas dans ses murs. Le bruit d'un échec essuyé sur un autre point vint troubler la joie que causaient tant de succès. Ferrand, le comte de Salisbury et Renaud comte de Boulogne, ayant surpris dans le port de Dam la flotte française venue de Calais, l'avaient incendiée. Le roi accourut à Dam, tailla en pièces les Flamands et les Anglais réunis. L'hiver le contraignit à suspendre les opérations de la guerre; il ordonna à Mathieu de mettre garnison dans Douay et Tournay, et le mois suivant le roi le rappela auprès de lui, le jugeant capable de le seconder dans les mesures qu'il prenait pour résister à une attaque des plus sérieuses. Toutes les informations annonçaient que les alliés faisaient d'immenses préparatifs dans le but d'assaillir le royaume : en effet, la plus grande activité régnait en Flandre et en Allemagne.

Les princes confédérés décidèrent de se réunir à Bruxelles dans l'hiver de 1213. Othon, ayant effectué de nouvelles levées dans le duché de Brunswiek, dans la Thuringe, en Saxe et sur les bords du Rhin, en forma une armée de soixante mille hommes, qui franchit le fleuve vers le milieu de novembre 1213 (l'année commençant à Pâques). L'empereur se rendit un des premiers à Bruxelles. Voulant resserrer les nœuds nouvellement formés avec les princes belges, Othon, veuf de Béatrix de Souabe, épousa Marie, fille du duc de Brabant; le mariage fut célébré à Maëstricht, le 25 avril 1214.

Othon IV, surnommé le Superbe, comptait alors

trente-sept ans; il était fils de Louis, duc de Brunswick, et de Mathilde, fille de Henri II, roi d'Angleterre; par conséquent il se trouvait neveu de Jean sans Terre : on ne devait donc pas s'étonner de le voir prendre ses intérêts. Une portion des électeurs l'élut empereur le 4 juillet 1198, à la place de Philippe de Souabe, nommé trois mois avant lui; mais, battu par son compétiteur sous les murs de la ville d'Ulm, en 1206, il s'était retiré en Angleterre auprès du roi son oncle. La nouvelle de la mort de son rival le rappela deux ans après sur le continent; Innocent III le couronna à Rome en 1209, en lui faisant promettre cession entière des biens allodiaux de la princesse Mathilde. Othon le promit sur l'Évangile; mais une fois reconnu empereur il refusa de tenir sa promesse, et exerça même d'injustes empiétements sur les terres du saint-siége. Innocent III, irrité à bon droit, excommunia le prince sur le front duquel ses mains venaient d'attacher la couronne impériale. C'est alors que Philippe-Auguste, voyant, non sans un vif regret, l'empire entre les mains du neveu de Jean sans Terre, se joignit au pontife, et fit revivre les droits que le jeune Frédéric avait au trône impérial.

Une partie des princes de la Germanie se déclara pour le protégé du roi de France; ils l'élurent à Mayence, le 6 décembre 1212. Sur ces entrefaites, Othon, désirant rallier à sa cause les partisans de la maison de Souabe, épousa Béatrix, fille de Philippe son ancien compétiteur; mais Béatrix mourut le second jour de son mariage. Ce trépas subit causa une douleur extrême à l'empereur, qui l'attribua à

son excommunication : dès ce moment il ne garda plus de ménagements à l'égard du clergé, dont il se fit le persécuteur. Ainsi que tous les princes allemands, ce monarque était d'une haute stature et d'une épaisse corpulence. Vaniteux à l'excès, il indisposait les grands par sa morgue, et les traitait avec un mépris insultant; d'ailleurs, son caractère n'avait aucune fermeté; et si Othon montrait du courage dans les combats, il montrait également beaucoup de timidité dans le reste de sa conduite.

Après Ferrand, comte de Flandre, qui avait quarante ans, on distinguait, parmi les principaux chefs de la coalition, *Renaud de Dammartin*. Ce baron, d'un caractère impétueux, annonçait une ambition démesurée; indigné que la fortune l'eût placé dans un rang secondaire, il s'agita constamment pour s'élever, sans se laisser arrêter par la honte d'employer des moyens que réprouvait l'honneur. Il apprit en 1191 que Ide, comtesse de Boulogne, veuve de deux princes, voulait se remarier pour la troisième fois, et qu'elle avait choisi Arnould, baron d'Ardres : sur ce seul bruit, Renaud répudie sa femme, Marie de Châtillon, sous prétexte de parenté, et se met sur les rangs pour épouser Ide et devenir ainsi possesseur du comté de Boulogne, un des plus beaux fiefs de la chrétienté. Ide, persécutée par la foule des prétendants, donne un rendez-vous au baron d'Ardres dans un presbytère isolé, dont le prêtre consent à les unir; mais Renaud, informé de ce projet, précède son rival dans le lieu désigné, enlève Ide et l'emmène en Lorraine, dont le souverain lui accorde asile et

protection. Le baron d'Ardres se met à la poursuite du ravisseur; arrivé auprès de Verdun, il est arrêté et jeté dans un cachot. Renaud sut capter la bienveillance de la comtesse Ide, et grâce à l'intervention de Philippe-Auguste, il parvint à épouser cette princesse.

Le roi de France conçut de bonne heure une prédilection singulière pour Renaud, dont l'humeur altière offrait quelque conformité avec la sienne; cependant Philippe-Auguste ne favorisa Renaud, à l'occasion de cet hymen, que sous la condition expresse que le comté de Boulogne relèverait directement de la couronne; et afin de mieux s'attacher ce nouveau vassal, le monarque permit que Philippe, son second fils, épousât la fille de Renaud : ce dernier montra une vive reconnaissance pour tant de bienfaits. Une circonstance imprévue vint changer en une haine violente un dévouement qui semblait ne devoir jamais finir.

Renaud se trouvait en 1197 au palais de Philippe, à Bapaume; il s'y prit de querelle avec Hugues IV, comte de Saint-Paul : celui-ci ne put se contenir en parlant à l'homme qui avait répudié sa nièce, et lui appliqua sur le visage un coup de gantelet si rude, que le sang jaillit à l'instant par le nez, par la bouche, et couvrit les dalles du plancher. Le comte de Boulogne, ayant tiré sa dague, voulut en percer le comte de Saint-Paul; les barons de l'assemblée s'interposèrent. Le roi parut donner tort à Renaud : ce dernier, transporté de fureur, quitta sur-le-champ la demeure du monarque. Philippe-Auguste voulut l'y

rappeler, et envoya vers lui frère Guérin, son premier ministre, qui invita le comte de Boulogne à s'en rapporter à son suzerain pour la réparation de l'injure : « J'y consens, répondit le vassal, pourvu que le roi fasse remonter de terre à ma tête le sang qui en est tombé. » En même temps il remit à Guérin le collier de *l'Espérance*, ordre de chevalerie fondé par Philippe en 1190 : « Tenez, lui dit-il, *voilà la bride, nous aurons bientôt le cheval* (1). » Renaud parlait ainsi, parce qu'il ne doutait pas que Philippe ne fût accablé par la ligue que tant de princes de l'Europe formaient contre le monarque français. Au bout de quelques mois, sans égard pour les traités qui plaçaient ses États sous la mouvance immédiate de la couronne, Renaud déclina cette suzeraineté, se reconnaissant vassal direct du comte de Flandre. Philippe le déclara traître à la patrie, coupable de haute trahison, et détacha deux divisions qui s'emparèrent de ses États. Renaud, dépouillé de ses domaines, erra plusieurs années sur le continent, et finit par se retirer en Angleterre, l'asile habituel de tous les ennemis de la France.

Simon de Dammartin, frère de Renaud, fut doté du comté d'Aumale par le roi; comblé des bienfaits de Philippe-Auguste, il se prononça à regret contre ce prince, n'agissant ainsi que pour ne pas abandonner Renaud, auquel l'amitié la plus tendre le liait depuis l'enfance. Guillaume de Ponthieu, son beau-père, servait dans l'armée de Philippe.

Henri le Guerroyeur, duc de Brabant, acquit beau-

(1) Meyer. — Buzelin, Gallia Flandria, lib. IV.

coup de gloire dans les guerres soutenues par Frédéric *Barberousse*, et perdit un œil dans un combat où il sauva la vie à ce monarque. Henri, devenu le serviteur dévoué de Philippe-Auguste, l'accompagna à la Terre-Sainte; et, quoique plus âgé que ce prince, il épousa sa fille Marie, veuve du comte de Namur. Le Brabançon eut à soutenir de vifs démêlés contre Hugues, prince-évêque de Liége, au sujet de la succession du comte de Huy : le prélat, d'une humeur très-martiale, se mit à la tête de ses troupes, battit complétement Henri dans les premiers jours de 1214, et s'empara de la moitié des domaines de son ennemi. Le duc, craignant de perdre ses États, consentit à venir lui demander pardon à genoux, se promettant bien néanmoins de saisir l'occasion la plus favorable pour satisfaire sa vengeance. En effet, il mit un empressement extrême à s'unir au comte de Flandre, et donna sa fille à l'empereur Othon IV, chef de cette ligue, y mettant la condition que le monarque allemand commencerait par humilier l'orgueilleux prélat. Othon le promit, et tint parole; car en arrivant en Flandre il débuta par saccager la ville de Liége, sans respecter les églises, ni les reliques de saint Lambert, que l'on conservait précieusement dans une châsse.

Albert, duc de Saxe, venait de se lier avec Othon, quoique la maison de Brunswick eût disputé pendant longtemps à la sienne la possession de la Saxe. Albert aurait été le prince le plus remarquable de cette époque, si l'ambition tenait lieu de mérite : il s'agita toute sa vie, sans améliorer sa position; sa taille était

si élevée, qu'elle devint un objet de curiosité : dans un voyage qu'il fit à Londres en 1192, Albert fixa l'attention de tous les habitants de cette ville; on sortait dans les rues pour le voir passer.

Guillaume, comte de Hollande et de Zélande, âgé de trente-huit ans, regardé comme un des princes les plus riches de la chrétienté, jadis zélé partisan de la France, fut entraîné, on ne sait comment, dans la ligue formée contre Philippe-Auguste.

Thibault Ier, reconnu duc de Lorraine depuis un an : on le disait l'homme le mieux fait et le plus robuste de ses États; ami particulier d'Othon et de Jean sans Terre, il resta constamment fidèle à leurs intérêts.

Hervé IV, baron de Donzi, de la maison de Gien, paya de la plus noire ingratitude Philippe-Auguste, qui lui avait fait épouser Mahaut, héritière de la maison de Nevers. Guerrier brave et violent, il combattit en 1209 contre les Albigeois, et les traita très-durement. L'historien Mathieu Paris l'appelle « prince issu du traître Ganelon, » ce qui passait alors pour la plus grosse des injures. Son beau-père Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, servait dans l'armée du roi de France.

Conrad de Termone, palatin du Rhin, aventurier célèbre du treizième siècle : il commanda longtemps en Italie les armées de l'empereur Henri VI. Son impétuosité ressemblait souvent à de la folie; aussi les Italiens ne balançaient pas à dire qu'une mouche logeait dans son cerveau : ils le surnommèrent *Mosca in cervello*. L'empereur Henri VI, dont il fut un des plus vaillants généraux, le dota du duché de Spolette;

mais le pape Innocent III, refusant de reconnaître la validité de cette donation, commanda aux habitants de Spolette de ne point prêter serment de fidélité à Conrad de Termone. Celui-ci, ayant voulu user de la force, fut excommunié, et obligé de se retirer en Allemagne : la haine dans le cœur, il embrassa le parti d'Othon, que des motifs semblables portaient à détester le saint-siége.

Henri III, comte de Limbourg, le prince le plus versatile de son siècle : naguère allié intime de l'évêque de Liége, il venait de se liguer avec Othon et le duc de Brabant, ses anciens ennemis ; il fit partie de la croisade entreprise par Richard et Philippe-Auguste. Henri de Limbourg jeta un grand éclat en Palestine par son audacieuse valeur.

Raoul d'Issoudun, un des principaux tenanciers du Poitou, était devenu comte d'Eu en épousant Alix, héritière de ce fief ; il se montra constamment fidèle à la cause de l'Angleterre, mais son attachement lui avait coûté cher, car Philippe-Auguste, irrité de voir le comté d'Eu entre les mains d'un partisan des Plantagenets, le somma de prêter l'hommage de vassal : or, cet hommage emportait l'obligation de ne jamais prendre les armes contre son suzerain. Raoul s'y refusa ; le roi le fit attaquer sur-le-champ par un gros de troupes françaises que commandait Philippe de Dreux, évêque de Beauvais : le prélat guerrier acheva la conquête du comté d'Eu en 1193 ; Raoul embrassa la cause des alliés, dans l'espoir de se venger amplement de Philippe-Auguste (1).

(1) En donnant la liste purement nominative des principaux alliés,

Guillaume Longue-Épée, comte de Salisbury, frère naturel de Jean sans Terre : son père Henri II n'ayant épousé Éléonore de Guienne que par des motifs de politique, ne fut pas assez sage pour rompre ses anciennes liaisons avec sa première fiancée, la belle Rosemonde, fille de Gauthier, lord Clifford, et la cacha dans un labyrinthe à Woostock, afin de la soustraire à la fureur jalouse d'Éléonore; mais il ne put y parvenir : pendant un voyage du roi en Normandie, Éléonore s'introduisit dans le labyrinthe, et fit prendre de force du poison à sa rivale, qui mourut au bout de quelques heures (1173). Henri II en avait eu deux fils : l'un, Geoffroi, fut évêque de Lincoln; Guillaume, le second, devint l'objet de la prédilection de son père, qui lui donna le comté de Salisbury. Le dernier se fit remarquer par l'exaltation de ses sentiments généreux et par une bravoure brillante : à

Daniel, Velly et surtout Anquetil ont accumulé erreurs sur erreurs; il en résulte une confusion inextricable : nous croyons nécessaire de rétablir les faits dans leur véritable jour.

Ces écrivains disent : *Guillaume, duc de Brabant;* c'est Henri *le Guerroyeur;* ils en font deux personnages, *le duc de Brabant* et *le comte de Louvain :* Henri était l'un et l'autre. Ils désignent par le nom d'*Othon*, Henri III, comte de Limbourg. Ils appellent le duc de Lorraine, *Henri :* il se nommait *Thibault*, il n'y eut jamais de Henri duc de Lorraine dans le moyen âge. Ils font paraître un comte de Namur au nombre des ennemis de la France, et cependant *Philippe le Noble*, comte de Namur, était mort en 1212 sans laisser d'enfants, et le titulaire de ce comté était une femme, *Yolande*, sœur de ce Philippe, et femme du comte d'Auxerre, servant dans l'armée de Philippe-Auguste. Ils disent encore : « Le comte de Bar portait les armes contre le roi, dont il était le sujet; » le jeune comte de Bar se faisait remarquer au contraire parmi les vassaux réunis autour de Philippe, et se distingua autant par son zèle que par sa bravoure.

l'exemple de Guillaume le Conquérant, il prit l'habitude de porter une épée extrêmement longue, d'où lui vint le surnom par lequel on le distingue dans l'histoire. Cherchant l'occasion de se signaler, il demanda au roi la permission d'aller en Flandre se joindre à l'empereur Othon. Jean sans Terre y consentit, sans lui confier néanmoins le commandement des 6,000 Anglais qu'il envoyait aux alliés par Douvres et par Ostende. Il choisit pour chef de cette division Heugues de Boves, banneret picard, qui fut banni par Philippe-Auguste pour une faute grave dont il s'était rendu coupable. Ce Boves était petit-fils de Robert surnommé *le Tyran*, qui, ayant conçu quelques soupçons sur la vertu de sa femme Béatrix de Saint-Paul, fit enfermer dans une cabane couverte de paille trois hommes désignés pour entretenir un commerce criminel avec la châtelaine. On y mit le feu par ses ordres : « Les flammes n'atteignirent point ces malheureux, dit la chronique de Turpin, et l'innocence de Béatrix fut ainsi miraculeusement prouvée. »

Heugues de Boves hérita de la violence de son aïeul; il répudia sa femme, modèle de vertu, et épousa solennellement sa favorite, fille d'un juif; ce qui lui attira les foudres de l'Église et les sévères remontrances du roi de France. Il brava les unes et les autres; retiré à Londres, il y gagna l'affection de Jean sans Terre, soit par le charme de ses discours, soit par la haine qu'il montrait pour tout ce qui tenait à la France. Henri II, ayant à se soutenir dans un pays auquel il devait être étranger, se forma une garde formidable d'hommes tirés principalement du Bra-

bant, de l'Écosse, et du pays de Galles; il économisait sur les dépenses de sa maison afin de se procurer l'argent nécessaire pour acquitter la solde de ces stipendiés, sur qui l'on ne pouvait compter qu'autant qu'on les payait exactement : aussi Jean sans Terre eut-il grand soin de donner à Boves l'argent de la solde pour quatre mois.

On distinguait encore parmi les chefs de l'armée des alliés, Arnoul d'Oudenarde, Étienne de Malines, Gilles de Sainte-Aldegonde, le sire de Guistall, commandant des gens d'armes flamands, Gérard Ostermall, commandant de la garde d'Othon. Ces barons, de plusieurs pays, parlant divers langages, sentaient le besoin de se reconnaître entre eux; car l'ajustement de tous les féodaux de la chrétienté étant façonné de la même manière, il pouvait en résulter une confusion fâcheuse, puisque les visières couvraient absolument le visage : pour y obvier, en convint de fixer au milieu de la cotte d'armes une croix rouge.

On voit, d'après la composition des généraux de cette armée, que Philippe-Auguste allait avoir à lutter contre ses ennemis personnels, guidés par l'animosité la plus violente; ce prince savait que les alliés entretenaient des liaisons secrètes parmi les principaux vassaux de la couronne : les informations qu'il prit à cet égard ne lui laissèrent plus de doute sur l'existence d'une conspiration flagrante. On mettait en question les droits des Capétiens; Philippe se trouva dans une de ces situations difficiles où la fortune d'un prince dépend de l'incident le plus futile. Il fit part aux grands vassaux des projets hostiles des alliés,

et de leur intention de porter le théâtre de la guerre dans le cœur du royaume, d'envahir les provinces et de se les partager : il les invita, dans les termes usités, de fournir les contingents fixés par les lois féodales.

Mathieu de Montmorency, habitant l'Ile-de-France, fut le premier admonesté; il répondit à cet appel avec les expressions du plus pur dévouement, et se montra très-zélé pour la levée des troupes : son empressement fut d'autant plus digne d'éloge, que son amour-propre venait d'être mis à de rudes épreuves. Les alliés, qui entretenaient des émissaires en tous lieux, voulurent le séduire par les plus belles promesses; on alla jusqu'à lui laisser entrevoir la possibilité d'occuper le trône en sa qualité de descendant de l'oncle du dernier roi carlovingien, de ce Charles de Lorraine qui ne sut pas soutenir les justes droits que sa naissance lui donnait à l'héritage de Louis V. Les intérêts de Mathieu étant liés à ceux d'une infinité d'arrière-vassaux, on doit présumer que si ce puissant vassal fût entré dans la coalition, il y eût entraîné un nombre considérable de clients. Montmorency repoussa énergiquement ces propositions, et conserva sa fidélité au souverain, dont il soutint l'autorité de tout son crédit.

L'épreuve que Philippe venait de faire sur Montmorency ne laissa rien à désirer; mais d'autres leudes, moins loyaux, montraient de l'hésitation : le monarque en fut effrayé un moment. Mathieu, sentant comme lui le danger, redoubla de zèle; son exemple, suivi par le duc de Bourgogne et par Thomas de

Saint-Valeri, donna l'impulsion : l'élan fut complet. Les troupes communales se joignirent à la nombreuse chevalerie accourue de tous les points : cette circonstance est une des plus intéressantes, non-seulement de nos annales, mais encore de l'histoire du monde. Il appartenait à la France d'offrir le spectacle, aussi rare que beau, d'un peuple se levant tout entier à la voix de son roi pour défendre la terre natale. Le péril fut si imminent, fut tellement senti, que les hommes de diverses classes et de toutes les origines se confondirent pour la première fois depuis Clovis, et représentèrent la nation réunie dans un seul corps. Les chroniques contemporaines de l'Allemagne et de l'Angleterre parlent de l'enthousiasme qui éclata parmi la population; mais, par une indifférence inexplicable, nos écrivains modernes n'ont consacré que quelques lignes à ce mémorable événement.

Philippe-Auguste, assuré de l'appui universel, considéra sans effroi les vastes préparatifs de la coalition, et prit les mesures les plus énergiques pour lui résister; il venait d'atteindre sa cinquantième année, et joignait à une prudence consommée la première vigueur de la jeunesse, quoique le poison que des mains perfides lui donnèrent en Palestine eût laissé sur sa personne des traces très-apparentes. Son visage était empreint d'une pâleur mortelle, qui ne s'effaça jamais plus (1). Aucun détail n'échappait à son active prévoyance : il avait acquis la certitude que le roi d'Angleterre devait combiner son attaque dans le Poitou, avec l'invasion que l'empereur et les princes

(1) Rigordus, Gesta Philippi Augusti, lib. IV.

belges préparaient du côté de la Flandre. Il ordonna à la chevalerie du midi de se rallier sous les bannières de son fils, récemment envoyé dans l'Aquitaine : Louis, héritier de la couronne, rassembla en peu de temps trente mille hommes; il choisit pour ses premiers lieutenants le comte de Périgord, les sires d'Albret et de Rochechouart. Mathieu de Montmorency fut d'abord désigné pour l'accompagner; mais Philippe, le jugeant plus nécessaire dans le nord, le garda auprès de sa personne, le destinant à commander l'avant-garde de la grande armée.

L'hiver de 1213 se passa en mouvements préliminaires : depuis la Scarpe jusqu'à la Dordogne, et depuis la Meuse jusqu'au Rhône, tous les points vulnérables furent fortifiés et pourvus de garnisons; on ne négligea aucun moyen pour arrêter l'agression des alliés. Il serait difficile de citer un plan de défense conçu sur une plus grande échelle : en compulsant les nombreuses chroniques contemporaines et les pièces conservées dans les archives de Lille, d'Arras, d'Abbeville, d'Amiens, etc., on retrouve encore quantité de pièces qui font connaître les dispositions locales prises à cette époque; et c'est en les parcourant qu'on se convaincra de l'erreur dans laquelle sont tombés ces écrivains qui ont affirmé que la guerre se faisait dans le moyen âge sans aucune prévoyance, que le hasard seul présidait aux opérations, qu'il n'existait dans le conseil des rois ni sagesse ni habileté.

Philippe, instruit, vers la fin de juin 1214, que les dernières divisions allemandes de l'armée d'Othon franchissaient le Rhin, ordonna de commencer le

mouvement de concentration sur la Picardie; il partit de Paris le 18 juillet, et arriva au camp de Péronne, où se réunissait le gros de l'armée : les troupes seigneuriales et communales de la haute Picardie, du Ponthieu et de l'Artois étaient échelonnées jusqu'à Douay. Philippe quitta Péronne le 20, et prit la route de Lille : les ruines fumantes de cette ville, jadis si florissante, étaient un exemple de la sévérité avec laquelle le roi de France punissait la rébellion. Toutes les forces vinrent camper dans la plaine qui sépare Lille d'Hazebruck. C'est peut-être ici le cas de jeter un coup d'œil sur la composition des armées françaises au commencement du treizième siècle.

L'établissement des fiefs, institués en 930, sous Raoul, pour légitimer des usurpations, devint fatal à l'autorité royale. Le vassal, dans plusieurs cas, jouissait du droit de refuser obéissance au souverain; les arrière-vassaux, sujets à la fois des leudes et de la couronne, étaient toujours dans une situation douteuse; souvent ils se virent forcés de servir le suzerain contre le roi, de sorte que le monarque ne disposait en réalité que des soldats levés dans ses propres domaines : ce que l'on appelait le royaume de France était alors gouverné comme un grand fief. Hugues Capet, un des principaux feudataires, avait concouru à cet affaiblissement du pouvoir royal; mais une fois monté sur le trône, il voulut ressaisir la puissance tout entière : il rencontra une opiniâtre résistance dans les barons, précédemment ses égaux, dont il venait de payer les suffrages par d'énormes concessions. S'il ne put réussir dans ce projet, au moins ce prince en

conçut-il le plan, et en légua l'exécution à ses successeurs; de sorte que plusieurs siècles furent remplis par une lutte continuelle entre le monarque et des sujets trop puissants.

La guerre se déclarait-elle, ceux-ci amenaient au roi un nombre de soldats proportionné à l'étendue de leur domaine: ils disposaient ainsi des forces de l'État, et tenaient son chef dans une sorte de dépendance. Louis le Gros, guidé par l'habile Suger, leur porta un coup sensible en protégeant l'émancipation de beaucoup de villes, qui, moyennant un don volontaire, obtenaient un affranchissement définitif; le seigneur de qui elles relevaient octroyait une *commune :* l'action du pouvoir royal agissait dans cette transaction, en ce qu'il la sanctionnait de manière à ce qu'elle n'eût jamais d'effet rétroactif; et, dans beaucoup de cas, il contraignit le seigneur à recevoir le don qu'on lui offrait pour prix de l'affranchissement. En vertu de cette modification, les villes eurent la facilité de lever des troupes sans la participation de l'autorité féodale : elles ne le firent désormais que dans l'intérêt de la puissance souveraine. Louis le Gros s'empressa de s'adjoindre ces précieux auxiliaires : il se concerta également avec les évêques, qui se montrèrent d'autant plus disposés à le seconder que les grands feudataires n'épargnaient point dans leurs ravages les biens appartenant à l'Église. Les magistrats des villes se chargeaient de procéder à la levée des soldats, et de les mener au lieu du rassemblement. Ces milices furent appelées troupes communales, et prirent pour étendard les bannières

de leurs églises : elles étaient bien distinctes de celles que les barons tiraient de leurs terres; les unes et les autres devaient servir quarante jours, à compter du moment où l'on entrait en campagne, mais on dépassait fréquemment ce terme. Les milices communales furent toujours très-médiocres : les troupes seigneuriales ne cessèrent de se montrer supérieures aux premières, soit en bravoure, soit en discipline. On remarquait parmi elles une espèce de système d'organisation emprunté aux tournois, image de la guerre, et dans lesquels tout se réglait d'après l'ordre hiérarchique de la chevalerie. Les barons, fréquentant ces jeux militaires, s'accoutumèrent à se voir régir à l'armée par les mêmes règles; et le premier qui imagina d'asservir des hommes violents à des usages devenus pour eux dans la suite une espèce de frein, rendit à l'État un service inappréciable. Cette conquête de l'esprit d'ordre sur l'anarchie date du commencement de la troisième race.

Le roi intimait aux grands vassaux *le mandement de la chevauchée*, que ceux-ci transmettaient à leurs arrière-vassaux. Dès ce moment les routes, les campagnes se couvraient de gens armés, se dirigeant sur le point indiqué où se trouvait déjà l'*ost* du roi, formé de soldats pris dans les domaines particuliers du monarque. Ce système de levée était admirable par la simplicité de son mécanisme : souvent le roi n'admonestait que les leudes de deux, trois ou quatre provinces. On a calculé, en supputant les fiefs existant à cette époque, que si Philippe-Auguste eût ordonné la levée sur tout le territoire et d'après les

bases rigoureuses de la féodalité, son armée aurait présenté un effectif de huit cent mille hommes de troupes seigneuriales, sans y comprendre les *communaux*. Le cri et le gonfanon du leude maintenaient dans ces rassemblements une régularité plus réelle qu'on ne pourrait le croire. Chaque vassal de la couronne amenait, avons-nous dit, un nombre fixe d'arrière-vassaux, qui se classaient d'après leur rang, leur puissance et même leur âge, de la manière suivante: *banneret*, *chevalier*, *écuyer-banneret*, *écuyer*, *bachelier*. Ce dernier degré était rempli par de très-jeunes féodaux, qui s'attachaient à un banneret ou à un chevalier; ils le servaient et l'aidaient à se revêtir de ses armes: on les appelait aussi *varlets*, nom que par désuétude on a avili, ainsi que celui de *librée*, dont par corruption on a fait *livrée*. Le mot *librée* désignait une union d'hommes libres, engagés seulement par honneur sous les bannières d'un leude; les paladins les plus fameux furent, dans leur jeunesse, varlets de quelque baron: la maison des grands devenait une école où les bacheliers allaient s'instruire, et recevoir du châtelain les leçons de chevalerie; ce noviciat durait ordinairement sept ans.

Après les bacheliers venaient les *servientes* ou sergents; c'étaient les soldats des nobles; on les partageait en deux classes : les *servientes* proprement dits, entretenus aux frais des barons, et les *satellites*, serfs affranchis qui s'attachaient à leurs anciens maîtres; leur dévouement aveugle passa même en proverbe: ils existaient dans la milice romaine. Chaque chevalier se faisait suivre ordinairement de vingt-cinq

hommes d'armes : un *homme d'armes* était un écuyer accompagné de deux *servientes ;* de sorte que le chevalier avait à sa suite soixante-quinze soldats (1) qui adoptaient pour signe de ralliement une bannière appelée *pennon.* Le banneret, dont le rang était plus élevé, amenait un nombre bien plus considérable de gens de guerre ; la quotité variait suivant l'étendue de ses domaines ; un étendard carré le distinguait de son inférieur : l'écuyer-banneret conduisait vingt hommes, et le simple écuyer deux *servientes.* Ces degrés de chevalerie ont donné l'idée de nos grades militaires ; ils devinrent héréditaires sous Louis le Jeune ; les rois les conférèrent plus tard à titre de récompense. On disait d'un *banneret* héréditaire, *il déploie bannière ;* et d'un banneret institué par le roi, *il entre en bannière :* la richesse des armures se proportionnait au rang que chaque noble tenait dans les degrés de la féodalité. Le haut baron se réservait plusieurs signes distinctifs, entre autres l'*oliphant,* espèce de trompe ou de cornet fait de métal précieux, ou d'ivoire, richement travaillée : l'oliphant pendait par une chaînette au cou du leude, qui en donnait au milieu des combats afin de rallier les siens autour de sa personne, lorsque le danger le menaçait de trop près. Chaque vassal adoptait, en sonnant de l'oliphant, un *refrain* particulier qui aidait ses hommes d'armes à le reconnaître pendant le désordre de la mêlée (2).

(1) Ce nombre diminuait ou augmentait fréquemment.

(2) Aujourd'hui, lorsque des régiments de cavalerie sont réunis,

Les armes défensives étaient un bouclier taillé en pointe, un vêtement triple dont l'épaisseur garantissait des coups les plus violents, espèce de pourpoint bourré de crin, nommé *gambesson*, recouvert d'une cuirasse faite de mailles de fer très-serrées : on appelait cette cuirasse le *haubert;* plus tard les jambes et les bras s'enveloppèrent de bandes de fer : mais à l'époque dont nous parlons les chevaliers les avaient nus (1); ils portaient par-dessus la cuirasse une tunique de peau tannée sans manches, appelée *cotte d'armes ;* celles des grands et des barons étaient de drap d'or ou d'argent, ou de fourrure précieuse, et chargées ordinairement de leurs amoiries : on garantissait la tête par un bonnet de mailles sur lequel se mettait le *heaume*, qu'il faut bien distinguer du casque : le *heaume* avait la forme d'un chaperon très-haut, dont les bords touchaient les épaules. Le heaume finit par céder la place au casque, dont l'usage devint général : il ne fut pendant longtemps qu'une coiffure de parade, que l'on quittait lorsqu'on allait au combat. Les chevaliers se faisaient raser la tête, afin que dans la mêlée on ne pût les saisir par les cheveux s'ils perdaient le *heaume*. On vit souvent des hauts barons s'écarter de cette coutume et affecter de conserver une longue chevelure : par exem-

chacun d'eux adopte dans ses sonneries un *refrain* qui sert à indiquer aux soldats les appels de leurs corps.

(1) « Je connais l'usage des Français fanfarons, bombanciers, couvrant leur corps, mais dédaignant de garnir leurs jambes, et qui vont au combat avec une simple chaussure. » (Histoire des Albigeois, par Bombarde.)

ple, le fameux Simon de Montfort, Louis de Clermont, Olivier de Clisson, etc.

Les armes offensives étaient la lance, une épée longue, droite, ressemblant beaucoup à celle des anciens Gaulois; une *dague* retenue dans la ceinture, et une masse dont les chevaliers se servaient pour frapper les chevaux à la tête : souvent ils les abattaient d'un seul coup. Les troupes communales n'avaient que l'arbalète, un léger bouclier, le bonnet de mailles et une tunique de cuir qui enveloppait le cou. Les habitants des pays montagneux se couvraient de peaux de bêtes fauves, et usaient de la fronde, arme primitive de bien des peuples. Nous ferons observer que les possesseurs de terres et châteaux jouissaient seuls du privilége d'aller à la guerre avec les *armes pleines*; l'armure des petits nobles se bornait à la lance, à l'écu et au bonnet de mailles : cette distinction disparut insensiblement.

Outre les nobles et les milices provinciales, il existait encore trois sortes de soldats : les *sergents d'armes*, institués par Philippe-Auguste en Palestine pour sa garde ordinaire; ils portaient l'armure complète, et observaient une sévère discipline : venait ensuite la compagnie des *cottereaux*, tirant leur nom de *cotterel*, espèce de couteau dont ils *jouaient* avec une dextérité sans pareille. Ces cottereaux se recrutaient en Brabant, et formaient un corps formidable, sous la direction d'un chef suprême, qui vendait aux différents princes de l'Europe le service des compagnies : celui qui traita avec le roi, quelque temps avant la bataille de Bouvines, se nommait

Cadoc; il recevait mille livres par jour, somme considérable pour cette époque : d'anciens comptes de solde font croire que les cottereaux dépassaient le nombre de huit mille. La féodalité, regardant alors comme un déshonneur de recevoir de l'argent, leur donnait par mépris le nom de *soudoyés*. Derrière les cottereaux marchaient les *ribauds*, troupe indisciplinée, formée de vagabonds de tous les pays : ces soldats, méprisés, mais redoutables, menaient une vie dissolue; leur nom resta longtemps pour exprimer un homme sans mœurs; leur chef prenait le titre de *roi des ribauds*, *rex ribaldorum* (1).

Philippe-Auguste fit procéder, les 22, 23 et 24 juillet, à la *montre :* c'était la vérification du contingent de chaque leude; cette opération commençait avec le plus grand appareil, à l'issue de la messe, que l'on disait sur un autel de gazon. La force de l'armée présenta un effectif de cinquante-neuf mille hommes, savoir : cinq mille bannerets ou chevaliers, quinze mille hommes de moyenne noblesse, vingt-huit mille communaux et onze mille ribauds et cottereaux. Les vingt mille bannerets ou soldats de moyenne noblesse, tous à cheval, étaient regardés comme la principale force de l'armée. On comptait parmi les grands vassaux non-seulement un certain nombre d'évêques possesseurs de terres seigneuriales, mais encore une centaine de dames châtelaines, veuves ou filles majeures jouissant de fiefs, et qui amenèrent leur contingent; elles demeurèrent à Arras, où s'ar-

(1) Guillaume le Breton, Philippidos, III.

rétèrent les dernières divisions formant la réserve. Les ecclésiastiques tenant fief, qui, admonestés pour le service personnel d'après la teneur des lois féodales, négligèrent de répondre à cet appel, furent privés de leur temporel : le nombre en fut très-borné.

La bannière de saint Denis, appelée au commencement l'oriflamme, flottait au milieu des troupes communales; on ne la mettait en évidence que dans les occasions solennelles : elle se composait d'un large carré de soie rouge. On ne doit pas la confondre avec la bannière royale : celle-ci, faite également de taffetas rouge, marchait constamment devant le roi et jouait un grand rôle dans les batailles; elle transmettait les signaux généraux à toute l'armée, l'instruisait de la position du prince, de ses revers ou de ses succès, et servait principalement à guider les deux ailes sur le mouvement du centre. Pendant les marches le chapelain du roi portait, roulée et suspendue au cou, la soie de cet étendard; un écuyer tenait la lance; on ne déployait la bannière qu'au moment d'engager l'action.

Nous avons déjà dit que le fils de Philippe-Auguste contenait les Anglais dans le Poitou, à la tète de trente mille hommes, et que les milices des provinces méridionales, au nombre de trente-cinq mille soldats, furent distribuées dans les garnisons de la Guienne; quinze mille archers gardaient les places de la Loire; vingt mille autres occupaient Paris, la Normandie et la Picardie : ainsi l'on pouvait compter sur pied plus de deux cent mille combattants.

Voici quels étaient, après Mathieu de Montmo-

rency, les principaux vassaux servant dans l'armée de Philippe.

Eudes III, duc de Bourgogne, âgé de quarante-neuf ans : il descendait de Robert, créé duc de Bourgogne, en 1031, par son frère le roi Henri I[er]. Ce prince, le vassal le plus fidèle de la couronne, se croisa, en 1209, contre les Albigeois, et se comporta dans cette guerre avec humanité: il gagna l'estime des peuples; et après la conquête des États de Raymond, il en refusa la souveraineté, que les chefs de l'expédition lui offraient.

Robert II, comte de Dreux, petit-fils de Louis le Gros: il accompagna, en 1190, Philippe-Auguste en Palestine, et ne s'y distingua point; il aida merveilleusement le roi dans son divorce avec Ingelburge, et rendit à Philippe des services obscurs, devant lesquels d'autres vassaux auraient reculé. Accablé sous le poids du mépris public, Robert se hâta de joindre l'armée de Philippe, guidé par le désir de servir le monarque et dans l'espoir de laver sa vie par quelque exploit. Son fils aîné, Robert *Gâte-Bled*(1), venait d'être fait prisonnier auprès de Vannes, dans un combat livré contre les Anglais. Pierre, son second fils, fut reconnu duc de Bretagne, en épousant l'héritière de cette principauté.

Philippe, évêque de Beauvais, frère de Robert II, comte de Dreux, avait été pourvu de son évêché en 1175 : les austères devoirs de son état ne purent étouf-

(1) Ce surnom lui venait de ce que, dans son enfance, il contracta l'habitude de sortir du château de son père, accompagné de jeunes varlets, et abîmait les blés au moment des moissons.

fer en lui son inclination naturelle pour le métier des armes : il passa deux fois dans la Palestine, et demeura plusieurs années prisonnier à Bagdad. Étant sorti de sa captivité, il fit la guerre contre les Anglais, et livra, en 1295, un combat fort rude à Richard Cœur de Lion, auquel il fut obligé de remettre son gantelet, après une lutte de six heures : son vainqueur le jeta dans un cachot. Le pape Célestin III écrivit au roi d'Angleterre pour lui demander la délivrance de *son cher fils l'évêque de Beauvais* : Richard, pour réponse, lui envoya la cotte d'armes du prélat, teinte de sang. Richard chargea son ambassadeur de répéter les paroles adressées à Jacob par ses enfants, au sujet de Joseph : *Reconnaissez-vous à ces marques la tunique de votre fils?* Le roi ne voulut pas briser les fers de son captif, qui resta enfermé pendant cinq ans. Cette disgrâce ne ralentit pas son ardeur martiale : il se croisa contre les Albigeois en 1210. Toutes les chroniques s'accordent à dire que durant la campagne de 1214 ce prélat se servit dans la mêlée d'une massue, persuadé, assure-t-on, qu'assommer n'était pas verser le sang.

Robert de Châtillon, évêque de Laon, n'avait point, comme le précédent, quitté l'autel pour les combats : il venait de déployer l'activité la plus généreuse dans la levée des troupes, et mit en usage auprès des peuples tout l'ascendant que lui donnait sur leur esprit son caractère sacré. Grâce à ses soins, les communaux de la Picardie furent en armes avant ceux des autres provinces : craignant que leur résolution ne fléchît, il voulut les accompagner pendant toute la campagne.

Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, petit-fils de Louis le Gros : Philippe-Auguste lui ménagea, en 1185, l'alliance de l'héritière de la maison de Nevers; veuf d'Agnès, en 1192, Pierre de Courtenay épousa l'année suivante Yolande, qui lui apporta le comté de Namur. Le roi le choisit, en 1194, pour traiter de la paix avec Richard; des démêlés très-vifs qu'il soutint contre l'évêque d'Auxerre vinrent troubler le cours de ses prospérités. Le prélat ayant refusé la sépulture à un des officiers de la maison du comte, celui-ci fit enterrer le cadavre dans la chambre basse où couchait l'évêque (1204). Ce fait attira sur lui les foudres de l'Église; tout le clergé se ligua contre ce leude; ses vasseaux ne voulaient plus reconnaître son autorité. Pierre de Courtenay se vit obligé de faire amende honorable : on lui prescrivit de déterrer le corps de ses propres mains, et de le porter sur les épaules, nu-pieds, au cimetière public, pendant la procession des rameaux.

Guillaume de Ponthieu. Ce baron se comporta mal dans la croisade des Albigeois (1209); le désir de se réhabiliter auprès de la chevalerie de France le fit sortir de son apathie ordinaire. Il avait épousé Alix, sœur de Philippe-Auguste : son gendre, Simon de Dammartin, servait dans l'armée des alliés.

Gauthier III, de la maison de Châtillon, frère de l'évêque de Laon, s'unit, en 1196, à Élisabeth, héritière du comté de Saint-Paul, et fille de Heugues IV, le même qui frappa de son gantelet Renaud, comte de Boulogne. Gauthier prit le titre de comte de Saint-Paul, sous lequel il est plus connu dans l'histoire; on

le regardait comme le guerrier le plus franc et le plus résolu de son temps : il se signala au siége de Saint-Jean-d'Acre, et seconda puissamment Philippe-Auguste dans la conquête de la Normandie. Se trouvant dans le Languedoc en 1209, il imita le refus généreux du duc de Bourgogne, et ne voulut pas s'approprier les dépouilles de Raymond. D'injustes soupçons planaient sur son compte : il passait pour entretenir des liaisons secrètes avec les princes alliés, et il savait qu'on se défiait de lui; mais, dédaignant de se justifier, Gauthier désirait ardemment que les combats pussent lui fournir l'occasion de montrer toute sa loyauté.

Enguerand III, sire de Couci, possédait des terres immenses; son aïeul avait soutenu la guerre contre le roi Louis le Gros : loin de suivre cet exemple, le petit-fils ne cessa de donner des preuves de dévouement à Philippe-Auguste, qu'il accompagna en Palestine et dans les expéditions les plus difficiles. Ce puissant baron employait ses richesses à des objets de magnificence; il fit bâtir un superbe château, dont on voit encore la haute tour à six lieues de Laon : une tendre amitié unissait Enguerand à Mathieu de Montmorency.

Arnoul, comte de Guines, jadis fort dévoué à l'Angleterre, changea de parti pour des raisons très-légitimes : ayant eu des démêlés avec Ferrand (1212), au sujet de quelques empiétements exercés sur ses terres, il fut très-maltraité; son ennemi ravagea ses domaines, et prit un château qu'habitait Béatrix de Bourbourg, comtesse de Guines, la personne la plus accomplie de son temps. Ferrand se saisit de cette

jeune femme, et ne voulut jamais la rendre à sa famille, malgré l'offre d'une forte rançon. Béatrix gémissait encore dans la plus dure captivité en 1214. Ainsi le comte Arnoul, en embrassant les intérêts de Philippe-Auguste, servait sa propre querelle; il brûlait de briser les fers de la femme qu'on lui avait ravie d'une manière si cruelle.

Thomas de Saint-Valeri, sire de Dommart, banneret riche, valeureux et très-dévoué : il amena deux mille cinq cents hommes levés dans les domaines du Ponthieu, qu'il tenait de sa femme Édèle : sa fille unique, nommée Aliénor, avait épousé en 1210 Robert, Gâte-Bled, fils du comte de Dreux.

Henri, sire de Grand-Pré, fort estimé de Philippe-Auguste, était vaillant guerrier et surtout *fin coutumier* (légiste). Tous les barons ses voisins, les évêques et même le roi, le prenaient souvent pour arbitre dans leurs contestations. Ordile, fille du sire de Grand-Pré, épousa le sire de Joinville (l'historien).

Adam, vicomte de Melun : ce feudataire descendait, par les femmes, de Hugues Capet; on le regardait comme l'un des plus braves et des plus riches vassaux de la couronne. Il se signala, en 1207, par une victoire qu'il remporta sur Emery VII, comte de Thouars, commandant les forces anglaises.

Simon, sire de Joinville, le père de l'historien : il se montra le seigneur le plus intraitable de son temps, et eut de vifs démêlés avec les comtes de Champagne. Le roi de France se vit obligé souvent d'intervenir dans ces querelles.

Henri, comte de Bar, prince jeune et brillant, que la chronique de Flandre (Albéric) appelle *vir juvenis ætate, animo senex, et formâ venustus;* son neveu le duc de Lorraine, plus âgé que lui, servait dans l'armée des alliés.

Barthélemi de Roye, l'un des plus dévoués serviteurs de Philippe-Auguste, accompagna ce prince dans la conquête de la Normandie, et s'y distingua. Le roi, voulant récompenser ses services, le nomma, en 1209, chambrier de France.

Parmi les autres bannerets on distinguait : *Guillaume de Garlande*, allié à la famille des Montmorency, possesseur de riches domaines dans la Brie; *Pierre de Mauvoisin*, *Gérard de Trie* du Vexin, parent de Renaud, comte de Boulogne; *Étienne de Longchamps*, *Dieudonné Tristan* ou *Destaing*, *Guillaume Desbarres*, banneret picard déjà célèbre par ses exploits en Normandie; *Raoul de Clermont*, devenu seigneur de Nesle par son mariage avec l'héritière de cette maison; les deux *Mareuil* du Ponthieu, et *Pierre de la Tourrette*, bannerets du pays chartrain (1).

Nous finirons cette nomenclature par le nom d'un personnage illustre, et qui joua un des principaux rôles dans cette mémorable campagne. *Guérin*, issu d'une famille obscure, originaire de Pont-Sainte-Maxence, s'était fait admettre fort jeune parmi les chevaliers hospitaliers de Jérusalem, ordre religieux et militaire; il fit en Palestine l'apprentissage de la

(1) Voyez, à la fin du volume, la liste en latin et en français de tous les chevaliers à bannière qui assistèrent à la bataille de Bouvines.

guerre. On le crut capable, à l'âge de dix-huit ans, en raison de sa précoce perspicacité, de remplir auprès du roi de France une mission très-délicate. Philippe, démêlant dans le chevalier de précieuses qualités, le retint en France, le nomma conseiller d'État en l'adjoignant au cardinal de Champagne, son premier ministre. Ce prince, partant pour la Terre-Sainte, laissa à sa mère la régence, et à Guérin le soin de diriger les affaires. Malgré ses fonctions administratives, ce ministre s'occupa toujours du militaire : la campagne de Normandie de 1205 et celle de 1206 se firent d'après ses plans.

Philippe-Auguste choisit Guérin pour son ami de cœur, comme Louis le Gros agit à l'égard de Suger; il le nomma garde des sceaux et premier ministre, après la mort du cardinal de Champagne. Le roi demanda pour lui le chapeau de cardinal; on lui objecta que Guérin n'avait point encore exercé l'épiscopat : le ministre fut alors nommé évêque de Senlis à la place de Geoffroi, qui, ne pouvant continuer ses fonctions vu son énorme corpulence, se démit de son siége (1). Guérin n'était point encore sacré en 1214; aussi l'appelait-on *electus, élu*. Malgré ses hautes dignités, il se faisait appeler frère Guérin, et conservait pour le métier des armes une prédilection particulière : il portait toujours sur sa cotte de mailles l'empreinte de la croix blanche, signe distinctif de l'ordre hospitalier de Jérusalem. Philippe-Auguste voulut que le prélat l'accompagnât dans la campagne qui allait s'ouvrir, et qu'il remplît auprès

(1) Gallia christiana, Sainte-Marthe, in-fol., t. x, p. 1045.

de lui les fonctions les plus élevées : Guillaume le Breton dit qu'il était *le premier après le roi.* Dix chapelains accompagnaient Philippe-Auguste dans ses voyages et dans ses guerres. Le premier chapelain, lors de la bataille de Bouvines, était ce Guillaume le Breton qui a laissé un poëme latin intitulé *Philippidos*, plus une chronique latine, qui est la continuation de celle de Rigord, son prédécesseur dans la charge de premier chapelain (1).

Le roi partit de Lille le 25 juillet, franchit la Marque, et laissa une forte division au pont de Bouvines (2), deux lieues et demie sud-est de Lille et trois lieues sud-ouest de Tournay; point très-important, car la rivière traversait des marais qui formaient un obstacle invincible. La Marque ayant changé son cours, le lit a incliné vers la route de Lille; le pont existant en 1214 était en bois, et se trouvait cent pas plus rapproché de Cysoing. Quoiqu'au milieu de l'été, la Marque se trouvait fort enflée, par suite des orages continuels du mois de juin.

Philippe-Auguste poussa jusqu'à Tournay, naguère occupé par une garnison française; mais le gouverneur, Érard de Montfaucon, cédant aux instances de Ferrand, ouvrit ses portes aux alliés. Les Flamands pénétrèrent dans l'intérieur, et pillèrent plusieurs

(1) Les historiens modernes citent Rigord pour la bataille de Bouvines; c'est une erreur : Rigord, médecin et chapelain de Philippe-Auguste, commença à écrire en 1179, et mourut en 1209, cinq ans avant la bataille de Bouvines.

(2) Mézerai place Bouvines sur la Meuse, et fait jouer à ce fleuve un rôle dans cette circonstance; cependant la Meuse se trouve vingt lieues plus en arrière.

églises; ce qui irrita tellement les habitants, qu'ils se soulevèrent en voyant approcher l'avant-garde des Français, et forcèrent les soldats étrangers à baisser les ponts-levis. Philippe-Auguste arriva avec toute son armée ; il avait suivi la route de Bouvines, car le chemin direct de Lille à Tournay que l'on tient aujourd'hui n'existait pas alors : il fit son entrée dans Tournay aux acclamations de la population. Mathieu de Montmorency et le comte de Saint-Paul, ayant précédé le roi à la tête d'une forte division, s'emparèrent des postes principaux, de manière à rester maîtres des passages de l'Escaut. Philippe, en portant son quartier général à Tournay, se proposait d'éloigner de ses frontières le théâtre de la guerre; il savait que l'empereur occupait déjà Valenciennes, mais il ignorait sur quel point l'ennemi dirigerait toutes ses forces. Dans la nuit du 26 au 27 juillet, ses espions l'informèrent que l'empereur, ayant laissé ses bagages à Valenciennes, était arrivé le matin à Mortagne, petite ville située au confluent de la Scarpe et de l'Escaut, à trois lieues sud-ouest de Tournay. Un poste français défendait ce point intéressant; mais Érard de Montfaucon entraîna dans la défection le commandant et la garnison de Mortagne, de manière que les alliés ne trouvèrent aucune résistance. Othon suivit la chaussée de Saint-Amand, en côtoyant la rive gauche de la Scarpe; il fit prendre position à son armée en avant de la ville, se fortifia dans ce lieu, en annonçant l'intention d'y attendre la totalité de son armée, dont plusieurs divisions, marchant sur ses flancs, n'avaient point encore opéré leur

jonction : dès l'arrivée de ces dernières cohortes, il devait marcher sur Tournay afin d'enfermer dans cette place les Français et leur roi.

Aussitôt que Philippe eut recueilli ces renseignements, il assembla le conseil, où furent appelés les principaux barons. Il y fut reconnu que la position de Tournay n'offrait aucun avantage, mais on se partagea sur la question de savoir si l'on battrait en retraite vers Lille, ou si l'on irait droit à Mortagne attaquer l'empereur. Philippe penchait pour le dernier parti : ce prince voulait aller fondre incontinent sur son rival; il devait rencontrer peu de contradicteurs parmi cette bouillante chevalerie de France : en effet chacun se rangea de cet avis. L'assemblée agitait les moyens d'exécution, lorsque l'on introduisit dans la salle du conseil un émissaire envoyé secrètement par le duc de Brabant. Ce prince, entraîné trop légèrement dans la querelle de Ferrand, éprouvait du regret de se battre contre Philippe-Auguste son beau-père, dont il estimait le caractère et redoutait l'énergie; soit reste d'affection, soit désir de calmer la colère du roi, le duc voulut lui prouver son dévouement en lui donnant un avis essentiel : il lui fit dire par un clerc de sa maison qu'on n'eût pas à s'engager dans les chemins de Mortagne, attendu que le terrain fangeux arrêterait nécessairement la marche de la cavalerie, la principale force des Français, et que les alliés occupaient une position capable de défier l'attaque la mieux combinée.

Des informations prises sur les localités vinrent donner plus de poids à cet avis bienveillant : le roi

et ses lieutenants abandonnèrent leur première résolution; on décida de partir de très-bonne heure de Tournay, et de gagner la plaine de Lille par le pont de Bouvines, afin d'engager les Impériaux à sortir de leur position, et de les attirer dans un lieu plus propice aux manœuvres de la cavalerie. On fit les dispositions nécessaires pour mettre ce plan à exécution dans le plus court délai.

Le camp fut levé dans la nuit, et l'armée se forma en colonne de marche par divisions; les milices communales tenaient la tête, précédées néanmoins d'un corps de féodaux commandé par Mathieu de Montmorency : le reste de la chevalerie devait servir d'arrière garde et couvrir la marche de l'infanterie. On se mit en route vers cinq heures du matin : le roi, entouré de ses clercs et de ses chapelains, cheminait sur le flanc des communes. Mais l'on n'avait pu cacher ces préparatifs de départ aux espions de Ferrand, qui allèrent en toute hâte annoncer à l'empereur que les Français prenaient la direction de Lille; et comme, en courant, le trajet de Tournay à Mortagne pouvait s'exécuter en moins de deux heures, Othon fut averti assez à temps pour changer ses mesures. Il réunit les principaux chefs des alliés, et leur annonça que les Français, effrayés de l'approche de l'armée impériale, battaient en retraite rapidement sur l'Artois, et qu'il fallait se mettre à leur poursuite sur l'heure même : cet avis fut accueilli avec transport; une joie insensée régnait dans cette conférence. Othon prononça un discours dans lequel son animosité contre Philippe parut dans toute sa force : « Jurez, dit-il aux

princes confédérés, que si dans le cours de la campagne qui va s'ouvrir vous vous trouvez en présence de Philippe, vous ne lui ferez aucun quartier, et que sa mort sera pour chacun de vous l'exploit le plus envié. Pour moi, je jure sur ce fer, ajouta-t-il en tirant son épée, de ne reparaître en Germanie que lorsque je serai entré dans Paris et que j'y aurai fait le partage du royaume de France. »

Ces paroles exaltèrent tellement les esprits, que les princes coalisés ne voulurent pas attendre que l'on fût réuni dans la capitale des Gaules pour démembrer l'empire des Francs; et sans différer l'on procéda au partage, comme si la conquête en fût déjà achevée. Othon s'adjugea le pays de Metz et une partie de la Champagne; Ferrand, Paris et l'Ile-de-France; Renaud, la Picardie; Salisbury, le pays de Dreux; le Palatin du Rhin, le Gâtinais; Heugues de Boves, la Brie; Conrad de Spolette, le Beauvoisis; le duc de Lorraine, la Touraine; Hervé de Donzi, le Soissonnais; on abandonnait au roi d'Angleterre la Normandie et toutes les provinces conquises par Philippe-Auguste. Othon, s'étant attiré les foudres de l'Église, détestait le clergé : il insistait pour qu'on distribuât les biens des abbayes aux capitaines et aux soldats. Cependant Renaud, comte de Boulogne, ne montrait point la même confiance; il laissa évaporer cette fougue, et voulut éclairer les autres vassaux : « Soyez persuadés, leur dit-il, que si les Français quittent Tournay ce n'est point pour prendre la fuite, et au lieu de ne songer qu'à les atteindre dans leur retraite, disposez-vous plutôt à les combattre de front; ne

doutez pas que pour les vaincre aussi facilement qu'on le dit, il faudrait les trouver plongés dans le sommeil et privés de leurs armes : je regarderais comme plus prudent de se contenter de les suivre dans leur mouvement rétrograde, et d'observer leur attitude sans en venir à une action générale. »

Albert, duc de Saxe, interrompit vivement le comte de Boulogne, en objectant que les Français n'étaient point aussi redoutables qu'on voulait bien l'annoncer : « Et bientôt, dit-il, mes Saxons leur apprendront à se battre; ce que je crains le plus, c'est qu'ils ne nous échappent. — Soyez sûr qu'ils ne fuiront pas, reprit Renaud avec impétuosité : je persiste à soutenir qu'on ne doit pas se presser d'engager l'action; voilà mon avis. — Cet avis est dicté par la crainte, » s'écria Heugues de Boves, ennemi de Renaud, quoique servant sous les mêmes enseignes. Cette apostrophe blessa singulièrement le comte de Boulogne : « La crainte! répliqua-t-il en courroux; nous verrons lequel de nous deux aura le plus de peur. » En disant ces mots il sort du conseil, fait monter à cheval ses hommes d'armes, et, sans attendre aucun ordre, se met en marche en prenant la direction de Tournay (1).

Cependant les discours de Renaud produisirent quelque sensation sur l'esprit de l'empereur Othon, dont la faiblesse égalait la jactance : il aurait cédé aux conseils du comte de Boulogne si on lui en eût laissé le loisir; mais, n'étant pas le maître d'en imposer aux

(1) Le récit de cette scène se trouve raconté fort au long dans la chronique de l'abbé de Senones. (Collection de dom Bouquet.)

passions tumultueuses de ces grands vassaux, il se vit contraint de suivre le mouvement.

L'armée alliée se forma en trois grandes colonnes, qui marchèrent à la même hauteur; celle du centre ne rencontra point d'obstacle, mais les deux autres percèrent fort difficilement au travers des bois du pays d'Orchies et de Tournay. On laissa à Mortagne les varlets et les bagages : toutefois Othon n'oublia point d'amener quatre chariots chargés de cordes, lesquelles devaient servir à lier les chevaliers français dont ses soldats allaient se saisir. Des rapports successifs apprirent à l'empereur que Philippe dirigeait les divisions d'avant-garde, et qu'il passerait le pont de Bouvines le premier : les propos des principaux chefs alliés confirmèrent Othon dans cette croyance. Dès lors le plan des opérations fut modifié, et l'on se décida à fondre sur la queue de l'armée française, pour que la journée ne se passât point sans qu'elle essuyât un échec notable : on devait le lendemain se mettre à la poursuite de Philippe, pour l'immoler au milieu de sa chevalerie. Ces informations manquaient d'exactitude, et l'ennemi s'abusa sur la situation des choses : Philippe était loin de reculer devant l'occasion de combattre, et s'il n'eût écouté que son humeur martiale, on serait allé audevant des Allemands; la raison, puissante sur son âme, lui fit une loi de ne point s'exposer à un grand revers par trop de précipitation. Les espions l'instruisirent d'une manière si exacte, qu'il sut parfaitement ce qui se tramait à Mortagne, et les déterminations prises dans le conseil.

Le roi ordonna à Guérin et au vicomte de Melun de barrer le chemin de Mortagne avec deux mille cinq cents hommes de cavalerie; quant à lui, il s'arrêta à deux cents pas du pont de Bouvines pour voir filer les troupes. Guérin et le vicomte de Melun ne furent pas longtemps sans apercevoir les alliés : l'empereur s'avançait difficilement au travers d'un pays de tourbières, entremêlé de petits ruisseaux; son armée cheminait bannières déployées, comme pour commencer l'action : les gens d'armes brabançons marchaient en tête, sous les ordres du comte de Boulogne. Si Othon fût parti quelques heures plus tôt, il serait venu tomber au milieu de la colonne de Philippe, car le chemin de Mortagne coupait à angle droit celui de Tournay. Guérin n'eut pas plutôt aperçu ces épaisses divisions qui s'étendaient à perte de vue dans le pays de Saint-Amand, que, laissant le vicomte de Melun à l'embouchure de la chaussée, il revint en toute hâte auprès de Philippe pour lui faire son rapport.

Guérin trouva le roi assis sous un frêne, désarmé, la tête nue, et même un peu assoupi : la chaleur commençait à devenir fort incommode. Le monarque ne parut point troublé de ce qu'on lui apprenait, et il ne changea point de résolution; il laissa les milices passer le pont de Bouvines, en ordonnant à Mathieu de Montmorency de suivre la chaussée de Lille. Guérin fit déployer en ligne parallèlement à la Marque les troupes féodales, formant une masse de dix-huit mille hommes tous à cheval, afin de masquer et de protéger à la fois la marche de l'infanterie. Un chevalier

envoyé par le vicomte de Melun vint annoncer que l'armée impériale, abandonnant le dessein de s'engager dans la plaine de Bouvines, exécutait un mouvement sur son flanc droit pour prendre la direction de Tournay : en effet, à la hauteur de Vèze l'ennemi avait trouvé des obstacles qui l'obligèrent d'obliquer; il essaya inutilement de percer au travers du pays d'Orchies, pour arriver droit à la Marque et couper ainsi la retraite aux Français : deux divisions, égarées dans ces bois, ne purent rejoindre le corps principal. Cet avis détermina Philippe à presser le passage du pont, bien persuadé qu'on ne verrait point d'engagement ce jour-là, 27 juillet (dimanche), attendu que dans les mœurs du temps la règle prescrivait de ne point combattre un jour sanctifié. Un second chevalier de la division du vicomte de Melun, accouru à toute bride, apprit au roi que la cavalerie flamande en était venue aux mains avec l'arrière-garde française. A cette nouvelle, Philippe se lève, va droit à sa noblesse, en criant d'une voix éclatante : *Aux armes, barons! aux armes!* Il appelle aussitôt autour de lui les principaux vassaux, et met en délibération si l'on doit demeurer sur la place ou hâter la retraite. Le duc de Bourgogne fut d'avis de passer la Marque, de rompre le pont de Bouvines, et d'aller attendre l'ennemi dans les plaines de Lens : la majorité des barons adopta cette opinion; mais Philippe-Auguste, Guérin, et surtout Pierre de Courtenay, s'y opposèrent, en objectant que les alliés ne leur donneraient pas le temps d'exécuter cette manœuvre, et qu'il valait mieux présenter à

l'ennemi une ligne de bataille pour le contenir; que, dans cette position, on serait à même d'effectuer un mouvement décisif pendant la nuit.

Cette opinion prévalut : Philippe envoya l'ordre à Montmorency de revenir sur ses pas, et de repasser la Marque avec les milices et l'oriflamme. De son côté, Guérin rangea en bataille la cavalerie en la formant sur son arrière-garde, qui venait de se replier; toutes les chroniques s'accordent sur ce point, que Guérin dit aux nobles, en les plaçant sur huit lignes simples : « Il faut que dans ce jour tout homme d'armes puisse voir l'ennemi; et d'ailleurs, il n'est pas juste que l'un serve de bouclier à l'autre. » Ce discours prouverait qu'il disposa les lignes à rangs ouverts : ce prélat chevalier, doué d'un bel organe (*voce clarissima*), transmettait ses commandements avec rapidité. Tandis que Guérin achevait les dispositions matérielles en général expérimenté, le roi ne négligeait rien pour exalter le moral de ses soldats : il se mit au centre de la ligne, réunit les feudataires les plus influents, les entretint de l'honneur de la France, des intérêts de la patrie. Il fallait songer à un soin tout particulier, celui de choisir un chevalier pour tenir la bannière royale, parfaitement distincte de l'oriflamme. Nous avons dit que pendant les marches un chapelain la portait suspendue au cou, mais on la déployait au moment du combat : il s'agissait de la mettre aux mains d'un guerrier dont le courage fût éprouvé; car cet étendard précédait le roi, qui s'enfonçait fréquemment dans la mêlée.

Philippe, entouré de tant de braves, hésitait dans

son choix, lorsque le duc Bourgogne lui dit : « J'ai dans ma chevauchée un chevalier nommé Galon de Montigny, pauvre mais valeureux (pas riche homs d'avoir, mais riche de proëce); il a engagé son dernier morceau de terre pour se procurer des armes neuves et un bon destrier propre à faire cette campagne. » Le roi agréa Galon de Montigny, qui sortit aussitôt des rangs des féodaux bourguignons. « Je te confie, avec l'étendard royal, dit le monarque au chevalier, l'honneur de la couronne. » Le paladin reçut fort respectueusement le précieux dépôt : « Quelle sera ma tâche au milieu des combats? demanda-t-il. — Elle se bornera à demeurer constamment devant moi sans concevoir la moindre crainte, quelque pressant que paraisse le danger. — Rien n'est plus facile, reprit le guerrier; cependant je vois à sa couleur rouge que la bannière est altérée de sang humain, et je pense que, Dieu aidant, je pourrai aujourd'hui lui faire étancher sa soif dans le sang ennemi (1). » Cette heureuse repartie circula en peu de temps dans tous les rangs, et transporta ces preux de France, qui frémissaient d'impatience à la seule idée de combattre. Philippe, que ces dispositions martiales flattaient si bien, sut les entretenir par ses actions. Il fit placer à terre, au milieu du groupe qui l'entourait, un vaste bassin d'argent; des varlets y versèrent du vin et y coupèrent des tranches de pain. Le roi en prit une, et dit : « Amis, voici peut-être le dernier repas que

(1) Sed ut video quia auriflamma ista humanum sitit sanguinem, Deo mihi vires præstante, hodie eam sanguine adversariorum potabo. (Chronica Senoniensis. Dom Bouquet.)

je ferai; je n'invite à le partager avec moi que ceux qui sont bien décidés à partager également mon sort, qui est de vaincre ou de périr. » A peine lui laissa-t-on le temps de prononcer la phrase; tous les bannerets se précipitèrent sur le bassin d'argent, et le vidèrent en un instant. Dans ce moment des tourbillons de poussière annoncèrent l'approche de l'ennemi; à cette vue, Philippe-Auguste quitta ses vassaux, et, suivi de ses clercs, il entra dans une petite chapelle consacrée à saint Pierre (1), qui se trouvait quelques pas en arrière de son aile droite : le prince fit une courte prière, puis sortant de la chapelle il sauta légèrement à cheval, et s'élança vigoureusement dans la plaine pour aller se placer au centre de la ligne, « aussi gai, dit la chronique, que s'il eût été aux noces; » *lætus ceu nuptiale convivium peteret.*

L'empereur Othon ne montrait pas la même confiance que Philippe; sa principale colonne, ayant débouché sur le chemin de Tournay, fut abordée avec impétuosité par le vicomte de Melun : la cavalerie tudesque se vit obligée de se déployer pour repousser les Français; ceux-ci, contraints de céder à la supériorité du nombre, se replièrent vivement sur le gros de l'armée. Cette escarmouche, ayant retardé la marche des Impériaux, donna le temps à Guérin de terminer ses arrangements les plus indispensables. Othon, arrivant dans la plaine, fut très-étonné lorsqu'il découvrit cette ligne de féodaux, semblable à une mu-

(1) Cette chapelle n'existe plus depuis trois siècles; mais les habitants du pays assurent que l'église actuelle de Bouvines fut bâtie sur son emplacement.

raille de fer; il put même distinguer au centre Philippe-Auguste, qu'on disait avoir franchi le premier le pont de Bouvines : « Voilà donc ces Français, qui, selon vous, se retiraient en toute hâte! dit l'empereur aux généraux alliés; distinguez-vous au milieu d'eux leur roi, qui, suivant tous les rapports, avait reculé jusque sous les remparts de Lille? » Dans ce moment un chevalier bourguignon traversa rapidement la plaine, et apporta à Othon un message de la part de Philippe, qui demandait de remettre le combat au lendemain, regardant comme un sacrilége de verser le sang un dimanche. Avant même que l'empereur eût prononcé un mot de sa réponse, les princes confédérés s'écrièrent brusquement que c'était une ruse; que Philippe ne demandait un jour de retard que pour se ménager la facilité de passer la Marque pendant la nuit, et de s'échapper par le pays de Lens. La divergence d'opinions provoqua parmi tous ces chefs un tumulte inexprimable : on répondit enfin au messager, que le roi eût à se tenir prêt à combattre. Il est à propos de rappeler que, dans le moyen âge, les lois de la guerre prescrivaient de ne jamais attaquer l'ennemi à l'improviste (excepté les infidèles), et de lui donner le temps de terminer les dispositions nécessaires à sa défense : c'est ainsi que l'on peut expliquer comment les alliés laissèrent échapper l'occasion d'accabler les Français au milieu de la confusion qu'amène inévitablement le passage d'une rivière (1).

(1) Nous dirons aussi que l'horizon n'étant pas obscurci par des tourbillons de fumée comme de nos jours, les hommes se voyaient distinctement; de là ces rencontres entre les héros de la fable, entre

Othon, en quittant la chaussée de Mortagne, dut nécessairement déployer sa colonne en ligne, en faisant *un à gauche en bataille;* car Renaud, qui était en tête, se trouva former l'aile droite. Dans ce moment ce vassal s'approcha de Heugues de Boves, qui l'avait accusé de pusillanimité quelques heures auparavant : « Nous voilà maintenant, lui dit-il, sur le champ de bataille, que, selon toi, je voulais éviter; nous verrons lequel de nous deux le quittera le plus tôt : je pense que tu pourrais bien l'abandonner en fuyant; pour moi, je jure d'y rester mort ou victorieux. » En disant ces mots, il courut joindre la tête de l'aile droite, afin de presser la formation des lignes. Les alliés étaient entrés en campagne avec cent cinquante mille hommes, mais ils avaient laissé deux forts détachements à Valenciennes et à Mortagne; deux autres divisions, composant vingt mille hommes, s'égarèrent dans les immenses bois d'Orchies : de sorte que l'empereur traînait après lui cent mille combattants, ce qui lui donnait encore sur les Français une supériorité numérique bien notable ; mais son armée, composée d'éléments divers, manquait d'ensemble et d'union.

Avant d'aller prendre leurs places respectives, les principaux chefs alliés, à l'exception de Renaud, se groupèrent autour d'Othon, et jurèrent une seconde fois de n'accorder aucun quartier à Philippe, de s'attacher à sa personne, et de ne l'abandonner que lors-

les paladins de l'histoire, et même entre les monarques; rencontres, défis, discours qui nous paraissent tenir de la fiction, quand nous comparons la manière de combattre de ces temps éloignés à celle d'aujourd'hui.

qu'ils l'auraient contemplé étendu mort. Bien plus, Othon choisit parmi ses Allemands cinquante hommes déterminés, qui promirent de percer à travers la foule des combattants et de massacrer le roi de France au milieu des siens. Heureusement pour Philippe, la haine si violente de ses ennemis ne leur tenait pas lieu d'habileté : ils ne cessaient de commettre des fautes. On a vu que l'armée impériale, en débouchant dans la plaine de Cysoing, s'était formée *à gauche en bataille* : elle eut alors le visage tourné au midi, et les soldats ne pouvaient éviter de recevoir les rayons du soleil dans les yeux; car l'on était en juillet, le mois le plus chaud de l'année, et à peine commençait-on la onzième heure de la journée; par conséquent le soleil devait darder avec force durant la majeure partie de l'action : cet inconvénient devenait très-grave à une époque où les hommes s'abordaient corps à corps. Les alliés y auraient remédié en prenant leur front dans un sens oblique; mais la règle générale dans ce siècle voulait que l'on opposât d'une manière symétrique ligne contre ligne.

Le comte de Boulogne, ayant débouché le premier dans la plaine avec sa cavalerie, devint naturellement l'aile droite, et servit de base à la formation de toute l'armée. On lui donna comme auxiliaires des masses d'infanterie brabançonne et anglaise, divisées en bataillons ronds qui devaient résister à la cavalerie en présentant un triple rang de lances, ce qui est la véritable figure du porc-épic. Quoique d'une taille fort élevée, Renaud voulait encore se grandir davantage : il ajouta à son heaume des barbes de baleine. Othon

se unit au centre, formé d'infanterie divisée en bataillons carrés, et dont les soldats savaient se battre au milieu des chevaux. Les Allemands se servaient principalement d'une lance dont le fer se terminait par un double crochet, qu'on introduisait dans l'armure du cavalier; ils le désarçonnaient et l'entraînaient à terre. Ces peuples conservaient plusieurs anciennes formations des Romains, notamment le *coin*, *cuneus* : c'était un corps dont le front, très-étroit d'abord, s'élargissait progressivement vers la base; les Romains le tenaient des Grecs, et s'en servaient pour enfoncer les lignes : toutes les chroniques signalent cette formation, qu'elles appellent le *triangle*, comme elles appellent *échelle*, *scala*, chaque section commandée par un vassal ou un chevalier. La section d'infanterie tudesque se groupait autour d'une enseigne surmontée de l'aigle, désignée dans le moyen âge sous le nom d'*alarion*. Albert, duc de Saxe, occupait avec seize mille des siens les dernières lignes du centre. Othon se plaça sur le troisième rang, revêtu des habits impériaux : en avant de ce prince se trouvait un char attelé de quatre chevaux blancs couverts de magnifiques draperies, et dans ce char s'élevait un pal haut de vingt pieds, au bout duquel flottait l'étendard de l'empire germanique; le fer de la lance se terminait par une aigle déployant ses ailes et terrassant un dragon, emblème anticipé d'une victoire que le prince allemand regardait comme assurée.

Plusieurs chroniques font une description pompeuse de ce char et de ces deux figures; mais le manuscrit de Tramecourt assure que ce groupe, de fort

mauvais goût, était loin d'égaler ce que les Français faisaient alors en sculpture et en dorure. Huit cents gens d'armes du pays de Brunswick, commandés par le baron Ostermall, servaient de garde particulière à l'empereur et à l'aigle. Othon, persuadé qu'on envelopperait facilement l'armée française, la moitié moins nombreuse que la sienne, regarda comme inutile de former un corps de réserve, chose que les Allemands n'oubliaient jamais; car c'était le grand principe de la tactique romaine, dont ils conservaient plus de traditions que les autres peuples. Othon, excommunié, rejeté de l'Église, affectait l'impiété; il s'abstint de faire dire des prières pendant que l'on rangeait l'armée, ainsi qu'on le pratiquait au moment du combat. La plupart des principaux alliés, ayant également encouru la colère du saint-siége, affichaient un mépris outrageant pour les préceptes de notre sainte religion. Philippe-Auguste sut tirer parti de l'excommunication qui pesait sur Othon, et de l'obstination que les princes alliés mettaient à vouloir combattre un dimanche. Le roi parcourait toutes les lignes; et comme les rangs étaient ouverts, il pouvait circuler aisément, se montrer aux troupes et se faire entendre d'elles. On sait quel pouvoir magique les paroles d'un chef exercent sur l'esprit des soldats dans ces moments solennels. Philippe disait aux féodaux : « Vous avez à défendre aujourd'hui votre honneur, votre patrie, et la couronne de France; n'ayez point de répugnance à combattre un dimanche, car on vient nous attaquer, et le ciel se servira de nos bras pour frapper des impies qui ne craignent pas de profaner un jour consacré à la

prière. » Il disait aux communes : « Le ciel nous livre des hérétiques, des excommuniés; vous voyez, ils viennent à nous : ce ne sera pas vous qui combattrez, ce sera Dieu lui-même qui lancera les traits; et dans ce moment, à cette heure même, vos femmes, vos filles et tous vos parents sont réunis dans les églises de France, et prient Dieu pour le succès de nos armes (1). »

Pendant que Philippe s'acquittait si bien du rôle de roi en exaltant l'esprit des Français, Guérin remplissait avec une grande habileté l'office de général en chef. Au fur et à mesure qu'une division d'infanterie communale repassait le pont de Bouvines, il la faisait couler par demi-peloton entre les intervalles de la cavalerie; les chroniques précisent si bien ce mouvement, qu'on ne peut douter que ce ne fût le passage des lignes bien circonstancié : de cette manière, la cavalerie féodale devint seconde ligne, à l'exception des deux extrémités, qui furent occupées en saillie par les ribauds et les gens d'armes de Bourgogne d'un côté, et par les gens d'armes picards de l'autre. L'ordre de bataille représentait ainsi une espèce de croissant. Le front des Français s'étendait d'abord sur un développement de deux mille toises; mais Guérin l'élargit progressivement au moyen des troupes communales, ce qui empêcha les Impériaux de déborder la gauche, car l'ennemi chercha longtemps à filer entre les Français et la Marque. L'armée de Philippe s'étendait dans des champs de blé prêt à être coupé, et celle des alliés dans un terrain vague

(1) Guillaume le Breton, Philippidos, chant VI.

en majeure partie. Le duc de Bourgogne prit le
mandement de l'aile droite, formée de nobles de
gogne, de Champagne, du Soissonnais, et des
communales de ces provinces; on adjoignit à c
sant vassal le comte de Saint-Paul et le sire de
mont: ils se trouvaient ainsi opposés à Ferrand,
de Flandre.

Le comte de Dreux reçut le commandement d
gauche, quoique sa réputation de valeur fût bie
voque; mais sa qualité de prince du sang le
en évidence, et d'ailleurs le roi lui donna pou
tenants le vaillant évêque de Beauvais et les de
reuil. Le comte de Dreux avait sous ses ord
nobles et les communales de Picardie, et trois
Bretons que conduisaient les sires de Château
de Vitré, Châteaugirons et de Beaumanoir. Ph
Auguste se mit au centre, dans un endroit où
rain s'exhaussait légèrement, derrière les de
mières lignes des milices de l'Ile-de-France e
Normandie, commandées par le sire de Nesl
sire de Couci. Vingt-quatre preux choisis par lu
posaient ce jour-là sa garde particulière : on
guait parmi eux Sargine, Dieudonné Destaing
laume Desbarres, Rouvray, Étienne de Longc
Guillaume de Garlande, Gérard de Trie, et le
comte de Bar. Galon de Montigny, monté s
haut destrier, et tenant la bannière royale, se
devant le monarque. La plaine dans laquelle l
allait se passer s'étendait sur un plan incliné
au nord; on n'apercevait entre les deux arm
cun obstacle intermédiaire. Les Français, aya

rière eux la Marque et des marais, ne pouvaient se retirer, en cas de revers, que par le pont de Bouvines, très-étroit et fort peu solide. Philippe-Auguste voulait d'abord qu'on le coupât, afin d'ôter aux troupes toute idée de retraite; mais il changea d'avis, et plaça même à ce poste, pour en défendre les abords, la compagnie des sergents d'armes, instituée en Palestine.

Il était dix heures du matin lorsque l'empereur Othon déboucha dans la plaine de Cysoing; il passa deux heures à se développer et à ranger son armée en bataille. Enfin, vers midi, une rumeur subite se manifesta au centre des Allemands : Philippe savait que ces peuples poussaient ordinairement des cris effroyables au moment de l'action; désirant couvrir ces clameurs, qui pouvaient étonner les milices, il enjoignit aux trompettes de sonner toutes à la fois, et lui-même, dominant l'armée du haut de son grand destrier, étendit la main en signe de croix, donna la bénédiction aux guerriers prosternés : puis Guillaume le Breton et les autres chapelains entonnèrent les cantiques sacrés, et le combat commença.

Suivant leur coutume, les Français attaquèrent les premiers; le duc de Bourgogne lança sur les gens d'armes de Flandre les ribauds, bien distincts des chevaliers, à cause de leur armure incomplète; aussi les féodaux belges, indignés qu'on les fit attaquer par des gens de si bas étage, dédaignèrent de croiser la lance avec eux, se bornant à tuer les chevaux sans vouloir toucher aux hommes : les ribauds démontés se jetèrent à pied dans les rangs ennemis, et y portèrent le désordre en frappant de tous côtés à coups de

dague. Ce désordre fut néanmoins réparé en peu d'instants : les chefs principaux des Flamands, Jean Guistall, Gille de Sainte-Aldegonde, Jean Buridand et Eustache de Malines, se précipitèrent sur les nobles de Champagne, commandés par le sire de Saint-Rémi, qui présentaient en seconde ligne un front très-serré. Les Flamands furent repoussés, battus; la plupart d'entre eux tombèrent au pouvoir des Français, notamment Guistall et Buridand; Pierre d'Hénin, sénéchal de Hainaut, Gilles de Sainte-Aldegonde, Pierre de Béthune et le palatin d'Hazebruck éprouvèrent un peu plus tard le même sort, après s'être signalés par des traits de valeur. Raso Gauvin, châtelain de Termonde, fut tué ainsi que ses trois fils. Eustache de Malines, ralliant les gens d'armes, revient à la charge en criant : *A mort les Français!* Ceux-ci repoussent encore cette agression, et un chevalier d'une stature colossale se jette sur Eustache de Malines, le prend par le heaume, déboucle sa cuirasse, et lui enfonce son épée dans le flanc, en disant : *Reçois la mort que tu voulais nous donner.* Cet avantage, remporté au début de l'action, inspira aux troupes une ardeur surnaturelle.

Le comte de Saint-Paul, profitant de cette disposition, s'avança avec ses hommes d'armes contre l'aile gauche ennemie, déjà entamée; il savait qu'on soupçonnait sa fidélité : « Allons, dit ce vassal, montrons aujourd'hui que je suis un bon traître; » et il se précipita sur les gens d'armes hollandais, qui appuyaient les Flamands. Michel de Harmes, commandant ces escadrons, fut atteint d'un coup de pique qui le tra-

versa de part en part et le cloua sur sa selle. Guillaume, comte de Hollande, désirant secourir les siens, fut battu et pris par le valeureux comte de Saint-Paul. Ferrand, voyant cette déroute, se mit en mouvement à la tête de toute la gauche, et l'engagement devint général sur ce point. Le comte de Flandre, animé de fureur, pousse à son tour les Français, regagne le terrain perdu; et, d'après le plan convenu entre les chefs alliés, il cherche à obliquer sur le centre afin d'opérer sa jonction avec Othon et d'écraser Philippe, qui n'avait pas encore été abordé. Ferrand aurait effectué ce mouvement sans l'arrivée de Mathieu de Montmorency : ce preux ayant repassé le pont de Bouvines, accompagné de l'extrême avant-garde, composée des nobles de l'Ile-de-France, accourut à la droite, et ralliant sur son passage les milices de Corbie, de Beauvais et de Laon, il forma de toutes ces forces une colonne serrée, et apparut au moment où le duc de Bourgogne pliait devant les Belges.

Ce prince, fort replet, venait d'être jeté à terre; on lui avait même pris son destrier, richement caparaçonné. Mathieu le releva, et lui donna un autre cheval; il fondit ensuite sur l'ennemi avec une telle impétuosité, que rien ne put l'arrêter. La chronique de Tramecourt nous le représente monté sur un grand coursier, tenant un fossart (un large sabre) et commandant à la victoire : il fut dignement secondé par le vicomte de Melun et Arnoul de Guines. Les Belges, obligés de reculer, forment une troisième fois leurs escadrons, et reviennent à la charge : le combat re-

commence de la manière la plus acharnée. Le comte de Saint-Paul reconnaît dans la mêlée un chevalier de sa maison, qui seul tenait tête à une foule d'assaillants : à cette vue, Heugues se courbe sur l'encolure de son cheval et serre les éperons ; le cheval s'enlève, renverse tout sur son passage, et tombe au milieu du groupe des Flamands ; alors le comte se met droit sur ses étriers, et de sa redoutable épée il frappe les plus acharnés et délivre son chevalier. Il reçut dans ses armes quantité de coups de lance, mais la cuirasse de mailles ne put être traversée ; elle demeura faussée en douze endroits : la maison de Saint-Paul conserva longtemps cette cuirasse.

Cependant le duc de Bourgogne ne pouvait se consoler que son cheval fût resté entre les mains des Belges ; il rallie ses hommes d'armes, et se joint à Mathieu, qui tenait toujours en échec la gauche de l'ennemi. Guérin avait vu fléchir la droite des Français ; il guide vers ce point des renforts tirés du centre, à l'aide desquels Montmorency parvient enfin à redresser l'aile droite. Le preux regagne tout le terrain perdu ; et, à la suite de plusieurs charges brillantes, il perce la ligne ennemie : le jeune Roberoi, un des bacheliers de sa maison, traversa deux fois les épais bataillons des Flamands, et ouvrit ainsi un passage aux Français, qui s'y précipitèrent avec leur furie accoutumée. L'avantage remporté par Mathieu de Montmorency devint le premier indice de la victoire ; il rendit impossible la jonction d'Othon et de Ferrand : ce dernier, privé de ses plus braves soldats, tués sous ses yeux, fut abordé corps à corps par les

féodaux de l'Ile-de-France. Deux fois le Lusitanien fut renversé, deux fois il se releva plus terrible encore; enfin, entouré de toutes parts, atteint de plusieurs blessures graves, dépouillé de toute son armure, il reste au pouvoir de la chevauchée de Montmorency : la prise de Ferrand fit pousser aux Français des cris de joie.

Nonobstant la perte de leur chef, les Flamands ne furent point déconcertés, ils reculèrent lentement vers le duc de Brabant; mais ce prince, chargé de les appuyer, abandonna le combat, et détermina le premier mouvement de retraite. Guérin, dont le coup d'œil rapide embrassait toute la scène, fit suivre les Flamands par les milices du Vermandois, afin de ne pas leur laisser la faculté de se rallier; en même temps il envoya Mathieu de Montmorency et le gros de l'aile droite au secours de Philippe, qui était aux prises avec tout le centre des alliés. Mathieu arriva au moment où le roi courait le danger le plus imminent : Othon avait poussé contre Philippe des masses énormes d'infanterie tudesque, la meilleure de l'Europe. Les premières lignes de milice française, brisées par ce choc, se redressèrent, et soutinrent cette attaque sans désavantage : accablées enfin par le nombre, ces communales furent obligées de battre en retraite, et s'échappèrent au travers des divisions de la cavalerie féodale. Le roi, se trouvant alors à découvert, fut assailli par les Allemands, que les hommes d'armes ne purent arrêter : les vingt-quatre chevaliers commis à la garde du monarque opposèrent longtemps une résistance héroïque. Étienne de Long-

champs, qui combattait devant la tête du cheval de Philippe, reçut plusieurs coups d'épée, qui, pénétrant par les ouvertures de son casque, lui percèrent les yeux et le crâne; il tomba tout armé : la secousse fut telle, que la cervelle s'épancha par les trous de la visière. Le cercle se rétrécissait insensiblement autour de Philippe, et l'acharnement des assaillants ne pouvait être comparé qu'à la vigueur de ceux qui le défendaient. Un fantassin du pays de Brunswick parvient à se glisser entre les chevaux, frappe le prince de sa demi-lance; l'arme s'engage entre la visière et le collier du roi; et comme la lance formait crampon, le soldat, à force de tirer, désarçonne le monarque et l'entraîne à terre : alors une foule d'ennemis se jetèrent sur le prince, qui n'avait pour le garantir que quelques chevaliers. Le jeune comte de Bar, Rouvray, Tristan, Sargine, Garlande, lui firent un rempart de leurs corps; mais des flots de combattants les écartaient ou les abattaient. Philippe était foulé aux pieds des chevaux : Galon de Montigny, resté auprès de lui, d'un bras agitait la bannière royale, pour avertir l'armée du danger que courait le prince, et de l'autre écartait à coups d'épée ceux qui osaient approcher; ce vaillant guerrier fut quelques instants seul pour défendre son roi et l'étendard de la patrie.

Dans ce moment critique se présente Renaud, comte de Boulogne. Ce vassal avait pénétré dans le centre des Français, en faisant un mouvement brusque sur son flanc gauche : guidé soit par la haine, soit par le désir de se signaler, il abandonna ses esca-

drons, s'enfonça dans la mêlée, et arriva sur Philippe la lance en arrêt; mais à l'aspect du suzerain, son ancien bienfaiteur, qui se défendait péniblement contre une multitude d'agresseurs, il fut saisi d'un frémissement involontaire, tourna bride, et regagna l'aile droite, en portant ses redoutables coups sur des ennemis plus obscurs. La retraite de Renaud changea la situation des affaires; c'est alors que Montmorency survint. Stimulé par les mouvements précipités de la bannière royale, qui lui annonçaient le danger du roi, il serre les rangs, forme de ses chevaliers une épaisse colonne, prend à revers l'infanterie allemande, la renverse, et dégage le monarque. Guillaume Desbarres, attiré également par les oscillations de la bannière royale, apparaît en même temps; il s'était arraché de la mêlée pour presser la marche des milices qui repassaient le pont de Bouvines. La jonction de ces deux chefs permit à Philippe de reprendre l'offensive; Destaing lui donna son cheval, et arracha des mains des Allemands le bouclier enlevé par eux au roi de France.

Philippe sut mettre à profit cette impétuosité française, souvent aveugle, mais toujours redoutable; il fondit sur le corps de bataille de l'empereur : Pierre de Mauvoisin s'élança le premier dans les rangs de l'infanterie allemande. Ce banneret, d'une stature très-élevée, s'ouvrit un chemin en prenant les lances dans ses mains; il se jeta dans cette voie, et entraîna sur ses pas une foule de chevaliers; ils parvinrent ainsi au centre de la troisième ligne, où se tenait Othon. Dès le premier choc l'empereur est culbuté,

son cheval est tué sous lui : le baron Ostermall, commandant la garde du monarque, lui donne son propre cheval, et veut le défendre contre ces hardis assaillants; mais Ostermall, renversé lui-même, expire sous les roues du char impérial. Othon courait à son tour le plus grand danger. Un chevalier picard, nommé Gérard de Trie, se précipite sur le prince, et cherche à le percer de sa dague; mais les pièces de l'armure sont si bien jointes, qu'elle ne peut se frayer une voie. Ces jeunes preux, qui venaient de sauver leur roi, voulaient tous avoir la gloire de faire prisonnier un empereur; les plus ardents sont Mauvoisin, Sargine, Gérard, Garlande, et le comte de Bar : la querelle qui s'éleva entre eux devint le salut d'Othon, en lui laissant le loisir de s'échapper de leurs mains et de gagner la plaine. Guillaume Desbarres se trouva sur le passage du fuyard : son cheval venait d'être tué; il arrête par la bride celui de l'empereur; sa haute taille lui permet de saisir le monarque à bras le corps : il pensait l'entraîner et le jeter sur la poussière, mais le coursier, ayant reçu au même instant un coup d'épée dans l'œil, fit un effort extraordinaire et enleva son maître; l'intrépide Français, quoique armé pesamment, le suivit à pied au milieu des escadrons alliés. Desbarres se vit bientôt entouré, et allait devenir la victime de son audacieuse valeur, lorsqu'il fut dégagé par le sire de Couci, qui conduisait les milices de Laon.

Othon, blessé dangereusement à la tète et au bras droit, abandonna précipitamment le champ de ba-

taille, quoique les dernières lignes allemandes lui offrissent un refuge assuré. Ces troupes voyant le monarque troublé, cherchant son salut dans la fuite, durent perdre toute confiance. Albert, duc de Saxe, qui montrait la veille tant de jactance dans le conseil, se battit mollement : il détermina son mouvement de retraite, entraînant après lui les seize mille hommes formant les derniers obstacles. Mathieu de Montmorency se mit alors à le pousser, afin d'empêcher les Saxons de revenir sur leurs pas : en effet, ces bataillons tudesques présentaient une masse capable de recommencer l'action sans trop de désavantage. Le héros français les harcela sans cesse, et les entama plusieurs fois; il lutta longtemps contre eux loin du premier champ de bataille, et prit de sa main douze enseignes surmontées de l'aigle impériale.

La défaite du centre et la retraite des Saxons laissèrent à découvert les deux ailes; elles furent tournées entièrement. Quoique enveloppées et privées de leurs chefs, elles disputaient encore la victoire. L'aile gauche, qui avait perdu le plus de monde, et dont le commandant supérieur, Ferrand, venait de tomber au pouvoir des Français, se trouvait dans une désorganisation totale. Le roi chargea Thomas de Saint-Valeri et le sire de Mareuil d'achever sa défaite; quant à lui, il dirigea tous ses efforts contre Renaud, qui résistait toujours à la tête de l'aile droite. Les soldats anglais, excellente troupe réglée, opposaient une impassible roideur à la fougue des Français; depuis trois heures que durait l'action, ils n'avaient point reculé d'un seul pas : le sire de Nesle, qui voulut

charger sur eux, fut tué du premier choc. L'évêque de Beauvais prit le commandement des milices de la Picardie après la défaite du sire de Nesle, et ramena une seconde fois contre les Anglais les communales, qu'il savait animer autant par ses paroles que par ses actions. Le prélat, armé de sa massue de chêne, abattait les chevaliers, laissant à ses écuyers le soin de les saisir et de les faire prisonniers. L'évêque, ayant rompu plusieurs rangs, se trouva en présence du comte de Salisbury : celui-ci fond sur Philippe de Dreux, et veut le percer de sa longue épée, dont il avait pris le surnom ; mais son adversaire la lui brise dans les mains, l'atteint de plusieurs coups de sa massue, et le précipite de cheval. Heugues de Boves, effrayé du sort de Salisbury, voyant sa droite tournée par les Bretons, abandonne lâchement le combat; prend la direction de Camphain, le seul point resté libre, et entraîne dans sa fuite les Anglais, tant l'exemple est puissant, même sur les hommes valeureux. Le comte de Boulogne cherche vainement à les retenir: il avait formé, derrière la ligne du comte de Salisbury, quatre bataillons ronds de piquiers, dans le dessein de résister à la cavalerie. En effet, pendant longtemps les charges des féodaux de Bretagne et de France vinrent échouer contre ce triple rang de lances; souvent aussi ces bataillons s'ouvraient, et le comte de Boulogne en sortait à la tête d'un gros de gens d'armes, tombait sur les assaillants et les repoussait. Toutes les chroniques ont décrit d'une manière très-claire cette manœuvre singulière.

Guillaume, comte de Ponthieu, jaloux de rétablir

sa réputation, se distingua en cette circonstance par l'ardeur qu'il mit à rompre ces bataillons : engagé presque seul au milieu d'une de ces phalanges, il eut son cheval tué sous lui; sa lance, son épée et sa dague furent brisées; alors il se battit à coups de gantelet et à coups de pieds (*brachiis et manibus loricatis*). Les chevaliers de sa bannière, surmontant tous les obstacles, parvinrent à le dégager. Le péril auquel Guillaume venait d'échapper ne fit que l'enflammer davantage; il se joignit au comte de Dreux pour forcer Renaud dans son dernier refuge. Bientôt le comte de Boulogne eut à résister aux masses réunies du centre et de l'aile gauche de Philippe; bientôt ces bataillons de piquiers furent anéantis; bientôt il se trouva, avec une poignée de cavaliers, en présence des gens d'armes de France. Dans ce moment difficile, il déploya une bravoure surnaturelle; ses chevaliers, enflammés par son exemple, se firent hacher sous ses yeux; enfin, un banneret de la chevauchée du comte de Dreux, Pierre de la Tourrette, qui combattait à pied, s'élance vers Renaud, et plonge son épée dans le poitrail du cheval de ce prince. Un chevalier brabançon, voyant le coursier chanceler, enlève Renaud des arçons, le place sur un nouveau destrier, et l'entraîne dans sa fuite; mais, pressé par les Français, ce généreux guerrier s'arrête et fait tête à l'ennemi, afin de donner le temps au comte de Boulogne de rejoindre un gros de cavaliers belges qui combattait encore valeureusement. La fortune trahit les nobles efforts de ce banneret : il fut culbuté et foulé aux pieds des vainqueurs, à qui Renaud lui-

même ne put échapper; un des varlets du comte de Ponthieu coupa d'un coup de dague le jarret de son cheval, qui tomba en tenant le comte de Boulogne embarrassé sous lui. Alors Hues et Gauthier, Desfontaines et Jean de Roberoi, écuyers picards, se jetèrent sur ce prince, se disputant l'honneur de le faire prisonnier; mais leur querelle s'échauffa tellement qu'ils allaient le tuer pour trancher le différend, lorsque Guérin survint et l'arracha de leurs mains, en interposant son autorité : il fit monter Renaud sur un nouveau destrier.

Dans le même instant on vit s'avancer un escadron de gens d'armes brabançons, commandé par Arnoul d'Oudenarde, qui accourait pour délivrer le comte de Boulogne : à cette vue, celui-ci se laisse glisser de cheval, afin que ses gardiens ne puissent pas l'emmener; mais Guérin, ayant rallié plusieurs centaines de Français qui combattaient en tirailleurs, les pousse contre les Brabançons : ceux-ci sont obligés de chercher leur salut dans une prompte retraite; Guérin reprend Renaud, qui demeure captif.

La défaite du comte de Boulogne étant consommée, le champ de bataille ne présentait plus que l'aspect du désordre; des masses privées de leurs chefs s'échappaient dans toutes les directions : toutefois, au milieu de cette confusion générale, on distinguait un gros de sept cents cavaliers flamands et brabançons armés pesamment, qui, se tenant serrés, cherchaient à gagner la chaussée de Saint-Amand; ils se battaient en marchant, et leur contenance était propre à remplir d'assurance les fuyards qui venaient se rallier à cette

phalange. Philippe-Auguste, craignant que cette division belge ne devînt le noyau d'un nouveau corps, lança contre elle trois mille hommes commandés par le comte de Ponthieu et Thomas de Saint-Valeri. Le choc des Français fut si terrible, que ces derniers escadrons de l'armée alliée furent anéantis en un instant. Après leur déroute, la plaine n'offrit plus à tous les regards que des bandes de fuyards; c'est alors que commença le carnage : car à cette époque ce n'était pas durant le combat qu'il périssait beaucoup de monde, les fortes armures rendaient les hommes impénétrables aux coups : mais lorsque la bataille était décidée, c'est-à-dire que l'une des deux armées avait gagné le terrain de l'autre, que celle-ci, privée de ses chefs, déterminait son mouvement de retraite, alors les vaincus, poursuivis, étaient écrasés sous les pieds des chevaux, ou culbutés dans les rivières et dans les fossés : personne ne songeait à sauver les débris de tant de bataillons. Les bannerets, les chevaliers, les simples féodaux, à qui l'honneur interdisait la fuite, périssaient sous des monceaux de cadavres, ayant vainement essayé d'arrêter ces flots de fuyards : voilà pourquoi les vaincus perdaient tant de monde.

Telle fut la bataille de Bouvines (1) : malgré l'obscurité des historiens du moyen âge, on trouve dans leurs relations des faits assez précis pour ne point laisser de doute sur les mouvements principaux des

(1) Nous avons recueilli, au sujet de ce mémorable événement, les détails contenus dans plus de cinquante chroniques écrites par des contemporains, et nous avons étudié pendant quelques jours le terrain sur lequel l'action fut livrée.

deux armées. Ainsi il est évident que Philippe dut son triomphe à des manœuvres savamment combinées, qui consistèrent à diriger de fausses attaques sur les flancs de l'ennemi pour le tenir en haleine, et à porter le poids de toutes ses forces sur le centre, afin de l'enfoncer et d'isoler les deux ailes, manœuvre reproduite dans les siècles modernes par les généraux les plus expérimentés. Montmorency put s'attribuer la plus large part du succès, puisqu'il atteignit le but principal, percer le centre de l'ennemi : le sort de la journée dépendait de l'exécution de ce mouvement. Dans cette grande bataille de Bouvines, la fougue française eut à lutter contre le flegme germanique, et sa supériorité ne demeura pas un seul moment douteuse. Le courage et l'opiniâtreté de la chevalerie suppléèrent au nombre; l'acharnement fut inexprimable : les hommes s'abordèrent plusieurs fois corps à corps. Les diverses chroniques assurent que des débris d'armes, de cuirasses brisées et de heaumes fendus, couvraient en entier le terrain l'espace de trois lieues : les chevaliers étaient tellement souillés par les taches de sang, qu'on ne distinguait plus sur leurs cottes de mailles les emblèmes féodaux. Les milices des provinces se battirent avec une intrépidité que l'on n'avait pas droit d'attendre de nouvelles levées, ce qui prouve que le génie martial distinguait particulièrement la nation française. Du côté des alliés, les Anglais et les Flamands déployèrent beaucoup de bravoure : les Allemands agirent sans aucune passion, et ne secondèrent pas leurs auxiliaires.

Philippe tint une conduite au-dessus de tout éloge,

payant de sa personne comme le plus simple écuyer; il eut à défendre non-seulement l'honneur de la couronne, mais encore sa vie, contre laquelle tant de haines se montraient conjurées. En voyant fuir Othon, il dit gaiement aux siens : « Amis, nous ne le reverrons plus aujourd'hui que par le dos. » Guérin, plus fidèle observateur des convenances de l'état ecclésiastique que l'évêque de Beauvais, ne tira pas une seule fois l'épée, et ne porta pas un seul coup de sa propre main, mais il dirigea tous les mouvements avec une supériorité qui attestait une étude très-approfondie de la science militaire.

Philippe-Auguste, craignant que les Français ne tombassent dans quelques piéges en poursuivant trop chaudement les vaincus, ordonna aux trompettes de sonner le ralliement; il alla se placer auprès de la chapelle Saint-Pierre, et commanda que les prisonniers lui fussent amenés. Leur nombre s'élevait déjà à deux mille, parmi lesquels on distinguait Ferrand, comte de Flandre; Renaud, comte de Boulogne; Guillaume, comte de Salisbury; le comte de Hollande, et Gilles de Sainte-Aldegonde. « Vous méritez tous la mort, leur dit-il : vous Renaud, vous Ferrand, pour avoir levé l'étendard de la rébellion contre votre suzerain; et vous, leudes étrangers, pour avoir fait le serment de m'immoler au milieu des miens sans m'accorder de quartier, serment homicide, défendu par les lois de la guerre et de la chevalerie. Je devrais vous en punir tous en vous envoyant au supplice, mais je veux bien vous laisser la vie : vous expierez

votre crime au fond des cachots (1). » En effet, il les fit charger de chaînes : on les distribua dans les prisons des différentes villes de l'Artois et de la Picardie.

Des soldats de la chevauchée de Montmorency traînèrent devant le roi le char sur lequel était plantée la bannière de l'empire germanique : Philippe-Auguste déchira lui-même la soie de la bannière, et en fit jeter les lambeaux dans le feu, ainsi que le dragon. L'aigle, brisée par mille coups, attestait qu'elle avait été attaquée et défendue avec le même courage : le prince en envoya les débris à Frédéric, compétiteur d'Othon. Déjà la nuit étendait ses ombres, lorsque Mathieu de Montmorency revint sur le premier champ de bataille, conduisant quinze cents prisonniers. Ce général, ayant poursuivi chaudement tout le centre des alliés, l'avait mis dans une entière déroute : il déposa aux pieds de Philippe les douze enseignes surmontées de l'aigle impériale, conquises par lui. Le roi voulut que Mathieu ajoutât dans ses armes douze aigles ou alarions ; elles en contenaient déjà quatre, attendu que sous le règne de Lothaire, dans une bataille gagnée en 978 sur un autre Othon, Bouchard de Montmorency ayant enlevé quatre aigles, Lothaire permit qu'il les fit graver sur son bouclier ; distinction d'autant plus flatteuse qu'elle était nouvelle, car on ne connaissait point encore l'usage des armoiries. Depuis Bouvines, l'écusson de Montmorency de la branche d'Écouen fut chargé de seize alarions, tel qu'on le voit aujourd'hui.

(1) Guillaume le Breton, Philippidos, ch. VII.

Pour récompenser Philippe de Dreux des services rendus par le prélat dans cette circonstance, le roi lui octroya la licence de dire à l'avenir la messe en cuirasse et les éperons chaussés, privilége que les évêques de Beauvais conservèrent jusqu'au dix-septième siècle. Le sire de Mareuil, celui qui prit Ferrand, reçut en dotation le fief de Villebois en Anjou.

Le lendemain, 28 juillet, des rapports successifs apprirent au monarque que la perte des alliés s'élevait à vingt-cinq mille hommes, sans y comprendre trois mille cinq cents prisonniers; celle des Français ne dépassa point deux mille hommes, dont cent bannerets ou chevaliers, parmi lesquels on distinguait Étienne de Longchamps et le sire de Nesle. Les morts furent enterrés à Orchies, à Cysoing et à Camphain. Pendant que le roi recueillait ces renseignements, il reçut un message de la part du duc de Brabant, qui le félicitait de sa victoire. Ce prince, toujours incertain dans sa conduite, avait abandonné le premier le champ de bataille et s'était retiré à Mortagne; c'est de ce lieu qu'il fit parvenir à Philippe ses félicitations, ne doutant pas qu'on ne les reçût très-favorablement en raison de l'avis bienveillant transmis par lui dans la nuit du 26 juillet; mais il est dans la destinée des traîtres d'encourir le mépris de ceux mêmes dont ils ont servi les intérêts. Le roi lui envoya un clerc de son palais, porteur de deux lettres revêtues du sceau royal et superposées l'une sur l'autre. Le duc de Brabant prit la première, l'ouvrit et la trouva toute blanche; justement étonné, il brise le cachet de la seconde, qui

ne renfermait que ces mots : *La première lettre manquait d'écriture et de sens, comme le duc de Brabant manque de loyauté et de franchise* (1).

Les chroniques contemporaines parlent dans le plus grand détail des fêtes données à l'occasion de la victoire de Bouvines, et nous représentent la population de la France ivre de bonheur. Cette joie était d'autant plus légitime, que les succès remportés dans le nord ne furent pas les seuls dont on eut à remercier le ciel : la veille du jour où Philippe battit les Flamands et les Germains, son fils Louis mettait en déroute dans l'Anjou, non loin de la Roche-aux-Moines, l'armée anglaise, forte de trente mille hommes, et commandée par le roi Jean en personne. Plantagenet ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Les vainqueurs, le père et le fils, s'envoyèrent simultanément des messages pour s'informer de ce qu'ils avaient fait : les deux courriers se rencontrèrent auprès de Senlis. Cet incident singulier fit concevoir la pensée d'élever en ce lieu un monument commémoratif; on fonda une église en l'honneur de la Vierge, et on la nomma *Notre-Dame de la Victoire*: le roi voulut laisser à Guérin l'honneur de poser la première pierre de cette église, ce qui n'eut lieu qu'en 1215 (2).

(1) Historia Leodiensium episcoporum.

(2) Guérin se démit de son évêché après la mort de Philippe, et se retira dans l'abbaye de Chaulieu, pour y goûter le repos; il y écrivit des mémoires sur l'histoire des règnes de Philippe-Auguste et de Louis VIII : ces précieux documents furent brûlés avec les Mémoires de Suger pendant les guerres civiles de Charles VI, dans le château de Wincester (Bicêtre), appartenant au duc de Berri, frère de Charles V. (Histoire des Chanceliers, par Duchesne, in-folio, page 217. — Histoire des ministres d'État, par d'Auteuil, pag. 382, in-folio, ann. 1642.)

Le retour de Philippe-Auguste dans ses États ne fut qu'une marche triomphale depuis Lille jusqu'à Paris; les habitants des campagnes quittaient leurs moissons et formaient la haie sur les routes, saluant de leurs acclamations le fortuné monarque; les Parisiens et les étudiants vinrent au-devant du roi, et lui servirent d'escorte jusqu'à Saint-Denis : pendant huit jours ce ne fut que réjouissances, et l'on abandonna toute espèce d'occupation pour ne songer qu'au plaisir. Ces transports d'allégresse suffiraient pour prouver qu'il existait alors un esprit public très-prononcé, si d'autres circonstances plus sérieuses n'attestaient encore mieux que le gros de la nation ne vivait pas isolé et ne voyait pas avec indifférence les incidents majeurs, comme on l'a si souvent répété. Aucun événement ne paraissait plus propre à frapper l'imagination des peuples, que les succès obtenus dans les plaines de Flandre. La coalition d'Othon, de Jean sans Terre, de Ferrand et de Renaud, avait ébranlé la monarchie française jusque dans ses fondements; la victoire de Bouvines la raffermit sur sa base, et sauva la nation d'une invasion imminente. Le merveilleux qui s'attachait alors aux circonstances extraordinaires ne manqua pas de se mêler à ce triomphe : chacun racontait des prodiges arrivés à son occasion.

On assurait que saint Lambert, patron de la ville de Liége, et dont les châsses furent brisées par l'empereur Othon, étant sorti de sa tombe tout armé le 27 juillet, annonça aux fidèles prosternés la défaite des alliés; d'autres disaient qu'on avait entendu, pendant la nuit du 27 au 28, des chants éclatants de

victoire dans l'église de Saint-Denis. Bien des gens attestaient que les blés foulés par la cavalerie française dans la plaine de Bouvines, loin de périr sur pied, avaient produit une récolte quintuple; et ce bruit s'accrédita au point que, pendant nombre d'années, on fut persuadé que ces terrains rapportaient dix fois plus que les autres. Le temps, loin de détruire ces impressions, ne servit qu'à les fortifier; car chaque jour des événements singuliers venaient étonner le vulgaire, et donner plus de poids à ces prétendus prodiges : en effet, il semblait qu'un Dieu vengeur poursuivait les ennemis de la France. Le jour de la bataille de Bouvines, des orages épouvantables éclatèrent dans toute l'Europe; plusieurs villes d'Allemagne et d'Angleterre furent anéanties par des torrents de pluie. Enfin on fit la remarque que tous les chefs de la coalition formée contre Philippe périrent misérablement. Jean sans Terre, dépossédé du trône, proscrit par ses sujets, abandonné de sa famille, mourut de chagrin quinze mois après. Othon, échappé des mains des barons français, avait quitté, en fuyant, le champ de bataille; il coucha à l'abbaye de Saint-Sauveur près Valenciennes, et en sortit de grand matin pour gagner Bruxelles. En arrivant, il apprit que Mathieu de Montmorency courait à sa poursuite avec un corps de cavalerie : Othon quitta précipitamment cette ville, trop heureux que les magistrats voulussent bien lui prêter six cents marcs d'argent; il se sauva, accompagné de l'impératrice sa femme, qui s'était déguisée en homme afin de pouvoir mieux suivre à cheval son époux.

Le monarque, épouvanté, rentra en Allemagne, où la nouvelle de sa défaite l'avait précédé. Il y trouva les esprits fort mal disposés en sa faveur; les électeurs, ses anciens partisans, l'abandonnèrent et embrassèrent la cause de Frédéric : il ne resta plus à Othon qu'à chercher un asile dans ses États héréditaires. Il se retira dans le château de Hartffort, près de Brunswick, et ne tarda pas d'y apprendre que les électeurs venaient de le déclarer déchu de l'empire; le même jour un autre courrier lui apporta la nouvelle que le duc de Brabant, son beau-père, ayant conclu la paix avec Philippe-Auguste, avait reconnu Frédéric pour empereur. Ne sachant point contenir la violence de son caractère, Othon accabla de reproches Marie de Brabant sa femme, et la répudia sur-le-champ. L'impératrice épousa, le mois suivant, Guillaume de Hollande, qui venait de racheter sa liberté en payant une rançon considérable au roi de France. Othon, se voyant abandonné de tout le monde, tomba dans le marasme : ce prince chercha des consolations dans les secours de la religion; il demanda au pape pardon de ses impiétés. Jaloux d'expier les fautes que lui avait fait commettre cette fierté de caractère l'unique source de ses malheurs, l'ancien empereur se soumit à des actes d'une humilité dégradante : il se faisait fustiger par ses domestiques, en exigeant même que ses gens le foulassent à leurs pieds. Enfin, au bout de plusieurs mois de langueur, il expira entre les bras de Jean Syphride, évêque d'Heidelberg, en 1218. Quelques instants avant d'expirer, Othon supplia son frère Henri, palatin du Rhin,

de faire bouillir son corps et de porter ses os à Rome, pour que ces restes mortels pussent recevoir l'absolution du pape Honorius : ses intentions furent exactement remplies (1).

Ferrand orna le triomphe de Philippe à son entrée dans Paris. Cette solennité se fit à la manière des anciens : le prince vaincu était attaché sur un char traîné par quatre chevaux ; les autres prisonniers le suivaient à pied, chargés de chaînes ; Philippe-Auguste, à cheval, couronné de lauriers, précédait le char ; les grands vassaux formaient, en avant du cortége, une phalange nombreuse. Le comte de Flandre fut incarcéré au Louvre. Malgré les mauvais traitements que Jeanne avait éprouvés de la part de son époux, elle ne négligea rien pour calmer la colère du monarque, et obtenir la liberté de Ferrand. Le roi se laissa fléchir, et consentit à briser les fers de son captif, moyennant une somme de 40,000 livres ; mais les états de Flandre refusèrent de payer une rançon aussi forte pour un prince qu'ils n'estimaient point. Le Lusitanien languit treize ans dans sa prison, et n'en sortit que sous la régence de la reine Blanche : il mourut l'année suivante, de la pierre, dans les douleurs les plus atroces.

Philippe, dominé par un reste d'affection, voulut un moment accorder le pardon à Renaud, qu'on tenait renfermé dans Bapaume ; il manifesta même l'intention de lui rendre une partie de ses États : mais on apprit que, du fond de sa prison, le comte de Boulogne entretenait des relations avec plusieurs princes,

(1) Chronique de Ursperg, 1569, in-folio.

anciens chefs de la coalition; les magistrats de l'Artois surprirent des lettres par lesquelles Renaud engageait Othon, le duc de Saxe, le duc de Lorraine, à ressaisir les armes et à fondre une seconde fois sur Philippe. Le roi, irrité au dernier point, le fit transférer au château de Péronne, et par ses ordres on attacha Renaud à une énorme boule de fer. Le comte de Boulogne mourut de désespoir dans sa captivité, âgé de cinquante-sept ans, en 1226; Ide, sa femme, ne lui survécut que de quelques mois.

Guillaume *Longue Épée*, comte de Salisbury, obtint sa liberté en payant une forte rançon; il mourut du mal de mer, en repassant la Manche. Heugues de Boves, fuyant de Bouvines, avait emporté les fortes sommes qu'on lui confia pour solder la division anglaise; il se les appropria. Mais ayant quitté le continent, Heugues fut accueilli par une violente tempête; son vaisseau se brisa contre les rochers de Sandwick; lui et tout l'équipage trouvèrent la mort dans ce naufrage, en 1215.

Thibaut, duc de Lorraine, rentra dans ses domaines couvert de honte: l'empereur Frédéric, le regardant comme le plus chaud partisan de son rival Othon, lui déclara la guerre, le battit et le fit prisonnier; il ne lui donna la liberté qu'au prix de tout l'argent de son duché. Revenu dans ses États, Thibaut fut empoisonné par sa favorite Sodoria, en 1220.

Avant de terminer cet article, nous croyons, dans l'intérêt de la vérité, devoir rétablir un fait important: Mézerai, Velly et tous les historiens modernes assurent qu'au moment de commencer l'action, Phi-

lippe-Auguste ôta la couronne qui surmontait son casque, et que, la plaçant sur un autel, il dit aux grands vassaux qui l'entouraient : « Vous allez combattre pour la défense de cette couronne; si l'un de vous se croit plus digne de la porter que moi, qu'il vienne la prendre; je suis prêt à lui obéir. » Ce trait, qui est d'un effet dramatique, a servi de sujet de composition à nos peintres; cependant il n'est rien moins que certain : sur cent chroniques contemporaines, une seule en parle (Richerius, religieux de l'abbaye de Senones dans les Vosges) (1); son auteur, fort éloigné de la scène, a probablement été induit en erreur : Buzelin lui a donné quelque crédit, en la répétant quatre cents ans après. Guillaume le Breton, chapelain du roi, et qui entonna les cantiques sacrés au moment du combat, n'en parle pas dans sa Philippide, et certainement il n'aurait point passé sous silence un fait aussi majeur. Meyer, qui met un grand esprit de critique dans ses récits, ne mentionne pas cet incident. Le père Daniel, dont la perspicacité est bien reconnue, n'adopte pas cette opinion. Philippe montrait d'ailleurs trop de sagesse pour tenter une pareille épreuve; un exemple tout récent l'aurait retenu, s'il en eût eu la pensée. Othon, ce même empereur battu à Bouvines, avait réuni, en 1213, les électeurs dans la diète de Nuremberg; et afin d'échauffer leur zèle pour sa querelle, il déposa entre leurs mains l'autorité du gouvernement pour les laisser libres dans leur choix : cette démarche généreuse ne fit qu'enhardir les mécontents; plusieurs d'entre eux, la re-

(1) Collection de dom Bouquet, t. XVIII, p. 692.

gardant comme une abdication réelle, abandonnèrent la cause du duc de Brunswick. Nul doute, si l'on en juge d'après le caractère impétueux des grands vassaux de cette époque, que, si Philippe leur eût offert sa couronne dans ce moment solennel, l'un d'eux ne se fût avancé pour s'en emparer.

LIVRE III.

Montmorency reçoit l'épée de connétable. — Il protége la minorité de Louis IX. — Il soumet le duc de Bretagne. — Sa mort.

Le lendemain de la bataille de Bouvines, Mathieu de Montmorency, à la tête d'un corps de cavalerie, se mit sur la trace des Allemands, et les poussa dans la direction de la Meuse; il fit halte non loin de cette rivière, rallia deux divisions, et revint joindre auprès de Beauvais Philippe-Auguste, dont la conduite après son triomphe fut encore plus digne d'éloge que le courage qu'il avait montré pendant l'action. Précédé par la terreur de ses armes, ce monarque pouvait franchir les frontières, pénétrer au cœur de l'Allemagne, et changer la face de l'empire. Philippe, rempli de modération dans le succès, préféra une paix solide à des conquêtes éventuelles; dégoûté des expéditions lointaines, dont la gloire trompeuse l'avait séduit un moment, il conçut, à son retour de la Palestine, le projet beaucoup plus sage de former le royaume de France de tout le territoire que les Ro-

mains désignaient sous le nom de la Gaule, d'en devenir l'unique souverain, comme l'avait tenté Clovis, et comme y était parvenu Charlemagne. Guidé par des motifs aussi sages, le vainqueur, au lieu de poursuivre les alliés dans la Germanie, se hâta de conclure la paix; il tira de Jean sans Terre de fortes sommes, acquit des domaines considérables en Flandre, et consolida sa puissance dans le midi et dans l'ouest. Une conduite si habile inspira à tous les peuples une haute estime pour Philippe : Frédéric, successeur d'Othon, lui jura une amitié éternelle, et y demeura fidèle; les Anglais appelèrent son fils au trône; le pape même voulut l'investir du comté de Toulouse; et ces leudes, si impatients du joug, se soumirent sans murmurer. En définitive, la France y gagna une prépondérance incontestable, et il fut permis alors à Philippe de tourner ses vues vers la nécessité d'intervenir dans les désordres qui affligeaient le Languedoc.

Dès que la ligue formée contre la France eut été anéantie, Mathieu II partit avec Louis, fils du roi, pour le pays des Albigeois. On pourrait témoigner de l'étonnement en voyant Montmorency, à qui un caractère magnanime, autant que des exploits éclatants, valut le titre de *Grand*, prendre part à une guerre dont le souvenir est si pénible : des considérations de la plus haute politique l'y engagèrent; son véritable but fut de servir les vastes projets de Philippe-Auguste.

De tout temps les sectes dissidentes ont dû leur naissance à des hommes turbulents, qui voulurent

sortir de l'obscurité à laquelle le sort semblait les avoir condamnés : en conséquence, ils attaquèrent violemment la religion, qui, dans cet âge, était l'objet de la vénération publique. L'hérésie fut prêchée en premier lieu à Paris par Amauri de Chartres, tout au commencement du treizième siècle : Philippe-Auguste, indigné, chassa de ses États les sectaires, ainsi que les juifs qui les soutenaient. Presque en même temps l'Allemagne était infectée par les erreurs des *Bogomites*, l'Espagne par les *Priscillianistes*, l'Italie par les *Patarins*. Toutes ces sectes, différant entre elles d'opinions, s'accordaient pour renverser l'autorité légitime; elles trouvèrent dans les souverains de la chrétienté la même rigueur. Les hérétiques de France et d'Allemagne, forcés de sortir des pays qu'ils voulaient bouleverser par des innovations subversives, se réfugièrent en Languedoc, déjà rempli de sectaires. Alphonse, comte de Toulouse, avait vu ses États désolés par une peste; il imagina, pour combler le vide de la population, d'appeler de l'Espagne vingt mille Castillans, Aragonais et Maures, qui professaient les erreurs des Manichéens; les juifs et les novateurs, chassés par Philippe, se réunirent à ces étrangers : cet amalgame forma la secte des Albigeois. Leur croyance fut un mélange de judaïsme, de matérialisme, et d'une superstition extravagante. Les sectaires affectaient en public la plus grande austérité. « Ne croyez rien de bon, dit Bossuet, de ceux qui outrent la vertu (1). » Ces dangereux enthousiastes adoptèrent une vie errante, sans jamais vouloir se

(1) Histoire des Variations, etc.

fixer dans aucun lieu; et comme ils marchaient par bandes, ces gens portaient la confusion dans les diverses contrées, et forçaient les habitants à embrasser leur croyance : la résistance devenait périlleuse; souvent même ils se battaient entre eux. Dans tous les temps, la présence de pareils hommes occasionnerait des désordres très-graves; quelles perturbations ne devaient-ils pas engendrer dans un siècle où les lois manquaient de la vigueur nécessaire pour protéger la société!

Les évêques déployèrent pendant dix ans un zèle admirable pour arrêter le mal : animés par l'esprit de tolérance que l'Église leur commandait, ils allèrent jusqu'à permettre aux novateurs de défendre leurs doctrines au milieu des conciles. L'amour-propre se mêla aux discussions religieuses, et les rendit interminables : la secte gagna des partisans, au lieu d'en perdre. Les apôtres des vrais principes ne furent point écoutés; on les persécuta même, sans que Raymond VI, comte de Toulouse, voulût mettre un terme à ces excès. L'histoire nous peint ce prince sous d'étranges couleurs : brave à la guerre, timide après le combat, il ne cessa de montrer dans sa conduite de l'irrésolution et de la pusillanimité; Raymond protestait de son amour pour la religion, et protégeait en secret les hérétiques. Castelnau, légat du pape, lui remontra d'un ton énergique, dans une assemblée générale, que son hésitation et sa mauvaise foi causaient seules tous les maux qui pesaient sur son pays : il finit par le menacer des foudres de l'Église. Le comte de Toulouse, naturellement haineux, mais

trop craintif pour braver ouvertement le légat, dévora son injure; il attaqua sourdement Castelnau. Celui-ci, environné de dangers, abreuvé d'outrages, demanda vainement au pape la permission de se retirer dans son monastère; poussé à bout, voyant tous ses soins infructueux, instruit que Raymond ne cessait de favoriser les hérétiques, il l'excommunia et quitta ses États en 1208. Il dirigea sa marche vers Lyon, en remontant le Rhône. Un soir plusieurs inconnus l'assaillirent, au moment où il descendait de sa barque; l'un d'eux le frappa par derrière d'un coup de poignard: Castelnau, gisant à terre, noyé dans le sang, releva la tête pour regarder son assassin: « Je souhaite, lui dit-il, que Dieu vous pardonne comme je vous pardonne. » (Vaissette, Histoire du Languedoc.)

Les diverses circonstances de ce meurtre se réunissaient pour prouver que Raymond VI en était l'instigateur: Innocent III excommunia ce prince, et prêcha contre lui une croisade comme il l'aurait prêchée contre Saladin, chef des infidèles, et en promettant les mêmes indulgences. On vit accourir de tous les pays de la chrétienté une foule de croisés. Philippe craignit un débordement dans ses provinces; il crut prudent de s'unir au saint-siége pour dompter les hérétiques. On put juger néanmoins que le roi envoyait une armée dans le Languedoc, autant pour se mettre en mesure de profiter des fautes de Raymond VI, que pour céder aux instances d'Innocent III. D'ailleurs les divisions françaises ne franchirent point les frontières du comté de Toulouse: tous

les historiens certifient que ce fut contre la volonté du roi que Louis, son fils, courut joindre les croisés. Mathieu de Montmorency, qui connaissait mieux que l'héritier du trône les intentions du monarque, n'accompagna pas le prince, et demeura, ainsi que l'armée, sur la lisière du Languedoc.

Raymond VI s'imagina qu'il n'aurait qu'à repousser des bandes désordonnées de croisés, qu'il appelait par dérision des *Bourdonnais*, à cause du bourdon, marque distinctive du pèlerin. Ne doutant pas de les expulser aisément, ce prince ne garda plus de ménagement, et mit de l'affectation à traiter les sectaires d'une manière amicale; mais en apprenant que le roi de France se déclarait contre lui, que beaucoup de chevaliers prenaient la croix, il passa de la jactance à la faiblesse. Cet homme si orgueilleux se soumit à toutes les réparations que l'on exigeait de lui : il fit amende honorable entre les mains du légat, et fut battu de verges devant l'église de Saint-Gilles; il supporta ce traitement honteux plutôt par crainte que par repentir. Le comte finit par se joindre aux croisés pour combattre les sectaires, ses sujets, qu'il avait encouragés, et dont il avait embrassé publiquement les erreurs. Nonobstant sa soumission, la guerre n'en continua pas moins. Simon de Montfort fut déclaré, en 1209, chef de la croisade, sur le refus des ducs de Bourgogne et de Nevers. Ce général conduisit à sa suite Raymond comme un prisonnier, l'associant à ses exploits et aux rigueurs qu'il déployait contre les habitants du Languedoc. On le fit assister au siége de Béziers, dont la relation fait horreur : les ribauds,

ayant pris la ville d'assaut, massacrèrent une partie de la population.

Le comte de Toulouse put un instant rompre sa chaîne : il se rendit à Rome, en 1210; il y accusa Montfort d'une coupable ambition, et se soumit de nouveau à des pénitences aussi humiliantes que celle de Saint-Gilles; enfin, sa profession de foi ne laissa rien à désirer. Innocent III le renvoya dans ses États, en lui promettant de mettre un terme à la guerre qui les désolait. Au lieu d'aller directement en Languedoc, le comte courut à Aix-la-Chapelle, où se trouvaient réunis Othon, les comtes de Flandre et de Boulogne : ces princes se concertaient dans ce moment pour attaquer la France; mais, redoutant le courage et l'activité de Philippe, ils hésitaient à former une entreprise aussi épineuse, lorsque Raymond vint les raffermir dans ces projets hostiles, en leur promettant d'opérer une puissante diversion dans le midi, au moyen du roi d'Aragon, son beau-frère. Au bout d'une semaine il quitta Aix-la-Chapelle, et regagna ses États très-difficilement. Au mépris de ses serments, fort de l'alliance récemment conclue avec l'empereur, Raymond embrassa de nouveau la défense des sectaires : on l'excommunia une seconde fois. Alors il implora l'assistance de Pierre III, roi d'Aragon, qui franchit les Pyrénées et vint à son secours, traînant après lui une armée innombrable.

Ce roi d'Aragon, qui semblait protéger les sectaires, les avait chassés de ses provinces, en avait fait brûler un grand nombre, ne craignant pas de comprimer l'hérésie par une sévérité qui tenait de la

cruauté; mais l'Aragonais espérait tirer un riche prix de ses services, ou s'approprier une partie des dépouilles du comte, et augmenter d'autant les domaines qu'il possédait dans le midi de la France. (La vicomté de Montpellier lui appartenait déjà.) Raymond VI, aidé des troupes de Pierre III, enleva au comte de Montfort la plupart de ses conquêtes. Le général des croisés voulut tenter un dernier effort; il s'adjoignit un puissant auxiliaire, Guy de Levis, appelé *le maréchal de la foi*. Simon se jeta dans Muret, en 1213, l'année qui précéda la bataille de Bouvines; il espérait échapper aux ennemis qui le harcelaient, et se ménager les moyens de réunir de nouvelles forces. Il fut assiégé dans cette ville par une armée de cent mille hommes, suivant tous les historiens : on doit se tenir en garde contre de pareils récits : Pierre III la commandait en personne. Durant une sortie, Montfort porta une telle épouvante dans le camp ennemi, que les Aragonais furent défaits entièrement. Cet exploit a paru, aux yeux de certains critiques, dépourvu de vraisemblance : on n'a point considéré que Pierre III conduisait à sa suite un ramas tumultueux de fantassins, mal équipés, exténués de fatigue et presque nus; qu'il manquait totalement de cavalerie, arme qui décidait alors de toutes les actions, par sa supériorité.

En sortant de Muret, le général des croisés ne s'était point flatté de battre complétement les Aragonais : Montfort se proposait seulement de percer leurs masses énormes, à la tête de quatre mille cavaliers, qu'il divisa en trois corps, pour s'élancer à la fois par trois

portes différentes. Pierre fut tué dès le premier choc : la mort du chef déconcerte ordinairement les soldats les plus aguerris : quelle sensation un pareil événement ne devait-il pas produire sur des gens comme les Aragonais! En effet, saisis d'une terreur panique, ils se précipitèrent dans la Garonne, qui en engloutit dans ses ondes un nombre considérable; le reste fut exterminé par les habitants des campagnes, qui voyaient d'un très-mauvais œil leur contrée couverte d'étrangers féroces autant qu'avides. A l'issue d'un succès aussi inespéré, le vainqueur ne trouva plus de résistance : la rapidité de ses progrès inquiéta même Philippe-Auguste. Ce prince envoya en 1215 son fils dans le Languedoc à la tête d'une puissante armée; il mit auprès de lui Mathieu de Montmorency, pour l'aider autant de ses conseils que de sa valeur. Montfort vit d'un mauvais œil l'arrivée du prince français. Raymond, et le jeune roi d'Aragon son allié, firent de nouveaux efforts pour résister à leurs ennemis; la lutte devint terrible. Les habitants de ces contrées ne cessaient de reprocher aux hérétiques *d'avoir provoqué le meurtre et le pillage par le meurtre et le pillage*. Montmorency essaya vainement d'adoucir les maux que souffrait un pays victime de la fourberie des uns et de l'ambition des autres : en racontant les atrocités qui remplirent cette affreuse guerre, les historiens nous représentent ce grand homme ne cessant de se signaler par son humanité encore plus que par sa bravoure.

Innocent III, dans le quatrième concile de Latran, tenu vers la fin de 1215, dépouilla Raymond de ses

domaines, et les donna au comte Simon de Montfort. Philippe, hors d'état de s'opposer à la décision suprême du saint-siége, flatta le caractère ambitieux de Simon, et sut lui persuader qu'il ne devait sa haute fortune qu'à ses pressantes sollicitations. Il est vrai que le pape avait chargé Philippe de l'exécution de ses volontés. Le monarque, par un acte passé à Melun en avril 1216, investit le général des croisés du comté de Toulouse : celui-ci se reconnut solennellement vassal du roi de France, et de plus déclara tenir de lui ses nouveaux États.

Les Anglais, toujours courroucés contre le roi Jean, appelèrent au trône le fils de Philippe. Louis quitta le midi, emmenant la moitié des croisés français. Montmorency resta dans le Languedoc par ordre du roi, afin d'aider Montfort à conserver ses conquêtes ou à les augmenter. Ces deux hommes firent des choses surprenantes, quoique le nombre de leurs troupes eût singulièrement diminué. La conduite modérée que Mathieu fit adopter à Simon adoucit les maux de la guerre, et parut légitimer aux yeux d'une partie de la population la cause de Montfort. Quelque avantage que celui-ci retirât des conseils et de la valeur de Montmorency, il supportait impatiemment sa présence en Languedoc; il ne se dissimulait plus que ce guerrier n'était resté auprès de lui par ordre du roi que pour veiller sur ses démarches, et le tenir dans une espèce de tutelle. Le caractère sévère de Montmorency avait pris un tel ascendant sur l'esprit de l'impétueux Montfort, que celui-ci s'en indignait; et, malgré la prudence de l'un, le mécontentement

de l'autre augmentait tous les jours. Une rupture paraissait inévitable, et Raymond se promettait d'en profiter, lorsqu'en 1218 Mathieu II fut rappelé pour exercer la charge de connétable après la mort de Dreux de Mello. Ici les historiens sont tombés dans une erreur manifeste: ils disent que Mathieu II reçut l'épée de connétable pour ses exploits dans la croisade des Albigeois. Philippe-Auguste l'accorda à Montmorency en récompense des services rendus précédemment dans la guerre de Flandre; d'ailleurs, cette charge, purement civile, ne commença à devenir militaire que depuis Mathieu II, et c'est de ce héros qu'elle tira son premier éclat.

En 1219, Montmorency partit une seconde fois avec le fils du roi pour le Languedoc : les choses y avaient bien changé de face après la mort de Montfort. Ce prince, s'étant fait un parti très-puissant dans le pays des Albigeois, voulut porter le dernier coup à Raymond VI en lui enlevant sa ville capitale; il vint mettre le siége devant Toulouse, et cerna si bien la place qu'elle allait succomber, lorsque les assiégés, poussés par le désespoir, firent une dernière sortie au lever du soleil : ils envahirent le camp en brisant tous les obstacles. On vint avertir Simon, qui entendait la messe dans sa tente; mais quelque pressant que fût le péril, on ne put l'arracher du pied de l'autel avant que le saint sacrifice ne fût achevé. Sa présence valait seule une armée : dès qu'il parut, les Toulousains prirent la fuite; Montfort les tailla en pièces, les poursuivit jusqu'au bord des fossés, et sans s'arrêter il voulut donner un assaut. S'étant

trop approché des murailles, cet intrépide capitaine fut renversé d'un coup de pierre lancée par une machine appelée *mangonneau*. Les assiégés, le voyant étendu, firent pleuvoir sur lui une grêle de traits : il mourut percé de cinq flèches, le 25 juin 1218. Les écrivains albigeois, animés par la passion, assurent que cet adversaire formidable reçut le coup mortel de la main d'une femme, d'un nain, etc.

Simon de Montfort fut un des hommes les plus saillants de son siècle. Une stature gigantesque, une voix terrible, le rendaient l'effroi des combattants; il était doué de cette beauté martiale si nécessaire alors dans un chef. De longs cheveux, qui s'échappaient de son casque à la manière des anciens rois chevelus, donnaient à toute sa personne un aspect extraordinaire, et le faisaient distinguer dans la mêlée. On remarquait en lui un mélange de cruauté et de bonté; féroce envers l'ennemi, bienveillant pour le plus simple chevalier, il passait alternativement de la rage à la douceur ; sa piété était aussi simple que sincère. On le regardait comme le général le plus expérimenté de la chrétienté : ses soldats, remplis d'une confiance aveugle en ses paroles, le croyaient un être surnaturel; il inspirait une telle frayeur aux Albigeois, que ces sectaires le disaient sorcier. Montmorency devint son rival de gloire, et fut chargé d'enchaîner son ambition; l'ascendant qu'il sut prendre sur Montfort prouve que Mathieu, son égal en courage, lui était supérieur par l'élévation de son caractère.

Le comte de Toulouse voulut profiter du découra-

gement dans lequel le trépas de Simon jeta les croisés : il trouva des ressources infinies dans le zèle des hérétiques.

Louis de France et Montmorency essuyèrent quelques échecs durant la campagne de 1219; ils quittèrent ces contrées, pour aller attaquer les Anglais dans la Guienne. Le siége de Marmande signala cette expédition; le comte de Newmann vint au secours de la place. Louis resta devant la ville pour contenir les alliés; et Mathieu II s'étant porté au-devant du général anglais, le battit, et dispersa totalement cette nouvelle armée, dont les débris errèrent quelque temps sur les bords de l'Océan, pour chercher un refuge à bord de la flotte britannique. Les habitants de Marmande, terrifiés en apprenant ce revers, ouvrirent leurs portes, et une trêve mit fin à la guerre pour le moment.

Montmorency revint dans ses domaines; il y épousa, en 1221, Emme de Laval, et, pour mieux s'allier à cette illustre maison, il fit épouser la sœur d'Emme à son fils aîné Bouchard VI. Il eut de sa nouvelle femme, Guy de Laval, qui commença la branche des Laval, dont une des petites-filles, Jeanne, s'unit à Louis de Bourbon, comte de Vendôme, trisaïeul de Henri IV.

Philippe-Auguste mourut à Mantes, le 14 juillet 1223. Comme tous les grands rois, ce prince enfanta en quelque façon une foule de héros et d'hommes remarquables, qui vinrent se grouper autour de son trône. Lors des obsèques du monarque, Montmorency remplit les fonctions de sénéchal, charge abolie

depuis le règne précédent; il régla toutes les cérémonies, honneur que les princes du sang auraient pu lui disputer.

Louis VIII, d'après les conseils de Montmorency, se hâta de terminer une affaire importante que son père avait ébauchée : il s'agissait de recevoir d'Amauri de Montfort, fils de Simon, la cession du comté de Toulouse. Philippe, l'ayant refusée plusieurs fois, s'était enfin décidé à l'accepter. Cette cession n'offrait, pour le moment, que des avantages illusoires. Le jeune comte de Toulouse, profitant des chances favorables que lui procura le trépas de Montfort, reconquit tous les États de son père : ce dernier vivait retiré auprès du roi d'Aragon. Il fallait en premier lieu régler les droits du prince de qui émanait la cession, pour que l'acte fût valide. Une assemblée des grands de la couronne fut indiquée à cet effet dans la ville de Melun : on devait y examiner la proposition d'Amauri. Philippe allait partir pour la présider, lorsqu'il ressentit les premières atteintes de la maladie qui le conduisit au tombeau. Les droits d'Amauri sur le comté de Toulouse ne reposaient que sur la décision prise par Innocent III, dans le quatrième concile de Latran, en 1215; mais le pouvoir du saint-siége dominait encore l'autorité des souverains, et annulait aux yeux des peuples les droits héréditaires du fils de Raymond. Le jeune Montfort demanda en échange des siens la possession de quelques villes, et la survivance de la charge de connétable. Louis VIII accorda sans difficulté la portion du territoire désigné; mais il refusa la survivance, ne voulant pas priver de cette dignité

les enfants de Montmorency, héros magnanime, duquel lui-même avait reçu les premières leçons de valeur. Montmorency, trop grand pour préférer ses intérêts personnels au bien de l'État, déclara au roi, en pleine assemblée, qu'il abandonnait au nom de ses enfants la survivance de la charge de connétable : « Ils sont jeunes, dit-il, ils la gagneront par leur courage et leur dévouement. » Louis VIII persista longtemps dans ses refus; il fallut que Mathieu II le vainquît par ses nobles instances : le traité fut enfin conclu vers le milieu d'août 1223 (1). Nous ferons remarquer ici combien les monarques français mettaient de soin à observer religieusement la foi des traités : ils ne profitèrent en aucune manière de la cession consentie par le fils de Montfort; ce ne fut qu'en vertu d'une seconde convention conclue par Raymond VII, légitime héritier des anciens comtes de Toulouse, que la France fit définitivement l'acquisition du Languedoc; et cependant le roi n'en fut pas moins exact à remplir les engagements contractés envers Amauri.

A peine Louis VIII montait-il sur le trône, que les grands vassaux essayèrent de ressaisir ce qu'ils avaient perdu sous Philippe-Auguste. Pour parvenir à leur but, les leudes voulurent diminuer l'influence de Montmorency, dont chacun d'eux redoutait la loyale fermeté : ils demandèrent que les dignitaires

(1) Le président Hénault et la plupart des annalistes ont fait d'une manière inexacte l'historique de la cession du comté de Toulouse : les uns la mettent sous Philippe-Auguste, les autres sous Louis IX, en 1330, attendu que ce ne fut qu'à cette époque qu'Amauri reçut l'épée de connétable, après la mort de Montmorency.

civils de la couronne fussent exclus du parlement, espérant par ce moyen éloigner Mathieu II, revêtu de la charge de connétable.

Le parlement, nullement sédentaire à cette époque, n'était qu'un conseil formé des barons les plus puissants, qui accompagnait le roi dans ses déplacements, et décidait des affaires majeures. Non-seulement Louis VIII ne céda point aux vœux des grands vassaux, mais encore, suivant les avis de Montmorency, il affranchit, d'après son exemple, les serfs dans les pays conquis par son père.

Henri III, roi d'Angleterre, somma le nouveau roi de France de lui restituer la Normandie et les autres provinces que Philippe avait confisquées sur Jean sans Terre. Ceci équivalait à une déclaration de guerre : on s'y prépara avec ardeur. Louis VIII, craignant quelque agression du côté de l'empire, demanda à Frédéric II de renouveler le traité d'alliance signé après la bataille de Bouvines ; Mathieu de Montmorency fut chargé de cette mission délicate; il se rendit à Vaucouleurs vers les derniers jours de 1223, et y trouva les envoyés de l'empereur. Le négociateur agit si habilement en cette occasion, qu'il détacha entièrement le monarque germanique des intérêts de l'Angleterre; il obtint même des gages de la foi jurée.

Délivré de toute inquiétude à cet égard, Louis VIII entra en campagne, bien résolu de ne rien épargner pour chasser entièrement les Anglais de la France. Montmorency reçut le commandement de l'armée sous le roi, par commission, et non à titre de con-

nétable, cette dignité étant encore purement civile. Les Français pénétrèrent en Poitou, où les Anglais possédaient des places fortes ; ils défirent les ennemis auprès de Saint-Maixent, en 1224 : on ne donne aucun détail sur cette bataille. La semaine qui suivit ce triomphe, Mathieu investit Niort, boulevard de première ligne. Les ingénieurs appelés récemment par Philippe-Auguste de la Grèce et de l'Italie, déployèrent à ce siége toutes leurs ressources. Le gouverneur se nommait Savari de Mauléon, chevalier français d'une haute réputation de bravoure, entré au service d'Angleterre. Mauléon se vit contraint de capituler; on lui permit, en sortant de Niort, d'aller se renfermer dans une autre ville. Montmorency confia le commandement de la place conquise à Guillaume Janvre-sire de la Bouchetière, capitaine expérimenté.

Mauléon venait de se jeter dans la Rochelle, la possession la plus importante de Henri III dans ces contrées : Mathieu accourut l'y assiéger. Cette expé, dition fut si meurtrière, que les trois reines, Ingelburge, veuve de Philippe, Blanche de Castille, et sa mère, Bérengère de Jérusalem, firent à Paris des processions pour demander l'assistance de Dieu. Un jour que le roi venait d'établir sa tente très-près des remparts, les assiégés lancèrent une si grande quantité de pierres, que le prince fut à demi étouffé sous leur poids. Le siége durait depuis huit mois; les habitants murmuraient : Mauléon demandait à grands cris des secours, et surtout de l'argent, indispensable pour solder les compagnies de mercenaires qui se trouvaient sous ses ordres. Le roi d'Angleterre se défiait de lui,

persuadé qu'il agissait secrètement dans les intérêts de son ancienne patrie. Henri III, ne doutant pas que les Rochellois ne défendissent très-bien leur cité sans le concours du gouverneur, envoya seulement quelques vaisseaux chargés de vivres. Les écrivains favorables à Mauléon disent que le prince joignit à cet envoi plusieurs coffres remplis de pierres, au lieu de numéraire. Ce fait paraît peu vraisemblable; quoi qu'il en soit, Savari se montra très-irrité de l'abandon dans lequel on le laissait. Montmorency, instruit de cette circonstance, fit très-ostensiblement les apprêts d'un assaut vigoureux, et en même temps offrit aux compagnies soldées, formant la garnison, des conditions très-favorables. Les archers les accueillirent, et voulurent capituler sur-le-champ. Les habitants élevèrent des difficultés, craignant de perdre les priviléges qu'ils tenaient de la maison Plantagenet. Le connétable leur annonça, de la part de Louis VIII, qu'on respecterait ces franchises dans leur intégralité : sur cette assurance, la ville se soumit. Mathieu de Montmorency jura sur l'âme du roi d'observer les conditions précitées : tous les traités contenaient cette clause. Le prince choisissait, pour jurer sur son âme, le baron qu'il affectionnait davantage. La capitulation de la Rochelle fut le premier acte public auquel Mathieu mit son nom en qualité de connétable; on en conservait l'original dans les archives de la ville (1224) (1).

Sur ces entrefaites, le pape, redoublant d'instances, obtint que Louis VIII consentirait à signer une

(1) Arcère, Histoire de La Rochelle.

trêve : le pontife essayait depuis longtemps de mettre un terme aux hostilités. Des annalistes ont signalé comme une faute capitale l'armistice conclu après la conquête du Poitou : ils accusent Louis VIII d'avoir sacrifié les intérêts de l'État à une piété mal entendue, en tournant ses armes contre les Albigeois, au lieu d'expulser les Anglais de la Guienne. On n'a point considéré que Louis VIII s'était attaché à suivre les projets que son père avait formés sur le Languedoc, projets qui se réalisèrent, et dont le résultat fut la réunion à la couronne des vastes États du comte de Toulouse. Louis VIII quitta donc Paris une seconde fois en 1226; il rassembla dans le Nivernais de nouvelles divisions, dont il confia le commandement à Mathieu de Montmorency : on embarqua les machines de guerre sur le Rhône. Avignon barrait le chemin du Languedoc : cette ville était infectée de l'hérésie, mais elle vivait sous la protection des empereurs d'Allemagne : en conséquence, il fut décidé que l'on n'agirait pas hostilement à son égard; on lui demanda seulement le passage; ses magistrats l'accordèrent. Mais au moment où les soldats allaient franchir les barrières, les Avignonnais, changeant brusquement de résolution, levèrent le pont-levis. Le roi, irrité de ce procédé, demanda une réparation; n'ayant reçu qu'une réponse inconvenante, il résolut de former le siége de la place. La situation de cette ville sur les rives du Rhône et près de la Durance, la rendait très-difficile à soumettre. Montmorency, en qualité de général en chef, fit tous les apprêts du siége, et le poussa avec vigueur. Mais l'armée

ne se composait en majeure partie que de cavalerie, qu'il fallut mettre à pied, ce qui indisposa les hommes d'armes. Les chevaux mouraient de faim, car le comtat produisait alors peu de fourrages; les obstacles augmentaient tous les jours. Le comte de Toulouse, voyant l'orage prêt à fondre sur lui, se ménagea des intelligences parmi les principaux leudes : il en résulta un défaut d'ensemble dans les opérations des assiégeants. Thibaut, comte de Champagne, abandonna le camp en dépit des ordres du roi, en disant qu'il avait servi les quarante jours exigés par la constitution féodale. Les maladies affligèrent les troupes; de grosses mouches noires, provenant de la putréfaction des chevaux morts, s'introduisaient jusque dans les aliments, et les empoisonnaient. Le roi, épouvanté de tant de maux, voulait lever le siége; Mathieu II et le comte de Saint-Paul le détournèrent de cette résolution, lui montrant de quelle conséquence elle pouvait être, non-seulement pour le reste de l'expédition, mais encore pour toutes les affaires du royaume. Sur ces entrefaites, les assiégés trouvèrent moyen d'inonder le camp des Français, qui se voyaient contraints de se retirer; mais avant de mettre à exécution cette détermination, le connétable insista pour qu'on livrât un dernier assaut.

Le roi et l'élite des chevaliers se précipitèrent les premiers vers les remparts. Le valeureux comte de Saint-Paul fut tué d'un coup de pierre à côté de Montmorency; un javelot blessa mortellement Guillaume Janvre, sire de la Bouchetière, l'un des preux les plus célèbres. Enfin, après un combat terrible, la

ville fut obligée de capituler, ce qui sauva l'armée d'une ruine inévitable. Le roi, fort irrité, fit raser les fortifications, et traita sévèrement les habitants. Ce succès inespéré produisit un effet prodigieux sur toutes les provinces méridionales. Les barons, qui certainement se seraient déclarés contre Louis VIII si ses armes avaient échoué, accoururent en foule lui offrir leurs services. Le roi poursuivit ses avantages, et réduisit Nîmes, Carcassonne, Béziers et beaucoup d'autres places. Au milieu de succès aussi rapides, Louis VIII, éprouva des douleurs d'entrailles très-aiguës; il quitta le Languedoc, laissant, pour garder ses conquêtes, Humbert de Beaujeu, élève de Mathieu, et reprit le chemin de sa capitale. Il tomba malade en Auvergne, de l'épidémie qui avait exercé tant de ravages dans son armée, et dont lui-même emporta le germe. Sentant que la mort ne tarderait pas à le frapper, il fit appeler les barons et les évêques qui l'accompagnaient : le roi leur annonça qu'il nommait régente Blanche de Castille, et leur fit jurer de reconnaître pour souverain Louis son fils aîné, qu'il n'avait pas eu le temps d'associer à la couronne. Tous le jurèrent, et signèrent leur serment, qui fut revêtu du sceau royal. Cette pièce intéressante fut longtemps conservée dans le trésor des chartres. Le prince recommanda particulièrement à Montmorency la reine et ses enfants; sa main débile pressa celle du connétable; ses derniers regards se tournèrent avec ravissement vers ce preux, qui promettait sur son épée de défendre les objets de sa sollicitude.

Louis VIII expira à l'âge de trente-neuf ans, dans

le mois de novembre 1226. Ce prince était doué de cette véritable piété, source des vertus les plus sublimes, et qui s'allie à toutes les qualités guerrières : ardent, impétueux, avide de combats, il montra le courage d'un soldat et même les talents d'un général; mais il manqua souvent de prudence. Mathieu de Montmorency et le chevalier Guérin, devenu chancelier, y suppléèrent; on eût dit que Philippe-Auguste régnait encore. Le connétable fit mettre les dépouilles mortelles du monarque dans un sac de cuir pour les conserver : on ne connaissait pas encore la manière d'embaumer les corps; il les déposa dans la sépulture royale de Saint-Denis (1). Les craintes que Louis VIII manifestait sur le lit funèbre n'étaient point imaginaires : au premier bruit de son trépas, les hauts barons qui ne l'avaient point suivi dans cette expédition, se mirent en devoir de profiter de l'enfance de son successeur pour ressaisir les priviléges perdus sous les rois capétiens. Le ton qu'ils prirent pour annoncer leurs intentions effraya Blanche de Castille, qui, au milieu d'une douleur légitime, se vit accablée d'embarras de divers genres. Mais l'arrivée de Montmorency, à la tête de nombreux vassaux et d'hommes fidèles, fit changer la face des affaires : Mathieu, secondé par le chevalier Guérin et par le cardinal Romain, sut relever le courage de la reine, et lui inspira cette énergie qu'elle déploya depuis avec tant d'éclat.

Au premier rang des leudes mécontents on dis-

(1) Lorsque en 1793 on viola les tombeaux de nos rois, ce sac de cuir, contenant le squelette de Louis VIII, fut trouvé intact.

tinguait Philippe, comte de Boulogne, oncle du roi et gendre du fameux Renaud : on le soupçonnait de porter ses vues ambitieuses sur la couronne; Pierre de Dreux, comte de Bretagne; Hugues de Lusignan, comte de la Marche; Enguerand de Couci; les comtes de Ponthieu, de Châtillon; Thibaut de Champagne, homme singulier et bizarre, qui, après avoir joué le rôle le moins honorable dans les troubles de la régence, finit par devenir un prince remarquable, un législateur éclairé. Les chroniqueurs anglais ont dit que Thibaut se montra très-épris de Blanche de Castille, qui avait le double de son âge; sur cette prétendue passion ils ont bâti un tissu de calomnies et de fictions romanesques, qui ne peuvent trouver grâce devant la sévérité de l'histoire. Malheureusement beaucoup d'écrivains, oubliant leur qualité de Français, ont accrédité ces fables en ne craignant pas de les répéter.

Les mécontents demandaient l'abolition de la justice royale et l'établissement du système communal dans leurs domaines particuliers; ils insistaient principalement pour que l'un d'eux exerçât la régence à la place de la reine, que son titre d'étrangère excluait à leurs yeux de toute participation au gouvernement. Les barons, ayant parmi eux les pairs de France, s'imaginaient qu'on ne pourrait pas sacrer le jeune prince sans leur concours : on devait tenir à cette cérémonie, car le peuple la regardait comme le complément essentiel de la royauté. Mathieu ouvrit l'avis de procéder au couronnement, nonobstant l'absence des pairs : cette résolution vigoureuse présentait

quelques dangers, en raison de la violation des usages observés jusqu'alors religieusement. Montmorency et les barons demeurés fidèles s'empressèrent de mettre leur projet à exécution; ils réunirent bon nombre de chevaliers, afin de protéger la marche du roi jusqu'à Reims, où la cérémonie s'accomplit au milieu d'un appareil de guerre, le 1er décembre 1226. Le couronnement des rois de la troisième race avait été jusqu'alors une espèce d'élection, où souvent on mettait en question les droits du monarque; depuis celui de Louis IX les disputes ne roulèrent plus que sur les préséances ou sur les droits particuliers des pairs. En vain ceux-ci voulurent protester, le peuple les regarda comme des rebelles.

L'éducation de Louis IX fut confiée au connétable, qui s'adjoignit dans ces nobles fonctions le sire de Nesle. Si Blanche de Castille inspira à son fils ces vertus sublimes qui font encore notre admiration, ce fut Mathieu de Montmorency qui lui donna les premières leçons de cette valeur brillante, de cette haute politique qui plaça constamment les intérêts de l'État au-dessus de toute autre considération. Cependant les leudes, toujours en armes, menaçaient la capitale, demandant à Blanche des cautions pour la régence, et la liberté des chevaliers pris à Bouvines. La reine décida, d'après les opinions de son conseil, présidé par Montmorency, qu'il ne serait fait aucune concession; que l'on marcherait contre les révoltés, sans les laisser respirer un seul instant. Ceux-ci, étonnés de la fermeté que la régente montrait dans toute sa conduite, commencèrent à se désunir.

Thibaut, comte de Champagne, offrit de se soumettre; il entraîna avec lui la moitié des barons : une assemblée fut tenue à Vendôme; les vassaux vinrent y rendre leurs devoirs au roi. Cette soumission n'était qu'apparente : au mépris de tous les serments, ils formèrent, non pas une nouvelle ligue, mais une véritable conspiration, dans le but de se saisir de la personne de Louis IX. Ce prince résidait à Orléans avec sa mère; il devait revenir à Paris pour recevoir les hommages de la comtesse de Flandre : les conjurés formèrent le projet de l'enlever. Le cortége s'avançait sur la route d'Orléans, lorsque Thibaut de Champagne, chargé d'exécuter le coup de main, s'étant laissé dominer par son irrésolution accoutumée, fit avertir secrètement la régente : cette princesse n'eut que le temps de se jeter dans Montlhéri, dont le gouverneur déploya un zèle fort louable. Montmorency, ayant appris le danger que courait le roi, rassembla à la hâte quelques troupes, dispersa tout ce qu'il rencontra sur son chemin, et ramena en triomphe la reine avec son fils, aux acclamations des Parisiens, qui se signalèrent dans cette occasion : ils allèrent au-devant du prince, et formèrent jusqu'à Montlhéri des haies très-serrées, au travers desquelles le cortége royal passa comme entre deux murs impénétrables. C'est au milieu de ces embarras et de ces dangers que fut conclu le traité définitif qui, dans la suite, réunit à la couronne les vastes États du comte de Toulouse.

Humbert de Beaujeu, laissé dans le Languedoc par Louis VIII, conduisit les opérations si vigoureuse-

ment, que Raymond VII en fut effrayé; désirant délivrer ses sujets des maux qui les accablaient depuis si longtemps, il conclut la paix. La principale condition qu'on lui imposa fut le mariage de sa fille unique avec Alphonse, frère de Louis IX. On se rappelle sans doute que Montmorency fut chargé, sous Philippe-Auguste, de suivre les projets secrets que ce prince avait formés sur le Languedoc; on voit que ses avis servaient de règle à la régente : c'est donc à lui qu'il faut attribuer en partie le bien immense que l'État retira de cette négociation.

Tout semblait faire espérer que la France allait goûter enfin une paix durable; mais il n'en fut pas ainsi : vers la fin de l'année 1228, les barons reprirent les armes; cette ligue parut plus dangereuse que la première. On voyait à sa tête l'ambitieux Philippe, oncle du roi, Thibaut de Champagne, Enguerand de Couci et le comte de Bretagne : ce dernier eut la hardiesse d'envoyer à son suzerain un chevalier, qui entra armé de pied en cap dans la chambre du conseil, et y déclara de la part de Pierre de Dreux qu'il ne se reconnaissait plus pour vassal du roi de France. Les mécontents, cherchant à grossir le nombre de leurs partisans, s'efforcèrent de mettre Montmorency dans leurs intérêts; on renouvela les mêmes démarches qu'Othon et les alliés avaient faites auprès de ce grand homme; on espérait, par son alliance, sinon détruire une autorité mal affermie, du moins l'empêcher de se consolider : il repoussa ces propositions du ton le plus décidé, et se prépara à donner nouvelles preuves de sa loyauté. La monarchie

courait un danger évident. Les barons confédérés ne déguisaient point leurs intentions : il ne s'agissait plus pour eux de reconquérir des priviléges; ces perturbateurs tendaient à s'emparer du trône, et dans leur délire, ils avaient choisi pour roi le sire de Couci. Le roi d'Angleterre annonçait en même temps, par des préparatifs hostiles, l'intention manifeste de profiter de l'embarras dans lequel se trouvait le gouvernement. Le comte de Toulouse, éprouvant un certain regret d'avoir conclu son traité, cherchait à le rompre, et croyait y parvenir aisément : sa fille et Alphonse, étant trop jeunes, n'avaient pu être unis sur-le-champ.

Le connétable, accompagné du monarque âgé de treize ans, fondit sur les rebelles; son activité, sa bravoure, portèrent de rudes coups à cette formidable coalition. On sut en détacher une seconde fois Thibaut de Champagne, qui vint joindre l'armée royale avec trois cents cavaliers. La mésintelligence ne tarda pas d'éclater parmi les barons, qui s'accordaient bien pour renverser l'autorité légitime, mais ne s'entendaient nullement pour la remplacer : l'élection du sire de Couci n'avait servi qu'à découvrir chez les uns une ambition démesurée, et chez les autres des prétentions ridicules.

L'hiver ne put arrêter Montmorency dans ses opérations; ayant enlevé aux ennemis une infinité de places, il assiégea Belesme, un de leurs boulevards. L'entreprise parut hardie, car on ne se battait jamais dans la saison rigoureuse. Le connétable, vou-

lant exciter l'ardeur des troupes par la présence de leur souverain, fit partager au prince toutes les fatigues du siége. La reine Blanche, qui ne pouvait quitter son fils, déploya en cette occasion un courage au-dessus de son sexe. Les chevaux, peu accoutumés au froid, périssaient promptement; on empêcha la mortalité parmi ces animaux, en les entourant de fagots et de branchages dont on entretenait le feu sans cesse (1). Les chevaliers firent le service d'infanterie, pour la première fois depuis l'érection des fiefs : la féodalité regardait alors comme un déshonneur de combattre à pied. A force d'audace et d'habileté, la place fut enlevée avant que le duc de Bretagne pût venir à son secours. Le connétable se servit durant ce siége de deux énormes machines, au moyen desquelles on jeta une telle quantité de pierres, que les fortifications en furent couvertes.

Les barons mécontents, irrités de la conduite du comte de Champagne, tournèrent tous leurs armes contre Thibaut : ce vassal eût certainement perdu ses États si la régente, oubliant généreusement ses anciens torts, n'eût embrassé sa défense. Le connétable rentra en campagne, défit auprès de Laon les troupes seigneuriales, et les chassa entièrement de la province. Thibaut fut obligé de payer d'une partie de ses domaines la protection que Blanche lui avait accordée dans cette circonstance. A l'issue de l'expédition, les révoltés vinrent en foule se jeter aux pieds du roi : les chroniques du temps louent la justice

(1) La Clergerie, Hist. du Perche.

que mit la régente dans la répartition des châtiments, des pardons et des récompenses (1).

Le duc de Bretagne, se voyant abandonné de la majeure partie de ses auxiliaires, implora l'assistance du roi d'Angleterre. Tous les Français, et principalement la chevalerie, ne purent voir sans indignation un vassal appeler sur le royaume les maux d'une guerre étrangère. On assembla aussitôt une haute cour; le connétable la présida : elle déclara Pierre de Dreux, comte de Bretagne, traître, parjure, méritant la peine capitale, et dépouillé de ses États. C'était la seconde fois, dans l'espace de vingt ans, que le roi faisait condamner à mort un grand feudataire, et prononcer la confiscation de ses domaines : cet exemple suffit pour démontrer quelle marche ascendante suivait la puissance royale depuis Hugues Capet.

Montmorency étonna l'ennemi par une attaque aussi vigoureuse que subite : ses phalanges portèrent la désolation dans le cœur des États du comte de Bretagne, avant que celui-ci se fût seulement douté de sa marche. Il le contraignit de se renfermer dans Angers; la place fut prise d'assaut : Pierre de Dreux s'échappa à la faveur du tumulte. La rapidité de ces succès obligea le comte de la Marche à implorer la paix. Ce vassal ne demanda pour garant de l'accommodement que la parole de Montmorency. Le roi d'Angleterre était débarqué en Bretagne au commencement de l'année 1230 : au lieu d'entrer

(1) Ii venerunt dolentes et timentes vindictam reginæ, qui remunerare et punire sciebat. (Grande chronique de Saint-Denis.)

subitement en campagne, Henri III donna pendant tout l'hiver des fêtes dans le château Nantes à la belle comtesse de Bigorre, abandonnant à ses généraux le soin d'agir contre l'infatigable connétable. Les Anglais, supérieurs en nombre, cherchèrent d'abord à accabler les Français sous le poids de leurs masses : ils offrirent la bataille à Montmorency, qui l'évita, les laissant s'engager dans un pays marécageux. Mathieu les harcela sans cesse, puis fondit sur eux d'une manière si impétueuse que le monarque anglais, apprenant une défaite au lieu d'une victoire, se rembarqua précipitamment. Cette campagne mit le comble à la gloire militaire de Montmorency.

Pierre de Dreux n'avait plus qu'à implorer la clémence du roi; il vint, la corde au cou, embrasser ses genoux : il méritait la mort, on lui laissa la vie par humanité; on ne le dépouilla pas de ses États, mais on ne les lui rendit pas non plus. Il fut décidé que la Bretagne serait gouvernée en son nom par un prince français, jusqu'à ce que son fils fût en âge de régir ses domaines; et que, dans le cas où ce fils mourrait sans enfants, la Bretagne serait réunie à la couronne.

Mathieu de Montmorency, dont le dernier triomphe venait de procurer à la France de si notables avantages, mourut comblé de gloire, le 24 octobre 1230, à l'âge de soixante-quatre ans. Il fut enterré dans l'abbaye du Val; on y voyait encore sa statue dans le dix-septième siècle. Mathieu II peut servir de modèle aux hommes que leur naissance ou leur propre mérite ont placés dans une sphère élevée : guerrier in-

trépide, général expérimenté, politique profond, il défendit sa patrie sous Philippe-Auguste, servit Louis VIII de son épée et de ses conseils, devint le soutien de l'enfance de saint Louis, et devança les idées de son siècle en affranchissant les serfs de ses domaines.

Mathieu II de Montmorency fut grand-oncle, beau-frère, neveu, petit-fils de deux empereurs, de six rois, et allié à tous les souverains de l'Europe. Les princes de la maison de France descendent de ce grand homme, par le mariage de Jeanne de Laval, une de ses petites-filles, avec Louis de Bourbon, comte de Vendôme, trisaïeul de Henri IV.

GAUCHER

DE CHATILLON,

CONNÉTABLE DE FRANCE.

LIVRE PREMIER.

Premiers exploits de Châtillon. — Batailles de Courtray et de Mons-en-Puelle. — Châtillon est nommé connétable.

Nous avons déjà dit que les capitaines français du moyen âge se montrèrent non-seulement intrépides dans les combats, mais encore sages au conseil, profonds en politique, et très-souvent habiles en administration. Gaucher de Châtillon, qui nous occupe maintenant, brilla de toutes ces qualités ; et quoique ses exploits, aussi bien que l'exercice de la charge de connétable, lui assignent une place parmi les guerriers illustres, on pourrait le mettre néanmoins au rang des grands ministres dont s'honore notre patrie.

Gaucher de Châtillon naquit en 1249, de Gaucher IV et d'Isabeau de Lisignes (1). La maison de

(1) Duchesne, Histoire de la maison de Châtillon.

Châtillon passait pour une des plus anciennes de la chrétienté; elle tirait son origine de la ville de Châtillon-sur-Marne. L'histoire ne commence à parler de cette famille que dans le dixième siècle : on vit plusieurs de ses membres prendre le parti de Hugues Capet, lorsque la chevalerie se divisa d'opinion, après la mort du dernier Carlovingien; ce fut même au zèle dont cette maison se montra enflammée, que la nouvelle dynastie dut son accroissement et sa première puissance. Gaucher était issu d'une branche dont les enfants portaient le titre de comte de Porcéan; ayant perdu son père en 1261, il resta sous la garde noble de sa mère et de Gui de Châtillon, son oncle.

Suivant le système féodal, alors dans toute sa plénitude, un homme né dans la classe qui possédait l'autorité sur toutes les autres, ne connaissait jamais l'oisiveté : à peine sortait-il de l'enfance, que la guerre, le tumulte devenaient son élément; il essayait ordinairement son jeune courage contre des voisins turbulents, quelquefois contre le suzerain lui-même; souvent aussi son bras fut employé à défendre les droits du prince.

Les croisades firent naître le goût des expéditions lointaines, qui offraient aux âmes généreuses plus d'attraits que de misérables querelles particulières, dans lesquelles les périls étaient très-grands et la gloire presque nulle. En armant les hommes pour la défense de la religion, les croisades les réunirent; elles firent sentir à de fougueux guerriers qu'il était plus naturel de marcher contre un ennemi commun que de se déchirer entre eux : dès lors les passions

haineuses s'attiédirent, les inimitiés commencèrent à s'éteindre. Si l'on veut comparer l'époque des croisades à la période qui la précéda, et à laquelle on a donné le nom de *siècle de fer*, on verra qu'il régnait une différence tranchée dans les relations de la vie habituelle: en définitive les croisades achevèrent la réforme commencée par la chevalerie.

Gaucher apprit de bonne heure, grâce aux soins de son oncle maternel, qu'un banneret ne devait aspirer qu'à des exploits aussi brillants qu'honorables. Le récit des hauts faits de Louis IX dans la Palestine l'enflammait d'une noble ardeur; il regrettait amèrement que son jeune âge l'eût empêché de l'accompagner à la Terre-Sainte; il brûlait de trouver une occasion de se signaler, et saisit avec avidité celle que son oncle Gui de Châtillon lui proposait. Ce banneret s'offrit de le mener en Italie, pour défendre les intérêts de Charles d'Anjou, que le pape Urbain IV venait de déclarer roi de Naples. La France jouissait du calme le plus parfait; Louis IX s'appliquait à consolider le bonheur de son peuple : rien ne faisait présumer que ce monarque dût s'arracher une seconde fois à des soins aussi chers. Il avait accru la puissance de la maison capétienne, en ménageant à son frère Charles d'Anjou la possession de la Provence, au moyen d'un mariage avec l'héritière de ce comté: ce prince fut néanmoins traversé dans la jouissance de ses droits. Charles triompha de tous ses adversaires, malgré la vive opposition de Boniface V, prince de Castellane, qui défendit son indépendance les armes à la main. La soumission de ce

vassal permit au frère de saint Louis de tourner ses vues vers l'Italie; il partit pour ce pays à la tête d'une armée florissante, et prit pour son premier lieutenant ce même Boniface de Castellane, dont il avait su fléchir l'humeur altière par ses procédés généreux (1). Depuis deux ans Charles d'Anjou combattait au delà des monts, lorsque Gaucher de Châtillon se mit en route, au printemps de 1267, escorté par un bon nombre de vassaux, qui l'accompagnaient autant par goût que par dévouement. Il entrait dans sa dix-huitième année : son ardeur belliqueuse le rendit moins sensible aux larmes d'une mère, qui le voyait avec effroi braver si jeune les hasards de la guerre. Le vieux Gui de Châtillon, jadis *le preux des preux,* maintenant appesanti par l'âge, sentit renaître sa première vigueur; la noble impatience de son neveu le charmait. Ils arrivèrent à Marseille en compagnie de Robert de Béthune, Gui de Montmorency Laval, le maréchal de Lévis-Mirpoix, Bouchard de Vendôme, Philippe de Montfort; parmi les Provençaux on distinguait Beraud de Villeneuve, Pierre de Sabran, Isnard d'Agoult, Foulques de Pontèves, son frère, Guillaume de Blacas, petit-fils de Blacas, appelé *le grand guerrier,* un des neuf preux de Provence. La flotte génoise les débarqua en peu de jours sur le théâtre où devait se décider la terrible querelle qui les amenait en Italie.

Mainfroi, fils de l'empereur Frédéric II, avait été

(1) Moreri a commis une erreur en disant que ce vassal, dépossédé de sa principauté, avait eu la tête tranchée en 1358. Des titres authentiques ont prouvé qu'il vivait encore en 1364.

nommé tuteur du jeune Conradin son neveu, héritier du trône de Naples et de Sicile. Dévoré d'ambition, Mainfroi fit disparaître cet enfant, qui passa pour mort, et s'empara de la couronne : la voix publique l'accusait d'avoir empoisonné le père. L'usurpateur jouit pendant onze ans du fruit de ses crimes; mais ses entreprises contre le saint-siége amenèrent le terme de tant de prospérités. Le pape l'excommunia, en le signalant comme un traître, un spoliateur, un assassin : la voix d'Urbain IV fit soulever l'Italie tout entière contre Mainfroi. Ce dernier, ne gardant plus de ménagements, se déclara de son autorité privée souverain des deux royaumes; les moyens les plus extrêmes lui parurent honorables pour résister à tant d'ennemis : il fit alliance avec les Sarrasins, qui occupaient encore l'extrémité de la péninsule. Aidé de ces farouches auxiliaires, il battit les troupes pontificales, et répandit partout la terreur. Sur ces entrefaites, Urbain IV mourut; Clément IV, son successeur, confirma la donation du royaume de Sicile. Charles d'Anjou, aussi entreprenant que brave, ne fit pas difficulté de l'accepter. La paisible possession d'États vastes et florissants, mais qui ne donnaient pas le titre de roi, ne satisfaisait pas son orgueil; les sommes considérables que lui payaient les trafiquants du Levant, auxquels il vendait sa protection, lui fournissaient les moyens d'entretenir sur pied une bonne armée : Charles d'Anjou sut la discipliner parfaitement. Ses soldats, bien traités, professaient pour lui un dévouement aveugle; tellement qu'il devint, au moyen de ces phalanges permanentes, la terreur de

cette foule de petits princes qui se partageaient la possession de l'Italie et de tout le midi de l'Europe.

Mainfroi, excommunié une seconde fois, resserra les liens qui l'unissaient aux Sarrasins. Charles d'Anjou, profitant habilement de la disposition des esprits, fit un appel à la chevalerie française; celle-ci répondit avec ardeur à cette invitation : c'était une espèce de croisade dirigée contre un allié des infidèles. Le comte de Provence attaqua Mainfroi, qui l'égalait en talents et en bravoure. Le rusé Italien évita longtemps une action générale; Charles l'atteignit enfin dans les plaines de Bénévent (1266), l'enveloppa, et le défit entièrement. Mainfroi, voyant que la fortune l'abandonnait, se jeta au milieu des escadrons de la chevalerie de Picardie, et y trouva une mort glorieuse. Charles d'Anjou perdit dans cette journée l'élite de ses soldats et son meilleur lieutenant, Boniface de Castellane, qui s'était signalé par une valeur des plus audacieuses.

Le trépas de Mainfroi semblait avoir assuré au vainqueur la possession paisible du trône de Naples; mais le jeune Conradin, le véritable souverain, accourut de l'Allemagne pour réclamer son héritage. Charles n'était point homme à céder une pareille conquête; son ambition, encore plus que la donation du saint-siége, lui faisait regarder ses droits comme seuls légitimes. Toute l'Italie, l'Allemagne, la Castille, l'Aragon, se prononcèrent pour le fils de Conrad : sa jeunesse, ses infortunes lui gagnèrent des partisans; mais il faut plus que des vœux et des acclamations pour assurer le triomphe d'une cause. Le prince ger-

manique avait pour lui beaucoup de suffrages, et point d'armée; cependant l'opinion générale se déclarait tellement en sa faveur, qu'il aurait surmonté tous les obstacles si les Gibelins ne l'eussent pas entraîné dans une démarche aussi imprudente que dangereuse : par leurs conseils, il accepta les secours des Sarrasins; il en reçut beaucoup d'argent et des soldats.

Le pape Clément IV, qui hésitait à donner sa décision, quoique en secret il fût très-attaché au prince français, excommunia Conradin, comme l'allié des ennemis de la religion. Cette excommunication, lancée dans l'église de Viterbe, porta un rude coup aux intérêts du prétendant. Charles d'Anjou se hâta d'en profiter : après avoir réuni toutes ses forces, il résolut de décider cette querelle, et d'accabler son compétiteur. Il employa tous les moyens pour tirer de nouveaux secours de sa première patrie; ses nombreux émissaires, en rehaussant l'éclat des avantages récemment obtenus, exaltèrent l'imagination des Français, de tout temps susceptibles de vives impressions. On ne considérait pas à Paris, à Orléans, en Touraine ou en Normandie, ni dans le reste du royaume, les démêlés de Conradin et de Charles sous le même aspect que dans les autres pays de la chrétienté; l'esprit national se complaisait à voir un prince français occuper le trône de Naples et de Sicile : de bouillants paladins volèrent à la défense de Charles d'Anjou, ne voyant que de la gloire à acquérir dans cette expédition.

C'est alors que Châtillon partit pour l'Italie; il y arriva en même temps qu'une foule de bannerets.

Charles lui fit l'accueil le plus empressé. Conradin, uni au duc d'Autriche et à Henri de Castille, attaqua son rival avec toute l'impétuosité et l'imprévoyance de son âge. Charles, prudent autant que brave, laissa exhaler cette fougue téméraire; il fatigua les alliés par des combats partiels. Voyant que cette multitude qui marchait sous les bannières de Conradin commençait à s'amoindrir, il prit à son tour l'offensive, et se posta, le 23 août 1268, dans un passage très-difficile, entre la ville d'Alba et le lac Lucin; ses adversaires vinrent tomber dans l'embuscade. Charles divisa son armée en deux parties; il donna le commandement de la plus faible à Érard de Saint-Valeri, fit prendre à un chevalier, Philippe de Montfort, les insignes de la royauté, le casque surmonté de la couronne, et le manteau de pourpre par-dessus la cuirasse; quant à lui, il se plaça avec la réserve derrière un rideau de légères collines qui dominaient le lac.

L'action commença rudement entre la moitié des forces de Charles d'Anjou et tous les partisans réunis de Conradin. Au bout de trois heures d'efforts, le chevalier revêtu des habits royaux fut désarçonné et jeté en bas de son cheval. Henri de Castille, croyant que c'était Charles d'Anjou, poussa des cris de joie, et, redoublant d'ardeur, il mit en déroute les divisions formant le centre des Français; emporté par son courage, il les poursuivit, laissant sur le lieu de l'action Conradin, le duc d'Autriche et le reste de ses forces. Alors Charles, sortant de son embuscade, se précipita sur ces derniers, et rétablit le combat. Gau-

cher de Châtillon se fit remarquer par son calme et son intrépidité : Gui de Châtillon fut tué à ses côtés. Charles d'Anjou avait armé ses soldats d'épées courtes, très-effilées, et leur apprit à percer l'ennemi à l'aisselle en lui saisissant le bras; aussi tous les chefs ne cessaient de crier : *Au bras! au bras!* Cette manière étrange de combattre réussit au delà de toute espérance.

La phalange formée de chevaliers provençaux décida de l'action par son terrible choc : elle était conduite par Isnard d'Agoult, grand sénéchal, Elzéard de Sabran, Guillaume de Porcelet, Geoffroi de Grasse, Guillaume de Blacas et Elion de Villeneuve. Le frère de Louis IX remporta une victoire d'autant plus complète, qu'elle termina la guerre : on sait qu'il souilla ce triomphe par une cruauté inouie. Charles d'Anjou fit juger solennellement son compétiteur, devenu son prisonnier : un tribunal condamna à mort le souverain des Deux-Siciles. Gaucher de Châtillon vit tomber à Naples la tête de l'infortuné Conradin, héritier de l'illustre maison de Souabe. Le souvenir de son oncle tué sous ses yeux, l'amitié que lui témoignait Charles d'Anjou, la persuasion dans laquelle il était qu'on défendait des droits légitimes, l'empêchèrent de voir dans la mort du jeune prince une action contraire à l'équité; il n'y aperçut que l'exercice du droit du vainqueur. Au reste, tous les bannerets français ne regardèrent pas du même œil la triste fin du jeune Conrad; un grand nombre, ayant demandé vainement la vie de ce prince, abandonnèrent en courroux Charles d'Anjou : Robert de Béthune, l'un

d'eux, avant de quitter Naples, immola de sa propre main Pierre de Bari, qui avait prononcé la sentence inique, et fit assommer par ses valets le bourreau qui venait de l'exécuter (1).

Gaucher de Châtillon contribua à la soumission de la Sicile, et prit part à tous les combats qu'on livrait à chaque pas : il se trouva au comble de ses vœux lorsqu'il se vit au moment d'aller partager les périls de son roi. Charles d'Anjou, l'homme le plus entreprenant de son siècle, toujours occupé de vastes projets, résolut d'unir ses forces à celles de Louis IX, qui venait de commencer son expédition de Tunis. Gaucher monta sur la flotte; mais il n'arriva en Afrique, en 1270, que pour mêler ses larmes à celles des autres chevaliers; Louis venait d'expirer. Cependant la jonction du roi de Sicile avait relevé le courage des croisés; ils reprirent l'offensive; la guerre dura encore trois mois: 200,000 Musulmans cernaient l'armée. La chevalerie, revenue de la stupeur dans laquelle l'avait jetée le trépas du roi, demanda à grands cris le signal du combat. Philippe III était retenu dans sa tente, autant par la douleur que par la maladie : Charles d'Anjou et le comte d'Artois se partagèrent le commandement. Gaucher de Châtillon se battit pour la première fois sous les bannières de son pays. Cette multitude de barbares, accourus du fond de l'Afrique pour défendre l'islamisme, ne

(1) Villani, Summunte, Hist. de Napoli, liv. III, p. 238. Roseo, Hist. civile de Naples, liv. XIX, p. 706. Caraffa, liv. IV. Ces historiens s'accordent à dire que Conradin fut livré par les Frangipanni, qui reçurent en récompense la principauté de Sulmana.

put tenir contre la furie française; leur défaite fut sanglante, mais elle coûta aux vainqueurs un nombre considérable de chevaliers, dont les plus marquants furent Fernand de Néelle, Guillaume de Grimouville, Saint-Luc des Hayes, Arnaud de Durfort, Renaud de la Guiche, Robert de Lénoncourt.

Le chef africain Omar, épouvanté, ne se crut en sûreté que derrière les formidables murailles de Tunis : les croisés l'y bloquèrent; la place était resserrée de tous côtés. Omar fit des propositions favorables à la chrétienté, et honorables pour la France; Philippe III, impatient d'aller prendre possession de la couronne, les accepta (fin de 1270) malgré l'impétueux Charles d'Anjou, qui regardait comme facile la conquête de cette portion de l'Afrique. Dès ce moment Gaucher de Châtillon abandonna la fortune du roi de Sicile pour suivre son souverain, quelque brillantes que fussent les promesses du premier. Rentré en France, il se trouva seul héritier de son frère Jean de Châtillon, qui ne se maria point. Cet héritage accrut tellement sa puissance, que Philippe III voulut l'allier à la famille royale; il lui fit épouser Isabeau, fille de Robert IV, comte de Dreux, et de Béatrix de Montfort; Yolande de Dreux, belle-sœur de Gaucher, étant veuve de Malcom, roi d'Écosse, épousa en même temps Arthur de Bretagne. La guerre vint bientôt arracher Châtillon aux charmes que lui offrait cette union.

Thibaut de Champagne, mort en revenant de la Palestine, eut pour successeur au trône de Navarre son frère Henri, lequel ne laissa qu'une fille de qua-

torze ans. La minorité de l'héritier de la couronne fut de tout temps et dans tous les pays un sujet de discorde; il se forma deux partis ennemis de la princesse, l'un en faveur du roi d'Aragon, l'autre pour le roi de Castille. Jeanne se présentait comme petite-fille de Robert d'Artois, frère de saint Louis, mort à Damiette; mais ce qui intéressait plus en sa faveur que sa parenté avec le roi, c'étaient son âge, son sexe et les périls qu'elle avait courus dans la Navarre. Une foule de guerriers demandèrent à marcher au secours de Jeanne : la chevalerie brillait alors de tout son éclat; défendre les femmes opprimées en était un des préceptes fondamentaux. Philippe III et son conseil voyaient d'un mauvais œil commencer une nouvelle guerre, après la malheureuse expédition de saint Louis en Afrique; mais il fallut que toute considération cédât aux cris d'une noblesse impatiente et généreuse. Châtillon, enflammé de l'honneur chevaleresque, vola avec enthousiasme à la défense de Jeanne; il réunit dans ses domaines quatre cents chevaliers ou écuyers. Le connétable Humbert de Beaujeu ayant pénétré en Espagne à la tête de vingt mille hommes, par la vallée d'Aspre, mit le siége devant Pampelune, capitale de la Navarre. Cette ville était livrée à toutes les horreurs de l'anarchie; les trois partis des rois d'Aragon, de Castille et de Jeanne s'y déchiraient. L'arrivée des Français devant ses murs accrut les désordres qui régnaient dans l'intérieur. Le connétable Humbert détacha Gaucher de Châtillon avec une troupe d'élite pour contenir le

roi de Castille, posté à sept lieues de Pampelune (1). Jaloux de se signaler, le jeune preux attaqua impétueusement le prince castillan, le força de repasser l'Èbre en désordre, et d'abandonner le dessein d'entrer dans la place. Ce triomphe parut d'une telle importance, que le connétable arma chevalier (2) Gaucher de Châtillon, en présence de l'armée rangée en ligne.

Le parti du roi de Castille, se voyant privé du secours de son chef, se réunit à celui de Jeanne, et demanda à capituler. Humbert de Beaujeu fit cesser l'attaque, et reçut les ouvertures de paix. Pendant qu'on était en pourparler, les Gascons, qui composaient en entier l'infanteric française, envahirent la ville et la livrèrent au pillage : Robert d'Artois, le connétable, Gaucher de Châtillon et les principaux feudataires furent obligés de lutter longtemps contre ces archers pour arracher les habitants à leur fureur. La Navarre se remit sous l'obéissance de ses maîtres, et Robert d'Artois fut chargé de rétablir dans ce pays la domination de Jeanne, sa nièce.

Châtillon revint en France, où l'appelaient des intérêts particuliers. Sa tante, Mahaut d'Amboise

(1) Gabriel Chappuis, Histoire de Navarre.

(2) Le mot *chevalier* a deux acceptions bien distinctes : on appelait communément *chevalier* un noble qui pouvait conduire à la guerre un certain nombre d'hommes levés sur ses terres ; mais l'ordre de chevalerie n'était conféré qu'à un guerrier qui se signalait par quelque action d'éclat ; on l'accordait de plein droit à une haute naissance. Un collier de chaînes d'or était le signe distinctif de la chevalerie conférée.

comtesse de Chartres, venait de descendre au tombeau sans laisser d'enfants. Gaucher réclama une partie de ce riche héritage; mais son oncle, Jean de Châtillon, prétendit à son intégralité : cette querelle alarma le souverain, car elle pouvait provoquer une vive contestation parmi la féodalité, vu les nombreuses alliances de la maison de Porcéan; mais Gaucher sut y obvier, au moyen d'un généreux désistement. Sur ces entrefaites, eut lieu le procès de Labrosse : ce favori de bas étage fut attaché, sous le règne de saint Louis, à la personne de Philippe III en qualité de chirurgien barbier; il s'insinua si bien dans les bonnes grâces du prince, que lorsque Philippe fut monté sur le trône il lui accorda une confiance absolue. Une faveur si extraordinaire enivra Labrosse. Les grands de cette époque, possesseurs d'immenses fiefs, naguère les égaux du souverain, avaient un caractère trop élevé pour s'abaisser à flatter un favori; ils s'indignaient qu'un pareil homme osât se mettre entre eux et le roi. La faiblesse de Philippe pour Labrosse était cependant balancée par l'ascendant qu'avait su prendre la reine Marie de Brabant, sa seconde femme. Cette princesse joignait à une beauté ravissante un esprit fin et délicat; elle cultivait les lettres, et en particulier la poésie; par sa protection, les poëtes troubadours se multipliaient en France.

Labrosse, jaloux de toute espèce de préférence, travaillait sans cesse à perdre Marie de Brabant; il crut en trouver une occasion infaillible dans le trépas subit de Louis, fils aîné de Philippe et d'Isabelle

d'Aragon, sa première femme. Il est avéré que le jeune prince mourut du poison, mais rien ne prouve que ce fut Labrosse qui le lui donna, comme beaucoup d'écrivains l'ont assuré : quoi qu'il en soit, ce dernier ne craignit pas d'accuser hautement la reine de ce crime, qu'elle avait commis, suivant lui, pour ouvrir à ses propres enfants le chemin du trône. Cette grave inculpation terrifia les esprits; Gaucher de Châtillon se présenta pour défendre Marie de Brabant en champ clos : les combats judiciaires étaient alors dans toute leur vigueur. « Dans le choix de la preuve par le combat, dit Montesquieu (1), la nation suivait son génie guerrier; car, pendant qu'on établissait le combat comme jugement de Dieu, on abolissait les preuves de la croix et de l'eau bouillante. » La conduite de Gaucher de Châtillon parut d'autant plus généreuse, que Philippe III, dans un premier mouvement de douleur, avait menacé la reine du dernier supplice, en ordonnant de la garder à vue dans son palais.

Châtillon, au jour fixé, entra en lice, armé de pied en cap, pour attendre l'accusateur que Labrosse avait lui-même engagé dans cette querelle, en lui promettant une récompense considérable. Toute la chevalerie remplissait le lieu du combat, et comblait de marques d'affection le noble champion de la reine; mais l'accusateur s'abstint de paraître, et n'osa pas soutenir par les armes ce qu'il avait avancé publiquement : d'après les termes de la loi, il fut pendu

(1) Esprit des lois, t. IV, ch. 18.

au gibet (1). La lâcheté du stipendiaire devait être pour Marie de Brabant une justification pleine et entière; cependant le roi ne fut point encore convaincu de son innocence, et le favori continua à jouir du même crédit. La guerre vint détourner l'attention publique de cette déplorable affaire.

Philippe III avait envoyé vers Alphonse, roi de Castille, Jean d'Acre, en le chargeant de défendre les droits de ses neveux, enfants de sa sœur Blanche et de Ferdinand de La Cerda, fils aîné d'Alphonse: ce dernier venait de reconnaître pour successeur son second fils, au préjudice de ceux de Ferdinand, qui devaient représenter leur père. Jean d'Acre, issu du sang des rois, indisposa le prince castillan par un langage fier et des manières hautaines; il s'ensuivit une rupture; l'expédition ne fut point heureuse: l'armée française, trahie, mal servie, fut obligée de battre en retraite en 1274. Philippe III, que la moindre résistance rebutait, quitta les frontières d'Espagne, et regagna Paris, laissant le soin de terminer la guerre à Robert d'Artois, son cousin germain. Celui-ci négocia avec le prince castillan, fit cesser les hostilités, et revint en toute hâte auprès du roi, apportant les preuves irrécusables de la trahison de Labrosse : c'était un paquet de lettres scellées du sceau du favori, adressées à Alphonse, et qu'une méprise fit tomber entre les mains du général français (2). On n'a jamais su ce que contenaient ces

(1) Dupuis et Baillet, Histoire des favoris.

(2) Paul Emili, en latin Paulus Emilius. Cet écrivain, natif de Vérone, fut amené en France par Charles VIII, après l'expédition de

papiers; mais on peut présumer qu'ils attestaient que Labrosse avait vendu les intérêts de l'État au roi de Castille, afin de se ménager un appui contre ses nombreux ennemis. Philippe, ne consultant que son indignation, ordonna incontinent d'arrêter son favori, n'hésitant pas de se détacher de l'homme qui l'avait si longtemps captivé. Durant l'instruction du procès, Gaucher de Châtillon fut chargé de la garde de Pierre Labrosse: il l'enferma dans son château de Janville, situé au centre du pays Chartrain. Le favori fut pendu au gibet, en 1276. Si l'on en croit les chroniques du temps, le duc de Bourgogne, le comte d'Artois, le duc de Brabant, que le favori avait calomniés auprès du roi, s'oublièrent au point d'assister à l'exécution du criminel, afin de se procurer l'horrible jouissance de contempler ses tortures (1).

Gaucher de Châtillon ne tarda pas de trouver l'occasion d'employer son courage, dans la guerre que la France venait de déclarer au roi d'Aragon. Philippe III, surnommé *le Hardi*, n'aspirait qu'à goûter le repos, et se voyait sans cesse entraîné, contre son

Naples : ce prince le chargea de composer une histoire générale de France, en ordonnant aux diverses archives de mettre à la disposition d'Emili les pièces authentiques. Paulus exécuta les ordres du monarque, et fut le premier qui composa un corps d'histoire générale de France, sous le titre de *De Rebus gestis Francorum*. Cet ouvrage très-précieux, vu les documents originaux qu'il renferme, est généralement peu compulsé, parce qu'il est écrit en latin, et que les traductions qui en existent sont très-médiocres. Paulus Emilius mourut chanoine de Saint-Denis en 1529.

(1) Paulus Emilius, *De Rebus gestis Francorum*.

gré, dans des querelles qui ne lui étaient point personnelles. Les soldats de Charles d'Anjou, les Provençaux, se livrèrent en Sicile à la licence la plus effrénée; ils firent aux Siciliens des offenses que tous les peuples regardent comme plus cruelles que la perte des biens et même de la liberté. La vengeance fut proportionnée à l'outrage; elle ne se borna pas à l'affreuse journée appelée les Vêpres siciliennes : pendant trois ans on fit main basse sur tous les Français que l'on découvrit dans l'île. Charles d'Anjou, revenu dans ses États de Provence, implora l'assistance de la chevalerie : les bannerets les plus impatients coururent le joindre, mais Châtillon préféra suivre Philippe III en Espagne.

L'armée chargée de cette expédition pénétra en Roussillon, et prit d'assaut la ville d'Elne. Après cet avantage important, elle chercha inutilement un chemin praticable pour traverser les Pyrénées; elle se consumait en vains efforts, et déjà l'on entendait des murmures parmi les chefs, lorsque deux religieux, dont le monastère couronnait la montagne de la *Mançana*, se présentèrent au roi pour lui offrir d'indiquer un passage (1). Gaucher de Châtillon et le comte d'Armagnac furent choisis pour cette opération délicate; ils partirent avec mille cavaliers et un grand nombre de pionniers; ils parvinrent, à travers des précipices, vers le haut de la montagne, qui n'était occupé que par une centaine d'hommes d'élite. L'intrépide Dampieras les commandait; il se

(1) Favin, Chappuis, Hist. de Navarre.

défendit en désespéré : en vain Châtillon voulut sauver la vie à lui et aux siens, ils se firent tous tuer.

Le défilé gardé par Dampieras débouchait sur un chemin qui allait joindre la route principale de l'Aragon : Châtillon employa les pionniers à l'élargir considérablement; par ce moyen l'armée passa commodément, et alla tomber au milieu des États de don Pèdre. On signalait ce prince comme l'instigateur du massacre des soldats de Charles d'Anjou. Don Pèdre accourut pour arrêter la marche des Français; le sénéchal de Toulouse le battit dans les plaines du Lampourdan; Gaucher de Châtillon, conduisant la cavalerie seigneuriale, écrasa les archers aragonais. La semaine suivante Philippe III assiégea Girone, défendue par Raymond de Cardonne, général d'une haute réputation. Le roi d'Aragon s'approcha de la place, à la tête d'une troupe de cavalerie choisie, qui ne cessa de harceler l'armée française : ce prince, ayant une connaissance parfaite des localités, disparaissait lorsque des forces supérieures venaient l'attaquer. Le connétable Raoul de Nesle chercha vainement à l'attirer au combat; n'ayant pu y parvenir, il mit en pratique une ruse digne d'un homme de cœur. Raoul résolut de poursuivre le roi d'Aragon avec une troupe peu nombreuse, mais composée de tout ce que l'armée renfermait de brave et de déterminé : il commença par s'adjoindre Châtillon, dont la brillante valeur électrisait les soldats. L'Aragonais, voyant s'avancer un détachement assez faible, vint l'assaillir, ne doutant pas de le pulvériser; on put s'assurer en cette occasion que le courage sait triompher du nom-

bre : les Français, enveloppés de toutes parts, résistèrent à des flots d'ennemis. Châtillon s'attacha à la personne du roi d'Aragon, le combattit corps à corps, brisa ses armes, le blessa à plusieurs reprises, et saisit les rênes du cheval pour emmener prisonnier don Pèdre. Ce prince, réunissant toutes ses forces, assena un coup de hache d'armes, qu'il destinait à Châtillon afin de l'abattre; celui-ci sut l'éviter, et le coup, tombant sur les rênes qui se trouvaient tendues, les rompit; le cheval, se sentant libre, emporta son maître, qui mourut au bout de quelques jours des blessures reçues des mains du paladin.

Girone capitula le surlendemain. Philippe, poursuivant le cours de ses succès, investit la place de Roses; mais sa fortune vint échouer devant ces murailles : son armée fut en proie aux plus affreuses maladies; la mésintelligence se mit parmi les chefs; sous prétexte d'économie, la flotte des Génois à la solde de la France fut renvoyée; après son départ, celle des Siciliens amena aux ennemis des secours de divers genres. Philippe, épouvanté, se hâta de repasser les monts, et périt de la peste à Perpignan en 1285 (1).

Nous avons vu Gaucher de Châtillon ne jouer jusqu'ici qu'un rôle secondaire : Philippe III ne le laissa jouir que de la considération attachée à sa haute

(1) Villani, Istorie Fiorentine, liv. xx. Ce commentateur, qui tient le premier rang parmi les historiens de l'Italie, conçut le projet d'élever un monument à la gloire de sa patrie, en rapportant à ses annales celles des divers États de la chrétienté : à cet effet, il voyagea dans toute l'Europe pour recueillir des documents authentiques. Villani mourut en 1348.

naissance. Une franchise trop prononcée et une rigidité de caractère invariable avaient déplu au monarque; aussi ne fut-il jamais appelé au conseil comme les d'Armagnac, les d'Harcourt et les Longueval, qui, depuis la mort de Labrosse, se partageaient la confiance du souverain. Gaucher supporta sans murmurer cette sorte de disgrâce; mais Philippe le Bel, appréciant son mérite, le jugea capable de l'aider à soutenir le fardeau du gouvernement. Ce prince avait été reconnu roi de Navarre du vivant de son père, à l'occasion de son mariage avec Jeanne, héritière non-seulement de ce royaume, mais encore de la Champagne et de la Brie : il en nomma Châtillon gouverneur (1284).

Philippe le Bel annonçait par son caractère impétueux, par son amour pour la gloire, que son règne serait fertile en événements remarquables. En effet, aucun de nos monarques n'eut une vie plus laborieuse : monté sur le trône à dix-huit ans, il se trouva à vingt-trois dans la position la plus difficile, et passa l'âge des plaisirs dans des agitations continuelles, ne cessant de faire preuve d'une sagesse précoce et d'une application sans égale. Châtillon, de son côté, enflammé de cette ardeur martiale, le sentiment prédominant des leudes de cette époque, appelait la guerre de tous ses vœux : ils ne furent que trop bien exaucés.

L'Europe se voyait bouleversée, sur la fin du treizième siècle, par le conflit d'intérêts opposés; les démêlés particuliers avaient allumé un vaste incendie : les prétentions des maisons d'Anjou et d'Aragon au

trône de Naples et de Sicile mettaient en émoi la chrétienté tout entière. Les rois de Castille et d'Angleterre, se partageant d'affection, entretenaient le feu de la querelle. Des personnages marquants occupaient déjà cette scène tumultueuse; Châtillon y prit place à son tour, et dès cet instant son nom ne cesse d'être lié aux principaux événements de cette période mémorable.

Philippe le Bel devait nécessairement se prononcer dans les démêlés des deux maisons d'Anjou et d'Aragon. Quoique attaché de cœur aux enfants de Charles, ce prince hésita longtemps pour embrasser ouvertement leur défense contre tant d'ennemis; enfin il se décida en leur faveur, et bientôt son esprit, sa pénétration et sa profonde politique surent, en divisant les opinions des autres potentats, prévenir une coalition trop redoutable. Gaucher de Châtillon, beaucoup plus âgé que lui, le servit admirablement par sa haute prudence, fruit de ses profondes méditations et d'observations judicieuses. Philippe le Bel l'envoya vers le roi d'Aragon pour traiter de la paix. L'air martial de l'ambassadeur, son caractère ferme, et plus encore son habileté, donnèrent une idée si avantageuse de la cour de France, que le monarque espagnol accepta les conditions qu'on lui offrait. Cette négociation, si heureusement terminée, semblait promettre au royaume une longue paix. Le roi avait déjà introduit des changements notables dans l'administration des provinces : d'après ses ordres, le parlement fut rendu sédentaire à Paris. Il méditait

des améliorations de divers genres, lorsque la guerre vint l'arrêter dans ses nobles projets.

Les écrivains qui appliquent à tous les événements la maxime que les petites causes produisent les grands effets, n'ont point manqué de dire qu'une rixe survenue entre quelques matelots français et des marins anglais provoqua une rupture entre les deux plus puissantes nations de l'Europe; il conviendrait mieux de croire que l'ambition d'Édouard et la fierté de Philippe le Bel en furent les véritables motifs. Le premier, vainqueur de l'Écosse, de l'Irlande, du prince de Galles, se révoltait à la seule idée d'être vassal du roi de France, qui, de son côté, ne laissait échapper aucune occasion de lui rappeler sa prééminence. Édouard avait saisi tous les vaisseaux français qui naviguaient le long de la Manche; sommé par Philippe de lui faire réparation de cette offense, il ne répondit qu'en termes ambigus, afin de se ménager le loisir de prendre les mesures nécessaires pour repousser une agression. C'est dans cette vue qu'il s'empressa de s'allier aux comtes de Nassau, de Bar, de Bretagne, de Brabant et de Savoie. De son côté, Philippe, voyant que la guerre devenait inévitable, chercha partout des ennemis à son rival; il s'attacha les Bailleul d'Écosse, ralluma la fureur des Gallois, opposa Albert d'Autriche à Adolphe de Nassau, le Dauphin viennois à Amédée de Savoie. Gaucher de Châtillon, envoyé vers Jacques de Châtillon, son parent, souverain d'une partie de la Flandre, sut le déterminer en faveur de la France, ainsi que Florent, comte de

Hollande. Le négociateur infatigable alla jusque dans le Nord, engager Éric, roi de Norwége, à opérer une descente en Angleterre. Gaucher, ayant servi son prince en formant des traités, accourut pour le servir de son épée.

Avant d'entrer en campagne, le roi défendit, pendant toute le guerre, les joûtes dans lesquelles périssaient quantité de bannerets, ordonnant que les démêlés particuliers cesseraient de se décider par les armes : il institua en même temps Châtillon juge suprême des disputes qui surviendraient parmi les hauts barons. Le gouverneur de la Champagne, par son caractère inflexible, était seul capable de remplir une mission aussi délicate.

Édouard, sommé une seconde fois de comparaître devant le roi de France, dont il relevait en raison des terres possédées par lui dans le royaume, répondit fièrement qu'il ne relevait que de son épée. Sur cette déclaration, Philippe mit son armée en mouvement; le connétable Raoul de Nesle envahit la Guienne. Gaucher de Châtillon, son lieutenant, reçut le commandement des troupes régulières allemandes, entrées au service de la France, en vertu d'un traité récent, passé avec le duc d'Autriche. Le connétable trouva les Anglais beaucoup plus forts en Guienne qu'il ne l'imaginait : on voyait à leur tête des chefs expérimentés, le comte de Lancastre, Edmond, frère du roi, Lascy, comte de Lincoln, Richemont et Mortimer. Raoul de Nesle se jeta dans Bordeaux pour attendre les troupes qui accouraient des provinces méridionales; les Anglais l'y bloquèrent par terre et par

mer. Châtillon, chargé d'incendier leur flotte au milieu de la Garonne, sortit de la ville à la faveur des ténèbres, accompagné de la moitié de l'infanterie allemande; il livra un terrible combat de nuit. La valeur des Anglais était éprouvée, c'était un noble motif pour piquer l'émulation de leurs adversaires : aussi Gaucher de Châtillon fit-il des efforts inouïs pour arriver jusqu'aux vaisseaux ennemis. Il y parvint, et en brûla la majeure partie (1); le reste de la flotte fut alors obligé de s'éloigner à toutes voiles. L'armée de terre, réduite par cette retraite à soutenir seule l'attaque des Français, se vit contrainte de lever le siége; le connétable reprit alors l'offensive (2).

Châtillon partit pour aller soumettre la Gascogne, dont les habitants étaient regardés comme les meilleurs fantassins de l'Europe; il éprouva beaucoup de difficultés avant de pénétrer dans leur pays, à cause des plaines de sable et des landes qui en barraient le chemin : une portion de sa cavalerie fut démontée; mais rien ne pouvait lasser sa persévérance et son courage. Il pénétra au milieu de la Gascogne, surprit la population, écrasa avec ses gens d'armes les nuées d'archers et de frondeurs qui vinrent l'assaillir, et força toute cette contrée à servir les intérêts de son maître. Secondé par les Gascons, il fit l'impor-

(1) Tandis que Châtillon incendiait en Guienne la flotte anglaise, Mathieu IV de Montmorency et Jean d'Harcourt débarquaient sur les côtes d'Angleterre, et brûlaient Douvres · c'était la quatrième fois, depuis Hugues Capet, que les Français exécutaient avec succès une pareille expédition.

(2) La Colonie, Hist. de Bordeaux, t. II.

tante conquête de Bayonne; le valeureux d'Aspremont, gouverneur de cette ville, tomba en son pouvoir. A l'issue de ce nouveau succès, Châtillon se réunit au comte de Valois et à Raoul de Nesle, qui venaient de concentrer leurs forces sur l'Adour afin de frapper un coup décisif. Les Anglais avaient rassemblé toutes leurs troupes sous les murs de Saint-Sever, forteresse imprenable pour le temps : ils se livra non loin de ce lieu une bataille sanglante, qui est encore célèbre dans les annales du pays et dans les romans du siècle; mais on n'a pu recueillir des détails authentiques sur cette action.

Cependant Gui, comte de Flandre, époux d'Aliénor, fille d'Édouard Ier, déclara la guerre à la France, sans que Philippe, son suzerain, s'y attendît; en même temps, Henri, comte de Bar, ayant envahi la Champagne, livra ce pays à la dévastation : le roi, obligé de contenir cette foule d'agresseurs, rappela une partie des troupes restées en Guienne, et chargea Châtillon de chasser l'ennemi de la Champagne, dont il était gouverneur. La venue de ce général ranima le courage des habitants; à sa voix ils se levèrent en masse : Gaucher fondit sur le comte de Bar, l'expulsa de la province et le poursuivit jusque sur ses terres; il prit d'assaut la ville de Doncheri-sur-Meuse. Le comte, cerné de tous côtés, demanda la paix; elle lui fut accordée, à condition qu'il partirait sur-le-champ pour la croisade; politique étrange, qui donnait à la moindre action l'apparence du zèle pour la religion : dans cette circonstance, on ne voulait qu'éloigner un vassal entreprenant, et sur la foi duquel on ne

pouvait compter. Châtillon, vainqueur, alla joindre Philippe-le-Bel dans la Flandre; les troupes qu'il y conduisit furent d'un grand secours : on s'était tenu jusque là sur la défensive; son arrivée mit Robert d'Artois, le généralissime, en position d'agir vigoureusement. Robert attaqua les Flamands auprès de Furnes, en 1296, et les écrasa dans cette première rencontre : seize cents des leurs y perdirent la vie. Gaucher de Châtillon enfonça l'aile droite, et fit prisonnier le comte de Blamont; il arracha ensuite des mains de l'ennemi le fils du comte d'Artois, qui, emporté par son courage, avait voulu, secondé de quelques chevaliers, défendre un pont contre des milliers d'assaillants : criblé de blessures, il expira dans les bras de son libérateur.

Un armistice suivit de près cette action. Dans cet intervalle, Châtillon quitta l'armée en 1300, venant de perdre sa femme Isabeau de Dreux; il épousa en 1301 Élisant de Vergi, veuve du comte de Vaudemont. A peine avait-il conclu sa nouvelle alliance, que la guerre se ralluma dans le nord. Édouard s'était vu forcé de retirer ses troupes du continent, pour résister aux Écossais et aux Gallois coalisés. La position de comte de Flandre devint alors très-difficile; ses sujets, l'accusant hautement d'avoir attiré sur leur pays la colère de Philippe, voulaient le livrer à ce prince. Le comte, effrayé, vint trouver Charles de Valois, commandant l'armée française, pour implorer son intercession auprès du roi son frère. Le prince, touché de ses infortunes, l'engagea à se rendre auprès de Philippe, lui promettant, *foi de che-*

valier, qu'il ne lui adviendrait rien de fâcheux; mais le monarque, regardant le comte de Guy comme un traître, ne voulut pas ratifier l'accord que son frère avait conclu sans son aveu, et retint Guy prisonnier. Le comte de Valois, désespéré de voir sa parole violée contre son gré, quitta la France, et se retira en Italie. Le roi s'empara de la Flandre, la déclara réunie à la couronne, et nomma pour gouverneur Jacques de Châtillon, homme d'une nullité absolue, mais oncle de la reine. Ce baron aigrit tellement les Flamands par sa dureté, froissa si fort leur amour-propre par sa hauteur, que ces peuples, désespérés, se révoltèrent, firent main-basse sur les Français, et en tuèrent plus que les Siciliens n'en avaient massacré chez eux dans l'année 1282 (1).

Jacques de Châtillon échappa aux fureurs des insurgés d'une manière qui peint les mœurs du siècle. Les Flamands le cherchaient avec une sorte de frénésie : tout homme qui passait aux barrières, ou même dans les rues, était retenu, questionné, et souvent déshabillé, si on ne le connaissait pas notablement pour un naturel du pays. Ces minutieuses pratiques avaient pour but d'atteindre Jacques de Châtillon. L'ancien gouverneur, informé des mesures que l'on prenait pour l'arrêter, se couvrit des vêtements d'un prêtre, les seuls qui garantissaient de toute investigation : il put s'échapper en passant à la nage le canal de Bruges; le seul écuyer qui l'accompagnait fut tué dans

(1) Ferreto de Vicence : il fut l'émule et le contemporain de Villani, et composa comme lui une histoire de son pays, à laquelle il rattacha celle des autres nations. Ferreto mourut en 1318.

l'eau, auprès de lui. Pierre Leroi et François Breydel, l'un tisserand et l'autre boucher, dirigèrent le soulèvement; bientôt un des fils du comte de Flandre et Guillaume de Juliers vinrent, par leur présence, exciter l'ardeur des Flamands, sans pouvoir néanmoins jouir de beaucoup d'influence dans le pays. Les artisans qui avaient montré le plus de résolution obtinrent toute la confiance : cependant, en raison d'un reste de respect pour les anciennes institutions, le vieux tisserand et le boucher voulurent que le comte de Namur les armât chevaliers (1), attendu que, d'après les lois militaires, un guerrier ne pouvait exercer un commandement important s'il n'avait reçu l'*ordre*.

Philippe le Bel blâma hautement la conduite qu'avait tenue Jacques de Châtillon dans son gouvernement de Flandre; mais l'honneur national, vivement blessé, demandait une réparation éclatante. En peu de temps cinquante mille hommes se présentèrent sur la frontière. L'infanterie, qui, un siècle auparavant, ne servait qu'à faire nombre, était devenue redoutable, parce que la féodalité, appauvrie par les croisades, consentait à servir à pied. Le comte d'Artois, le plus grand capitaine de son siècle, commanda l'expédition, ayant pour lieutenants Gaucher de Châtillon, Louis de Bourbon, Sancerre, Raoul de Nesle, Amé de Talaru, d'Armagnac, Gui, comte de saint Paul, etc., etc.

Les Flamands venaient de se retrancher entre Bruges et Courtray; leur camp se trouvait défendu, du

(1) Meyer, Chronicon Flandriæ, liv. VII.

côté de l'ouest, par la rivière de la Lys, au nord par un canal, au midi et à l'est par de larges fossés remplis d'eau et couverts de branchages : ils espéraient tirer un grand parti de ce piége. Le connétable Raoul de Nesle, Châtillon et les principaux bannerets, furent d'avis de ne pas attaquer l'ennemi dans une position inexpugnable, mais de le réduire par la famine. L'impétueux Robert d'Artois, brûlant de venger la mort de son fils, tué à Furnes, regarda ces avis comme dictés par la crainte, et s'emporta contre le connétable : il le croyait jaloux du commandement suprême que le roi lui avait confié, et l'accusa de ménager les Flamands par des motifs d'intérêt privé, car son fils avait épousé une fille de leur comte. Le vieux Raoul de Nesle répondit avec fierté au prince : « Je vous prouverai que je ne suis pas un traître; suivez-moi dans le combat : je vous mènerai si avant, que vous n'en reviendrez sûrement pas. » Châtillon prit la défense du connétable; la chevalerie se partagea entre les deux rivaux. Cette désunion eut des conséquences fatales. La cavalerie, forte de sept mille hommes, s'était formée sur neuf lignes, dont la première comptait mille quatre cents hommes (1), la seconde mille, et les autres diminuaient progressivement jusqu'à la dernière, qui ne se composait que de trois cents combattants. Cette formation représentait la figure du coin renversé, attaquant par la base. Le connétable Raoul de Nesle, placé à la tête de la troisième ligne, n'y demeura point, et, passant précipitamment au front

(1) Buzelin, Chronique de Flandre, liv. VI. — Galland, Hist. des guerres de Flandre. — Meyer, liv. VIII.

de la première, il commença brusquement le combat. Faut-il attribuer cette faute à l'ignorance de la tactique ou au désespoir de Raoul, aigri par les paroles de Robert? Toujours est-il certain que les plus simples règles de l'art furent méconnues; car l'infanterie seule devait aborder ces formidables retranchements.

Les escadrons de la première ligne, lancés par la charge, se précipitèrent dans les fossés recouverts de gazons et de feuillée, qu'une épaisse poussière empêchait d'apercevoir; les autres lignes tombèrent successivement dans le même piége, dont le prolongement garantissait tout le front de l'ennemi. Robert d'Artois accourut, à la tête d'une troupe nombreuse de féodeaux; mais son arrivée, au lieu de rétablir le combat, ne fit qu'augmenter la confusion. Les Flamands, profitant de ce désordre, faisaient pleuvoir du haut de leurs retranchements une grêle de traits; un certain nombre d'entre eux, sortis des palissades, tuaient sur la contrescarpe, à coups de bâtons ferrés, les chevaliers au fur et à mesure qu'ils cherchaient à sortir du fossé. Raoul de Nesle, ayant trouvé le moyen de franchir cet obstacle, se précipita, suivi de quelques cavaliers, au milieu des Flamands; entouré par des adversaires novices dans le métier des armes, il faisait face à mille assaillants qui, le reconnaissant à ses terribles coups, lui offraient quartier. Ce généreux guerrier préféra la mort, craignant, s'il acceptait quartier, de justifier les imputations calomnieuses de Robert d'Artois.

Cependant Gaucher de Châtillon s'ébranla, entraî-

nant sur ses pas toute l'infanterie; ne connaissant pas le véritable état des choses, il avançait avec sécurité, lorsque les dernières lignes de cavalerie, épouvantées du sort de celles qui les précédaient, reculèrent précipitamment, et vinrent se jeter dans les rangs des fantassins. Châtillon franchit les fossés sur un pont de cadavres; mais la majeure partie de ses soldats, épouvantée du massacre des nobles qu'on voyait amoncelés dans le canal, prit la fuite. Gaucher, secondé par un millier de braves, tourne le camp ennemi, y pénètre et fait un horrible carnage des Flamands. Ceux-ci, se réunissant en foule contre lui, le contraignirent de repasser l'espèce de ravin qui longeait les quartiers; sortant eux-mêmes des retranchements, ils fondirent à leur tour sur les Français. Châtillon avait rejoint au delà des fossés l'arrière-garde, dont le commandant, Gui, comte de Saint-Paul, s'était enfui en voyant la déroute de l'armée : ce corps, composé de soldats féodaux aguerris, avait résolu de périr plutôt que de reculer; Châtillon se mit à leur tête, contint les Flamands, et rallia les fuyards. Dans le même moment arriva Louis de Bourbon, qui, au commencement de l'action, menait l'extrême gauche : ce feudataire, jugeant le centre fort compromis, était accouru pour le soutenir; mais sa marche fut arrêtée par plusieurs colonnes ennemies, qui, en perçant la ligne de bataille, l'avaient séparé des ailes. Bourbon, intrépide comme tous les princes de sa race, attaqua des forces quadruples des siennes, rompit les rangs des Belges, et opéra sa jonction avec Gaucher. La bravoure et le

sang-froid de ces deux chefs réparèrent, autant qu'il était possible, les malheurs de cette journée.

Les ennemis, étonnés de leur contenance, se retirèrent précipitamment dans les retranchements, et la moitié de l'armée française fut sauvée par le courage de deux hommes, tandis que l'imprudence de deux autres venait de consommer la ruine de milliers de braves. Robert d'Artois, désespéré, ne voulut pas survivre à sa défaite: on le trouva, sous un monceau de morts, percé de trente coups de lance; les Flamands déchirèrent son corps en lambeaux, action digne de pareils vainqueurs. Sa querelle avec Raoul de Nesle coûta à la France vingt mille soldats, parmi lesquels on compta quatre mille hauts barons, bannerets ou chevaliers, dont les plus remarquables furent les deux de Nesle, Simon de Melun, maréchal de France; Albin de Bretagne; les comtes de Dreux, de Dampmartin, Alberic de Longueval, Annissant de Talleyrand, sire de Caumont, Robert de Courtarvel, Henri de Ligni, Guillaume de Tancarville; Jean de Malet, premier du nom, seigneur de Graville; Renaud de Trie, etc.

Cette déplorable bataille de Courtray se livra le 11 juillet 1302 (1). Au premier bruit de ce désastre, Philippe le Bel accourut en Flandre, et sans délai nomma connétable Gaucher de Châtillon, le regardant comme capable de réparer ces revers, après sa belle conduite dans le combat. Châtillon ne perdit pas

(1) Meyer, Chronicon Flandriæ. Cet historien, mort en 1552, est fort estimé, à cause de son exactitude; il se montre très-passionné contre les Français.

un instant pour rentrer en campagne. Les Flamands, loin de profiter de leur victoire, ne songeaient qu'à la célébrer par de vaines démonstrations; le nouveau connétable les surprit auprès de Bergues, en tua 10,000, et se portant ensuite rapidement sur Saint-Omer, il les tailla en pièces une seconde fois. Encouragé par cet heureux début, il s'approcha de Tournay, que les ennemis assiégeaient inutilement depuis longtemps, et sut les contraindre par ses habiles manœuvres à renoncer au blocus. Les succès obtenus par Châtillon dans l'espace de deux mois furent tels, que la journée de Courtray ne procura aucun avantage aux Flamands; ceux-ci s'estimèrent trop heureux que le roi voulût bien leur accorder une trêve.

Sur ces entrefaites, éclatèrent ces funestes querelles entre le pape Boniface VIII et Philippe le Bel. Ce dernier, très-irascible et fort jaloux de son autorité (1), s'abandonna à ses emportements lorsque le pontife l'eut menacé de l'excommunication : un roi trouve toujours des gens disposés à servir ses passions. Philippe, n'écoutant que la colère, forma le projet de faire enlever Boniface de sa résidence en Italie, au mépris de tous les droits des gens, pour le conduire à Lyon : le roi s'aveuglait au point de croire qu'il lui serait possible de faire déposer le pape par un concile réuni dans cette ville.

(1) Il le prouva dans les circonstances les moins importantes : étant un jour à la chasse au vol, un faucon, lâché devant lui, fondit sur un aigle et le tua; les courtisans louèrent fort la vigueur et la hardiesse du faucon : Philippe ordonna qu'on le mit à mort, pour avoir osé attaquer le roi des oiseaux. (Roman de la royale fauconnerie, par Pierre Lorient. — Mss.)

Nogaret, sénéchal de Beaucaire, homme des plus entreprenants, s'offrit pour remplir les intentions de son maître : il se rendit en Italie, et ramassa trois cents cavaliers, anciens soldats du comte de Valois, le même qui, ayant quitté la France en 1298, s'était mis au service du saint-siége. Nogaret s'adjoignit Sciarra Colonne, ennemi personnel de Boniface. Tous deux, escortés de leurs troupes, arrivèrent la veille du jour où le pontife devait lancer l'excommunication contre le roi de France ; ils entrent au galop dans la petite ville d'Agnanie, résidence de Boniface, cernent le palais, y pénètrent après avoir dispersé les domestiques et les gardes du pape. Celui-ci, ne s'attendant nullement à une entreprise aussi audacieuse, doutait qu'on en voulût à sa personne.

Cependant les appartements se remplissent de soldats : Boniface, convaincu alors que sa dernière heure était venue, voulut du moins mourir avec dignité : il attendit ses ennemis, assis sur son trône et la tiare en tête. Sciarra Colonne, avide de vengeance, guida lui-même Nogaret dans l'appartement où le pape, abandonné des siens, était seul. L'Italien se jeta sur lui, le frappa de son gantelet de fer, et se mit en devoir de le percer de son épée ; Nogaret l'arrêta fortement, et, regardant Boniface d'un air terrible, il lui dit : « O toi, chétif pape, considère de monseigneur le roi de France la bonté, qui de tant loin de toi te garde par moi et te défend de tes ennemis, ainsi que tous ses prédécesseurs l'ont fait à l'égard des tiens. » Alors Colonne chercha, par d'affreuses menaces, à obliger Boniface d'abdiquer ; mais le vieillard, repré-

nant toute sa fermeté, répondit énergiquement en présentant sa poitrine : « Frappe, car tu n'obtiendras jamais cela de moi. » Il eut à souffrir, pendant trois jours, tous les traitements qu'il pouvait attendre de la rage de Colonne et de la haine de Nogaret. Ces deux chefs étaient au moment d'emmener leur prisonnier, lorsque le peuple des campagnes, accouru de toutes parts, se réunit aux habitants d'Agnanie, et contraignit les Français de se retirer, en laissant le captif. Boniface ne survécut que quelques semaines à cette criminelle tentative : il expira le 12 octobre 1303 (1).

Pendant que les ministres du ressentiment de Philippe remplissaient si bien ses intentions, Châtillon servait son prince et son pays d'une manière plus noble : grâce à ses soins, les revers essuyés en Belgique furent promptement réparés, et d'après ses conseils le roi fit publier la convocation du ban et de l'arrière-ban, ce qui équivalait à un appel fait à toutes les classes qui se trouvaient obligées de marcher. Châtillon, en sa qualité de chef suprême de l'armée, provoqua, dans cette circonstance, plusieurs innovations en matière militaire. La première eut pour objet de modifier la levée des troupes. On décida que les baillis royaux et les sénéchaux surveilleraient cette opération, en faisant cesser les coutu-

(1) Villani, livre VIII, pag. 301. — Ventura, livre II : ce commentateur, né dans la ville d'Asti, fit, à l'exemple de Villani et de Ferreto, ses contemporains, une histoire de son pays fort estimée, et à laquelle il se plut de rattacher les événements importants qui se passaient dans le reste de la chrétienté. Ventura mourut en 1335.

mes de chaque localité, pour y substituer des règlements uniformes : par ce moyen, non-seulement on obtint plus de régularité, mais on diminua encore l'influence des bannerets, qui, chargés jusqu'alors des levées, exerçaient une trop grande autorité au détriment de la puissance royale. Chaque chevalier devenait l'âme du petit corps de troupe groupé autour de son enseigne, il lui communiquait l'esprit d'indépendance qui l'animait; c'était un fédéralisme qui nuisait à la centralisation du pouvoir et à l'unité des opérations. Le second changement important fut que le service durerait quatre mois, au lieu de quarante jours. Il naquit de cette nouvelle disposition des abus qui furent longtemps nuisibles, mais qui disparurent par l'adoption des armées permanentes.

Le roi, dans un édit du 18 octobre 1302, déclara que les non-nobles qui possédaient 20 livres et au-dessus en meubles, non compris ceux de la maison habitée par eux, serviraient personnellement ou financeraient, et que tous ceux qui auraient moins seraient exempts de servir, mais non pas de financer (1). Ainsi, chacun concourait selon ses moyens au bien de l'État. Les évêques et les abbés, comme seigneurs, les demoiselles nobles, comme héritières, devaient marcher personnellement à la guerre ou financer. Quelques évêques parurent à l'armée, mais la majeure partie se racheta. Châtillon se servit de l'argent des riches qui se rachetaient, et de celui des pauvres qui contribuaient, pour augmenter d'un tiers

(1) Cartulaires de Decamps, Règne de Philippe le Bel.

le nombre des troupes soldées, qui, plus soumises et plus aguerries que le ban et l'arrière-ban, consolidèrent l'autorité du prince. On voit que le Languedoc, où le roi avait aboli la servitude du corps en 1297, fournit, à lui seul, mille six cents chevaliers, et dix-sept mille trois cent cinquante petits nobles ou non-nobles (1). La Normandie fournit beaucoup d'hommes et d'argent. La Bretagne, riche d'une population belliqueuse, offrit un contingent double de celui qu'on demandait. Mais toutes les provinces ne montrèrent pas le même zèle; les templiers, répandus sur la surface de la France, entravèrent l'opération de la levée.

Arras fut désigné comme le lieu du rendez-vous général de toute l'armée pour le mois d'août 1303; mais la guerre se fit sans vivacité : le roi d'Angleterre signa un traité avec la France, et abandonna les Flamands. Philippe leur accorda une trêve de quelques mois, pendant laquelle il leur renvoya le vieux Guy, retenu dans les fers depuis plusieurs années : ce vassal jura de revenir se constituer prisonnier si la paix, dont il portait les conditions, ne se concluait pas. Guy trouva ses États livrés à l'anarchie la plus épouvantable : les bourgeois de Bruges, de Gand et de Bruxelles, se partageaient entre eux d'opinion. Les chefs des différents partis, craignant de perdre le pouvoir qu'ils exerçaient, si leur ancien souverain rentrait dans la plénitude de ses droits, se montraient courroucés en revoyant le comte de Flandre, qui venait à l'âge de quatre-vingts ans réclamer la posses-

(1) Don Vaissette, Hist. du Languedoc, Preuves.

sion de ses États : ils lui déclarèrent qu'ils ne voulaient écouter aucune espèce de proposition de la part du roi Philippe; il eut beau en appeler à leur générosité, et démontrer que sa liberté dépendait de leur adhésion, on fut sourd à sa voix. Guy, indigné d'être méconnu ainsi par ses sujets, revint prendre ses fers sans beaucoup de regret, car la France lui offrait un asile bien plus sûr que son propre pays. La guerre devenait donc imminente. La mauvaise foi avait, dans le principe, appelé sur la Flandre ce fléau destructeur; maintenant c'étaient quelques plébéiens ambitieux qui, en refusant la paix, prolongeaient les malheurs de leur patrie.

Philippe, irrité de la conduite que les Flamands tenaient envers leur prince, ordonna à Châtillon de recommencer les hostilités. Il rejoignit lui-même l'armée un mois plus tard, et partagea le commandement entre Charles de Valois, son frère, et Gaucher de Châtillon. Valois, ayant appris la défaite de Courtray, était rentré en France vers la fin de 1302, guidé par l'espoir de faire agréer ses services. Les autres princes du sang et les barons les plus considérables furent obligés de reconnaître la suprématie de ces deux généraux.

Le roi alla prendre à Saint-Denis l'étendard appelé *oriflamme*, et le confia au sire de Chevreuse, ou plutôt il en fit le simulacre, car il ne remit au preux qu'une bannière taillée sur le modèle de l'oriflamme : on craignait sans doute de livrer aux hasards d'une bataille le drapeau sacré à la possession duquel la nation attachait une telle importance, que sa perte

ait été regardée non-seulement comme une cala-
é publique, mais encore comme un châtiment du
(1); et cette précaution devenait d'autant plus
:, que l'ennemi contre lequel on allait marcher
montrait résolu à braver tous les efforts de la
nce. En effet, les Flamands, sentant les dangers
les menaçaient, firent trève à leurs dissensions;
arti plébéien se soumit à celui de la noblesse; les
s fils de Guy se mirent à la tête de l'État. Philippe
Flandre, l'aîné, passait pour un capitaine ha-
; on lui conféra d'une voix unanime le comman-
ient général. Il s'adjoignit son frère Robert, et
llaume de Juliers, son neveu : ce dernier, jeune
ice de vingt-cinq ans, était diacre de Maestricht,
nme à qui une épée convenait mieux qu'une au-
ise, dit le père Daniel. Guy, second fils du vieux
ite de Flandre, fut nommé amiral de la flotte ras-
iblée dans le Texel. Ces quatre chefs échauffè-
t si bien l'esprit de leurs compatriotes, qu'ils les
erminèrent à se lever en masse : les bourgeois de
id, de Bruxelles, de Termonde, de Bruges, d'A-
:, d'Ypres et de Lille se réunirent au nombre
soixante mille combattants, dont la plupart
ient assisté à la bataille de Courtray. Le souve-

) Guyart, écuyer troubadour, qui vivait à cette époque et qui
mpagna Philippe le Bel dans cette expédition, composa, vers la
le sa vie, un poëme intitulé : *les Royaux lignages*, dans lequel il dit :

Aussi li sires de Chevreuze
Porta l'oriflamm vermeille
Par droite semblable pareille
A celle voir et regarde
Que l'abbé de Saint-Denis garde.

nir de ce triomphe les animait de telle manière, qu'ils voulaient se mettre en route sur-le-champ pour assaillir les Français dans leurs quartiers devant Arras. Philippe de Flandre n'eut garde de s'opposer à cette résolution, il eût perdu leur confiance; il les laissa passer l'Escaut; puis, voyant cette ardeur ralentie, au bout de quatre jours de marche, ce général proposa de se borner à défendre les places de la Flandre gallicane, en prenant soin d'éviter le choc de l'ennemi : il savait que lasser les Français, c'était les vaincre à moitié; mais ceux-ci agissaient de manière à ne pas laisser à leurs adversaires la faculté de choisir le genre de guerre.

Ayant franchi la Scarpe, ils se partagèrent en trois corps; la réserve resta avec le roi devant Douay : le premier corps, marchant sous les ordres du comte de Valois, suivit la chaussée de Tournay, sauta la Marque, et fut obligé de s'arrêter à la hauteur de Bouvines, attendu que les Flamands, ayant concentré toutes leurs forces sur ce point, couvraient Lille d'une manière parfaite. Châtillon se dirigea vers Orchies, et, plus heureux que son collègue, il se rendit maître de la place à la suite d'une vive escarmouche : la réduction d'Orchies dérangea tout le plan de campagne de Philippe de Flandre.

Au moment où le connétable se préparait à former le siége de Tournay, il apprit que le comte de Valois, repoussé par l'armée flamande, venait de se replier sur Douay. A cette nouvelle, Gaucher de Châtillon exécuta son mouvement rétrograde, et rencontra en avant de Mons-en-Puelle (*Mons Pavulensis*) le comte

de Valois. Le roi, ayant quitté le camp de Douay, vint se réunir à ses lieutenants. A peine ces trois corps opéraient-ils leur jonction, que l'on fut informé de l'approche des Flamands; Philippe, leur chef, forcé de céder aux cris de ses compatriotes, accourait pour engager une action contre les Français. Ces derniers, après avoir laissé une division dans Orchies, et le corps d'arrière-garde au blocus de Douay, se bornèrent à choisir une belle position militaire; ils la trouvèrent au pied de Mons-en-Puelle, montagne déchirée par les flancs, et jetée comme une masse au milieu d'une plaine inégale. Cette montagne, dont la forme ne peut avoir changé, est aplatie; elle offre par le haut la figure d'un ovale presque parfait, de deux mille toises de circonférence, huit cents de long sur quatre cents de large; elle a cent toises d'élévation au-dessus du niveau des prairies environnantes (1) : elle est située à quatre lieues sud de Lille, trois lieues nord de Douay, deux lieues ouest d'Orchies. La position du côté de Lille, par où venaient les Flamands, présentait un accès très-difficile : la forêt de Thumières garantissait le flanc gauche des Français, et une vallée profonde, traversée par un courant impétueux, empêchait qu'on ne pût tourner la montagne. Les historiens flamands disent que Philippe le Bel entra en campagne avec cinquante mille

(1) A l'époque dont nous parlons, la montagne était nue; maintenant on y trouve quelques maisons et une église. Le village de Mons-en-Puelle est bâti sur le penchant, dans la direction sud en venant de Lille; il est dans l'intérieur des terres, à trois quarts de lieue du chemin de Douay.

hommes d'infanterie et douze mille chevaux; Villani, qui vivait alors, le dit également : mais ce prince, ayant laissé le quart de son monde devant Douay ou dans Orchies, n'avait sur le terrrain que quarante mille combattants au plus. On plaça la cavalerie dans la plaine auprès de la vallée : ces lieux lui offraient des moyens faciles pour subsister.

Les Flamands arrivèrent devant Mons-en-Puelle le 15 août 1304, au nombre de cinquante-cinq mille, traînant un attirail immense de chariots : ils firent les dispositions pour cerner les Français, chose fort peu aisée, car des profondes excavations coupaient le terrain l'espace d'une demi-lieue. Le connétable resta immobile sur le plateau, sans chercher seulement à troubler ces préparatifs d'attaque. Un incident singulier vint compliquer les obstacles qui s'opposaient aux desseins des Belges : au milieu de la journée plusieurs messagers accoururent annoncer à Philippe le Bel que la flotte flamande avait été battue devant Ostende par l'amiral Grimaldi, commandant la marine française, et que Guy, second fils du comte de Flandre, avait été pris ainsi que quantité de vaisseaux. Les chefs de l'armée de terre des Flamands avaient connaissance de ce fait depuis deux jours, mais ils eurent soin de le cacher à leurs compatriotes : Philippe le Bel en fit aussitôt semer la nouvelle dans le camp ennemi. Le bruit de ce désastre produisit un effet très-fâcheux sur les Flamands : cependant, soit que le roi ne se souciât point de continuer la guerre; soit que son désir fût d'user de ruse, comme Meyer et Buzelin l'assurent, il envoya des clercs de son hôtel faire des ouvertures de paix.

Les bourgeois de Gand et de Bruges, les plus influents de la coalition, accueillirent ces propositions en dépit des nobles ; ils allèrent jusqu'à offrir de bâtir plusieurs chapelles expiatoires pour le repos des âmes des Français tués dans leur ville l'année précédente.

Philippe le Bel demandait, au préalable, qu'on lui livrât quatre places fortes et quelques factieux signalés comme les instigateurs de la révolte; le roi accordait en même temps trois jours de trêve, à l'occasion des fêtes de l'Assomption; il espérait que dans cet intervalle les Flamands, réfléchissant sur les conséquences de la défaite de leur flotte, acquiesceraient plus facilement à ce qu'on leur demandait. Ces préliminaires furent suivis d'un pourparler, auquel on appela des chevaliers choisis par les deux partis; la conférence se tint dans un vaste creux qui touchait l'extrémité sud de la montagne : ce lieu est encore appelé *le Parolant;* la tradition du pays veut que les *premières paroles* de paix s'y soient échangées. L'accord étant conclu vers le milieu du jour (15 août), le roi s'empressa de quitter Mons-en-Puelle; car ses troupes y étaient fort pressées, manquaient d'eau et se trouvaient exposées à un soleil brûlant dont rien ne tempérait l'ardeur, puisque le plateau, dépourvu d'arbres, n'offrait aucun abri.

Philippe le Bel reprit le chemin de Douay, ayant l'intention de resserrer la place; mais pendant qu'il exécutait ce mouvement rétrograde, des événements extraordinaires se passaient dans le camp des Flamands. Les chefs, passionnés encore plus que les soldats, voyaient avec regret approcher le terme de la

guerre : ils ne cessaient de dire aux Gantois et aux Brugeois que la victoire remportée par les Français sur la flotte du Texel allait disposer Philippe à se montrer très-exigeant, et que le plus sûr moyen d'obtenir des conditions avantageuses serait de venger ce revers par un succès éclatant. Cet avis imprudent prévalut; il fut décidé que l'on romprait aussitôt la trêve, et que l'on continuerait les hostilités. Le lendemain les Flamands, jugeant la position de Mons-en-Puelle très-favorable à leurs desseins, y montèrent par un ravin profond qui entame la montagne du côté du nord : les habitants du canton l'ont surnommé *la voie des Flamands*; on laissa les bagages et les chevaux dans les anciens camps du *Hamel* et de *Vincourt*. Les Belges voulurent agir comme à Courtray, ne doutant pas que les Français ne fissent tous leurs efforts pour les débusquer; en conséquence, ils ne travaillèrent qu'à rendre le plateau inabordable du côté de Douay, le seul qui fût accessible : il importait d'en barrer le front, pour que la cavalerie française ne pût y passer. A cet effet, ces gens rassemblèrent au bas de la montagne leurs mille cinq cents chariots, fort longs et très-massifs; ils les attachèrent tous au moyen de cordes ou de chaînes, ayant soin d'ôter à chacun d'eux une roue pour qu'ils fussent plus difficiles à mouvoir : ils placèrent derrière ces palissades de nouvelle invention, les catapultes, machines lourdes, qui lançaient de gros traits. Cette ceinture de chariots embrassait un circuit d'une lieue (1) : on y laissa cinq ouvertures.

(1) Villani, liv. IX.

Les bourgeois de Flandre, toujours prévenus contre la chevalerie de leur pays, exigèrent que les nobles missent pied à terre pour combattre, et qu'ils laissassent leurs chevaux dans le camp, espérant leur enlever ainsi les moyens de trahir s'ils en avaient l'intention.

Les Belges se formèrent en une masse compacte, faisant face à Douay; ils mirent au centre ceux de Courtray, d'Ypres et de Lille, commandés par Robert de Namur et Guillaume de Juliers; Philippe de Flandre se posta à la gauche avec ceux de Bruges. Jean de Hainaut, menant les bourgeois de Gand, se plaça à la droite; le revers de la montagne était couvert d'archers et d'artisans, chargés de servir les catapultes. Philippe le Bel fut informé dans la nuit que les Flamands venaient d'exécuter un mouvement qui annonçait la rupture de la trêve : ce prince manifesta l'intention de les attaquer sans perdre un seul instant. Gaucher de Châtillon mit une promptitude merveilleuse à remplir les intentions de son maître; et l'armée française parut, le 17 au matin, devant Mons-en-Puelle : elle s'établit sur un terrain inégal, appuyant sa gauche au bois de Thumières, la droite à d'autres bois vagues. Les deux ailes s'étendirent en se courbant, afin d'envelopper la position. On montre aux voyageurs, dans le rayon de terrain jadis occupé par l'armée de Philippe le Bel, des quartiers de terre appelés, la pièce *des nostres*, la pièce *des nobles*.

Gaucher de Châtillon alla reconnaître lui-même la position de l'ennemi, et prenait les mesures les plus

sages pour l'y forcer, lorsque Charles de Valois, n'écoutant que son impétuosité, voulut rompre avec de la cavalerie les palissades des chariots, ne doutant pas que les féodaux, montés sur de hauts destriers, ne pussent atteindre de leurs lances les Flamands, cachés derrière ces retranchements : il fit tuer beaucoup de monde sans utilité aucune. L'ennemi, encouragé par ce succès, envoya des détachements de plusieurs centaines d'hommes attaquer les avant-postes français, sans leur laisser de relâche; manœuvre qui inquiétait au dernier point les soldats de Philippe le Bel, car ils auraient préféré rester dans leur camp durant la chaleur, qui était telle, que le ciel paraissait enflammé : la journée du 17 se passa ainsi en escarmouches continuelles. Le roi, voulant essayer de reprendre les négociations, dépêcha plusieurs parlementaires, conduits par un chevalier de l'hôtel du comte de Savoie; mais les Flamands les accueillirent mal, et tuèrent le banneret qui criait vainement : *La paix, la paix!*

Cependant les Belges se trouvèrent assez embarrassés vers la fin de la journée; ils étaient privés d'eau, inconvénient fort grave dans cette saison; les partis de cavalerie envoyés par Gaucher battaient la campagne depuis le matin, et avaient empêché les fourrageurs de se procurer des vivres frais.

Le lendemain, 18 août, le roi tint conseil de grand matin; on y décida de partager l'armée en trois corps, pour forcer la position par tous les points : le comte de Savoie fut chargé d'agir par l'*ouest*, le comte de Valois par l'*est* et par le *nord;* c'est là que parquaient

les bagages de l'ennemi et les chevaux de la noblesse de Flandre. Le connétable se promit d'enlever les palissades que formaient les chariots : ces trois attaques s'exécutèrent avec intelligence et valeur. Le comte de Savoie et le comte de Valois, ayant tourné la montagne chacun de son côté, se réunirent; les deux généraux taillèrent en pièces les divisions qui gardaient les quartiers, les emportèrent et s'établirent dans le premier camp des Flamands; refoulant sur le Mons-en-Puelle ceux qui en descendaient : ainsi, la montagne tout entière séparait le comte de Valois de Philippe le Bel. Le bruit que faisaient les combattants parvint néanmoins jusqu'à Châtillon, qui comprit que son collègue en était venu aux mains; il s'avança pour le seconder, mais sa première tentative contre les chariots échoua complétement : changeant alors de manœuvre, le connétable envoya l'un après l'autre plusieurs détachements, afin de fatiguer les Flamands et de les obliger à épuiser leurs flèches; jugeant que les décharges mollissaient, il fit avancer en masse tout son corps d'armée.

Les Français, stimulés par la présence de leur roi et par l'exemple de Gaucher, s'élancent sur les chariots, y montent, et s'en servent à leur tour avec avantage : placés sur ces palissades, les Gascons, les Languedociens et les Provençaux (1) accablent de leurs traits les Flamands éperdus, en tuent un nombre considérable, et contraignent le reste à se réfugier vers le haut du plateau. Il paraissait aisé de

(1) Villani, liv. IX.

poursuivre l'ennemi jusque dans sa dernière retraite, le roi et le connétable ne le jugèrent pas convenable; ils ordonnèrent aux trompettes de sonner le ralliement, pour faire cesser le combat : les Français furent d'autant plus dociles à répondre à ce commandement, que, mourant de soif, accablés de lassitude après une lutte de quatre heures sous un soleil ardent, ils n'aspiraient qu'à goûter un moment de repos. Les soldats du comte de Valois s'établirent donc au milieu du camp des Belges, dont ils s'étaient emparés, et ceux du connétable rentrèrent dans leurs quartiers, où se trouvait déjà le roi; quelques troupes restèrent pour garder les chariots conquis; les uns et les autres s'abandonnèrent au sommeil avec d'autant plus de sécurité qu'on ne pensait pas que les Flamands, battus, découragés, voulussent recommencer l'action : mais le ciel se plaît à tromper les calculs des hommes.

Les Belges, refoulés sur le Mons-en-Puelle, s'y pressaient les uns contre les autres : privés d'eau et de vivres depuis deux jours, se voyant dévoués à une mort certaine s'ils restaient sur le plateau, ces gens prirent le seul parti qui leur convenait dans une situation aussi désespérée. Étonnés du silence qui régnait dans le camp ennemi, ils résolurent d'y porter le ravage et l'effroi; en conséquence, ils se partagèrent en deux grandes masses : le comte de Juliers et Jean de Hainaut se mirent à la tête de la première; Philippe de Flandre et Robert de Namur se chargèrent de guider la seconde. Les dispositions préliminaires étant achevées, les Flamands descendent

du Mons-en-Puelle par deux côtés opposés, sans proférer un seul cri, et se répandent comme un torrent dans les quartiers du roi, ainsi que dans ceux du comte de Valois; les postes avancés sont égorgés avant d'avoir pu donner l'alarme. Cette attaque fut si brusque, que le comte de Valois, l'homme le plus audacieux de son temps, frappé d'une terreur soudaine, s'élança sans cuirasse et sans casque sur un cheval à poil, et prit la fuite; ses sens étaient si troublés, qu'il ne s'aperçut pas que son coursier l'emportait sur la route de Lille, gardée par les Belges. Le comte de Saint-Paul, comme lui vieilli dans les combats, montra encore moins de résolution : cet exemple fut bientôt imité par les nobles, qui, plongés dans le sommeil, en furent arrachés par les bruyantes clameurs des soldats effrayés; ils abandonnèrent le camp avant même que les Flamands les eussent atteints. La plaine fut en peu de temps couverte d'hommes et de chevaux courant en désordre et se heurtant entre eux; la plupart de ces féodaux avaient affronté maintes fois des ennemis plus nombreux et plus redoutables; ils s'étaient signalés en Palestine, en Italie et en Espagne, et n'avaient cessé de montrer pour la mort un mépris héroïque : maintenant ils fuient honteusement devant des compagnies bourgeoises, novices dans le métier des armes; ils fuient sans savoir quel est le péril qui les menace.

Les Flamands se seraient ménagé un succès complet si le calme eût présidé à l'exécution de leur entreprise : ces hommes, exaltés par le désespoir, s'a-

vancèrent avec tant de précipitation, qu'ils n'aperçurent pas les profondes excavations qui bordaient les flancs de la montagne; ils y tombèrent, et furent longtemps sans pouvoir s'en retirer : des milliers d'entre eux y furent écrasés; quelques centaines d'hommes seulement pénétrèrent dans le camp des Français, et ne purent profiter de ce premier avantage, ce qui donna le temps aux gens du comte de Valois de se reconnaître et de revenir de leur panique.

Sur le point opposé, le sort favorisa également les Flamands à leur début : ils se dirigèrent, en courant comme des furieux, vers la tente du roi, devant laquelle on voyait flotter l'oriflamme. Philippe le Bel, accablé de lassitude, s'était débarrassé de la majeure partie de ses vètements. Il se releva, prit son casque, ses gantelets, son épée et sa cotte d'armes parsemée de fleurs de lis d'or; mais les serviteurs fidèles qui l'entouraient, comprenant l'imminence du danger, conçurent l'heureuse idée de lui arracher cette cotte d'armes, qui pouvait le faire reconnaître : une précaution aussi sage sauva le prince; car les Flamands, animés tous du seul désir de l'immoler, le cherchaient avec ardeur; ils se précipitèrent sur les nobles de la première division, et les renversèrent, puis arrivèrent jusqu'à Philippe, fondirent sur lui sans le connaître, et le jetèrent en bas de son cheval : ces assaillants furent repoussés par la foule des chevaliers qui s'étaient serrés pour former au monarque un rempart de leurs corps. Les Flamands, le voyant défendu aussi vigoureusement, l'abandonnèrent, le

prenant pour un simple baron combattant à la tête de sa chevauchée : ils entrèrent dans la tente royale pour y fouiller; mais à la vue des mets tout préparés, des vases pleins de vin, les Flamands ne purent se contenir, et, oubliant de poursuivre Philippe le Bel, que chacun d'eux croyait dans la plaine, ils ne songèrent plus qu'à apaiser leur faim et surtout à étancher la soif qui les dévorait; on les vit se battre entre eux pour conquérir ces mets, dont la possession leur paraissait dans ce moment préférable à tous les trésors de la terre.

Une confusion inexprimable régnait sur tous les points du camp; les nobles, s'éveillant en sursaut, étaient assaillis avant d'avoir pu saisir leurs armes : l'un courait se rallier au pennon du banneret, et rencontrait la mort sur son passage; l'autre, étourdi du tumulte, allait se mêler aux Flamands qu'il voulait éviter; tous, frappés de vertige, se précipitaient dans les différentes issues sans savoir où ils portaient leurs pas. Enfin, revenus de cette terreur, les Français, et principalement les chevaliers, songèrent au péril que Philippe le Bel devait courir; ils se dirigèrent par pelotons vers la tente du prince, en criant : *Au roi, au roi!* La plupart, arrivant isolés, succombaient dans leurs généreux efforts ; quelques autres, plus heureux, parvinrent à percer la foule, et ouvrirent une voie à leurs compagnons d'armes qu'une seule pensée dominait, *sauver le roi;* ils vinrent se rallier autour de l'oriflamme, que le sire de Chevreuse ne cessait d'agiter. Ce vaillant chevalier ne fut occupé pendant plusieurs heures qu'à hausser la

bannière, ou à se défendre lui-même avec le fer de la lance; exténué de fatigue, il tomba enfin, et expira sous le poids de ses armes : les Flamands arrachèrent le drapeau de ses mains défaillantes; cette conquête leur fit pousser des cris de joie, ne doutant pas de posséder la véritable oriflamme (1).

Cependant Châtillon, retenu au centre de la dernière ligne, avait su se garantir de l'épouvante qui frappait tous les esprits : il rassembla autour de ses étendards les chevaliers éperdus; le calme qu'il montrait ranima leur courage; de l'effroi ils passèrent bientôt à la honte, et puis à la rage : le connétable les forme en colonne serrée, et leur montrant la tente royale, il dit : *C'est là où est le danger, c'est là où nous devons courir* (2).

Cette fière phalange s'avance rapidement, passe sur le ventre des Flamands, balaye la plaine, et opère sa jonction avec Philippe le Bel, qui contenait des flots d'ennemis par son sang-froid et par son courage : il ne portait sur sa personne, il est vrai, aucune marque distinctive de la puissance, mais sa valeur aurait dû le faire reconnaître pour le roi de France. La conduite de ce prince fut d'autant plus admirable, qu'il

(1) Voici comment le poëte Guyart, contemporain, raconte le fait :

Ansiau de Chevreuse
Fu, comme nous aprimes,
Esteint en ses armes mêmes
Du trop grand chaleur et retraite;
Et l'oriflamme contrefaite.
Chal à terre, et la saisirent
Flamens, qui après s'enfuyèrent.

(2) Guyart.

paraissait pour la première fois dans une mêlée. Depuis une heure il tenait tête à l'ennemi, n'ayant autour de lui que quelques escadrons, arrivant les uns après les autres : c'est ainsi que mille cinq cents nobles se firent tuer en détail sous les yeux du monarque, qui aurait fini par succomber dans cette lutte si Châtillon ne fût venu le dégager.

Robert de Namur, voyant approcher le connétable, essaya de ranger en ligne les Gantois et les Brugeois pour livrer un combat régulier; mais il fut culbuté à la tête de ses gens, et tomba mort sous les coups des féodaux que conduisait Gaucher (1). Le connétable poursuivit ses avantages, dispersa ceux qui enveloppaient la tente du roi, et, voyant son maître hors de danger, il ne cessa de pousser les Flamands, lesquels, reculant en désordre, se laissaient fouler aux pieds de la cavalerie française : ceux qui purent échapper à ce carnage se trouvèrent trop heureux de gagner une seconde fois le Mons-en-Puelle; ils y parvinrent lorsque les Flamands de Guillaume de Juliers montaient par le côté opposé. Ces derniers avaient essuyé les mêmes revers : ayant eu quelque temps la victoire dans leurs mains, ils ne purent soutenir la furie du comte de Valois. Ce prince, aveuglé par l'épouvante, courut une lieue sur la route de Lille, puis s'arrêta : honteux de sa frayeur, tremblant pour sa renommée, si étrangement compromise, songeant à la position du roi son frère, il revient précipitamment sur ses pas, réunit les nobles qui erraient confusément dans la plaine, vole à leur tête et se précipite avec fureur sur les Fla-

(1) Guyart.

mands qui se gorgeaient de vin dans le camp; ceux-ci, surpris à leur tour, embarrassés du butin qu'ils avaient ramassé, sont assaillis et mis dans une déroute complète. Le comte de Valois, que le souvenir de sa fuite excite encore davantage, se montre impitoyable, et ne veut accorder aucun quartier. Les historiens de Flandre assurent que les soldats du comte de Juliers, revenus de leur effroi, battirent en retraite en bon ordre vers le Mons-en-Puelle, et regagnèrent le plateau sans avoir été entamés par le comte de Valois (1).

Le roi fit sonner la retraite, et les deux portions de l'armée se concentrèrent devant le camp de Philippe. Le monarque, irrité du danger qui le pressait naguère, tint conseil dans sa tente, et ouvrit l'avis de diriger une nouvelle attaque contre la montagne pendant la nuit : le connétable, les hauts barons, tous les nobles enfin, brûlant de venger leur affront, appuyèrent vivement cette détermination; mais les Flamands ne les attendirent point : profitant de la clarté de la lune, ils descendirent du Mons-en-Puelle par le ravin, et prirent le chemin de Lille, demeuré libre; la tête de leur colonne avait déjà fait une lieue avant que les Français eussent commencé à gravir le rocher par le côté du sud. Châtillon, conduisant la première division, ne trouva que des blessés gisant à terre : ces malheureux, laissés en ce lieu faute de moyens de transport, racontèrent comment Philippe de Flandre venait de quitter le Mons-en-Puelle. Le roi, in-

(1) Meyer. — Buzelin, Gallo-Flandria.

formé de cet événement, refusa de s'engager dans la plaine pour courir après l'ennemi, craignant sans doute de tomber dans quelque piége au milieu d'un pays soulevé : d'ailleurs ses bataillons réclamaient impérieusement quelque repos après une journée aussi pénible.

Le troubadour Guyart, le continuateur de Guillaume de Nangis et Villani, tous trois contemporains, racontent cette bataille de la même manière; le dernier, qui voyageait alors en France, suivit les opérations de la guerre, et visita le Mons-en-Puelle le surlendemain de l'action; les corps des gens tués n'étaient point encore enlevés : *Io scriptore fui nel campo ove fue la battaglia, et vidi tutti i corpi morti et ancora interi, et la detta battaglia fue all'uscita di settembre* (1), *li anni Domini* 1304. (Villani, 1559; in-4, pag. 315.)

Philippe combla de grâces ceux qui le secondèrent en cette occasion; il donna la seigneurie de Rosoi à Gaucher de Châtillon, dont le sang-froid et la présence d'esprit empêchèrent un désastre qui serait devenu aussi sanglant que celui de Courtray : la gloire que le connétable y acquit, le plaça dans l'opinion publique au-dessus de tous les autres généraux. L'orgueilleux comte de Valois, irrité de cette préférence, lui jura une haine implacable.

Les historiens de Flandre, Meyer et Buzelin, assu-

(1) Il ne faut pas s'étonner si Villani place la bataille à la fin de septembre, au lieu du milieu d'août (18); c'est que le calendrier d'Italie ne s'accordait pas avec le nôtre : la concordance serait facile à rétablir.

rent que les Français perdirent autant de monde que les Belges, ce qui n'est pas vraisemblable; mais ce qui ne peut être mis en doute, c'est qu'on eut à regretter un nombre considérable de nobles : on distinguait parmi eux Jean de Boulogne, jeune prince âgé de quinze ans, Ansiau de Chevreuse, André de Courtarvel, Ferri Duchatelet, Robert de Montberon. Pierre et Jacques Gencien, deux frères appartenant à la haute bourgeoisie de Paris, furent tués aux pieds du roi après l'avoir défendu avec une opiniâtreté héroïque; Hugues de Bouville, chambellan du roi, preux renommé par ses exploits, périt avec eux : Jean de Malet, tombé devant le prince, qu'il cherchait à couvrir de son corps, eut l'œil droit percé d'une flèche; il fut tué vingt-quatre ans après, au combat de Maraux.

La bataille de Mons-en-Puelle ne termina point la guerre; Philippe le Bel, déterminé à poursuivre les vaincus, voulut que l'armée s'ébranlât le lendemain. Le connétable se mit à la tête du premier corps; il arriva devant Lille, où la défaite des Flamands avait répandu l'épouvante, en forma le siége, et la contraignit de capituler; mais on ne tarda pas d'apprendre que de nouvelles levées, venant de Gand, d'Ypres, de Bruges, accouraient au secours de la place; on eut la certitude que ces contingents réunis composaient une masse de soixante mille combattants. Étonné qu'après tant de revers l'ennemi lui opposât des forces aussi considérables, le roi s'écria : *Nous n'en aurons jamais fini; il pleut donc des Flamands!*

Philippe de Juliers et les milices bourgeoises s'arrê-

tèrent à Roubaix, menaçant le camp des Français; ils envoyèrent demander au roi de clore sur-le-champ la querelle par un traité de paix, ou par un engagement décisif. Le comte de Valois désirait qu'on optât pour le dernier parti; Châtillon, plus sage, se prononça en faveur de la paix, quoique la guerre dût lui offrir des moyens certains pour accroître sa renommée; mais le bien de l'État l'intéressait davantage : il engagéa Philippe le Bel à ne pas repousser les propositions des Flamands, et à terminer cette lutte sanglante au moyen d'un traité avantageux. Le duc de Brabant et le comte de Savoie appuyèrent cet avis, et se portèrent pour médiateurs : la paix fut conclue; le roi de France en dicta les conditions. Lille, Douay et Orchies lui furent cédées en toute propriété; les Flamands payèrent cent mille livres en dédommagement. Gaucher de Châtillon accompagna Philippe le Bel à Paris; le monarque y fit une entrée triomphale, et consacra dans l'église de Notre-Dame son casque, son épée et ses gantelets, afin d'accomplir le vœu qu'il avait fait en se voyant surpris par les Flamands. Jaloux de perpétuer le souvenir de cet événement, ce prince voulut qu'on plaçât dans la primatiale une statue équestre qui le représenterait sans cotte d'armes, à moitié vêtu, tel qu'il avait combattu durant plusieurs heures au Mons-en-Puelle.

LIVRE II.

Gaucher de Châtillon dirige l'expédition de Navarre. — Procès des Templiers. — Mort de Philippe le Bel.

Gaucher de Châtillon, premier ministre d'un prince dont le règne fut si laborieux, ne pouvait manquer d'avoir une vie fort occupée; à peine venait-on de conclure avec les Flamands un traité qui semblait devoir assurer à la France un long repos, qu'on se vit dans la nécessité de réprimer des séditions qui s'élevèrent au sein de Paris : les fauteurs de ces troubles furent les Templiers, et le prétexte, l'altération des monnaies. La dernière expédition de Louis IX en Afrique, celle de Philippe III en Aragon et dans la Navarre, ayant épuisé les ressources de l'État, Philippe crut remédier à la pénurie du numéraire en élevant le titre des monnaies : le premier essai d'une mesure si désastreuse eut lieu en 1297, pour subvenir aux frais de la guerre de Flandre. Il n'existait alors ni crédit ni système de finances, on ne connaissait aucun des principes qui peuvent servir de base à la juste répartition des impôts. Le roi n'appréciait point les conséquences d'une pareille mesure : l'empressement qu'il mit à se rétracter en est la preuve irrécusable. En effet, par une déclaration de 1302, il hypothéqua ses propres domaines et ceux de la reine Jeanne de Navarre, pour indemniser

les familles que l'altération des monnaies avait lésées : rien n'était plus généreux; cependant on a beaucoup parlé de la faute commise par ce prince, et nullement de la réparation. A la manière dont s'expriment sur son compte les historiens modernes, on croirait que Philippe le Bel dissipait follement les revenus de l'État; nul ne mit au contraire plus de règle dans ses dépenses : il les écrivait minutieusement sur des tablettes de cire très-minces, qui formaient un gros in-folio (1).

Châtillon essaya inutilement de dissuader le roi de prêter l'oreille aux deux Florentins Musciotti et Bichi, qui lui donnaient le funeste conseil de falsifier les monnaies; pour la première fois on n'eut pas égard à son zèle. Cependant les embarras qui résultèrent de cette pratique augmentaient chaque jour; le peuple, en tout temps instrument aveugle des factieux, se mutina (1306), à l'instigation des Templiers, qui possédaient des richesses immenses. Paris se trouva livré pendant plusieurs jours aux plus affreux désordres; la populace cerna la demeure royale, s'empara des vivres qu'on voulait y introduire, les traîna dans la boue en signe de mépris, au lieu de les faire servir à son propre usage. Châtillon avait déploré la faute de Philippe; sujet soumis et fidèle, il courut à son secours, amenant trois cents chevaliers bien dévoués : il perça la foule, et vint se renfermer dans le

(1) On découvrit en 1730 plusieurs de ces tablettes dans la bibliothèque du savant père Petau. (Mémoires de l'Académie des inscriptions, tome xx, pag. 278.)

Louvre (1). Le roi lui confia le soin de dissiper cet attroupement. Châtillon laissa crier les factieux rassemblés devant la forteresse; ils appelaient hautement Philippe *le faux monnoyeur*. Lorsque le connétable vit que le peuple se lassait et que la multitude commençait à s'écouler, il sortir au galop, fondit sur le rassemblement, le dispersa, et s'empara d'une vingtaine de mutins, parmi lesquels on saisit plusieurs Templiers déguisés : grâce à sa vigueur et à sa prudence, cette sédition fut apaisée en quelques heures, et tout rentra dans l'ordre accoutumé.

Paris ne fut pas le seul lieu où l'autorité royale rencontrait des rebelles. La Navarre, dépendante de la couronne, regardait comme un joug honteux l'honneur d'être attachée à la France. Les princes de la pénisule hispanique ne cessaient d'exciter les Navarrais à la révolte, afin de s'emparer de leur pays. Philippe résolut d'y envoyer son fils, pour ranimer le zèle de ses partisans. Louis Hutin comptait au plus dix-huit ans; il ne pouvait, à cet âge, remplir les vues de son père : Gaucher de Châtillon fut choisi pour l'accompagner; en partant il reçut des pleins pouvoirs. Philippe, par un édit du mois de mars 1308, donna à la charge de connétable des priviléges si étendus, que Châtillon se vit placé au-dessus des

(1) Presque tous les historiens se trompent sur ce point; ils disent que le roi habitait alors le Temple, qui ne fut confisqué qu'en 1308. Philippe, vu les réparations que l'on faisait à l'ancien palais, résidait alors dans une vaste maison dont on voit encore la cour et la façade intérieure dans la rue des Bourdonnais. Le Louvre était une espèce de forteresse, qui pouvait offrir un refuge en cas d'insurrection.

autres dignitaires de la couronne, et même des princes du sang.

Le connétable et le jeune Louis partirent en 1309. Ils trouvèrent les esprits mal disposés en faveur de la France; le roi d'Aragon voyait d'un très-mauvais œil l'arrivée des Français : il fallut toute la force de caractère, toute l'énergie de Châtillon, pour contenir autant d'ennemis. Il fit couronner avec magnificence son pupille dans Pampelune, le 5 juin. Le lendemain Gaucher marcha contre les rebelles, les battit et les dispersa; ne voulant point exaspérer la Navarre par des moyens trop rigoureux, il se contenta d'envoyer prisonniers à Paris Martinez d'Aybar et Almaravid, deux chefs dont l'influence lui paraissait trop dangereuse. En quittant la Navarre le connétable emmena, moitié de gré, moitié de force, trois cents hidalgos des meilleures familles du pays, en leur promettant des établissements avantageux dans les États de Philippe. Cette mesure devait produire deux bons effets : le premier, d'exciter l'émulation du reste de la chevalerie navarraise, et de l'attacher par l'appât de la fortune; le second, de s'assurer de la fidélité de la nation, dont ces trois cents hidalgos allaient devenir les otages. Châtillon se hâta de regagner Paris pour presser, non pas le supplice, mais le procès des Templiers, commencé depuis quelques mois, en vertu du commandement exprès de Philippe le Bel.

On aurait une idée véritable des événements si on les jugeait sur le caractère et sur la moralité des hommes qui les dirigèrent. Gaucher se recommandait à l'estime publique par les qualités les plus émi-

nentes : on le voit rempli de loyauté, de désintéressement, d'humanité, ardent pour la gloire et le bonheur, de son pays ; néanmoins il n'hésite pas à se prononcer hautement contre les Templiers : ne doit-on pas considérer son blâme comme une forte présomption à leur égard?

Nous ne chercherons pas à expliquer comment un ordre, d'abord pénitent et quêteur, devint si promptement puissant : des feudataires ruinés par les croisades, d'autres dont la puissance royale avait diminué les prérogatives, se jetèrent dans une corporation qui, ne connaissant d'autre autorité que celle du pape, se trouvait indépendante au milieu de la France; les uns y apportèrent un courage entreprenant, les autres des domaines et des priviléges féodaux qui leur restaient encore, entre autres celui de battre monnaie, ce qui en peu de temps augmenta prodigieusement les richesses des chevaliers. L'opulence engendre la corruption; les Templiers, à la fois religieux et soldats, menant une vie errante et vagabonde, pouvaient difficilement rester fidèles à leur vœu de chasteté : un proverbe populaire, parvenu jusqu'à nous, atteste qu'on ne doit pas ranger la sobriété au nombre de leurs vertus.

Nous ne parlerons pas de cette superstition ridicule et cruelle dont on les accusa : il serait cependant assez juste de ne pas les regarder comme exempts des vices d'un siècle ignorant et grossier ; nous conviendrons même que tout ce que l'on a dit sur les ridicules momeries usitées à la réception d'un de leurs adeptes est faux et controuvé, quoique de nos jours,

au milieu d'un siècle éclairé, l'on voie les sociétés secrètes se livrer fréquemment à ces puériles jongleries.

Longtemps avant que l'on songeât à détruire cet ordre, il fut accusé d'avoir trahi saint Louis dans la Palestine, et d'avoir été la cause principale de ses revers; les preuves matérielles de cette félonie sont restées ensevelies dans l'ombre: il est surprenant néanmoins que les diverses chroniques se soient accordées sur ce point. Les Templiers étaient devenus les arbitres des petits princes d'Antioche, de Chypre, de Jérusalem; ils inquiétaient la puissance des soudans, et concluaient fréquemment des ligues avec eux. Saint Louis, arrivant en Orient avec une armée formidable, devait annuler ou affaiblir considérablement leur suprématie. Le roi se vit en butte aux plus cruelles infortunes, après les plus beaux triomphes : les infidèles déjouaient tous ses plans, le devançaient dans ses opérations, et paraissaient instruits de ses intentions les plus secrètes. Dès que le monarque eut quitté la Palestine, les soudans, qui n'avaient plus besoin des services occultes des Templiers, leur enlevèrent la majeure partie des principautés. Les chevaliers, pressentant une ruine complète, s'empressèrent de réaliser des sommes considérables, et au bout de quelque temps passèrent en Europe, se répandirent dans les divers royaumes, y apportant des vices et des trésors. Ils formèrent de nombreux établissements. Ces chevaliers prirent pour règle de se montrer très-indépendants à l'égard des rois. Saint Louis et Philippe le Bel les avaient vus, non sans

beaucoup de peine, prendre de l'extension en France.

Philippe le Bel manifesta, dès le premier jour de son règne, l'intention de briser le pouvoir exorbitant de la féodalité. Un grand nombre de feudataires, pour se soustraire à l'autorité d'un monarque qui s'annonçait d'une manière si hostile, se jetèrent dans l'ordre des Templiers, et lui communiquèrent une force qui réduisit souvent Philippe au silence. Toutes les fois que ce prince, donnant un libre essor à son génie, voulait introduire quelque amélioration dans l'administration des provinces, ou corriger quelque abus désastreux, il se voyait traversé par les Templiers, dont la résistance se montrait opiniâtre, vu que ces nouveaux règlements, n'ayant pour but que l'intérêt du peuple, lésaient les intérêts de l'ordre. Philippe et ses ministres comprirent bientôt que l'existence d'une corporation opulente, belliqueuse, toujours armée, était incompatible avec les constitutions qui régissaient l'État : on voulut d'abord la réduire; mais elle opposa une résistance qui ne tarda pas de se changer en une révolte manifeste. Ses agressions devinrent incessantes : le roi résolut d'anéantir des ennemis qui ne craignaient point d'attaquer les droits de la couronne.

Le conseil se composait d'hommes qui se recommandaient à l'estime de leurs concitoyens par une expérience consommée : Gaucher de Châtillon, le duc de Bourgogne, Miles Desnoyers, Nogaret, Marigny. Le roi convint avec eux qu'on n'opposerait qu'une faible résistance aux empiétements des Templiers, afin de les laisser commettre des fautes qui

les perdraient dans l'opinion publique. La première fut d'insulter par un luxe oriental le monarque, qui vivait dans la plus stricte économie (1), et d'étaler le faste lorsque la nation appauvrie s'imposait chaque jour de nouvelles privations. En effet, ils possédaient dans la capitale plusieurs palais somptueux, où tout respirait la prodigalité.

Lorsque les démêlés de Philippe le Bel avec Boniface éclatèrent, on sait avec quel zèle la chevalerie, le clergé et le tiers-état servirent la cause du prince : au lieu de suivre un pareil exemple, les Templiers embrassèrent très-chaudement la défense du pontife, disant qu'ils ne relevaient que du saint-siége (2); ils envoyèrent des sommes considérables à Rome, au mépris des ordres du roi. Enfin, des revers plongèrent le royaume dans la désolation, lors de la guerre de Flandre : Philippe convoqua le ban et l'arrière-ban; les Templiers refusèrent de concourir à la défense d'une terre dont l'ordre recueillait les meilleurs fruits; ils osèrent entraver l'opération de la levée en empêchant leurs arrière-vassaux d'aller joindre l'armée. Ils possédaient deux mille commanderies en France, et l'on remarqua que les provinces qui en comptaient le plus furent celles qui fournirent le moins de soldats, telles que la Provence, le Poitou et le Périgord.

(1) On voit dans les Cartulaires de Philippe le Bel (Decamps) un grand nombre d'ordonnances qui règlent d'une manière très-particulière les dépenses de la maison du monarque; une loi somptuaire bornait à quatre plats le service de sa table.

(2) Dupuis, Grutler, historiens des Templiers.

Philippe avait causé, contre son gré, de nombreux embarras par l'édit concernant les monnaies : les Templiers, ayant entre leurs mains un numéraire immense, se trouvaient gravement lésés; ils excitèrent le mécontentement par leurs assertions mensongères, provoquèrent la révolte au sein de Paris, et assiégèrent le roi dans son palais, guidant eux-mêmes les factieux dans leur criminelle entreprise. C'est alors que Philippe le Bel, indigné qu'une corporation, prétendue religieuse, eût le pouvoir de faire soulever une population tout entière, songea à lui porter les derniers coups. Châtillon, qui revenait de son expédition de Flandre, le raffermit dans ses intentions et l'aida de toute son influence. De quels ménagements ne fallait-il pas user envers de pareils adversaires! Les griefs que nous venons de détailler étaient de véritables crimes en politique, mais le vulgaire ne les appréciait point assez; il fallut, pour perdre les Templiers, leur en imputer qui fussent à la portée des esprits les moins élevés : on les accusa d'impiété; c'était les traduire au tribunal de toutes les consciences.

Philippe le Bel débuta par se ménager l'assentiment du pape, sans la coopération duquel ce prince ne pouvait rien tenter. Sur ces entrefaites, Benoît XI descendit au tombeau : Philippe conçut le hardi projet de placer la tiare sur la tête d'un cardinal français, et de faire transférer le saint-siége dans une ville épiscopale du royaume; on sait qu'il y réussit. Le roi, en secondant l'élection de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux, y mit la condition, que le

nouveau pontife l'aiderait de son côté à détruire l'ordre des Templiers. Cet accord fut conclu secrètement dans une entrevue qui eut lieu non loin de la ville de Saint-Jean d'Angély, en mai 1305.

Bertrand de Goth fut élu pape sous le nom de Clément V; et, prétextant les dissensions qui désolaient l'Italie, il annonça l'intention de résider en France jusqu'à ce qu'elles fussent apaisées. Le pape convoqua les cardinaux dans la ville de Lyon, où il désirait être couronné; le roi s'y rendit, accompagné de son frère et d'une suite brillante: la cérémonie se fit le 14 novembre 1305; elle fut troublée par une catastrophe épouvantable. Au moment où le cortége descendait du palais de Saint-Just, par le chemin si rapide appelé aujourd'hui *le Gourguillon*, un pan de muraille surchargé de spectateurs s'écroula, et en tombant écrasa Jean II, duc de Bretagne; Charles de Valois, qui tenait la bride de la haquenée du pape, fut blessé grièvement: on arracha Clément V du milieu des décombres, sa tiare s'était brisée; il s'en détacha une superbe escarboucle, estimée six mille florins, que l'on ne put jamais retrouver. Le lendemain, le pape dînant au palais archiépiscopal, ses domestiques se prirent de querelle avec ceux des cardinaux; le frère du pontife, Galard de Goth, ayant voulu apaiser le désordre, fut tué : on chercha vainement à découvrir l'auteur de ce meurtre. Dans la même semaine, la ville de Noyon fut détruite aux deux tiers par un incendie: un bourgeois, pour plaire à quelques femmes, s'imagina de chauffer un bain au moyen du feu grégeois dans la maison publique

des étuves; les flammes, trop vives, s'élancèrent dans tout le bâtiment, qui s'embrasa sans que l'on pût éteindre le feu grégeois : l'incendie gagna en peu de temps tous les quartiers (1). Ces tragiques événements, regardés dans le monde comme un présage funeste, n'effrayèrent point Philippe le Bel et ne le détournèrent point de ses desseins contre les Templiers. Ce prince employa deux ans à recueillir des documents, il fit prendre des informations sur l'existence intérieure des Templiers: ceux-ci avaient soin de l'envelopper de beaucoup de mystère. Quelques chevaliers, qui s'étaient détachés en Orient de la corporation, lui fournirent des renseignements plus ou moins authentiques.

Vers la fin de septembre 1307, les baillis, les gouverneurs des provinces reçurent un paquet cacheté du sceau particulier du roi : on leur enjoignait de ne l'ouvrir que dans la nuit du 12 au 13 octobre; on les rendait responsables, sur leur tête, de l'exécution du mandat. Le cachet fut brisé à l'heure indiquée, et les baillis trouvèrent l'ordre d'arrêter à l'instant même tous les Templiers établis dans le district, et de n'avoir égard à aucune considération. Le secret avait été si bien gardé, que pas un seul de ces chevaliers ne fut informé du danger qui les menaçait tous. Ces précautions paraîtront toutes naturelles, si l'on songe à la puissance qu'exerçaient les Templiers dans les provinces : prévenus du coup qui allait les frapper, ils auraient couru se renfermer

(1) Chronique de Gilles de Muisit, Mss. — Walckenaër.

dans leurs châteaux forts, où ces chevaliers entretenaient des garnisons formées de soldats stipendiés, la plupart étrangers et disposés tous à défendre au prix de leur sang les intérêts de l'ordre; il eût fallu que le roi mît sur pied des armées pour les forcer dans leurs redoutables boulevards : on jugea plus opportun de les saisir au milieu des cités, au sein de leurs magnifiques palais. On s'empara, dans Paris, de cent quarante chevaliers : les principaux furent Jacques de Molay, grand maître; Guy, dauphin viennois, prieur de Normandie; Péralde, prieur de France; Cœur de Roi, prieur d'Aquitaine. On songea que les prisons ordinaires ne pouvaient recevoir des prévenus d'un rang si élevé. Châtillon s'offrit pour garder dans ses propres domaines plusieurs dignitaires de l'ordre; un certain nombre de bannerets recommandables par leur probité imitèrent cet exemple, entre autres Heugues de la Celle, Guillaume de Mornay, Pierre de Vérac, Guillaume de Marsilly, Philippe de Coquerel, Gérard Robert, Guillaume de Bretigny, Jean de Bizemont et Jean de Pitard.

On arrêta treize chevaliers à Caen, dix au Pont-de-l'Arche, cinq à Bayeux, douze dans le Languedoc, sept à Cahors, onze dans le Bigorre, vingt dans la principauté d'Orange, soixante dans la Bourgogne : le total s'éleva à quatre cent cinquante. Des commissaires entamèrent le jour même l'instruction du procès, qui est d'autant plus curieux que, d'après le dénoûment terrible de cette affaire, on pourrait croire qu'on y viola les règles ordinaires de la justice, et qu'il souleva toutes les indignations.

Les choses ne se passèrent point ainsi; car non-seulement on n'usa pas de précipitation, mais encore on affecta en quelque sorte de prolonger l'instruction, afin d'obtenir de plus amples renseignements: en effet, le procès des Templiers dura sept années, depuis leur arrestation jusqu'à la mort de Jacques Molay.

Le tiers état montra une satisfaction non équivoque en apprenant que l'on dirigeait des poursuites contre cet ordre; la noblesse, à laquelle appartenaient les trois quarts des chevaliers, ne fit rien pour les défendre; le clergé français, de tout temps le plus éclairé de la chrétienté, indépendant par ses priviléges et par ses richesses, se prononça sans hésiter contre une corporation religieuse dont le tiers des membres étaient prêtres. Mais rien n'égala la joie que témoignèrent les habitants des campagnes, en voyant les officiers du roi s'emparer des Templiers. Ces chevaliers exerçaient la domination la plus tyrannique sur leurs vassaux et sur les paysans : les provinces méridionales ont conservé pendant plusieurs siècles le souvenir de la terreur qu'inspiraient les Templiers, qui usèrent souvent de la violence pour entraîner dans leurs affreux débordements les villageois de ces pays; naguère ceux du comtat Venaissin ajoutaient encore aux Litanies des Saints, ces paroles que leurs pères avaient coutume de prononcer chaque soir dans leurs prières :

Ab osculo Templianorum libera nos, Domine.

Une particularité bien remarquable est attestée par

les monuments qui nous restent des Templiers : dès qu'ils devenaient propriétaires d'une seigneurie, ils y faisaient construire des prisons d'un genre particulier; c'est ce qu'on appelle vulgairement, *les oubliettes :* il en reste des traces dans tous les établissements de cet ordre. Les malheureux qu'on y mettait ne revoyaient jamais le jour.

Deux mille témoins vinrent déposer contre les Templiers; le nombre en aurait été plus considérable si on avait voulu recevoir toutes les déclarations. L'accusation reposait sur deux points principaux : le premier était l'impiété, le reniement de la foi chrétienne accompagné de circonstances qui devaient paraître blâmables aux yeux de l'homme le moins attaché à sa religion; le second point portait sur le crime d'immoralité, dont les Templiers contractèrent l'horrible habitude dans l'Orient, crime que les lois de la France, de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Espagne punissaient encore de mort il y a cinquante ans.

Sur les cent quarante chevaliers arrêtés à Paris, cent vingt-six assurèrent avoir renoncé à la religion chrétienne en crachant sur la croix; vingt d'entre eux jurèrent sur leurs âmes qu'ils ne s'étaient décidés à commettre ce sacrilége qu'après avoir supporté pendant plusieurs jours les plus mauvais traitements : Rambaud Caromb, de l'ancienne maison de Causans, fit des aveux dont la précision fut d'un grand poids dans l'instruction de la procédure (1).

(1) Hist. de la Noblesse du comtat Venaissin, t. III, p. 551.

Quatorze chevaliers affirmèrent au contraire n'avoir jamais été forcés de renoncer à la foi catholique; quant au crime d'impureté, tous, à l'exception de quelques-uns, confessèrent qu'on la leur prescrivait comme une règle de l'ordre. La torture, inséparable des voies judiciaires de cette époque, ne fut employée que par exception; les commissaires laissèrent parler librement ceux qui voulurent déposer d'une manière différente de celle des autres. Jean de Châteauvillars, Henri d'Hercigny, Jean de Paris, Lambert de Coisy, dirent avec hardiesse qu'à leur réception il n'avait été proposé que des choses sages et honnêtes; on inséra leur déclaration dans le procès-verbal, et on n'usa d'aucune violence envers eux. (Preuves de Dupuy.)

Les interrogatoires que l'on fit dans les provinces présentèrent les mêmes résultats que ceux de Paris, c'est-à-dire les mêmes contradictions. En définitive, tous les chevaliers, moins quelques-uns, avouèrent les crimes reprochés à leur ordre; ils ne pouvaient craindre de compromettre la vie du petit nombre des dissidents, puisque tout annonçait que le roi voulait consommer la ruine de la corporation sans verser le sang des accusés.

Cependant la scène changea de face subitement; Clément V se plaignit en apprenant que l'on mettait sous le séquestre les biens des Templiers : il adressa à Philippe des reproches amers, suspendit en même temps le pouvoir des évêques chargés de présider aux interrogatoires, et défendit, sous peine d'excommunication, de continuer la procédure.

Philippe, avec sa violence accoutumée, répondit au pape d'une manière à lui prouver qu'il était dangereux de s'attirer sa colère : dès ce moment on ne douta plus qu'une rupture ne fût près d'éclater entre le monarque et le pontife. Les Templiers furent informés, ainsi que tout Paris, que Clément V venait de les prendre sous sa protection; il leur parut naturel que le pape s'opposât à la destruction d'une société qui ne cessait de montrer envers le saint-siége un dévouement aveugle. Le très-petit nombre de ceux qui avaient déployé quelque fermeté reprochèrent violemment à leurs compagnons les aveux récemment faits au détriment de l'ordre. Les prisons retentissaient de gémissements; les adeptes, sachant que les statuts de la corporation punissaient de mort ceux qui révélaient ses secrets, se crurent perdus; ils se jetèrent aux genoux des anciens, et déclarèrent aux officiers du roi chargés de les garder qu'ils révoquaient leurs dépositions, faites, suivant eux, contre la vérité.

Philippe, de son côté, adressa au pape des remontrances tellement énergiques, que Clément V, saisi d'effroi, leva au plus vite la suspension, permit aux évêques de reprendre l'instruction, en leur ordonnant de se conformer aux moindres désirs du roi. Par réciprocité, Philippe permit que le pape nommât des administrateurs pour régir les biens des chevaliers, conjointement avec les baillis provinciaux : une des clauses de cette espèce de traité portait que le produit de ces biens servirait au recouvrement de la Terre-Sainte.

On conçoit que la réconciliation de Clément et de Philippe dut mettre les Templiers dans une position très-critique; on commença contre eux une nouvelle procédure (1308), et les commissaires annoncèrent que tous ceux qui persisteraient dans leurs rétractations seraient poursuivis comme relaps. Une partie des chevaliers s'empressèrent de renouveler leurs dépositions, en y ajoutant des détails encore plus aggravants: ce qui ne surprit personne. Afin d'accélérer ce grand procès, qui entretenait l'agitation dans les esprits, le roi convoqua un parlement à Tours pour le mois de juin 1308: Gaucher de Châtillon, les dignitaires du royaume, les évêques, et quatre cents procureurs tirés du tiers-état, y assistèrent. Le roi y fit un discours d'ouverture dont l'unique sujet fut l'affaire des Templiers; ensuite le chancelier, dans un résumé qui dura six heures, présenta les charges, provenant toutes des aveux des accusés, ainsi que les circonstances qui pouvaient les atténuer. A l'issue de ce résumé, l'assemblée se leva spontanément, saisie d'indignation, *et jugea les Templiers dignes de mort* (1).

Le pape, se sentant engagé dans cette querelle, voulut du moins ne pas les condamner sans examiner par lui-même les preuves qui existaient contre eux; en conséquence Clément V demanda qu'on lui envoyât à Poitiers les cent quarante chevaliers arrêtés dans Paris, ce qui fut exécuté sur-le-champ; mais soixante-douze seulement arrivèrent en Poitou. Le

(1) Dupuis, Grutler, tous les historiens allemands, italiens et anglais s'accordent sur ce point.

grand-maître et les prieurs de France, d'Aquitaine et de Normandie, demeurèrent à Chinon, retenus pour cause de maladie : craignirent-ils de paraître devant le pape? on l'ignore. Les soixante qui restèrent à Paris furent sans doute ceux qui refusèrent de se rétracter.

Les soixante-douze Templiers interrogés par le pape confirmèrent leurs premières dépositions, ce qui surprit beaucoup Clément V. Convaincu par cette seule épreuve, le pontife bannit toutes ses irrésolutions, et se montra décidé à ne rien épargner pour consommer l'abolition de l'ordre; cependant il ne voulut point donner sa sanction définitive, et attendit encore trois ans sans se prononcer. Dans cet intervalle on laissa à la société la faculté de se défendre, soit par l'organe des chevaliers eux-mêmes, soit par des avocats, soit par des manifestes, qui furent rendus publics : les résultats de ces longs débats ne firent que raffermir le pape dans sa résolution; enfin il décréta l'abolition, dans le concile de Vienne, en 1312.

Philippe triomphait donc de ses ennemis; mais il ne sut pas triompher de ses passions : de monarque ferme, de politique profond, tel que chacun le jugeait, le roi devint un homme cruel et inhumain. Aigri par des revers essuyés coup sur coup, poussé par son frère le comte de Valois, bien plus violent que lui, Philippe s'abandonna à tous les transports de la haine. Gaucher de Châtillon, le vénérable Joinville, Marigny lui-même, qui les premiers l'avaient excité à détruire un ordre turbulent et factieux, le trouvèrent inflexible quand ils firent un appel à sa

clémence. Le roi livra au supplice des hommes coupables collectivement, mais dignes de pardon en leur particulier : au reste, il est indispensable de savoir comment les choses se passèrent pour bien juger sa conduite.

On renvoya absous les chevaliers contre lesquels il n'existait pas de charges personnelles; le restant fut divisé en quatre catégories. La première comprenait ceux qui avaient encouru quelque blâme; on leur imposa une pénitence de six mois, au bout desquels ils devaient être mis en liberté, nantis de pensions. Dans la seconde figuraient les chevaliers convaincus de crimes graves, et néanmoins rémissibles; on décida de les garder dans les prisons le temps nécessaire pour y expier leurs méfaits; ils eurent également l'assurance de recevoir des pensions en sortant des fers. La troisième renfermait les plus criminels, convaincus d'impiété volontaire et du crime d'impureté; le tribunal les condamna à une détention perpétuelle. La quatrième disposition regardait les soixante et quelques chevaliers qui avaient nié leur première déclaration, et qui persistaient dans cette révocation; on les tint pour relaps, et comme tels, et d'après la législation de cette époque, passibles de la peine du feu. On employa tous les moyens imaginables pour engager ces malheureux à se rétracter; enfin, les ecclésiastiques chargés de cette mission ayant échoué, on procéda à l'exécution de cette sentence.

Des bûchers s'allumèrent hors de la porte Saint-Antoine. Le premier jour on y conduisit un seul chevalier, dans l'espérance qu'il se dédirait ou que son

supplice effrayerait les autres; c'était agir avec humanité : le Templier ne se dédit point, et mourut sans pousser aucune plainte. On laissa écouler huit jours, afin de donner aux autres le temps de la réflexion : le 20 mai, quinze bûchers furent allumés dans le même lieu; des archers amenèrent dans des chariots cinquante chevaliers : les exécuteurs firent descendre ces condamnés, en leur montrant le bois enflammé; mais avant d'ordonner de les jeter dans le feu, les commissaires leur présentèrent des lettres patentes revêtues du sceau royal, par lesquelles Philippe le Bel accordait une amnistie à tous les coupables, la liberté au bout d'un an, avec une pension, mettant à cette grâce la seule condition de se rétracter : les Templiers refusèrent ces bienfaits, et persistèrent à révoquer leurs premières dépositions. On est aussi surpris de la facilité que le prince offrait à ces malheureux de se sauver, que de leur obstination à repousser ce moyen de salut : leurs amis, leurs parents fondant en larmes, les officiers du roi, les bourreaux eux-mêmes, les pressèrent de se soumettre; on ne put rien obtenir d'eux. Enfin, on fut contraint d'en venir à l'exécution de cette terrible sentence. Ils périrent tous consumés dans les flammes : cet affreux spectacle épouvanta la multitude rassemblée autour d'eux; chacun s'enfuit saisi d'horreur. Divers sentiments agitaient les Parisiens : les uns admiraient la constance des Templiers, les autres la regardaient comme une opiniâtreté brutale, comme une frénésie, comme une punition du Ciel, qui n'avait

pas permis que de si grands criminels échappassent à leur juste châtiment.

Vers la fin de la semaine, on traîna au supplice cinq autres chevaliers; ils périrent avec la même fermeté : ces exécutions se renouvelèrent trois fois pour dix chevaliers, qui suivirent l'exemple de leurs prédécesseurs. Deux restaient encore, Pierre de Villars et Jean de Cugé; on leur demanda s'ils voulaient périr ainsi que leurs compagnons : « Non certes, nous ne sommes pas si fous; on nous demanderait s'il n'est pas vrai que nous avons tué Dieu, que nous dirions *oui.* » Ces chevaliers confirmèrent leur première déclaration, et furent mis en liberté sur-le-champ.

Philippe le Bel désirait ardemment justifier aux yeux de la nation l'abolition de l'ordre; il n'avait pas douté que l'appareil seul du supplice engagerait les Templiers à faire des aveux qui n'auraient plus laissé de doute sur la culpabilité de leur corporation : trompé dans son espoir, le roi crut que le grand-maître et les trois prieurs, qui vivaient encore, lui en fourniraient les moyens suffisants.

Jacques de Molay appartenait à une des plus illustres maisons de la Bourgogne; ses qualités privées, son influence personnelle le firent choisir en 1303 par Philippe, pour être le parrain de son quatrième fils (Robert). Depuis le commencement de la procédure, Jacques de Molay s'était livré à des contradictions manifestes, qui parurent indignes de son caractère. Il se trouvait, ainsi que le dauphin viennois, Heugues de Péralde et Bénigne-Cœur-de-Roi, dans

la classe des relaps; cependant on sursit à leur exécution, attendu que le pape annonça l'intention de décider lui-même du sort de ces quatre dignitaires. Enfin, vers le mois de janvier 1312, le pontife délégua, pour les juger en son nom, le cardinal Albane, qui s'adjoignit l'archevêque de Sens, quinze évêques et autant de docteurs. Il est constant que, dans cette nouvelle instruction, tous les quatre s'avouèrent coupables, et confirmèrent leurs premières dépositions, quoique Jacques de Molay eût dit et soutenu, six ans auparavant, que les greffiers avaient falsifié la sienne.

On les condamna à la réclusion, et à faire amende honorable, c'est-à-dire s'accuser publiquement coupables des crimes qu'on leur imputait. Jacques de Molay et les trois autres Templiers parurent satisfaits de cet arrêt, et s'y soumirent. Il fut convenu que le plus grand appareil serait déployé dans l'exécution de la sentence : elle eut lieu au parvis Notre-Dame. Des ouvriers élevèrent un vaste échafaud sur cette place, et on prépara une chaire pour le cardinal Albane. Le peuple, toujours avide de ces sortes de spectacles, courut à celui-ci, qui présentait d'autant plus d'attraits, que l'on savait d'avance que le grand maître et les trois prieurs devaient s'avouer coupables des crimes en expiation desquels les autres Templiers avaient péri sur les bûchers : ainsi chacun était préparé à ce qui allait se passer.

Le lundi 11 mars 1313, midi sonnant, le cardinal Albane se rendit au parvis, accompagné de tous les commissaires, qui prirent place sur l'échafaud; on

amena ensuite dans un chariot découvert les condamnés : tous quatre avaient conservé les longues barbes, distinction particulière de leur ordre; ils étaient chargés de chaînes. Le cardinal fit un discours, dans lequel il présenta un résumé des crimes imputés à cette fameuse corporation; ensuite il commença à prononcer la sentence, à l'issue de laquelle les quatre condamnés devaient faire amende honorable. Mais au moment où le cardinal terminait la lecture du jugement, Molay, par un mouvement subit, se leva; brandissant avec violence ses chaînes, il s'avança au bord de l'échafaud, et d'une voix forte s'écria : « Peuple, je suis innocent, ainsi que tous les membres de l'ordre; et je suis prêt à mourir pour soutenir cette vérité. » L'aspect de ce grand maître, qui étendait les bras, sa figure altérée par une détention prolongée, le bruit de ces chaînes, ces paroles si différentes de ce qu'on croyait qu'elles seraient, tout cela émut la multitude rassemblée sous l'échafaud; l'agitation commençait à régner parmi ces flots de spectateurs, et s'annonçait comme le prélude d'une émeute. Les commissaires, pétrifiés, se hâtèrent de ramener en prison Molay et ses compagnons. Le dauphin viennois balbutia les mêmes phrases; les deux autres gardèrent le silence, en paraissant fort étonnés de cette scène. Le cardinal voulut faire sentir à Molay les terribles conséquences de sa conduite, et lui offrit la faculté de se rétracter; mais le grand maître refusa du ton le plus opiniâtre.

Le cardinal courut au Louvre pour informer le roi de ce qui venait de se passer. Philippe le Bel en-

tra dans une colère inexprimable ; il assembla aussitôt son conseil, qui délibéra pendant deux heures : la majorité fut d'avis d'infliger sur-le-champ à Jacques Molay et au dauphin viennois la peine du feu, réservée aux relaps; Châtillon et Joinville s'y opposèrent vainement. La sentence fut exécutée le même jour à quatre heures du soir, dans une île de la Seine, qui se trouvait en face des jardins du Louvre (1).

Les affreux supplices que les Templiers venaient de subir ramenèrent les esprits en leur faveur : on pensa que les chevaliers ne pouvaient demeurer responsables des fautes commises par l'ordre entier. On doit reconnaître que, dans cette circonstance, Philippe le Bel fit un acte héroïque de dévouement au salut de la couronne, car il était trop habile pour ne pas prévoir que l'esprit de parti flétrirait sa mémoire et l'accuserait au tribunal de la postérité; ce prince politique savait pareillement quel important service il rendait à ses successeurs en les délivrant d'une puissance rivale, toujours disposée à fomenter des troubles : en effet, quel mal n'aurait-elle pas causé sous les faibles enfants de Philippe, pendant la longue et malheureuse période remplie par les règnes de Jean II et de Charles VI! La monarchie, soutenue alors par le dévouement de quelques guerriers généreux, ne se serait-elle pas écroulée, si à tous les maux qui l'accablaient étaient venues se joindre les entreprises des Templiers, mauvais Français et ennemis du roi? On peut donc affirmer que l'abolition des Templiers fut l'acte d'une politique profonde et pré-

(1) Aujourd'hui la place Dauphine.

voyante, mais que leur supplice fut l'ouvrage du temps et du ressentiment d'un prince implacable dans ses vengeances.

Il n'est point vrai que Philippe s'empara des dépouilles des Templiers; on voit par les actes administratifs de ce règne, que le roi se contenta de prélever sur leurs biens les frais du procès : il fallut pour couvrir ces frais débourser une somme considérable, vu la multitude de témoins qu'on appela. Les domaines furent partagés entre les chevaliers hospitaliers de Jérusalem, devenus dans la suite chevaliers de Malte. Cet ordre, institué sur les mêmes bases que celui du Temple, se perpétua avec gloire jusqu'à nos jours; les princes chrétiens, loin d'envier ses richesses, se plurent au contraire à les augmenter : ce qui serait une forte présomption pour faire croire que les Templiers, entachés de quelques vices affreux, se livraient à quelques pratiques redoutables qui provoquèrent la colère de Philippe et celle des autres souverains de l'Europe.

Gaucher de Châtillon, ayant employé inutilement tout son crédit à sauver Jacques de Molay et le dauphin viennois, quitta le palais de Philippe en 1313. Il n'avait cessé de remontrer à ce prince les suites inévitables de sa trop sévère justice envers les Templiers; sa présence devint intolérable lorsque ses prédictions s'accomplirent. Les terribles exécutions qui accompagnèrent la ruine de l'ordre avaient mis toute la société en mouvement; un nombre considérable de familles se trouvèrent froissées : la corporation récemment détruite offrait des ressources à

la chevalerie dépourvue de biens. Le peuple, inconstant dans ses affections, s'apitoya sur le sort des infortunés dont il avait hâté la perte par ses plaintes incessantes. A ce mécontentement universel venait se joindre le scandale causé par les désordres de la famille royale. Les femmes des trois fils du roi furent accusées d'adultère : deux barons, Philippe et Gauthier d'Aunai, complices de ces crimes, furent punis avec un raffinement de cruauté inouï : on les traîna, attachés à la queue de plusieurs chevaux, sur un pré nouvellement fauché (1).

Philippe le Bel, aigri par tant de maux, usé par le travail continuel d'une imagination ardente, devint insensible aux marques d'intérêt que lui prodiguaient des serviteurs fidèles; cherchant l'isolement, il éloigna ceux dont la sagesse pouvait lui tenir un langage sévère. Gaucher de Châtillon était celui dont le prince redoutait davantage le blâme : le dévouement de ce grand homme fut méconnu; un seul jour de caprice fit oublier les services que son bras et sa prudence avaient rendus à l'État : exemple terrible et souvent répété.

Gaucher, retiré dans ses vastes domaines, s'occupa à y exercer une autorité paternelle; il affranchit les serfs dans les terres qui lui étaient nouvellement dévolues par la mort de son frère Guy de Châtillon et de sa tante Berthe de Vergi. Il s'occupait aussi à cultiver les lettres, autant que l'époque le comportait; il érigea, dans la ville de Châtillon-sur-Marne, une école de plain-chant et de langue romane, as-

(1) Paulus Æmilius, *De Rebus gestis Francorum*, lib. v.

signant à cette fondation une rente de 1,000 livres, par acte passé en mai 1314 (1).

Il attira auprès de lui le savant Henri de Gand et le poëte Jean de Mung, dit Clopinel, le continuateur du roman de la Rose : ces doctes personnages donnèrent à cette école une telle réputation, que l'on accourait de tous les points de la France pour y être admis. Le connétable avait perdu, en 1312, sa seconde femme, Hellisent de Vergi ; il épousa (août 1314) Élisabeth de Rumigni, duchesse douairière de Lorraine. Châtillon, âgé de soixante-sept ans, espérait passer le reste de sa vie dans la retraite, lorsqu'il en fut arraché par les prières du roi. Les Flamands, ayant de nouveau violé les traités, poussaient leurs incursions jusqu'aux portes de Péronne ; Philippe, abîmé sous le poids des chagrins, ne pouvait arrêter lui-même ces infatigables agresseurs, et ne voulait pas non plus en confier le soin à son frère Charles de Valois, dont la tyrannie l'indisposait ; il ne voyait que Châtillon capable de le remplacer. Le roi lui fit connaître ses intentions ; le connétable, touché du danger de l'État, ne balança pas un seul instant. Gaucher partit avec une armée levée à la hâte, et sut néanmoins justifier les espérances qu'il avait données en quittant Paris. Le roi, de son côté, augmenta le pouvoir de la charge de connétable ; il voulut que Châtillon le représentât, et que tout cédât à ses moindres désirs. Le général en chef atteignit les ennemis sur les frontières de la Picardie, les contrai-

(1) Duchesne, Archives de la maison de Châtillon.

battre en retraite; il se préparait à les écraser, e le légat du pape, étant intervenu, calma le timent du roi, et fit conclure la paix. Châtillon ut en œuvre pour amener ce résultat, quoiqu'il ut lieu d'espérer de voir augmenter sa renom- ilitaire par de nouveaux triomphes.

endant Philippe-le-Bel recherchait l'isolement : etira à Fontainebleau, dont la résidence lui beaucoup de charmes : ce prince s'y livra à ses eux travaux, auxquels il dérobait rarement les instants. Un jour ses serviteurs, craignant application trop soutenue n'altérât la santé r maître, l'engagèrent à se distraire par l'amu- t de la chasse; Philippe céda à leurs instan- se mit à la poursuite de deux sangliers, et au l'une heure de course fit une chute de cheval e qu'il en mourut le surlendemain, le 29 no- e 1314, âgé de quarante-six ans. Ce prince expira a même chambre où sa mère lui avait donné le c'était le septième roi qui périssait des suites ccident de chasse. L'esprit de parti, qui vou- nger la mort des Templiers, osa publier, bien mps après cet événement, que Jacques de Mo- unt sur le bûcher avait ajourné le monarque au ial suprême, et que depuis lors Philippe tomba e marasme, qui ne tarda pas de dégénérer en ngne agonie, dont le terme fut le trépas, arrivé ır annoncé par le grand maître : cette opinion stée enracinée dans le vulgaire; elle ne peut ıoins soutenir le plus simple examen (1).

e fut Mézerai qui le premier mit cette opinion en crédit : on

Deux hommes, qui ont laissé chacun une grande réputation, quoique bien différente, semblables l'un au génie du mal, l'autre au génie du bien, participèrent à toutes les actions de la vie de Philippe le Bel : ce furent Charles de Valois, son frère, et Gaucher de Châtillon. Le premier croyait se faire absoudre des fautes qu'il commettait, en exécutant avec un rare talent, avec la bravoure la plus remarquable, les entreprises imprudentes dans lesquelles il avait engagé le monarque; le second fut sans cesse occupé à réparer les maux causés par l'imprévoyance de l'autre. Il ne faut point croire cependant que Philippe, placé entre Châtillon et Valois, jouât un rôle entièrement passif : si, par une aveugle confiance, il se laissa entraîner dans la querelle avec les Flamands, querelle qui coûta tant de sang à la France; s'il porta le désordre dans ses finances, en altérant les monnaies; s'il punit d'une manière trop cruelle les Templiers, ce prince eut d'un autre côté le mérite d'abolir le duel en matière civile, de créer des institutions sages qui changèrent la face de la société, de contribuer par sa valeur personnelle à réparer les désastres de Courtray. Philippe augmenta considérablement le territoire du royaume, notamment par l'acquisition du comté de Lyon. Les actes nombreux de

sait que cet historien ne mettait aucun scrupule à faire plier les faits au gré de son imagination; d'ailleurs il écrivait trois siècles après l'événement : Villani, Ventura, Ferreto, le continuateur de Guillaume de Nangis, auteurs contemporains fort estimés, Paulus Æmilius, Meyer, assez rapprochés de cette époque, disent que la mort de Philippe le Bel ne fut précédée d'aucun sinistre avant-coureur, et racontent le fait sans y rien mêler qui tienne du merveilleux.

son règne, enregistrés dans le Trésor des chartres, attestent l'application qu'il ne cessa d'apporter aux affaires : en effet, il en examinait une foule de ses propres yeux, et réprimait des abus devant lesquels la plupart de ses prédécesseurs avaient reculé.

Philippe ne connut point cette osiveté regardée par beaucoup de princes comme un des apanages de leur condition; ses mœurs demeurèrent toujours pures : on n'eut jamais à lui reprocher de ces faiblesses qui ternissent la vie des rois les plus illustres. Son fils fut la preuve d'une vérité depuis longtemps reconnue, c'est qu'un grand monarque laisse rarement pour lui succéder un prince supérieur. Dans le mois de décembre 1314, Gaucher de Châtillon quitta l'armée pour se rendre auprès du nouveau roi; à son arrivée, il fut choisi, avec le comte de Poitiers, les seigneurs de Nesle, de Desnoyers, de la Saussaye, de Herpin, comme garants de la parole de Louis X, pour l'exécution du testament de Philippe le Bel.

LIVRE III.

Mort successive des trois fils de Philippe le Bel. — Châtillon devient l'arbitre de la famille royale. — Nouvelle expédition contre la Flandre. — Bataille de Mont-Cassel. — Mort de Châtillon.

L'avénement d'un prince à la couronne ouvre une vaste carrière aux ambitions diverses. Châtillon avait lieu d'espérer que ses services ne seraient pas mécon-

nus par le nouveau souverain : l'estime que lui portait la nation semblait en être le garant; mais ses mœurs austères, la solennité qu'il mettait à traiter les affaires de l'État, déplurent à un prince jeune, léger et superficiel. Louis X accorda toute sa confiance à son oncle Charles de Valois, qui savait se prêter à ses moindres caprices. Jamais homme ne fut plus avide du pouvoir que Valois; ses désirs étaient d'autant plus vifs, qu'il semblait que le sort se plût à tromper son espoir : fils, père, frère, gendre, oncle de roi, il ne put jamais le devenir; dévoré d'ambition, il porta dans toute l'Europe son humeur inquiète. On l'avait vu prétendre aux couronnes de Constantinople, d'Aragon et d'Allemagne; elles lui furent enlevées par un concours de circonstances contre lesquelles sa valeur téméraire n'avait pu le servir. Ses alliances illustres, une postérité nombreuse, ajoutaient encore dans l'esprit des peuples à son importance politique; mais l'envie rongeait ce cœur fier et superbe : la possession d'une couronne pouvait seule le satisfaire. Désespérant enfin de l'obtenir, il voulut au moins régner sous le nom d'un autre. Le comte de Valois s'efforça, en conséquence, de dominer son neveu et de le diriger à son gré; il y parvint, en sachant rajeunir ses goûts et en diminuant la rudesse de ses formes. Mais ce prince sentait que cet ascendant serait toujours balancé par l'estime que Louis X ne pouvait refuser à Châtillon : il résolut de perdre un odieux rival qui, dans la guerre de Flandre, avait éclipsé sa gloire.

Maître de l'autorité, le régent bouleversa tout, et priva de leurs charges les principaux officiers du pa-

lais; il voulut même ôter l'épée de connétable à Gaucher. Celui-ci, indigné, répondit à l'officier qui venait la lui demander : « Allez dire au roi que la charge dont je suis revêtu a toujours été conférée pour la vie, et Châtillon saura plutôt mourir que de laisser changer à son égard l'ordre établi (1). » Dès ce moment la rivalité de Charles de Valois et du connétable devint manifeste; celui-ci s'éloigna une seconde fois, au mépris des prières de Louis X, qui fut effrayé de l'abandon d'un homme environné de la considération publique.

Cependant la division régnait entre les dignitaires de la couronne. Enguerand de Marigny, à qui les finances étaient confiées depuis longtemps, supportait impatiemment l'humeur impérieuse du comte de Valois : il était obligé de le laisser puiser à pleines mains dans les caisses; mais, les demandes se renouvelant sans cesse, le ministre se trouva dans l'impossibilité de contenter l'avidité insatiable du prince, qui, prenant pour un refus désobligeant la pénurie du trésor que lui opposait Marigny, attaqua ce dernier en plein conseil, en lui demandant compte des fonds confiés à sa garde. Celui-ci chercha, par des raisons évasives, à éviter une explication dans laquelle il eût été contraint de faire la critique d'une administration vicieuse; poussé à bout néanmoins par son ennemi, il lui répondit fièrement : « Puisque vous voulez connaître l'emploi des fonds confiés à mes soins, je déclare qu'une partie a servi à payer

(1) André Duchesne. — Guillaume de Nangis.

les dettes du roi Philippe, et que l'autre vous a été donnée. » Le prince répondit par un démenti formel; alors tous les deux, mettant l'épée à la main, allaient fondre l'un sur l'autre, lorsque les barons présents au conseil les séparèrent, non sans peine.

Quelques jours après cette scène, Marigny fut jeté dans un cachot : Valois annonça que le ministre allait être jugé comme prévenu d'avoir détourné à son profit les deniers de l'État. Gaucher de Châtillon accourut du fond de sa retraite pour déposer en faveur d'un ami qu'il regardait comme aussi innocent que lui-même; il ne put être arrêté dans son généreux dessein par la crainte de heurter l'opinion générale, fortement prononcée contre Marigny. Ce dernier, ainsi que Châtillon, avait secondé avec une ardeur des plus louables Philippe le Bel dans ses nombreux travaux. Châtillon apporta dans la défense d'Enguerand toute la chaleur que peut inspirer une sainte amitié; sa conviction autant que sa conscience l'y engageait. En effet, le 24 janvier 1315, il avait été chargé par Louis X, conjointement avec les comtes de Poitiers, d'Évreux, les seigneurs de Mornay et d'Harcourt, d'examiner les pièces que Marigny produisait pour justifier sa longue gestion sous le règne précédent.

Ces comptes parurent si réguliers, que le conseil donna sans hésiter quittance au nom du roi, et déchargea entièrement le ministre : ce ne fut que sur les instances de Louis X que Marigny consentit à reprendre le maniement des finances. Son jugement, qui eut lieu quelques mois après l'examen du 24 janvier, fut une atrocité; on enfreignit à son égard toutes les

règles de l'ordre judiciaire; on l'accusa même de magie. En vain Châtillon éleva sa voix courageuse, il ne put que retarder de quelques jours le supplice du ministre : Marigny fut pendu au gibet de Montfaucon. La populace, qui dans sa bassesse envie le sort des grands, applaudit avec brutalité à l'acte le plus inique.

Valois ne rougit pas d'accepter une partie des dépouilles de sa victime : le roi lui donna, le 15 juin de la même année, la terre de Gailles-Fontaines, qui appartenait à l'ancien ministre. Le régent conçut le projet d'envelopper le connétable dans la ruine de Marigny, en le représentant comme son complice; mais la haute estime dont jouissait Châtillon le détourna de cette affreuse résolution. Ce dernier fut informé du danger qui le menaçait, au moment où il se préparait à regagner ses domaines; le guerrier suspendit son départ, et demeura afin de braver un rival si redoutable. Combien son noble cœur dut souffrir en voyant les maux qu'il ne lui était pas permis de prévenir! Siégeant au conseil du roi en sa qualité de premier officier de la couronne, Gaucher se trouvait en droit d'exprimer son opinion; il donna constamment son avis, sachant d'avance qu'on le repousserait : c'était un genre de courage qui décelait l'élévation de son âme.

L'administration de Louis X devint le comble de la démence (1). Valois employait les expédients les plus fâcheux pour se procurer de l'argent; il rappela les

(1) Continuateur de Guillaume de Nangis.

juifs usuriers, un des fléaux du siècle, et leur rendit le droit de citoyens, dont ils étaient privés par les coutumes : cet ignoble trafic fut loin de produire ce qu'on en espérait. On savait par tradition que Philippe le Bel avait eu l'idée de promulguer un édit général pour affranchir les serfs sur toute la surface de la France, dans le but de se procurer des éléments capables de seconder les communes, qui s'efforçaient de résister aux empiétements de la puissance seigneuriale. Le roi s'était vu arrêté dans l'exécution de ce projet aussi politique que magnanime, par l'opposition constante des Templiers, propriétaires de fiefs considérables. Cet ordre devenait le point de ralliement de tous les vassaux que la perte de leurs prérogatives avait mécontentés. Charles de Valois imagina, pour se procurer de l'argent, de renouveler le projet de Philippe, et de contraindre les serfs à racheter leur liberté. Il fit publier que Louis X étant roi *des Francs*, voulait l'être de fait comme de droit : le mot aurait paru beau si l'acte avait été gratuit. Un nombre considérable de serfs furent obligés de payer un pareil présent au prix de quelques faibles épargnes, leurs seules ressources; de sorte que la majeure partie de ces gens se trouvèrent beaucoup plus malheureux qu'avant l'affranchissement.

Gaucher de Châtillon avait concouru, sous Philippe le Bel, au noble projet d'une libération universelle; quel dut être son désespoir en voyant ainsi dénaturer son ouvrage! La crise qui menaçait l'État ramena l'attention sur Châtillon; on sentit combien la présence d'un homme supérieur peut épargner de

calamités. Les Flamands, jadis impassibles, devenus turbulents à l'excès, ne pouvaient se consoler d'avoir été battus et humiliés après leur victoire de Courtray; ce triomphe fut pour eux une source de malheurs : ils ne cessèrent de chercher à venger leurs défaites passées, en profitant des embarras de la France. Apprenant que le conseil du nouveau roi avait abandonné la marche ferme et hardie de Philippe le Bel, que le terrible connétable de Châtillon gémissait dans la disgrâce, ils rompirent brusquement la trêve, et recommencèrent les hostilités. Une armée fut levée à la hâte; Louis Hutin et Charles de Valois en prirent le commandement. Au lieu de laisser l'ennemi se consumer en efforts impuissants durant l'hiver, Valois, qui réglait tout, commença la guerre sur divers points, pendant un saison pluvieuse; il s'engagea au travers d'un pays fangeux : les hommes et les chevaux s'enfonçaient dans les terres imbibées d'eau. Les Flamands, campés sur les bords de la Lys, laissèrent les frimas et la rigueur de la saison combattre pour eux; la désertion se mit parmi les troupes; les bannerets et les hauts barons, peu accoutumés à braver les privations de divers genres et les incommodités de la vie, abandonnèrent le camp; l'armée battit honteusement en retraite, ne pouvant pas même ramener ses gros bagages : on dut les brûler, pour que l'ennemi ne s'en servît point.

Le roi et son oncle rentrèrent en France au bruit des clameurs insolentes des Flamands, dont la jactance s'accrut en raison des revers essuyés par les Français. Louis X, effrayé de sa position et dégoûté

de Valois, engagea Gaucher de Châtillon, par les plus vives instances, à vouloir bien l'aider de ses conseils, et reprendre le maniement des affaires publiques. Le connétable, étouffant tout ressentiment, consentit à réparer le mal. Louis X, gai, folâtre, incapable de supporter le fardeau de la royauté, persuadé d'ailleurs que l'État ne courait aucun risque, puisque Châtillon veillait à ses destinées, se livra sans crainte aux plaisirs. Il aimait beaucoup le jeu de paume : un jour, s'étant très-échauffé dans une partie engagée au milieu du pavé de Vincennes, il but avec trop de précipitation un verre d'eau glacée, et s'évanouit; les symptômes les plus effrayants se déclarèrent (1). Le prince appela auprès de lui Gaucher, l'institua son exécuteur testamentaire et régent du royaume jusqu'à l'arrivée de Philippe, comte de Poitiers, qui, par sa naissance, se trouvait régent de droit.

Quelque épineuse que fût la position de Gaucher de Châtillon après la mort du roi, ce ministre sut justifier la haute opinion qu'on avait conçue de ses talents et de son caractère. Charles de Valois seul pouvait intimider l'homme le plus courageux; il rallia autour de lui tous les mécontents, et se fit un appui de vingt princes du sang, d'une nullité reconnue, mais tous très-incommodes par leurs prétentions. Parmi eux on distinguait Robert d'Artois, s'agitant sans cesse pour rentrer en possession d'un héritage qu'il s'était vu obligé de céder à sa tante

(1) Chron. de Gilles de Muisit. — Continuateur de G. de Nangis.

Mahaut; d'une autre part, la Navarre insurgée refusait de reconnaître un gouvernement qui ne protégeait en rien les intérêts du pays. Pour comble de malheur, les Flamands, de plus en plus enhardis, annonçaient l'intention de pénétrer dans le cœur du royaume.

Châtillon, planant au-dessus de ce conflit d'intérêts opposés, saisit d'une main ferme le timon de l'État, et fit un appel aux hommes fidèles : ils vinrent en foule se ranger autour de lui. Son infatigable activité pourvut à tous les besoins, et rompit toutes les brigues. Charles de Valois s'était formé dans la capitale un parti assez puissant; quelques notables se déclarèrent en sa faveur : il manifestait l'intention de s'emparer de Paris, et de s'y ériger en maître. Châtillon parvint à déjouer ses projets; aidé du comte d'Évreux, de Louis de Bourbon, de Pierre de Montpensier et de la majeure partie de la bourgeoisie, il chassa des faubourgs les clients du comte, et le contraignit lui-même à se renfermer dans le Louvre (1). Le connétable l'y tint assiégé sans chercher à briser les faibles obstacles qu'on lui opposait, pensant que l'audacieux Valois, resserré dans la forteresse, ne pouvait pas retarder l'arrivée de Philippe le Long, et c'était tout ce qu'il désirait. Ce prince avait appris la mort de son frère à Lyon, où il était allé pour faire élire pape Jean XXII. Voyant que les cardinaux ne voulaient point mettre fin à leurs discussions, Philippe les enferma dans le lieu de l'as-

(1) Hist. de Paris, par Felibien, liv. XI, pag. 532, in-folio.

semblée, en déclarant que la liberté leur serait rendue lorsqu'ils auraient procédé à l'élection du pape.

Châtillon envoya au devant du régent de nombreux détachements, afin de protéger sa marche. Le prince, entrant dans la capitale, fut étonné de trouver Charles de Valois à la tête d'une opposition que l'on pouvait regarder comme une véritable révolte : il ordonna à Châtillon de prendre les mesures nécessaires pour forcer le Louvre. Le connétable, ayant sommé les rebelles, fit aussitôt abattre les portes du palais : Valois s'échappa à la faveur du tumulte. Le parlement assemblé conféra la régence à Philippe pour dix-huit ans, dans la supposition que la reine accoucherait d'un fils. Le prince voulut partager sa puissange temporaire avec Châtillon, dont le zèle, la fermeté et le dévouement avaient garanti l'État d'un bouleversement inévitable. Le pouvoir immense que le connétable exerça dès lors aurait pu devenir dangereux dans des mains moins pures que les siennes.

Cependant des ambitieux excitaient le régent à mettre un terme aux incertitudes de la nation, en plaçant la couronne sur sa tête. Philippe, jeune, imprudent, prêta l'oreille à ces perfides insinuations, et voulut préluder à sa déloyale entreprise, en attaquant les droits de la reine. Châtillon, au contraire, les défendit avec chaleur en déclarant au prince que l'honneur, autant que la droiture, lui commandait de protéger une reine, veuve, étrangère, et qui portait dans son sein les destinées de la France. Philippe, étonné de cette résistance, voulut employer auprès de lui son autorité; le connétable lui opposa

toujours son devoir et l'équitable raison. Sa qualité de chef de l'armée lui donnait un crédit illimité sur les bandes soldées et sur la chevalerie : dans cette occurrence, Châtillon devint l'arbitre de la famille royale (1).

Philippe, n'écoutant que la voix de sa conscience, manifesta des sentiments de justice; il se rapprocha de Châtillon de la manière la plus franche; il eut lieu de s'en applaudir, car les circonstances le contraignirent bientôt à invoquer à son tour l'appui de ce grand homme. Clémence de Hongrie mit au monde un fils qui fut appelé Jean Ier : il mourut au bout d'une semaine. Cet événement jeta l'alarme dans tout le royaume; pour la première fois, depuis Hugues-Capet, la ligne directe fut interrompue : on agita la question de la loi salique. Eudes, duc de Bourgogne, voulait que Jeanne, sa nièce, fille de Louis X et de Marguerite de Bourgogne, sa première femme, montât sur le trône : le comte de la Marche et le terrible Valois soutenaient ces prétentions. Le prince bourguignon agissait avec d'autant plus de mauvaise foi que, pendant la grossesse de Clémence, on décida que Jeanne aurait en partage, comme héritière de son aïeule, la Navarre, la Champagne et la Brie. Ce traité (2), conclu dans un temps d'éventualité, prou-

(1) Guillaume de Nangis. — Paulus Æmilius, *de Rebus gestis Francorum*. — Duchesne, Hist. de la maison de Châtillon.

(2) Ce traité fut conclu le 17 juillet 1316 entre le régent et le duc de Bourgogne, Eudes IV, et en présence de Charles de Valois, Louis d'Évreux, Charles de la Marche, Mahaut comtesse d'Artois, Blanche de Bretagne, Guy, comte de Saint-Paul, Amédée de Savoie, Henri

vait évidemment la nullité des droits de Jeanne; néanmoins Philippe en parut très-embarrassé. Châtillon, s'appuyant sur les institutions, regarda ce prince comme le véritable souverain. Il redoubla de zèle pour sauver l'État d'une commotion ; il fit prendre sur-le-champ au régent le titre de roi, laissant les grands discuter les droits de Jeanne, et, sans perdre un seul instant, conduisit le monarque à Reims, accompagné d'Amédée de Savoie et d'un corps de troupes soldées dont il prit le commandement. Châtillon ordonna qu'on fermât les portes de la ville, distribua des soldats dans toutes les rues, et fit commencer le sacre au milieu d'un appareil de guerre (1) : cette cérémonie terminée, le roi régnait avant que le duc de Bourgogne eût eu le loisir de concentrer ses partisans. Le peuple, toujours frappé de respect à la vue des signes de la puissance, reçut avec acclamations Philippe entrant dans Paris, monté sur un superbe cheval, et entouré de tous les attributs de la royauté. Châtillon marchait immédiatement après lui, à la tête d'un corps de troupes imposant. Une assemblée, composée de prélats, de barons, des notables de la bourgeoisie, s'étant livrée à un long examen des coutumes, confirma tout d'une voix la légitimité de Philippe, et fit ainsi pour la première fois l'application rigoureuse de la loi salique. Il est permis de demander si cette assemblée se serait prononcée d'une manière aussi favorable pour Philippe

de Sully, Geoffroy d'Harcourt, et Gaucher de Châtillon. (Fontanieu, carton manuscrit, 62.)

(1) Marlot, Hist. de Reims. — Continuateur de G. de Nangis.

le Long, si le prince n'en eût pas devancé la décision par la cérémonie de son sacre.

Les feudataires armés pour la défense des droits de Jeanne ne se laissèrent point intimider : ils avaient pour chefs le comte de Valois et le comte de la Marche, frère du roi. Ces princes, possesseurs de vastes domaines, y faisaient de nombreuses levées : la guerre civile paraissait inévitable. Châtillon engagea Philippe le Long à rompre la coalition, au moyen de grands sacrifices. Eudes reçut la main de la fille de Philippe, et la Bourgogne française, à titre de dot : ce prince se trouva ainsi maître des deux Bourgognes. La seconde fille du roi fut promise à Louis de Crécy, fils du comte de Nevers, et la troisième au dauphin viennois. Ces alliances, en changeant la direction des intérêts, neutralisèrent le parti des mécontents.

Charles de Valois, toujours inquiet, toujours incommodé par son ambition, fut enfin réduit au silence; personne ne pouvait disputer au connétable la confiance du monarque. Il régla avec une sagacité merveilleuse les apanages de cette multitude de princes du sang qui s'agitaient autour du trône, et restreignit leurs priviléges ; ce qui les rendit moins redoutables. La tâche la plus difficile fut de fixer irrévocablement le sort de Jeanne, et de la dédommager en quelque façon de la perte du trône. Philippe le Long, irrité de ce qu'on lui avait contesté ses droits, refusait de ratifier la convention en vertu de laquelle on assurait à la fille de Louis X la possession de la Navarre, de la Champagne et de la Brie. Le duc de Bourgogne, les comtes de la Marche et de Valois,

qui ne cherchaient qu'un sujet de trouble, se récrièrent, en manifestant l'intention de défendre par les armes une convention solennellement garantie; le monarque, aigri par les menaces des princes du sang, annonça qu'il était prêt à repousser par la force les attaques dirigées contre son autorité. Ces démêlés allaient devenir sanglants; Châtillon sut tout concilier en proposant un terme moyen : ce fut de laisser à la jeune princesse la Navarre seule, qui à la vérité lui donnait le titre de reine, mais dont le sacrifice devait peu toucher Philippe, en raison de l'éloignement et de la pauvreté du pays; tandis que la Champagne et la Brie, contrées riches et florissantes, se trouvaient au centre du royaume. Ce que le connétable proposa fut accepté; et Philippe resta possesseur de la Navarre jusqu'à la majorité de Jeanne.

La tranquillité régnait dans l'intérieur; toutes les ambitions paraissaient satisfaites, ou peu redoutables. Le roi résolut de réprimer les Flamands, sans cesse disposés à de nouvelles agressions. Eudes, duc de Bourgogne, avide de gloire, demanda qu'on lui confiât la direction de cette guerre. Un refus pouvait le mécontenter; et cependant il devenait dangereux de mettre à sa disposition des forces considérables. L'agitation des esprits ne permettait pas non plus que Philippe le Long s'absentât de sa capitale : il fut décidé que Gaucher de Châtillon partagerait avec Eudes le commandement suprême.

Le prince bourguignon et le connétable partirent, conduisant une armée de vingt-cinq mille hommes : le premier, très-ardent, sans expérience dans les armes,

aurait causé par son impétuosité quelques désastres, si l'habile Châtillon n'eût modéré cette fougue. Le connétable résolut de ne livrer que des combats partiels. Les Flamands s'étaient concentrés sur un seul point, ne doutant pas que la querelle ne dût se vider par un engagement décisif. Cette multitude, ne pouvant subsister longtemps ainsi réunie, se disloqua d'elle-même : la cavalerie française ne cessa de harceler les détachements épars. Châtillon prit Berghes, et traita fort durement cette ville, afin d'intimider le reste de la Flandre; il balaya ensuite les deux rives de la Meuse, enleva les bestiaux, détruisit les moulins et affama le pays. Les Belges, consternés de ce genre de guerre, qu'ils ne prévoyaient point, se virent au bout de quelques mois réduits à une position désespérée; ils demandèrent la paix : on ne leur accorda qu'une trêve de courte durée, afin de les amener à une soumission définitive.

Robert, comte de Flandre, dont le pouvoir se trouvait singulièrement limité par les chefs populaires, implora l'assistance du pape, dans l'espoir que si la paix se concluait par son intervention, les Belges ne pourraient lui refuser un tribut de reconnaissance. Le pontife, empressé d'arrêter l'effusion du sang chétien, proposa sa médiation, qui fut acceptée. Pendant qu'on rédigeait les conditions du traité, Robert, toujours préoccupé de l'idée de reconquérir son autorité primitive, s'imagina que le moyen infaillible serait de remporter un triomphe éclatant sur les Français. En conséquence, il reprit brusquement les hostilités, au mépris de la foi jurée, enleva à l'im-

proviste Cassel, Courtray, et en fit les garnisons prisonnières de guerre. Il ne doutait pas d'obtenir des avantages plus essentiels; mais on ne lui en laissa pas le temps. Au premier bruit de cette rupture inattendue, Châtillon, plus prompt que l'éclair, se précipite sur les Belges, les écrase partout où il peut les aborder, prend d'assaut Courtray, poursuit de poste en poste le comte, qui, n'osant pas accepter le combat offert par un adversaire aussi redoutable, cherche son salut dans la fuite.

Au bout d'un mois, la moitié de la Flandre est conquise; le corps d'avant-garde menaçait déjà la ville de Gand. Robert et les communes demandèrent grâce pour la seconde fois : Châtillon voulait qu'on ne leur accordât aucune condition; mais cette guerre, en se prolongeant, épuisait les ressources du royaume: le connétable céda à des considérations si légitimes. La paix fut signée le 20 juin 1320.

Gaucher, ayant dompté les ennemis de la France par sa valeur, revint à Paris, pour aider le roi de ses conseils; il attacha son nom à la loi conservatrice promulguée au printemps de 1321, qui décidait qu'à défaut d'héritiers mâles les apanages des princes du sang seraient reversibles à la couronne.

Philippe le Long avait hérité de la piété de ses ancêtres; le sort des chrétiens de la Palestine l'intéressait : il fit vœu de voler à leur secours. Cette déclaration combla de joie une bouillante chevalerie, qui recherchait les aventures périlleuses. Châtillon, aussi martial que tout autre, ne partagea cependant pas le même enthousiasme, trop éclairé pour ne pas aper-

cevoir que les circonstances avaient changé depuis les premières croisades, et que la politique ne commandait plus ces expéditions lointaines. Il démontra au roi que l'intérêt de l'État exigeait qu'il ne s'engageât point dans une entreprise hasardée, lui faisant sentir que son absence pouvait laisser le champ libre aux factieux, et plonger la nation dans un abîme de malheurs. Jean XXII vint, par ses sages représentations (1), donner un nouveau poids aux conseils de Châtillon. Philippe le Long renonça au projet de cette croisade, en en témoignant néanmoins un sensible regret. Ce prince mourut six mois après (3 janvier 1322), ne laissant que des filles, auxquelles il ferma le chemin du trône en invoquant pour lui-même une loi dont on n'avait pas encore fait l'application; son frère Charles, comte de la Marche, fut reconnu roi sans difficulté, en vertu de la même loi qu'il avait combattue si vivement : c'était pour la première fois que l'on voyait trois fils succéder à leur père, l'un après l'autre.

Charles était celui des enfants de Philippe le Bel qui annonçait le plus de capacité : les courtisans disaient qu'il tenait du philosophe, parce qu'ils le trouvaient moins facile que ses frères. Ce prince, séduit par le captieux Charles de Valois, s'était toujours montré très-opposé au connétable; mais, devenu roi à vingt-six ans, il sentit que le poids de la couronne l'accablerait si une main ferme ne l'aidait à le soutenir. Ce prince implora le secours de Châtillon au moment

(1) Paulus Æmilius, *de Rebus gestis Francorum*.

où le héros, se réglant sur les anciennes opinions du comte de la Marche, allait s'exiler de lui-même et chercher un refuge parmi ses vassaux; mais il ne put résister aux instances du jeune monarque, dont le caractère sévère offrait une certaine conformité avec le sien. Le premier acte de Charles IV, dit le *le Bel*, et de son principal ministre, fut d'anoblir plusieurs centaines de notables de la bourgeoisie de Paris et des provinces, afin de balancer l'influence de la féodalité primitive. Cette mesure provoqua un violent mécontentement parmi les feudataires, qui ne s'en tinrent pas à des murmures. Charles déploya à leur égard une sévérité inflexible, qui le fit surnommer *le Justicier* (1). Il ne craignit pas de sévir contre plusieurs hauts barons qui firent revivre, au détriment de leurs arrière-vassaux, des priviléges abolis par des mandements royaux : quelques-uns payèrent de leur tête une présomptueuse confiance, entre autres Jourdin de Lisle, sire de Casaubon, en Languedoc, qui, cité de comparaître devant le parlement, en raison de plusieurs méfaits, fit pendre aux créneaux de son castel l'huissier porteur de la signification.

La capitale s'était ressentie des désordres qui agitaient les provinces. Les professions stériles étant les seules qui fussent honorées en Europe, tous les royaumes de la chrétienté tendaient à s'appauvrir; le besoin d'argent se faisait sentir en France : un des moyens que prenait le prince pour se procurer des fonds consistait à rechercher les usuriers et à ravir le fruit de

(1) A l'occasion de Charles IV, *du Tillet* dit : « Ce prince a été sévère justicier, en gardant le droit à un chacun. »

leurs rapine Le peuple applaudissait avec transport à ces actes de sévérité, parce que l'usure était exclusivement abandonnée aux étrangers: les Français, d'une humeur guerrière, rachetant leurs défauts par des sentiments élevés, regardaient ce métier comme avilissant et indigne de leur caractère. La Guette fut signalé parmi ces usuriers; on l'accusait d'avoir employé à son trafic les deniers de l'État, dont on lui confia la garde quelque temps, sous le règne précédent, vu sa réputation d'habileté en matière financière. Il fut arrêté pour être jugé; mais le peuple l'enleva, et le mit en pièces. Châtillon était accouru, non pour le défendre comme il avait défendu Marigny son ami, mais afin de l'arracher des mains des furieux et de le livrer à un tribunal compétent, pour que justice fût faite. La multitude méconnut la voix de Châtillon; il fut jeté en bas de son cheval, et foulé aux pieds d'une populace mutinée (1322) (1).

Les scènes tumultueuses de Paris furent le prélude d'événements remarquables: la guerre venait d'éclater entre la France et l'Angleterre. Cette querelle dut sa naissance à l'opiniâtreté d'un capitaine gascon nommé Montpezat, qui, s'étant emparé du château de Jonzac, s'y défendit contre les troupes de Charles le Bel, en prétendant injustement que Jonzac relevait du roi Édouard II, à qui appartenait la Guienne. Au moment où éclatait cette rupture, la Navarre, révoltée, avait chassé de Pampelune le gouverneur nommé par Philippe le Long. Toute la chevalerie demanda à

(1) Continuateur de G. de Nangis. — André Duchesne.

grands cris de prendre rang dans l'armée qui allait marcher contre les Anglais. Nul ne pouvait disputer à Châtillon le commandement de cette expédition; mais la prudence engageait le roi à fournir quelque aliment à l'ambition de Charles de Valois, toujours menaçant : le connétable, sacrifiant son amour-propre au bien de l'État, conseilla lui-même à Charles IV de nommer son oncle généralissime. Le comte de Valois partit pour la Guienne. Châtillon suivit le roi à Toulouse, et y rassembla un corps de troupes, se tenant prêt à passer en Navarre si le cas l'exigeait. Gaucher présida ainsi que le monarque aux premières assemblées des Jeux floraux, récemment institués dans la capitale du Languedoc.

Châtillon aimait les lettres, et principalement la poésie, dont il prit le goût fort jeune en Italie, quand le désir de défendre la querelle de Charles d'Anjou l'appela dans la patrie d'Horace et de Virgile. Plus tard, le Dante avait trouvé un asile dans la maison du connétable, lorsque, chassé de sa patrie par Boniface VIII, il s'était réfugié en France (1). L'académie des Jeux floraux saisit cette occasion pour admettre au nombre de ses membres un guerrier homme d'État, qui n'était étranger à aucune espèce de gloire. La Navarre rentra dans le devoir sans que Châtillon eût besoin de franchir les frontières et de reparaître

(1) Le Dante, né à Florence en 1265, avait embrassé le parti des Gibelins, opposé aux papes; aussi fut-il persécuté par Boniface VIII et Charles de Valois, qui, brouillé avec Philippe le Bel, son frère, s'était retiré en Italie et avait reçu le commandement des troupes pontificales. Ce prince poursuivit avec acharnement l'illustre poëte, qui trouva un asile en France, en qualité d'ennemi de Boniface.

dans une contrée, théâtre de ses premiers exploits. De son côté, Charles de Valois avait triomphé des Anglais d'une manière aussi brillante que prompte. Édouard, humilié, demanda la paix; son vainqueur n'eut pas le temps de la voir ratifier, il mourut le 16 décembre 1325. L'honneur d'avoir battu les Anglais et vengé son pays, la Guienne deux fois soumise à ses armes, ses conquêtes dans la Flandre et dans l'Italie, faisaient regarder Charles de Valois comme un des plus grands capitaines de son siècle; la régence qu'il avait briguée, le crédit dont il avait joui, la crainte qu'il avait inspirée sous le règne de son frère et de ses neveux, le montraient aux yeux du peuple comme le personnage le plus important de son temps, et auraient assuré sa félicité, si la grandeur et les succès suffisaient pour rendre l'homme heureux. Charles fut le plus fier des princes de sa race; mais lorsqu'il se vit aux portes du tombeau, toutes les vanités de sa vie passée s'évanouirent à ses yeux; et comme dans ce moment terrible ses fautes lui paraissaient plus condamnables, ce prince crut les diminuer en les avouant publiquement. Il fit appeler tous ceux qui avaient le plus à se plaindre de sa conduite, voulant que son premier juge fût l'intègre Châtillon. C'est en sa présence que Valois fit l'aveu de ses torts : il reconnut l'innocence de Marigny, que Gaucher avait défendu au péril de ses jours, et demanda humblement pardon au connétable de toutes ses persécutions : spectacle touchant! car on voyait le juste consoler son ennemi au terme de la vie.

Après avoir calmé l'effroi de Valois prêt à descen-

dre dans la tombe, Châtillon eut besoin de toute la fermeté de son caractère pour détourner un monarque jeune et avide de puissance, du projet de se faire élire empereur. Charles IV, séduit par les promesses du pape Jean XXII, voulait disputer à Louis de Bavière la couronne impériale; sa folle vanité lui rappelait l'exemple de Charlemagne. Châtillon, plus calme, lui montrait d'un côté des obstacles insurmontables qui s'opposaient à la réussite d'une pareille entreprise. Vaincu par les raisons que le connétable développait habilement, Charles IV fit taire son ambition, renonça pour toujours à se mêler des discordes de l'Allemagne, voulant se consacrer tout entier au bonheur de ses sujets.

Le royaume florissait; sa population augmentait d'une manière sensible; la véritable monarchie avait succédé au régime des fiefs : la France semblait appelée à jouir longtemps du sort prospère que lui avait assuré la sagesse de Charles IV, lorsque ce prince, frappé comme tous ses frères, dans la fleur de l'âge, d'une maladie que nul médecin ne sut arrêter, expira le 1er février 1328, laissant la reine enceinte; il nomma son cousin, Philippe de Valois, régent du royaume, et Gaucher de Châtillon son exécuteur testamentaire. En lui finit la branche aînée des Capets; car Jeanne d'Évreux, sa troisième femme, mit au monde une fille (1).

Récapitulons succinctement ici ce que notre patrie doit à cette branche; ce ne sera pas nous écarter de

(1) Blanche, qui épousa Philippe, duc d'Orléans, dernier fils de Philippe de Valois.

notre plan, car la vie des grands capitaines est essentiellement liée à l'histoire du monarque, qu'ils servirent aussi bien de leurs conseils que de leurs bras.

Lorsque Hugues Capet monta sur le trône, de grands vassaux partageaient le territoire de la Gaule; de plus petits, subordonnés à leurs caprices, vivaient dans la dépendance des premiers, et s'unissaient tous pour tenir le gros de la nation dans la servitude.

Les habitants des campagnes, attachés à la glèbe, ne possédaient rien, ne pouvaient se marier sans le consentement de leurs seigneurs, ni passer du territoire de l'un dans celui de l'autre; on les vendait avec la terre, comme les meubles et le bétail : les citadins, asservis à des maîtres particuliers, jouissaient de quelques faibles priviléges, qui ne les empêchaient pas d'être serfs pour la plupart; l'ignorance la plus profonde abrutissait les esprits; les débris des édifices renversés par les ravages des Normands et les dévastations des guerres civiles, couvraient partout les campagnes en friche. Le royaume d'Arles s'élevait au sud-est de la Gaule, et se regardait comme un fief dépendant de l'empire germanique; l'Alsace, la Lorraine, toute la partie orientale, relevaient de ce même empire. Le royaume des Francs était partagé entre les ducs de Guienne, de Gascogne, les comtes de Flandre, de Bretagne, de Périgord, de Bourgogne, de Normandie, etc., dont la puissance et le crédit le disputaient à Hugues Capet, comte de Paris, choisi par eux pour leur roi; et les domaines de ces ducs se subdivisaient encore entre leurs vassaux et leurs arrière-vassaux.

On ne connaissait de tribunaux et de justice que celle des feudataires; on ne cultivait d'autre art que la chasse; on se battait de château en château, et souvent de rue en rue. Les rois capétiens, aidés de la noble chevalerie, dont le nom seul réveille toutes les idées généreuses, effacèrent insensiblement l'épaisse rouille de la barbarie; ils empêchèrent que de nouveaux Normands ne se répandissent dans leurs États, et repoussèrent les incursions des Allemands; ils s'opposèrent aux vexations des barons, soit par leurs armes, soit en introduisant l'usage des appels à leur cour, dont la justice, plus impartiale que celle des grands vassaux, les rendit plus chers et plus respectables; ils abolirent la servitude dans leurs domaines, engagèrent les seigneurs à l'abolir chez eux-mêmes; ils rapprochèrent les diverses castes, au moyen des lettres d'anoblissement; ils admirent les non-nobles dans les grandes assemblées de la noblesse et du clergé, assemblées que les rois présidaient, et de la réunion du tiers-état à ces deux états privilégiés ils formèrent les états généraux; enfin, ces princes consentirent à ce que les habitants des villes et des provinces donnassent leur adhésion à la levée des impôts.

Ces rois capétiens établirent encore des grands bailliages et des parlements à Paris, à Rouen et à Toulouse, pour rendre la justice et défendre le faible; ils cherchèrent à prévenir les querelles qui naissent trop fréquemment entre les hommes de diverses professions, en faisant des règlements pour chacune d'elles, en formant des corporations, dont le

but était de mettre leurs membres sous la protection du corps entier; ils s'appliquèrent à détruire les oppresseurs, qui s'élançaient du haut de leurs donjons pour accabler l'habitant des campagnes; ils s'opposèrent aux guerres particulières, aux duels, et à toute espèce d'abus de pouvoir.

Ainsi, le gros de la nation dut incontestablement aux premiers Capétiens sa liberté, sa propriété, son repos et plusieurs de ses droits politiques; et si l'on objecte qu'en travaillant au bonheur des peuples, les rois y trouvaient leur avantage, qu'ils augmentaient leur puissance en affaiblissant celle des grands vassaux, nous répondrons que les avantages que le bienfaiteur recueille de son bienfait ne dispensent pas de reconnaissance celui qui le reçoit.

De toutes les familles royales qui ont régné sur la terre, aucune peut-être n'a été plus glorieuse que cette branche aînée des Capets: quatorze rois se sont succédé de père en fils, dont sept furent de grands princes, Hugues Capet, Robert, Louis le Gros, Philippe-Auguste, Louis VIII, Louis IX et Philippe le Bel; c'est un fait unique dans l'histoire : aucun d'eux ne périt de mort violente, ce qui n'est guère moins rare dans une suite de quatorze souverains, et dans un espace de trois cent quarante ans.

Les rois capétiens virent cinq royaumes dans leur famille : le Portugal (1), Naples, la Hongrie et la Po-

(1) A la fin du onzième siècle, Henri de Bourgogne, arrière-petit-fils de Hugues Capet, étant passé en Espagne pour combattre les Maures, épousa Thérèse, fille d'Alphonse VI, roi de Castille, qui lui céda les provinces voisines du Tage. Alphonse Henriquez, fils du

logne, et l'un d'eux fut couronné roi d'Angleterre à Londres. Par le mariage de leurs filles, ils mêlèrent leur sang à celui de tous les souverains de l'Europe. Dans l'espace de ces trois cent quarante années, plusieurs de leurs vassaux acquirent des couronnes : l'Angleterre, conquise par le duc de Normandie, passa, par un mariage, sous les lois du comte d'Anjou Plantagenet. Les chevaliers français, après avoir gagné quatre batailles dans leur première croisade, fondèrent cinq royaumes ou principautés ; d'autres paladins, à la tête desquels marchait Montmorency, sire de Marli, enlevèrent Constantinople aux Grecs, et fondèrent l'empire Latin.

Certainement aucune nation ne l'emportait alors en célébrité sur la nôtre, et ne jouissait plus de cet éclat que donnent la victoire et les conquêtes : cependant le Capets ne négligeaient pas de procurer à la France une autre sorte de gloire, ils rendirent Paris la ville la plus régulière de l'Occident ; ils y favorisèrent les études : on peut en juger par cette foule de cardinaux et de papes qui furent disciples de l'université de Paris, ainsi que par le Dante et par Pétrarque, qui vinrent y étudier. Sous le règne de ces princes, la manière de faire la guerre commença à devenir un art ; on fit de rapides progrès dans une partie que les Allemands connaissaient

Bourguignon, battit les Arabes, et fonda le royaume de Portugal. Charles d'Anjou, frère de saint Louis, devint possesseur du trône de Naples ; son fils, Charles le Boiteux, épousa Marie, héritière de la couronne de Hongrie, et Louis II, petit-fils de Charles le Boiteux, y réunit la Pologne, après la mort de Casimir son oncle.

beaucoup mieux que nous ; on créa une sorte de système militaire, qui reposa sur des principes fixes, uniformes et appropriés au temps : toutes les classes furent appelées à défendre l'État, et dès lors la France devint redoutable à ses ennemis ; elle prit sur eux cette prépondérance que des revers prolongés ne purent lui faire perdre.

Cette race fournit matière aux réflexions les plus intéressantes, et sa fin même offre l'exemple de l'instabilité des choses humaines. Philippe le Bel laissa trois fils, les plus beaux hommes du royaume, qui, mariés de bonne heure, promettaient une nombreuse postérité : certes, s'il fut jamais permis de compter sur quelque réalité, on dut croire à la perpétuité de la branche des premiers Capétiens dans les enfants de ce monarque ; mais, contre toute espèce de calcul, elle finit dans la personne de Charles IV, le dernier de ces trois princes, qui moururent à la fleur de l'âge (1), laissant à eux trois huit filles. Cette branche s'éteignit enfin, après avoir régné quatre siècles d'une manière glorieuse ; elle se trouva remplacée par une famille sortie du même tronc, et dont la durée

(1) Ces trois princes moururent presque subitement à Vincennes, qui n'était cependant pas une résidence royale. Philippe-Auguste y avait fait bâtir un rustique manoir qui servait de rendez-vous de chasse. Les trois derniers rois capétiens de la branche aînée eurent encore entre eux une conformité assez singulière : ils furent sacrés par le même archevêque, Robert de Courtenai, qui dans l'espace de vingt ans d'épiscopat eut l'honneur insigne de répandre l'huile sainte sur la tête de trois monarques. Le même exemple se reproduisit deux siècles plus tard : le cardinal Charles de Lorraine, archevêque de Reims, sacra Henri II, François II et Charles IX.

offrit le tableau des plus grandes infortunes, des calamités les plus complètes, et dont la seule conformité avec celle qui l'avait précédée fut sa fin. La branche des Valois finit, comme la première des Capets, par trois frères, qui moururent sans enfants. Philippe, qui fut le premier roi de cette nouvelle tige, était fils de ce Charles de Valois, dont le rôle dans les règnes précédents fut à la fois si brillant et si déplorable. Si l'opposition avait été forte contre Philippe le Long succédant à son frère au préjudice de sa nièce, celle qui eut lieu contre Philippe de Valois se montra sous des apparences bien plus menaçantes.

Plusieurs partis se formèrent; un grand nombre de vassaux soutinrent les prétentions d'Édouard III, fils d'Isabelle, sœur du dernier monarque, par conséquent beaucoup plus près du trône par les femmes que Philippe. Édouard interprétait la loi salique à son avantage, disant que si elle avait exclu les femmes de la couronne, cette même loi n'excluait pas les fils des princesses; mais plus il essayait de prouver la validité des droits des enfants mâles nés de filles de France, plus il montrait la nullité des siens, car personne n'ignorait qu'il existait alors deux princes nés, comme Édouard, de filles de rois, qui se trouvaient d'un degré plus près du trône que lui: l'un était Philippe de Bourgogne, né en 1323 de Jeanne de France, fille de Philippe le Long, l'autre, Charles de Navarre, fils de Jeanne, fille de Louis Hutin. Plantagenet était fils d'Isabelle, fille de Philippe le Bel, par conséquent d'un degré en arrière de ces deux princes; mais il fallait un prétexte au monarque an-

glais, et non pas des raisons. Philippe de Valois avait besoin d'amis : il n'osait tourner ses regards vers Gaucher de Châtillon, que son père avait abreuvé de dégoûts; il n'espérait pas que tant de torts pussent être effacés par une réparation arrachée aux approches de la mort. Gaucher ne voulut voir que la justice; il n'attendit pas que Philippe implorât son assistance. Châtillon se mit à la tête du parti qui montrait une aversion invincible pour la domination anglaise : il se composait de la moyenne noblesse et du tiers état tout entier. Ce parti, quoique numériquement fort supérieur aux autres, aurait fléchi néanmoins devant eux, s'il n'avait eu pour chef le premier officier de la couronne, revêtu de la seule charge militaire qui existât.

Les factions opposées renfermaient la portion vitale, agissante, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la nation : les hommes couverts de fer, soldats par goût et par intérêt, les féodaux enfin, accoutumés à manier l'épée et la lance. Ces guerroyeurs exerçaient sur les classes étrangères au métier des armes, un ascendant irrésistible, qui participait de la crainte qu'inspire le fort au faible dans toutes les espèces. Robert d'Artois, comte de Chaumont, et Loüis de Bourbon, dont la baronnie venait d'être érigée en duché-pairie par Charles IV, s'unirent à Châtillon pour défendre la cause du comte de Valois. Le zèle et l'activité de ces hommes généreux servirent mieux les intérêts du prince que les interprétations d'une loi fort obscure, et comprimèrent les efforts de la ligue des feudataires. Ceux-ci n'avaient embrassé la cause d'Édouard

que dans l'espérance d'en obtenir de nouveaux priviléges, pour prix de leurs services. Le roi se fit sacrer à Reims avec le plus grand appareil. La coutume voulait que les dignités éminentes de la couronne fussent renouvelées à chaque cérémonie de ce genre: Châtillon reçut pour la cinquième fois les insignes de la charge de connétable. Le roi les lui remit avec toute l'effusion d'une âme reconnaissante; Châtillon saisit l'épée vivement : l'ardeur martiale dont ses traits s'animèrent alors, semblait faire présager qu'il ne tarderait pas à s'en servir d'une manière glorieuse; en effet, l'occasion s'en présenta bientôt.

Philippe de Valois voulut à tout prix détourner l'attention générale de son avénement au trône, faire diversion aux discussions que cet événement engendrait, et mettre un terme aux discours qu'on tenait sur son compte; car les partisans d'Édouard ne cessaient de parler de la généalogie que le poëte le Dante avait supposée à Charles de Valois, dont il avait été maltraité : l'Italien voulait prouver que Hugues Capet descendait d'un boucher (1). Quelque grossiers que fussent ces outrages, ils ne manquaient cependant pas d'humilier Philippe, et de fournir matière à la malignité de ses ennemis : il entreprit donc une guerre que, dans d'autres temps, la politique aurait condamnée.

Louis, comte de Flandre, fils de Robert, se vit obligé de lever sur le peuple de forts impôts afin de

(1) . . . . Ugo Ciapetta
Figliuol fui d'un beccajo di Parigi.
(*Purgatorio*, ch. 20.)

plir les engagements contractés par son père en-
; le roi de France, son vainqueur. Les Belges,
n leur coutume, se révoltèrent, et chassèrent le
verain, qui se réfugia auprès de Philippe de Va-
: celui-ci prit sa défense, et voulut, avant de
nmencer les hostilités, consulter les dignitaires de
ouronne et les feudataires les plus influents. Le
les ayant convoqués, leur fit part de son inten-
de marcher contre les peuples révoltés, en les
nt de dire franchement leur avis. Cette question
vivement discutée dans le conseil; tous les hauts
ons n'approuvaient point ce projet : les uns allé-
ient la division qui régnait en France parmi les
rits; d'autres soutenaient que le temps n'était pas
ortun, qu'on ne devait pas provoquer une rup-
avec les Belges pendant que l'Angleterre manifes-
des intentions hostiles. Ces raisons paraissaient
sibles; l'assemblée se partageait d'opinion lors-
Philippe, se tournant vers Châtillon, qui avait
sé parler tout le monde sans proférer un seul
, lui dit : « Connétable, pensez-vous qu'il faille
e la guerre? croyez-vous que le moment soit favo-
le? — Le temps est toujours opportun pour des
s de cœur (1), » répondit Châtillon avec son la-
isme accoutumé. Cette parole brève et énergique
ıt une assemblée composée d'hommes nourris
s le métier des armes; une explosion de murmu-
flatteurs couvrit la voix du connétable. Le roi,
ement touché, descendit de son siége, et alla pres-

(1) Duchesne, et tous les autres historiens.

ser entre ses bras le vénérable guerrier : « Allons, dit le monarque, la chose est décidée; qui m'aime suive mes pas. » Les barons, électrisés, entourèrent avec enthousiasme Philippe de Valois, qui alla sans délai prendre l'oriflamme à Saint-Denis : toute la chevalerie fut en peu de temps sur pied. Châtillon comptait alors quatre-vingts ans; mais l'approche des combats semblait faire revivre sa première vigueur. Il reçut le commandement suprême sous le roi, et entra en campagne au commencement de juillet 1328.

Nous avons dit que Gaucher de Châtillon avait introduit des changements notables dans le système militaire. L'infanterie, si longtemps méprisée, qui, sous les premiers rois de la troisième race, ne servait qu'à tenir les chevaux des bannerets, qu'à remuer la terre pour élever des palissades, formait déjà, au commencement du règne de Philippe de Valois, un corps presque régulier : les bannerets, ruinés par les croisades, et que les préjugés empêchaient de prendre part aux bénéfices que les habitants des villes retiraient de l'industrie, entrèrent dans l'infanterie, qui recevait une solde. Châtillon, appréciant d'avance les avantages que cette arme pouvait procurer, avait redoublé de soins pour l'honorer aux yeux de la nation; il obtint du roi que les principaux officiers fussent pris parmi les barons les plus considérés. Philippe de Valois, goûtant ces nobles motifs, voulut que le grand-maître des arbalétriers, qui était le chef des hommes à pied, prît rang avant les deux maréchaux de France, et immédiatement après le connétable.

La cavalerie avait aussi subi plusieurs changements utiles : elle ne formait plus que le tiers des armées; les bannerets abandonnèrent l'usage du haubert, dont l'épaisseur accablait le cavalier et le rendait presque immobile sur son cheval; les cuirasses de fer remplacèrent à elles seules le plastron, le gambeson, la chemise de mailles et la tunique de cuir : elles étaient plus légères, et garantissaient autant que toutes les armes défensives réunies. L'industrie et le commerce, ayant provoqué le luxe, l'introduisirent dans les armes; les guerriers mirent plus de recherche dans leur équipement; le heaume informe devint un casque riche et brillant, surmonté d'un cimier à panache : on tenait ce genre de coiffure de l'Italie; l'usage en fut introduit en France par Charles de Valois (1). Les feudataires mettaient beaucoup de soin à caparaçonner leurs chevaux, c'est là qu'ils déployaient toute leur magnificence; le chanfrein, qui couvrait et défendait le front du coursier, était souvent d'or et d'argent massifs, très-bien travaillés. Guyart assure que les chanfreins des chevaux du comte de Dreux, de Louis de Bourbon et de Gaucher de Châtillon coûtaient six mille écus chacun, somme si considérable pour le temps (1324), qu'il est à présumer que cet ancien historien voulait dire les trois ensemble. La lance si longue, si fragile, avait été raccourcie et renforcée, de sorte qu'elle s'était changée en une arme véritablement redoutable.

L'institution de la solde des troupes eut pour la

(1) Hist. de la chevalerie, par Lacurne de Saint-Palaye.

France des résultats opposés à ceux que Rome en avait retirés. La paye établie lors du siége de Veïes devint un moyen de corruption dans les mains de Marius, de Sylla, de César et de Pompée : en France ce fut tout le contraire ; l'État, constitué sur les bases d'une monarchie absolue, vit augmenter sa prospérité par l'extension de la puissance souveraine. La féodalité lutta longtemps pour arrêter cet accroissement ; elle jugea qu'en acceptant une solde, ce serait se mettre dans la dépendance du trône : aussi vit-on pendant plusieurs siècles les barons, chevaliers et écuyers s'obstiner à refuser toute espèce de salaire (1); inconvénient d'autant plus grave, que les uns et les autres y suppléaient au moyen du pillage. Gaucher de Châtillon, toujours habile, toujours profond dans ses vues, ne balança pas à accepter une paye, quelque riche, quelque puissant qu'il fût, espérant sans doute que son exemple agirait sur l'esprit des nobles. En effet, quantité de chevaliers qui avaient refusé une solde dans la crainte de se déshonorer, l'acceptèrent sans difficulté quand ils virent le dignitaire le plus élevé la prendre dans toute son intégralité. On voit, par un compte rendu en 1323 par le sire d'Angerville, surintendant des finances, que le connétable touchait soixante sols par jour (2), le banneret vingt, et le chevalier dix. Les variations fréquentes des monnaies, et leur altération sous Philippe le Bel, empêchent d'évaluer ces diverses sommes au cours actuel. En instituant la solde des trou-

(1) Traité de la Noblesse, par Laroque.

(2) Mémoriaux de la Cour des comptes.

pes, Châtillon fit plus qu'assurer la puissance du prince, il rendit encore un service signalé à l'État. Les soldats et les chefs, étant payés, se virent astreints à une discipline sévère : dès lors il ne leur fut plus permis de commettre des désordres dans les villes et dans les campagnes, sous prétexte de pourvoir à leur subsistance; et l'habitant, après avoir payé les impôts, savait qu'on ne troublerait pas la paix de ses foyers. Ce bonheur fut si bien senti, que sous Philippe de Valois on leva trois fois plus d'impôts (1) que sous Philippe le Bel, et cependant il n'y eut jamais ni murmure ni soulèvement.

Ce fut à la tête d'une armée organisée sur ces nouvelles bases, que Gaucher de Châtillon se mit en marche pour aller réprimer les Flamands, dont les ridicules bravades tenaient de la folie. La victoire de Courtray, le péril dans lequel ils avaient mis le roi de France à la bataille de Mons-en-Puelle, enflaient leur orgueil; ils ne doutaient point qu'ils ne dussent triompher du *roi trouvé* : ils appelaient ainsi Philippe de Valois, venu, suivant eux, sur le trône comme par hasard.

Les tisserands et les marchands de poisson, qui formaient la majeure partie de la population de la Flandre, abandonnant leurs ateliers et leurs marchés, vinrent se réunir auprès de Gand; ils choisirent

(1) Nous ferons observer que les désastres essuyés par les premiers Valois dans les longues guerres d'Édouard III et d'Henri V, arrêtèrent les heureux effets de l'institution des armées soldées; ce fut seulement vers la fin du règne de Charles VII, que les armées permanentes furent établies d'après un mode régulier.

pour chef Colin Zannequin, marinier fameux dans le pays, et qui, sous les formes grossières de son état, cachait un tact exquis, une finesse singulière et un courage à toute épreuve. Il exerçait un empire absolu sur cette multitude; et ce peuple, qui s'était révolté contre un prince dont le gouvernement n'avait de vicieux qu'une trop grande faiblesse, obéissait sans murmurer aux moindres caprices d'un homme pris dans la plus basse classe. Les bourgeois de Gand, de Bruges et d'Ypres communiquèrent l'esprit de rébellion à ceux de Cassel, qui se révoltèrent et chassèrent leur comte. Celui-ci, retiré auprès de Philippe de Valois, devint très-utile à l'armée, en raison de sa connaissance parfaite des localités et des habitants. Les Flamands, ayant choisi Mont-Cassel pour boulevard, s'étaient campés sur la montagne, en la couvrant de lignes palissadées depuis le sommet jusqu'au pied. C'était une des plus belles positions militaires que l'on pût rencontrer : Mont-Cassel, place très-bien fortifiée, devait leur servir de retraite, dans le cas où l'on emporterait leurs retranchements.

Les Français s'ébranlèrent vers le milieu du mois d'août 1328, pour attaquer l'ennemi. Philippe de Valois, voulant signaler son règne, et donner aux peuples voisins une idée de sa puissance, invita quantité de princes étrangers à l'accompagner dans cette expédition, comme il les aurait engagés à venir prendre part à une fête brillante. On comptait parmi eux le roi de Bohême, les ducs d'Autriche et de Lorraine, le dauphin de Viennois; les comtes de Savoie, de Hollande, de Hainaut et de Brabant. On distinguait

au premier rang des grands vassaux les ducs de Bretagne, de Bourgogne, de Bourbon, d'Alençon, les comtes de Dreux, de Vermandois, Miles Desnoyers, porte-oriflamme, Alard, d'Egmont, Charles de Montmorency, Eustache de Ribaumont, Enguerand de Couci, Pierre de Bouville, Jean III de Malet, seigneur de Graville, Fernand de Rochechouart, Ansiau de Tancarville, Jacques de Duras, André de Montberon, Daniel d'Aussay, etc. L'armée, forte de trente mille combattants, se composait en entier de troupes seigneuriales, ou de compagnies soldées. On n'y voyait en milices communales que celles de l'Ile-de-France, de la Picardie et du Vexin. Philippe de Valois avait pris à sa solde, pour cette campagne, quatre mille Génois, excellents arbalétriers. On y remarquait pareillement, disent Froissard et Dupleix, une compagnie formée des plus riches bourgeois de Paris; elle jouissait du privilége de garder le roi dans sa tente. Les anciens historiens ne s'accordent pas sur l'époque de la création de cette garde particulière : quelques documents font croire que saint Louis l'avait instituée en récompense du zèle que les Parisiens avaient montré pour sa personne en venant au-devant de lui jusqu'à Montlhéri (1226), quand les barons mécontents tentèrent de l'enlever sur la route d'Orléans.

Lorsque les Flamands virent paraître l'armée de Philippe, ils l'accueillirent par mille vociférations, et hissèrent sur l'une des palissades un coq empaillé, avec cette inscription : *Quand ce coq chanté aura, le Roi-trouvé Cassel conquestera.*

L'âge n'avait point anéanti cette bouillante ardeur qui animait Châtillon dans les plaines de l'Italie, sur les plages de l'Afrique, dans les champs de Furnes et de Courtray; il ne voulut pas se reposer sur un autre des soins que lui imposaient les fonctions de général en chef. Guidé par le comte de Cassel, il entoura la montagne de manière à la cerner entièrement au moyen de lignes de circonvallation; il établit le quartier du roi au centre, pour servir de point principal aux opérations. Les troupes soldées, soutenues par quelque cavalerie, occupaient les ailes; la moitié des chevauchées féodales se plaça, comme réserve, derrière le quartier général, et s'étendit dans la plaine qui se trouve entre Hazebruk et Cassel. Les princes et les feudataires les plus puissants firent dresser, à l'exemple du roi, des tentes magnifiques. Philippe de Valois agita dans le conseil la question si l'on attaquerait sans délai: le connétable et le comte de Cassel furent seuls d'avis de former une espèce de blocus, afin d'obliger les Flamands à capituler sans condition. Cette résolution adoptée, le camp français se changea en une vaste enceinte, où les barons, pour occuper leurs loisirs, ouvrirent des tournois : la joie la plus folle, les plaisirs les plus bruyants, succédaient à ces jeux. On voit que les Français ne se rappelaient nullement la faute commise à Mons-en-Puelle vingt-quatre ans auparavant, car ils ne songeaient même pas à se garder : cette téméraire sécurité ne tenait pas uniquement à l'ignorance dans l'art de la guerre; l'esprit du temps voulait qu'ils manifestassent, par la confiance la plus profonde, le mépris

que l'on concevait pour certains ennemis : les chevaliers jugeaient indigne de leur caractère de prendre des précautions envers des gens tels que les Flamands; les préjugés de la chevalerie le commandaient ainsi. On avait vu à la bataille de Bouvines les gens d'armes de Ferrand, comte de Flandre, s'indignant de ce qu'on les fit attaquer par les ribauds, troupe mal famée, se contenter de mettre hors de combat les chevaux, sans vouloir seulement toucher les hommes.

Les Flamands, cernés de tous côtés, regardaient leur perte comme assurée par l'obstination que les Français mettaient à ne pas vouloir changer de position. Zannequin, guidé par cet instinct qui dans le danger anime les créatures les plus faibles, chercha à suppléer à la force par la ruse. Découvrant du haut de la montagne tout ce qui se passait dans le camp ennemi, il s'imagina qu'on pourrait y pénétrer facilement : en effet, pendant plusieurs jours de suite le chef des Belges se mêla parmi les Français, sous les habits d'un marchand qui apportait des vivres. Il observa pendant ces divers trajets la position du quartier du roi, ses côtés faibles, les habitudes des soldats et des officiers; il remarqua que vers deux heures après midi, l'armée, accablée par la chaleur, s'abandonnait au sommeil. Muni de ces précieux documents, Zannequin résolut de surprendre le camp, et d'enlever le roi.

Pour mieux cacher son dessein, il engagea quelques escarmouches propres à mettre en haleine ses adversaires, et leur faire désirer une action décisive. Voyant l'ardeur impatiente des Français, il leur offrit la ba-

taille pour une époque fixe, suivant les usages de la guerre : le Flamand désigna le 23 août. Ces sortes de conventions étaient sacrées ; on ne connaissait pas d'exemple d'une violation de ce genre. Mais Zannequin voyait sa perte assurée, et tous les moyens pour y échapper lui paraissaient légitimes. Au lieu d'attendre le jour déterminé, il s'arrêta au projet d'attaquer la veille. Ayant passé la nuit entière à faire descendre ses gens dans les derniers retranchements qui bordaient le pied de la montagne, Zannequin en sortit à trois heures après midi ; au pas de course, en se dirigeant vers le quartier général, dont il connaissait parfaitement les issues ; d'après ses ordres formels, les Flamands ne poussèrent point les cris accoutumés. Un seul poste de quelques cavaliers français, commandés par Renaud Delort, gardait les approches du quartier. Renaud, ainsi que le reste de l'armée, ne s'était pas aperçu des mouvements effectués pendant la nuit dans les palissades ; voyant arriver les Flamands en désordre, il les prit pour quelques bandes indisciplinées de ribauds, au service de France ; il marcha droit à eux en leur criant : « N'approchez pas si près, vous troubleriez le sommeil du roi. » On lui répondit par une grêle de traits, il tomba percé de coups ; mais avant d'expirer, il fit entendre le cri de dévouement, *au roi! au roi!*

La marche de l'ennemi fut si rapide, que la tente royale fut cernée avant que le prince eût eu le temps de se revêtir de ses armes : il n'avait auprès de lui ni écuyers, ni valets ; les clercs de sa chapelle remplirent cet office. Pendant que la compagnie bour-

geoise de Paris opposait quelque résistance, Gauthier de Calonne accourut à la tête des hommes d'armes de Tournay; il se jeta dans la tente, en défendit l'entrée aussi valeureusement qu'on pouvait l'attendre d'un capitaine éprouvé; en même temps Miles Desnoyers, porte-oriflamme, survint au moment où Philippe de Valois, à moitié armé, parait les atteintes d'une multitude d'assaillants. Zannequin s'était attaché à la personne du monarque; à force de coups, il brisa son casque, mal assujetti; il allait abattre le prince de sa massue, lorsque Desnoyers le perça avec le fer de l'oriflamme, et l'étendit à ses pieds. Cependant l'armée entière était en mouvement, et se dirigeait vers le quartier général. Gaucher de Châtillon y mena l'élite de la chevalerie : aussi honteuse de sa sécurité qu'indignée de la mauvaise foi des Flamands, cette troupe se précipita par torrents sur les soldats de Zannequin, les repoussa et les contraignit de se disperser; mais le connétable, jugeant que sauver le roi n'était pas gagner la bataille, se mit à la tête de l'aile droite, envahit les retranchements de Cassel, tailla en pièces tout ce qui résistait, et y laissa, pour les occuper, plusieurs divisions de troupes communales. Revenant ensuite vers le plateau où Philippe et le gros des féodaux contenaient des essaims de Belges, il rétablit l'équilibre. Les Flamands, repoussés sur ce point, changèrent de direction, abordèrent le centre de la ligne française, et le rompirent aisément; car le connétable l'avait dégarni à dessein, afin de décider l'ennemi à s'engager dans la plaine. Les Flamands, privés de leur chef princi-

pal, n'ayant aucune idée de la tactique militaire, au lieu de s'efforcer de regagner leurs retranchements, donnèrent dans le piége; ils s'abandonnèrent à la poursuite des Français du centre, et se virent en peu de temps lancés dans la vaste plaine d'Hazebruk, où rien ne les protégeait. Le connétable avait tout prévu; il fit changer de front aux ailes, les étendit pour envelopper entièrement les Flamands. La résolution valeureuse de ces hommes se changea en frénésie; ils faillirent percer la redoutable muraille qui les entourait : le combat devint terrible par l'acharnement des deux partis. Châtillon semblait animé du feu de la première jeunesse; il se battait à la tête de ses trente fils, petits-fils, neveux ou gendres, qui formaient autour de lui une espèce de phalange (1). La fureur des Flamands tint quelque temps la fortune en suspens : la victoire dépendait de la vie de Châtillon, qui semblait lui commander; ils s'attachèrent à sa personne avec une opiniâtreté délirante; mais leurs efforts vinrent se briser contre tant d'obstacles : pressés de tous côtés, les Belges ne songèrent bientôt plus qu'à faire payer cher leur défaite. Froissard dit qu'ils périrent tous en mordant la terre de rage, et en présentant encore, après le trépas, un visage menaçant.

Tous les historiens s'accordent à dire que Gaucher de Châtillon, âgé de quatre-vingts ans, eut les honneurs de la journée. Philippe de Valois fixa tous les regards par sa bravoure personnelle : c'était le troi-

(1) Duchesne, Hist. de la maison de Châtillon.

sième roi que la chevalerie arrachait des mains de l'ennemi, dans l'espace d'un siècle; et ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils s'appelaient tous les trois Philippe.

Le roi, pour remercier le ciel d'avoir échappé à un péril si imminent, et d'avoir remporté un avantage si considérable, fit chanter le *Te Deum* sur le champ de bataille, et, selon ses désirs, l'évêque de Paris reproduisit la même cérémonie dans les églises de la capitale : depuis cette époque le *Te Deum* a toujours été chanté à la nouvelle d'un triomphe (1). Le roi nomma chef des arbalétriers Gauthier de Calonne, qui, le premier, arrêta l'ennemi et terrassa Zannequin (2).

L'armée victorieuse investit la ville de Cassel; la place fut prise, livrée aux flammes et au pillage, contre le gré du roi et du connétable. L'armée vengea sur des femmes et des vieillards la honte d'avoir été surprise : on crut laver cet affront par une action digne tout au plus des hommes qu'on venait de vaincre.

Philippe de Valois, maître de la majeure partie de la Flandre, rétablit dans ses États le comte Louis : ce prince fit son entrée solennelle dans la ville de Gand, escorté par plusieurs divisions de troupes françaises. Gaucher de Châtillon marchait à ses côtés, tenant l'épée de connétable. Les Belges, châtiés d'une manière si rude, paraissaient accablés du coup; leur ar-

(1) La bataille de Mont-Cassel a tellement d'analogie avec celle de Mons-en-Puelle, que beaucoup d'historiens confondent l'une avec l'autre, notamment Dupleix.

(2) Titres de la maison de Calonne.

rogance se changea cette fois en supplication. Au bout de quelques mois, consacrés à consolider l'autorité du comte Louis, Gaucher de Châtillon quitta la Flandre et revint à Paris : il y trouva le conseil du roi fort agité à l'occasion d'un événement très-considérable qui se passait hors du royaume il est vrai, mais auquel la France ne pouvait demeurer indifférente : Philippe de Valois attendait l'arrivée de son connétable, ne voulant pas agir, dans une circonstance aussi majeure, sans prendre son avis.

Les querelles de deux prétendants divisaient l'empire germanique depuis vingt ans; le pape Jean XXII s'était déclaré en faveur de Frédéric, le compétiteur de Louis de Bavière. Ce dernier sut travailler l'esprit des peuples d'Italie, déjà fort mécontents de la translation du saint-siége hors de la péninsule; il se crut assez fort pour précipiter Jean XXII (1) du trône pontifical. Le chancelier de l'empire, accompagné d'un corps de soldats tudesques, publia la déposition du pape dans une assemblée tenue au milieu de la place Saint-Pierre. Le jeune Jacques Colonne, illustre patricien de Rome, osa seul (2) protester contre une entreprise

(1) Jean XXII cent quatre-vingt-onzième pape, suivant la nomenclature adoptée par les savants auteurs de *l'Art de vérifier les dates*, était fils d'un obscur artisan de Cahors, si l'on en croit les historiens d'Italie, fort opposés aux papes français : Baluze dit le contraire dans son Histoire des papes qui siégèrent dans Avignon. Jean XXII passait pour un des hommes les plus petits de son temps, mais il fut grand autant par son savoir que par la fermeté de son âme : il mourut en 1334, âgé de quatre-vingt-dix ans.

(2) En récompense de ce dévouement, le pape Jean XXII nomma le jeune Colonne évêque de Lombez : ce prélat fut un des protecteurs les plus zélés du poëte Pétrarque.

aussi inouïe : sa voix généreuse fut méconnue, et l'on intronisa un antipape sous le nom de Nicolas V. Mais Jean XXII se reposait du soin de sa défense sur une puissante intervention : il implora le secours du roi de France, protecteur habituel de l'Église. Celui qui l'opprimait en ce moment n'était pas un ennemi facile à réprimer : On ne pouvait employer pour le réduire qu'un seul moyen, la force des armes; il fallait donc se résoudre à recommencer une nouvelle guerre quand celle de Flandre finissait à peine. Philippe de Valois désirait ne prendre aucune détermination sans avoir au préalable consulté Gaucher de Châtillon. Celui-ci démontra au roi que l'honneur lui faisait une loi d'embrasser ouvertement la défense du pontife, du père commun des chrétiens : Philippe de Valois n'hésita plus, et l'on fit sur-le-champ les apprêts d'une expédition dont Gaucher de Châtillon réclama le commandement, en sa qualité de premier officier de la couronne.

Au seul bruit de la détermination prise par le roi de France, de prêter son appui au pape, les affaires changèrent de face en Italie; les Guelfes, les partisans du saint-siége, expulsés naguère de Rome par les troupes de l'empereur, reprirent courage : ils rentrèrent dans la métropole sous la conduite du légat Jean des Ursins, et en chassèrent Pierre de Corbière, que Louis de Bavière avait intronisé sous le nom de Nicolas V. Le roi de France n'eut donc pas besoin d'intervenir à main armée dans cette querelle; mais il eut encore besoin de recourir à la menace en une circonstance bien différente. L'intérêt de l'État et la

dignité de la couronne se trouvaient compromis par suite de la persistance qu'Édouard III mettait à ne pas vouloir rendre hommage au roi pour la possession de la Guienne; et cependant les traités existants lui en imposaient l'obligation formelle. Saint Louis, cédant à des considérations d'une équité tellement sublime qu'on pouvait la taxer d'imprudence (1), avait rendu au roi d'Angleterre Henri III, en 1259, la Guienne, le Limousin, le Périgord et l'Agénois, confisqués sur Jean sans Terre par Philippe Auguste. Une condition expresse fut mise à cette espèce de restitution : le roi d'Angleterre s'engagea pour lui et ses successeurs à rendre hommage lige au monarque français; cet hommage lige, celui qui liait davantage le vassal à son suzerain, devait être renouvelé chaque dix ans, soit par le roi d'Angleterre en personne, soit par des commissaires si le roi de France le permettait. Le traité spécifiait que cette cérémonie devait surtout avoir lieu à chaque renouvellement de règne (2). Édouard, âgé de dix-neuf ans, venait naguère de se présenter comme prétendant au trône de France; il lui semblait pénible d'aller rendre hommage de vassal à son heureux rival. Le conseil de Philippe de Valois, présidé par Gaucher de Châtillon, décida que le roi ne devait point se départir de ses droits, car la saine

(1) L'esprit de justice qui anima saint Louis dans cette circonstance fit cependant un tel honneur à ce prince, que l'année suivante, les barons anglais en dissidence avec leur roi le choisirent pour arbitre de ces différends : le monarque français décida la question en faveur de Henri III.

(2) Rimer, Actes publics d'Angleterre, in-4°, t. III.

politique exigeait que le chef d'une nouvelle dynastie ne fît pas la moindre concession dans une conjoncture aussi importante.

En conséquence, on commença par envoyer à Londres Roger, abbé de Fécamp, un des membres du grand conseil, homme très-instruit dans le droit public; on le chargea du soin d'expliquer d'une manière officielle au jeune roi d'Angleterre les précédents traités, en vertu desquels ses devanciers n'avaient cessé de rendre hommage aux rois de France pour les terres possédées par eux sur le sol de l'ancienne Gaule. L'abbé de Fécamp devait conclure en invitant Édouard III à ne pas élever de difficulté pour suivre leur exemple. Roger ne put seulement pas obtenir audience du roi d'Angleterre, et se vit obligé de repasser le détroit sans avoir rempli sa mission (1).

Philippe de Valois et son conseil ne se laissèrent point rebuter par un refus aussi significatif: on composa une seconde ambassade, en tête de laquelle furent placés les sires d'Ancenis et de Beausseaux; on leur adjoignit dix clercs du parlement et deux célèbres jurisconsultes de cette époque, Pierre d'Orléans et Pierre de Mézières. Cette ambassade se rendit à Londres vers la fin d'avril 1329 : cette fois, Édouard III, environné chez lui par de graves embarras, admit en sa présence les envoyés français, qui le sommèrent de s'acquitter sans délai auprès du roi leur maître de ses devoirs de vassal, sous peine de confis-

(1) Pierre Roger fut nommé quelques années après archevêque de Rouen, et pape sous le nom de Clément VI en 1342. Ce pontife acheta Avignon à Jeanne, reine de Sicile.

cation. Le jeune Plantagenet essaya d'abord par de vaines raisons de se soustraire à cette cruelle obligation : il promit enfin au sire d'Ancenis de passer très-prochainement la Manche pour aller visiter le roi de France et se conformer aux usages suivis par ses prédécesseurs : il fallait que la fierté cédât à l'intérêt. Les envoyés français furent congédiés « apres que le roi les eust festoyers, dit Froissart, et leur eust donné beaux dons et riches joyaux. »

Édouard III, délivré des obsessions de ces messagers, chargea ses ministres d'ouvrir une correspondance officielle à l'effet de présenter quelque prétexte spécieux pour se soustraire à l'obligation exigée de lui par son suzerain. Le conseil de France vit clairement qu'on cherchait à tirer l'affaire en longueur : Philippe de Valois fit savoir au jeune Plantagenet, par la voie du légat du pape, qu'il n'entendait pas être la dupe d'un vassal orgueilleux. Les termes de cette communication durent être très-énergiques (1), car Édouard III, intimidé cette fois, y répondit en annonçant son arrivée en France pour le commencement de juin 1329. En effet, ce prince fit aussitôt ses préparatifs de voyage, et se composa une suite des [illegible] magnifiques : on y remarquait en première [illegible] l'évêque de Londres et celui de Lincoln, pu[illegible]s comtes d'Erby, de Warwik, de Salisbury et d'Hereford, six barons, et quarante nobles chevaliers : mille ca-

(1) Cette communication fut d'ailleurs accompagnée d'un acte de vigueur : des commissaires royaux, soutenus par un corps de troupes, saisirent les revenus de la Guienne à Bordeaux et à Bazas.

valiers d'élite devaient servir d'escorte au souverain. (Froissart, livre Ier, chap. xxv.)

Si l'on en croit Rapin Thoiras, l'historien le plus véridique de l'Angleterre, « Édouard III, au moment « de partir, fit en présence de son conseil une pro- « testation dans laquelle il déclarait que par l'hom- « mage authentique que lui-même allait rendre pro- « chainement, il ne prétendait point porter préjudice « à ses justes droits à la couronne de France, quand « même il viendrait à le ratifier par ses lettres paten- « tes, et que ce n'était que la crainte de perdre ses « terres de France qui l'obligeait à faire cette dé- « marche. Cet acte fut signé du roi et des seigneurs « de son conseil (1). »

Enfin Édouard III se mit en mer tout à la fin de mai : sa traversée dura deux jours pleins; il débarqua dans le petit port de Wissant le 1er juin (2). Ce prince, accompagné de sa nombreuse suite, vint le lendemain à Boulogne, sous l'escorte de ses mille cavaliers : il s'y reposa une journée, et puis s'avança jusqu'à Montreuil, où vint le recevoir Gaucher de Châtillon, à la tête d'une brillante chevauchée. Philippe de Valois en envoyant le connétable saluer le roi d'Angleterre sur les frontières avait eu, sans aucun doute, l'intention de mettre d'abord son présomptueux rival en présence du héros dont le bras vigou-

(1) Rapin Thoiras, Histoire d'Angleterre, édit. de 1724, in-4°, t. III, p. 157.

(2) Froissard dit *la mi-août*, ce qui est une erreur évidente, puisque le procès-verbal authentique de l'hommage fait par Édouard III dit le mois de juin.

reux se chargerait de réprimer ses entreprises, s'il nourrissait le dessein de courir les chances de la guerre.

Gaucher de Châtillon conduisit Édouard III en Picardie : Philippe de Valois attendait dans Amiens le royal étranger. Il paraît que le chef de la maison de Plantagenet avait manifesté le désir que la cérémonie du serment ne se fît point à Paris; une pareille restriction était bien naturelle : Philippe de Valois le comprit, et accéda aux désirs d'Édouard. Les deux souverains eurent une entrevue préparatoire, et s'y prodiguèrent de vaines protestations d'amitié. Il se fit alors entre les conseillers des deux princes un échange de notes officielles, touchant la nature de l'hommage : Édouard prétendait qu'il le devait simple; on lui démontrait d'une manière victorieuse que cet hommage devait être *lige :* son orgueil se refusait à fléchir devant la raison. L'Anglais finit par déclarer qu'il n'était pas bien éclairci sur la qualité de l'hommage, et qu'il offrait de le rendre en termes généraux, « promettant néanmoins, sur son honneur, dit Thoiras, que si, après avoir consulté ses archives, il trouvait que l'hommage dût être lige, il en donnerait ses lettres patentes scellées de son grand sceau. »

Philippe de Valois fut assez sage pour accepter ces conditions; l'essentiel était que son ancien compétiteur prêtât un hommage de vassal, de quelque nature qu'il fût, car cet hommage devait établir aux yeux de la chrétienté, de la manière la plus éclatante, la suprématie de la couronne de France sur la couronne d'Angleterre.

Édouard III avait fait son entrée dans Amiens le 3 juin; toutes les difficultés ayant été aplanies les deux jours suivants, on fixa la cérémonie publique au 6, et la cathédrale fut disposée à cet effet. On n'épargna rien pour qu'une pompe extraordinaire accompagnât cette solennité : elle devait nécessairement humilier le vassal autant qu'elle élevait le suzerain. On distinguait au premier rang du cortége qui environnait Philippe de Valois, les rois de Bohême, de Navarre, et de Majorque; le duc de Lorraine, tous les princes du sang, les pairs en âge de siéger, vingt-cinq prélats et toute la fleur de la chevalerie française.

Philippe de Valois était assis sur un trône magnifique, la couronne en tête, vêtu d'une large robe de velours bleu parsemé de lis; à la droite du trône on remarquait Gaucher de Châtillon, tenant cette épée de connétable glorifiée par ses exploits : le grand âge semblait rehausser encore plus la personne du guerrier. Des pages placèrent aux pieds du trône un coussin de velours cramoisi orné de léopards en orfévrerie. Au moment indiqué, Édouard III traversa l'église, accompagné d'une suite brillante et nombreuse : il avait la couronne en tête, l'épée au côté, les éperons chaussés, et portait un vaste manteau écarlate. Le chevalier Miles Desnoyers, maître des cérémonies, avait été le recevoir à la porte de la cathédrale; il conduisit le prince anglais devant le trône. En ce moment Jean, vicomte de Melun, grand chambellan, interpella Édouard III en l'invitant à ôter sa couronne, son épée et même ses éperons, et puis à se mettre à genoux en plaçant ses mains jointes entre

les mains du roi de France (1). Édouard parut hésiter un instant; mais, sur une seconde invitation du grand chambellan, il obéit non sans montrer un certain dépit (2).

« Sire, lui dit le vicomte de Melun, vous devenez homme du roi de France, monseigneur, pour le duché de Guienne et de ses appartenances que vous reconnaissez tenir de lui comme duc de Guienne et pair de France selon la forme des paix faites entre ses devanciers rois de France et les vôtres. » Édouard répondit *voire*, en signe d'acquiescement. Puis le grand chambellan poursuivit en disant, « Et le roi de France, notre sire, vous reçoit, sauf les protestations et retenues dessus dites. » Philippe de Valois

(1) Froissard (livre I[er], chapitre xxv) rapporte le fait de l'hommage en termes dubitatifs. « Me semble, dit-il, que le roi Édouard : fit adonc hommage de bouche et de parole tant seulement (sans mettre les mains entre les mains du roi de France). » Le procès-verbal authentique de la cérémonie démontre jusqu'à l'évidence la mauvaise foi du chroniqueur, qui ne pouvait ignorer comment les choses s'étaient passées : mais il ne faut pas oublier que Froissard *était clerc de la chambre* de Philippe de Hainaut, femme d'Édouard III : cette position le rendit très-partial pour l'Angleterre, en dépit de ce qu'en a dit Lacurne-Sainte-Palaye dans l'espérance de le venger de ce reproche.

(2) Plusieurs historiens français, notamment les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, ordinairement si exacts, et le père Daniel, ne racontent pas sous un véritable jour les détails de cette cérémonie ; suivant eux, on voulut contraindre Édouard à prononcer le mot *lige* à la suite de celui d'homme ; que ce prince s'y refusa, et qu'il en résulta une espèce de scène. Ceci n'est pas probable : il est constant que, d'après l'usage observé en pareille circonstance, le cérémonial et les termes du serment avaient été réglés d'un commun accord dans les conférences des jours précédents : nous avons suivi à cet égard la version de Rapin Thoiras.

répondit à son tour *voire*, et, se baissant, il baisa *en la bouche* son vassal agenouillé. En même temps l'évêque de Lincoln remit au chancelier de France, Jean de Cerchemont, une cédule au nom du roi d'Angleterre : la teneur de cette cédule était celle-ci : « Je deviens votre homme de la duché du Guyenne et de ses appartenances, que je proclame tenir de vous comme duc de Guyenne et pair de France, selon la forme de paix entre vos devanciers et les nostres (1). »

Ainsi se termina, le 6 juin 1329, cette cérémonie, la plus magnifique sans contredit de toutes celles qui eurent lieu dans le moyen âge. Édouard III ne fut pas assez sage pour déguiser aux yeux des nombreux assistants la mortification que ressentait son orgueil : il quitta Amiens la rage dans le cœur, en jurant une haine implacable au fier suzerain qui venait de le traiter avec tant de hauteur (2). Froissard n'admet point qu'Édouard III ait ressenti ce mouve-

(1) Le procès-verbal de la prestation du serment fut dressé par deux notaires royaux : il ne fait point mention des difficultés soulevées à l'occasion du mot *lige*, comme le prétendent la plupart des historiens français : ce procès-verbal est conservé en original dans le trésor des chartres aux Archives de la couronne. Rimer l'a inséré dans ses Actes publics, tom. IV, p. 478.

(2) Comme Édouard III ne mettait point d'empressement à remplir sa promesse, Philippe de Valois envoya à Londres une troisième ambassade, dont le chef était Louis de Clermont, duc de Bourbon. On lui adjoignit les sires d'Harcourt et de Tancarville ainsi que foison de chevaliers et de clercs : après plusieurs mois de sollicitations mêlées de menaces, le duc de Bourbon finit par vaincre l'opiniâtreté d'Édouard III; il revint en France dans les dernières semaines de l'an 1330, emportant les lettres patentes par lesquelles Édouard confirmait et spécifiait l'hommage rendu par lui dans Amiens : il y déclarait expressément que cet hommage devait être *lige*, et que tous

ment de colère; il dit : « Le roy d'Angleterre prit congé et se partit du roi de France *assez amiablement* et de tous les autres princes qui là estoient, et s'en retira en Angleterre, et tant fist qu'il vint à Windsor, où la royne sa femme le reçut moult joyeusement et lui demanda des nouvelles du roi Philippe son oncle et de son grand lignage de France : le roy son mari lui en recorda assez et du grand estat qu'il avoit trouvé et des honneurs qui estoient en France pour lesquels nul autre pays ne l'accomparage (ne peut être comparé). »

Les Français, toujours enthousiastes, donnèrent à Philippe de Valois le surmon de *Fortuné*. Ce prince aurait pu espérer jouir d'un sort prospère s'il avait pu changer les lois de la nature à l'égard de Châtillon, en le ramenant aux beaux jours de la jeunesse : mais ce grand homme devait finir, comme tout ce qui est périssable; il mourut au commencement de l'année 1329; il avait vu régner sept rois. Aussi habile capitaine que profond politique, Gaucher ne demeura étranger à aucune espèce de soin : on le vit revêtu des plus hautes dignités, riche, puissant, possédant un territoire considérable; on le vit, disons-nous, en 1318, s'occuper de la police des halles de Paris, et présider à la construction de nouveaux marchés (1), office que

ceux que lui-même ou ses successeurs rendraient à l'avenir se feraient de la même manière et avec les mêmes formalités que le roi de France l'avait prétendu. Ces lettres étaient accompagnées d'un modèle de la manière dont l'hommage devait se rendre. (Voyez Actes publics, Rimer, tom. IV.)

(1) Cartulaires de Decamps, vol. III.

bien des gens regarderaient comme indigne d'eux. A ce seul trait, on peut apprécier jusqu'où allait son dévouement : le désir de servir son pays et son roi ennoblissait tout à ses yeux. Au reste, cette généreuse ambition était commune aux hommes supérieurs de cette époque. Toute la vie de Gaucher de Châtillon fut utile à ses concitoyens. Le peuple mêla ses larmes à celles du monarque : ces regrets unanimes présageaient les maux qui allaient fondre sur la patrie, dont le connétable semblait être depuis quarante ans l'ange tutélaire. La juste admiration qu'inspiraient ses talents et ses vertus s'est perpétuée jusqu'à nous; et tandis que les personnages les plus célèbres de cet âge sont à moitié cachés dans l'ombre des temps, cet illustre guerrier nous apparaît encore comme le géant de la vieille France, comme un de ces hommes rares que le ciel jette de loin en loin, pour unir les générations et jalonner les siècles.

DESCENDANCE DU CONNÉTABLE

ATHIEU II DE MONTMORENCY.

---

lathieu II peut être comparé au chêne vigoureux dont)ranches nombreuses couvrent le sol autour de lui : es les branches de la maison de Montmorency tirent origine de cet illustre connétable ; c'est à lui qu'elles 'ent l'honneur de porter dans leurs armoiries les seize .ons, glorieux souvenir d'un immense service rendu à la ie dans les champs de Bouvines.

athieu II eut deux femmes : la première fut Gertrude ioissons, la seconde Emme, héritière de la maison de il de Bretagne. De ce dernier hymen sortit Guy IV, prit le titre de sire de Laval, du chef de sa mère : ce Guy nt par conséquent la souche de la seconde maison de il, laquelle maison s'est perpétuée jusqu'à nos jours le nom de Laval-Montmorency. Jeanne de Laval, une)etites-filles de Mathieu II, épousa Louis de Bourbon, te de Vendôme, trisaïeul de notre bien-aimé Henri IV. e sa première femme, Gertrude de Soissons, Mathieu II

eut Bouchart VI, qui, après avoir contribué puissamment au gain de la bataille de Taillebourg, mourut en 1243. Son fils Mathieu III accompagna saint Louis dans son second voyage d'outre-mer, et mourut de la peste devant Tunis, en 1270.

Mathieu IV, décoré du titre de Grand par les chroniqueurs du moyen âge, comme son bisaïeul, fut nommé grand chambellan : on le voit mêlé à toutes les guerres d'Aragon et de Flandre sous Philippe III et Philippe le Bel. En 1295 il dirigea, de concert avec Jean d'Harcourt, une descente en Angleterre : cette expédition eut pour principal résultat l'incendie de la ville de Douvres. Le petit-fils de Mathieu IV, Charles, fut le premier des Montmorency qui exerça la charge de maréchal : l'histoire le cite comme un des leudes les plus braves, les plus humains et les plus judicieux de son temps. Il assista à la malheureuse journée de Crécy, y reçut une blessure au bras, et fut un des cinq barons qui accompagnèrent Philippe de Valois quand ce prince se retira du champ de bataille au milieu de la nuit. Le roi Jean ayant été fait prisonnier à Poitiers, Charles de Montmorency s'offrit pour être un des otages de ce prince, et de plus il paya 200,000 liv. dans le prix de sa rançon. Durant son séjour ou plutôt sa captivité à Londres, ses domaines furent ravagés par les bandes de brigands qui s'étaient organisées à la faveur des troubles civils; le château de Montmorency, un des plus somptueux du royaume, fut saccagé et détruit en cette occasion; on ne songea plus à le rebâtir. A son retour en France, Charles fut un des négo-

ciateurs du traité de Bretigny, que la nécessité rendait si malheureux.

Le petit-fils de Charles, Jean II, se signala, comme son aïeul, par sa constante fidélité pour sès souverains : il refusa de suivre le parti de la maison de Lancastre, comme la plupart des grands tenanciers de l'Ile de France le faisaient. Le régent Bedfort, irrité, fit saisir tous ses domaines. Jean II servit également de son épée Charles VII dans sa noble lutte contre les Anglais; le monarque, reconnaissant, citait le dévouement de Montmorency comme un exemple que les autres barons auraient dû suivre. Ce Jean II, si fidèle envers son roi, engendra deux fils dont la conduite fut bien différente : il avait épousé en premières noces Jeanne de Fosseux, dame de Nivelle, qui lui donna deux fils; l'un et l'autre embrassèrent le parti du duc de Bourgogne contre Louis XI. Le père, justement indigné, employa vainement son autorité pour ramener surtout l'aîné, Jean, qui avait hérité, du chef de sa mère, de la seigneurie de Nivelle; il le fit sommer à son de trompe de rentrer dans le devoir. Le partisan du Bourguignon refusa de comparaître : le père, transporté de colère, traita le rebelle de chien, et le déshérita. Telle est l'origine du proverbe « *Il ressemble au chien de Jean de Nivelle, qui fuit quand on l'appelle* (1). »

Un dévouement aussi exemplaire ne mit pas Jean II de

(1) Ce fils rebelle, déshérité par son père, fonda dans les Pays-Bas la branche de Nivelle, aujourd'hui comte de Horne; Louis, sire de Fosseux, son frère utérin et entraîné par lui dans la voie de la désobéissance, fonda une autre branche, de laquelle sortirent celles de Luxembourg et de Robeque.

Montmorency à l'abri de la mauvaise humeur du roi Louis XI. Ce prince, sachant combien l'agriculture avait besoin de protection, à la suite de si longues guerres, défendit la chasse de la manière la plus sévère; Jean II ne tint compte de cette défense, et continua à chasser la grosse bête : Louis XI, en ayant été instruit, vint demander à dîner inopinément au seigneur de Montmorency dans son château de Conflans. A l'issue du repas, Louis XI témoigna le désir de voir tous les équipages de chasse de son vassal, et se les fit apporter, puis il ordonna qu'on les brûlât en sa présence. Il fallut supporter cet affront sans se plaindre (1).

Jean II de Montmorency avait eu de sa seconde femme, Marguerite d'Orgemont, un troisième fils, Guillaume, qui acquit, des droits de sa mère, le superbe domaine de Chantilly et d'autres terres très-considérables. Ce Guillaume accompagna Charles VIII à la conquête du royaume de Naples : député aux états généraux tenus à Tours en 1484, il est qualifié dans les actes officiels de cette époque de *premier baron de France.*

Après les revers de Pavie, le parlement invita Guillaume de Montmorency à venir résider à Paris, afin, disaient les lettres du président, de rassurer les habitants par sa présence et maintenir la tranquillité au sein de la capitale.

Guillaume mourut octogénaire, en 1531, après avoir porté les armes soixante ans avec distinction sous quatre rois, Louis XI, Charles VIII, Louis XII et François Ier.

Le fils aîné de Guillaume de Montmorency fut tenu sur

(1) L'Art de vérifier les dates, tome II, page 543.

les fonts de baptême par la reine Anne de Bretagne, femme de Louis XII : ce qui lui valut le nom de Anne, qu'il sut rendre illustre durant une carrière longue, glorieuse et agitée ; ses exploits contre les impériaux, les signalés services rendus à son pays, lui firent donner l'épée de connétable. Brantôme fait observer qu'il serait trop long d'énumérer toutes les batailles où il se trouva, pendant cinquante-cinq ans, « et ils n'en est aucune, continue le même historien, où il n'ait été *ou pris, ou blessé, ou mort.* Le dernier théâtre de sa vaillance fut la plaine de Saint-Denis (le 10 novembre 1567) : atteint mortellement, à l'âge de soixante-quatorze ans, il refusait de se laisser enlever du champ de bataille, en disant « Je n'eusse sçu mourir ni m'enterrer en plus beau « cimetierre que celui-ci. »

Anne de Montmorency est un des personnages historiques les plus imposants de nos annales : ce qui ajoutait à l'éclat de sa vie, c'est qu'il était entouré de cinq fils, qui tous furent appelés à jouer un rôle politique.

Ce fut en faveur du connétable Anne que le roi Henri II érigea, en 1551, la baronnie Montmorency en duché-pairie.

Le fils aîné d'Anne de Montmorency dut le nom de *Henri* au roi Henri II, son parrain ; du vivant du connétable son père, on le nommait *d'Amville ;* il se distingua par sa bravoure dans toutes les guerres, et fut nommé maréchal sous Charles IX. Il se trouvait gouverneur du Languedoc, lorsque le poignard de Jacques Clément frappa le dernier Valois. Henri de Navarre, héritier légitime de la couronne, rencontrait cependant une sérieuse opposition parmi les

grands de l'État; l'empressement que le gouverneur du Languedoc mit à reconnaître ce prince pour roi de France, bannit l'irrésolution chez la plupart d'entre eux : un des premiers actes de Henri IV fut de nommer connétable Henri de Montmorency, qu'il ne cessa d'appeler *son compère*. Henri Ier passait pour un négociateur habile et pour un des hommes les plus accomplis de son siècle : il mourut en 1614, dans la ville d'Agde, dont ce gouverneur faisait alors réparer le port.

C'est au moment où la maison de Montmorency semblait atteindre son apogée de gloire et de prospérité que le ciel se plut à la frapper, pour mieux montrer l'instabilité des choses humaines.

Le duc Henri Ier eut pour héritier de son nom et de sa puissance un fils dont Henri IV fut le parrain : ce fils ne tarda pas de surpasser son père en mérite ; on le cita bientôt à juste titre comme le seigneur le plus brillant de toute la noblesse française. Henri II se signala au début de sa carrière militaire en forçant le Pas de Suze (1629) : il sut, quelques mois après, au combat de Veillanne, fixer la victoire par sa valeur impétueuse; à cette occasion, Louis XIII lui écrivit: « Je me sens obligé envers vous autant qu'un roi peut l'être. » Le bâton de maréchal accompagnait cette lettre; mais cette haute charge ne satisfaisait pas l'ambition de Henri II de Montmorency, car il ne la regardait que comme l'échange de la dignité d'amiral, dont il était en possession et qu'un édit venait de supprimer (1). Lorsque Lesdiguières

(1) Le roi donna 200,000 livres au duc de Montmorency pour l-

mourut, le duc de Montmorency prétendit lui succéder comme connétable, et succéder ainsi dans cette haute charge à son père et à son aïeul; mais Louis XIII, ou plutôt Richelieu, jugea prudent de supprimer la charge de connétable. Des historiens contemporains assurent que le duc Henri de Montmorency ne put se consoler de cette sorte de disgrâce. Gaston d'Orléans, frère du roi, profita de ces dispositions pour l'entraîner dans les voies de la félonie. Le duc de Montmorency résidait dans le Languedoc, dont le gouvernement était devenu en quelque façon héréditaire dans sa famille; il s'y faisait chérir des habitants autant par sa bienfaisance que par son affabilité. Montmorency ne craignit pas de prendre les armes pour soutenir la révolte de Gaston; mais il ne put entraîner la province dans ce mouvement de rébellion : quelques compagnies lui restèrent fidèles, et le duc d'Orléans, pour la cause duquel il se sacrifiait, l'abandonna au moment du danger. Une rencontre eut lieu le 1er septembre 1632; le maréchal de Schomberg tailla en pièces la cavalerie des révoltés, et Montmorency, atteint de sept blessures, tomba au pouvoir du vainqueur : on le conduisit prisonnier à Toulouse, et des ordres furent donnés pour le mettre en jugement. Le roi et son redoutable ministre arrivèrent dans le Languedoc afin de presser l'issue de ce grand procès. Une fois le danger de l'État passé, tout le monde ne craignit pas de manifester le plus vif intérêt au sort de l'illustre coupable : le clergé, la noblesse, la

dédommager de la suppression de la charge d'amiral, dont il était en possession.

bourgeoisie, le peuple réunirent leurs efforts pour obtenir sa grâce. Louis XIII et Richelieu demeurèrent inflexibles ; la tête de Montmorency tomba sous le fer du bourreau le 30 octobre 1632 : l'exécution eut lieu dans la cour de l'hôtel de ville de Toulouse, les portes fermées. Le gouverneur du Languedoc achevait alors sa trente-septième année, il ne laissait point d'enfants; ainsi s'éteignit dans une sanglante catastrophe la première branche ducale des Montmorency.

Le duc Henri II de Montmorency laissait une veuve, Marie-Félicie Orsini, parente de la reine Marie de Médicis; suivant les uns, elle s'était toujours opposée à l'imprudente rébellion de son époux; suivant les autres, elle l'y excita en haine du cardinal. Quoi qu'il en soit, Marie Orsini, qui aimait tendrement son mari, ne se consola jamais de sa fin tragique; elle prit le voile en 1657, et mourut dix ans après, supérieure du couvent de la Visitation à Moulins : la duchesse avait fait élever dans la chapelle de ce couvent un superbe mausolée à la mémoire de son époux (1).

Le duc Henri II de Montmorency avait une sœur, charlotte-Marguerite, mariée au prince Henri de Condé : elle

(1) Ce mausolée, objet aussi précieux pour l'histoire que pour les arts, existe encore dans cette chapelle, qui est devenue celle du collége : on faillit le détruire en 1793, et des furieux voulurent l'anéantir à coups de hache. Un des magistrats, accouru sur les lieux, eut la présence d'esprit de leur dire que Montmorency avait été dans son temps un bon républicain, qu'il s'était même révolté contre son roi, et que le tyran l'avait fait décapiter : cette observation suffit pour arrêter le bras de ces hommes, et le monument fut conservé; il a conservé néanmoins l'empreinte du premier et seul coup de hache qu'on lui porta.

fut la mère du grand Condé, du prince de Conti et de la duchesse de Longueville. Louis XIII, qui avait confisqué tous les biens du rebelle gouverneur du Languedoc, les rendit en partie à sa sœur, mais il se réserva le magnifique domaine de Chantilly; en 1661, Louis XIV le céda en toute propriété au grand Condé, qui en fit son séjour habituel, et se plut à l'embellir (1).

(1) Le magnifique château de Chantilly, rempli de souvenirs historiques, une des merveilles des environs de Paris, fut détruit et rasé en 1793; on ne fit pas même grâce à la statue équestre de bronze qui décorait la cour d'honneur. Cette statue représentait, non pas le connétable Anne, comme l'ont dit la plupart des écrivains qui ont parlé de Chantilly, mais bien son fils le connétable Henri Ier.

DESCENDANCE

DU CONNÉTABLE

GAUCHER DE CHATILLON.

La maison de Châtillon tirait son nom de la petite ville de Châtillon-sur-Marne, située en Champagne, entre Épernay et Château-Thierry. Cette maison jouissait d'une grande illustration bien avant le connétable Gaucher : elle avait donné un pape à l'Église dans le onzième siècle; c'était Urbain II (Eudes de Châtillon), le second successeur du grand Grégoire VII. Urbain II vint en France (1096), s'arrêta dans Clermont, et y prêcha la première croisade; il mourut le 29 juillet 1099. Le 5 du même mois, les croisés, dont ce pontife avait béni l'entreprise, enlevaient d'assaut Jérusalem : la plupart des historiens croient qu'Urbain expira sans avoir appris cet heureux résultat; quelques-uns assurent au contraire que la nouvelle de ce triomphe lui parvint la veille de sa mort, et qu'il put s'en réjouir quelques instants.

Comme Mathieu II de Montmorency, le connétable Gaucher de Châtillon fut la souche d'une nombreuse liguée : il

eut, ainsi que nous l'avons déjà dit, trois femmes, Isabelle de Dreux, Hésilende de Vergy et Isabeau de Rumigny : la dernière était veuve d'un duc de Lorraine; elle ne donna pas d'enfant au connétable. Gaucher eut des deux premiers lits cinq fils, qui furent les auteurs d'une foule de branches, dont les plus connues furent celles de Porceau, de Dampierre, de Thoissy et de Bois-Rogues.

Jacques II de Châtillon, seigneur de Dampierre, petit-fils de Gaucher, fit toutes les guerres de Charles VI, et fut tué dans la malheureuse journée d'Azincourt : on découvrit son corps enseveli sous un tas de morts. Jacques avait épousé la fille du fameux Bureau-Larivière, trésorier du roi Charles V, auquel il rendit de signalés services. Le fils de Jacques, François, animé des mêmes sentiments que son père, resta fidèle au roi Charles VII dans la lutte nationale engagée contre la maison de Lancastre. François mourut en 1446, sans laisser de postérité : en lui finit la branche de Dampierre.

Jean II, comte de Porceau, troisième petit-fils par l'aîné du connétable Gaucher, se voyant sans héritier, vendit son comté de Porceau ou de Porcien (Champagne-Ardenne) au duc d'Orléans, frère du roi Charles VI, l'époux de Valentine : en lui s'éteignit donc la branche aînée, issue du connétable.

Jean, second fils du connétable et d'Isabelle de Dreux, sa première femme, fut l'auteur de la branche de Thoissy et de celle de Bois-Rogues, qui se perpétuèrent jusqu'à nos jours.

Gaucher VI, petit-fils de Jean, jeta beaucoup d'éclat sous

les règnes de Charles VI et de Charles VII. Après le connétable Arthur de Richemont, Gaucher VI fut le baron qui contribua le plus à la conclusion du traité d'Arras en 1435 : ce traité réconcilia le duc de Bourgogne, Philippe le Bon, avec Charles VII, et sauva réellement la France de la domination angloise.

Le septième descendant en ligne directe de Gaucher VI fut Alexis de Châtillon, comte de Bois-Rogues, officier général de cavalerie d'une haute distinction ; il se distingua à la célèbre bataille de Denain, et en 1734 au combat de Guastalla, où il fournit plusieurs charges brillantes à la tête de toute la cavalerie française. Ses vertus, sa réputation, et l'estime dont il jouissait, le firent choisir l'année suivante pour être gouverneur du dauphin fils de Louis XV : en 1736 on érigea pour lui la terre de Mauléon (Poitou) en duché-pairie. Le duc de Châtillon mourut en 1754. Son fils Louis fut le dernier mâle de sa maison : il mourut en 1762, laissant deux filles, les duchesses d'Uzès et de la Trémouille.

NOTE

SUR LA BATAILLE DE BOUVINES.

Aucun monument ne marque le lieu où se livra cette bataille de Bouvines, dans laquelle on joua le sort de la France; les Romains l'auraient couvert de colonnes et d'arcs de triomphe. En 1805, après la campagne d'Austerlitz, on eut la pensée d'élever dans la plaine de Bouvines un obélisque d'une grande hauteur; l'une des faces devait être consacrée à rappeler le souvenir du triomphe de 1214, et l'autre côté à perpétuer la mémoire de celui que l'on venait de remporter. Les deux batailles avaient plusieurs points de ressemblance : dans l'un et dans l'autre cas les Français avaient eu à lutter contre une armée d'alliés formée de soldats venus en grande partie de la Germanie. Le plan du terrain fut levé, et l'on prit à ce sujet tous les renseignements historiques nécessaires; mais bientôt d'autres soins firent perdre de vue cet objet. Les habitants de ces contrées avaient ressenti une vive satisfaction en apprenant qu'on voulait décorer leur pays d'un monument consacré à rappeler un fait d'armes qui n'avait cessé d'occuper la pensée de leurs ancêtres; ils tombèrent dans la tristesse lorsqu'ils virent qu'on y renonçait. Le vénérable pasteur de la commune de Bouvines, né parmi eux, qui, depuis quarante ans, ne

les avait pas quittés, résolut d'adoucir leurs regrets ; il acheta de ses propres deniers, sans que nul y contribuât, un quartier de terre dans l'embranchement des chemins de Tournay et de Camphain, point central du champ de bataille, y fit bâtir une chapelle d'un style simple et élégant, et fit placer dans l'intérieur deux petits tableaux représentant les deux principaux épisodes de la journée de Bouvines : il consacra à ces dépenses la moitié de son modeste patrimoine. Chaque année, le 27 juillet, ce digne ecclésiastique célèbre l'office divin, en mémoire du triomphe de Philippe-Auguste; tous les habitants se pressent autour de cette chapelle rustique, et fêtent avec une joie généreuse l'anniversaire de ce beau jour.

A deux lieues de cette chapelle l'on voit un obélisque haut de quatre-vingts pieds, que les religieux de l'abbaye de Cisoing élevèrent pour marquer la place où le roi Louis XV bivouaqua la veille du jour où il livra la bataille de Fontenoi. On lit sur une des faces le nom des maréchaux de Saxe, de Noailles, et des autres généraux commandant l'armée sous le roi.

LISTE

DES CHEVALIERS A BANNIÈRE

QUI SE TROUVÈRENT A LA BATAILLE DE BOUVINES.

Philippe-Auguste, se voyant attaqué par une ligue formidable, usa de toute la latitude que lui donnaient les lois féodales; il admonesta plus de vassaux et d'arrière-vassaux que nul de ses prédécesseurs ne l'avait fait. Dans le nombre des admonestés se trouvaient neuf archevêques, soixante-quatre évêques et trente abbés. Ces ecclésiastiques étaient mandés comme possesseurs de fiefs. Ils déployèrent tous beaucoup de zèle pour faire des levées dans leurs terres, et les envoyèrent à l'armée, en se dispensant toutefois d'y aller eux-mêmes, quoique les constitutions de l'État les y astreignissent; mais depuis deux siècles on était moins rigide, et les évêques usaient de la liberté qu'on leur laissait à cet égard. Cinq seulement prirent part aux combats qui se livrèrent dans la campagne de 1214: Philippe de Dreux, évêque de Beauvais; Robert de Châtillon, évêque de Laon; Guérin, évêque de Senlis, qui suivirent l'armée de Philippe-Auguste. Deux autres accompagnèrent Louis, fils du roi, agissant dans le Poitou : ce furent l'évêque de Nîmes et l'évêque du Puy. Ce dernier était devenu, en 1213, possesseur du riche fief de Polignac, par la donation que

lui en fit Ponce, vicomte de Polignac; ce seigneur, ayant perdu ses deux fils, s'était retiré dans un cloître.

Les listes que nous donnons ici sont extraites des rôles de plusieurs anciens bans et arrière-bans, dont la minute était conservée à la cour des comptes. Elles furent publiées par Laroque, dans son Traité du ban et de l'arrière-ban (édit. in-4° de 1734, p. 47). C'est l'ouvrage le plus profond que l'on ait écrit sur cette matière. Ces listes furent également reproduites par le savant André Duchesne, dans son Recueil des historiens de France, t. V, à la suite du poëme *Philippidos*, par Guillaume le Breton. Les noms sont écrits d'une manière plus correcte dans Duchesne que dans Laroque; nous l'avons pris pour guide.

Nota. Le mot latin *dominus* veut dire *le sire*, en langage du moyen âge; *castellanus*, le châtelain. Il y a une très-grande différence entre l'un et l'autre; *dominus Cociaco* veut dire le sire de Couci, seigneur suzerain de ce fief; et *castellanus Cociaci* n'est que le châtelain ou gouverneur du château de Couci. *Hæres* veut dire l'héritier d'un fief; c'est le neveu ou le cousin germain d'un sire ou d'une dame qui n'avaient point d'enfants. *Advocatus* veut dire le tuteur ou plutôt le régisseur d'un fief appartenant à des enfants orphelins en bas âge; il était obligé de marcher avec la chevauchée du fief, pour représenter ses pupilles.

NOMS

DES CHEVALIERS A BANNIÈRE

DU TEMPS DE PHILIPPE-AUGUSTE,

DANS LA CAMPAGNE DE BOUVINES

(en latin et en français).

NORMANIÆ.	NORMANDS.
ıas de Homet.	Thomas de Homet.
lfus Texon.	Rodolphe Texon.
ı Peganellus.	Foulques Paguenel.
elmus Bacon.	Guillaume Bacon.
rtus du Gurius.	Robert de Gurin.
ɔpus de Vaace.	Philippe de Vassé.
rtus Erneis.	Robert de Tesson.
rtus Marmion.	Robert de Marmion.
rtus de Corciaco.	Robert de Courcy.
elmus de Reviers.	Guillaume de Reviers.
icus de Bello-Fago.	Henri de Beaufou.
ıes de Bruecourt.	Jean de Bruecourt.
ɔ de Alneto.	Foulque Aulnay.
icus de Ferreriis.	Henri de Ferrières.
bertus de Aquila.	Gilbert de l'Aigle.
elmus de Planes.	Guillaume de Plaine.
rtus de Thebovilla.	Robert de Thibouville.

Richardus de Harecourt.	Richard de Harcourt.
Joannes de Tornebu.	Jean de Tournebu.
Galterus Pipardus.	Gauthier Pipard.
Dominus Sanctus-Celerini.	De Saint-Célerin.
Joannes de Pratellis.	Jean de Préaux.
Guillelmus de Mortuomari.	Guillaume de Mortemart.
Cambellanus de Tancarvillæ.	Chambellan de Tancarville.
Guillelmus Martellus.	Guillaume Martel.
Joannes de Roboreto.	Jean de Rouvroy.
Henricus de Estovilla.	Henri d'Estouteville.
Thomas de Paveilli.	Thomas de Pavilly.
Richardus de Villequier.	Richard de Villequier.
Renaldus de Bosco.	Renaud du Bois.
Gilo de Hodenc.	Giles de Houdan.
Stephan. de Longocampo.	Étienne de Longchamp.
Robertus de Oisneval.	Robert de Oisneval.
Petrus de Hotot.	Pierre de Hotot.
Nicolaus de Montegniaco.	Nicolas de Montigni.
Simon de Beaussart.	Simon de Beaussard.
Hæres de Gaci.	L'héritier de Gacé.
Hugo de Colunces.	Hugues de Coulonces.
Guillelmus Crispini.	Guillaume Crépin (du Bec).
Roger vicecomes.	Vicomte Roger.
Robertus le Borne.	Robert-le-Borgne.
Robertus de Juriaco.	Robert d'Ivry.
Robertus Malect.	Robert de Malet.
Dominus Croliaci.	Le sire de Creuilli.
Petrus Malevicinus.	Pierre de Mauvoisin.

llanus de Gallione.	Le châtelain de Gallion.
es de Alençon.	Le comte d'Alençon.
nus de Carroges.	Le sire de Carouges.
nes de Tilli.	Jean de Tilly.
elmus de Semelli.	Guillaume de Semelis.
ndus Tavenel.	Roland Tavenel.
ardus des Argentiis.	Richard d'Argences.

BRITANNIÆ.	BRETONS.
us filius comitis.	Alain, fils du comte de Bret[e]
eus de Leon.	Hervé de Léon.
s Guido de Toarcio.	Le comte Gui de Thouars.
nus de Malostricto.	Le sire de Malestroit.
linus de Rohan.	Josselin de Rohan.
s de Loheiac.	Pierre de Lohéac.
elmus de Guirchia.	Guillaume de la Guerche.
eas de Vitreio.	André de Vitré.
edus de Filgeriis.	Godefroid de Fougères.
s de Castro-Giron.	Alain de Château-Girons.
elmus de Albigini.	Guillaume d'Aubigné.
lus de Meduana.	Juel de Mayenne.
rius de Dinan.	Olivier de Dinan.
nes de Dolios.	Jean de Dol.
edus Spina.	Godefroi de l'Espinay.
rius de Tinteniaco.	Olivier de Tintiniac.
eus de Bellomortario.	Hervé de Beaumanoir.
ed. de Castri Biencii.	Gaudefroi de Château-briand.
edus de Ancenis.	Gaudefroi d'Ancenis.
elm. de Cliçon senex.	Guill[e] de Clisson le vieux.
l. Richardus de Reuz.	Guillaume de Raiz.

Guillelm. de Roca de Vens.	Guill[e] de la Roque de Vens.
Guillelmus de Plesseicio.	Guillaume du Plessis.
Bernard. de Machequoleu.	Bernard de Machecou.
Oliverus de Roca.	Olivier de la Roche.
Eudo de Ponte.	Eude de Pont.
Rollandus de Reux.	Rolland de Rieux.
Galfredus de Hiberic.	Godefroi de Hiberic.
Alemannus de Albigni.	Aubigné.
PERTICI.	**DU PERCHE.**
Guillelmus de Locray.	Guillaume de Locray.
Guido de Montedulceto.	Gui de Montdoucet.
Guillelmus de Follet.	Guillaume de Follet.
Fulcherius Quarel.	Foulques Quarel.
Guillelmus de Feritate.	Guillaume de la Ferté.
Gervasius de Castello.	Gervais du Châtel.
ANDEGAVI.	**DE L'ANJOU.**
Gaufredus de Rupibus.	Gaud. des Roches (Sablé).
Balduinus de Rupe.	Bodouin de la Roche.
Amalricus de Credone.	Amalric de Craon.
Guido Turpin.	Gui de Turpin.
Vicomes Sanctæ-Suzannæ.	Vicomte de Sainte-Suzanne.
Bernardus de Feritate.	Bernard de la Ferté.
Fulco Ribole.	Foulque de Ribol d'Assé.
Guido de Laval.	Gui de Laval.
Paganus de Veges.	Payen de Vege.
Dominus Castri-Gonterii.	Le sire de Château-Gonthier.
Dominus de Montoire.	Le sire de Montoire.
Guillelmus de Silliaco.	Guillaume de Sillé.
Guido Cortenerru.	Gui de Courtenai.

de Roy.	Foulque de Roy.
cus de Musterol.	Henri de Montureux.
dus Bellajii.	Geral du Bellay.
nus de Doe.	Le sire de Doué.
nus Passavant.	Le sire de Passavant.
dus Heremita.	Liziard d'Hermite.
edus de Losduno.	Godefroi de Loudun.
s de Brisaio.	Pierre de Brisays.
isus de Prilliaco.	Gervais de Preuilli.
de Campochevrier.	Eugues de Champverier.
es Brueria.	Jean de Bruyères.
edus de Vindocino.	Godefroi de Vendôme.
icus de la Jaille.	Aimeric de la Jaille.
ricus de Averio.	Aimeric d'Avoir.
edus de Paluel.	Gaudefroi de Paluel.
edus de Gressille.	Gaudefroi de la Gresille.
dus de Insula.	Renaud de Lille.
TURONES.	DE LA TOURAINE.
olomeus Pagani.	Barthélemi Payen.
olomeus de Insula.	Barthélemi de l'Isle.
elm. de Pressigniaco.	Guillaume de Pressigni.
Bancaio.	Heugues de Bançay.
lon de Fractavalle.	Nevelle de Freteval.
es de Aleia.	Jean d'Alés.
tus de Perronanio.	Robert de Pronay.
nus de Montesoreli.	Le sire de Montsorau.
n. de Rupe-Courbon.	Le sire de la Roche-Courbon.
nus Haiæ.	Le sire de la Haie.
Genebaldus.	Gui de Guénant.
rius Donionio.	Garnier Donjon.

Gaudinus de Ramefort.	Gaudin de Ramfort.
Hugo de Fontenellis.	Heugues de Fontenelle.
Vicomes Brociæ.	Vicomte de Brosse.
Dominus Cluiæ.	Le sire de Cluix.
Rogerus Paletel.	Roger Paletel.
Hæres Calvigniaco.	L'héritier de Chauvigni.
Guillelmus de Mirmande	Guillaume de Mirmande.
Dominus Castri Meliand.	Le sire de Château-Melliand.
Guillelmus de Montelione.	Guillaume de Montléon.
Guillelmus Turpinus.	Guillaume Turpin.
Dominus Pruliaci.	Le sire de Preuilly.
PICTONES.	DU POITOU.
Vicomes Castri Airaldi.	Vicomte de Châtelleraut.
Radulphus de Mortuomari.	Rodolphe de Mortemart.
Joannes Castanearius.	Jean Chastenier.
Guillelmus de Malolione.	Guillaume de Mauléon.
Guillelmus de Asperomonte.	Guillaume d'Aspremont.
Guillelmus de Soldaio.	Guillaume de Souday.
Salvaricus Altanosa.	Savarin d'Antenoise.
Rogo de Coé.	Roger de Coué.
Rolandus de Montrevel.	Roland de Montrevel.
Petrus Achardi.	Pierre Achard.
Galfredus de Feritate.	Godefroi de la Ferté.
Theobaldus de Matefelon.	Théobald de Matefelon.
Galfredus Godeschal.	Godefroi Godeschal.
Patricius de Chaorce.	Patrice de Chource.
Dominus Santi-Michaëlis.	Le sire de Saint-Michel.
Hugo Ridel.	Hugues de Ridel.

elmus de Erecio.	Guillaume de Ercé.
n de Saman.	Simon de Saman.
elmus de Meriaco.	Guillaume de Meri.
n Minguet.	Simon Minguet.
inus Montemorillon.	Le sire de Montmorillon.
elmus de Azayo.	Guillaume de Azay.
inus Lochiarum.	Le sire de Loches.
ALTREBAT.	ARTÉSIENS.
inus Lugdunensis.	Le sire de Leuse.
de Maloalneto.	Hugues de Malaunoy.
lphus Plouquet.	Rodolphe Plouquet.
ael de Harmes.	Michel de Harmes.
iche de Novilla.	Eustache de Neuville.
rtus de Beloes.	Robert de Belon.
lus de Crosilles.	Alard de Crousilles.
llanus de Bellomar.	Le châtelain de Bellemare.
o de Chaumont.	Gui de Chaumont.
ranus de Hesdino.	Enguerand de Hesdin.
s de Carenci.	L'héritier de Carenci.
inus de Houden.	Le sire de Houden.
de Hanet.	Hugues de Hanet.
nes de Longueval.	Jean de Longueval.
inus Osiaci.	Le sire d'Oisi.
VIROMANIÆ.	DU VERMANDOIS.
rtus de Tornella.	Robert de la Tourette.
rtus de Hangest.	Albert de Hangest.
ius de Vavrin.	Hélie de Varrin.
lphus Stratis.	Rodolphe d'Estrées.
lphus de Roia.	Rodolphe de Roie.
rtus de Bova.	Robert de Boves.

Galterus de Helliaco.	Gautier de Helly.
Radulphus de Claramonte.	Rodolphe de Clermont.
Radulphus de Pratellis.	Rodolphe de Préaux.
Gilo de Marches.	Giles des Marches.
Baldinus de Bellovidere.	Baudouin de Beauvoir.
Barthelemi de Roie.	Barthélemi de Roie.
COCIACI.	DE LA SIRERIE DE COUCI.
Ingerranus de Cociaco.	Enguerrand de Couci.
Radulphus Sarto.	Rodolphe du Sart.
Alanus de Rociaco.	Alain de Rouci.
C. de Montchablon.	C. de Montchablon.
Fulcandus de Brisiaco.	Foulques de Brisai.
Joannes de Montgumbert.	Jean de Montgonbert.
Herveus de Buzenci.	Hervé de Buzenci.
Guido Villariis.	Gui de Villars.
Joannes de Tor.	Jean-le-Tor.
Radulphus de Castro.	Rodolphe de Castel.
Albericus de Buissi.	Alberic de Bussi.
Radulphus de Eseri.	Rodolphe.......
Joannes de Colduno.	Jean de Condé.
Anseldus de Ronquerolles.	Anselme de Roncherolles.
Manasserus de Melleto.	Manasses de Mello.
Petrus Melliaco.	Pierre de Milli.
Galterus de Tirel.	Gauthier de Tirel.
Comes Bellimontis.	Comte de Beaumont.
Rogerus de Rosaio.	Roger de Rosay.
Dominus Montis Acuti.	Le sire de Montaigu.
WLCASSIN.	DU VEXIN.
Joannes de Tria.	Jean de Trie.

ıes de Gisoreio.	Jean de Gisors.
ıes de Montcheverel.	Jean de Montrevel.
de Calvomonte.	Hugues de Chaumont.
o de Rupe.	Gui de la Roche.
o Malivicini.	Gui de Mauvoisin.
rtus de Pinquegni.	Robert de Piquigni.
ıs de Diviteburgo.	Pierre de Richebourg.
Montemomoriaco.	Mathieu de Montmorenci.
vanectensis.	Boutillier de Senlis.
ɔpus de Nantolio.	Philippe de Nanteuil.
elmus de Cornillon.	Guillaume de Cornillon.
rus de Alneio.	Gauthier d'Aulnay.
ɔ Nantolio.	Gui de Nanteuil.
umus de Barris.	Guillaume des Barres.
de Marolio.	Hugues de Mareuil.
ıinus Bretel.	Baudouin de Breteuil.
d'Acio.	Giles d'Aci.
Santus-Dionisius.	Gautier de Saint-Denis.
rtus de Pissiaco.	Robert de Poissi.
nus Caprosæ.	Le sire de Chevreuse.
llanus Neelfæ.	Le châtelain de Neauphle.
ɜs Suession.	Le comte de Soissons.
nus Montisfortis.	Le sire de Montfort.
ɜlmus de Garlanda.	Guillaume de Garlande.
ıes Beliard.	Jean Béliar.
Corcicio.	Milon de Courci.
us de Bronaio.	Feri de Bronay.
rus de Cauda.	Roger de la Queue.
Pompona.	Hugues de Pompone.
ɜlmus Prunele.	Guillaume de Prunelé.
ıus Sanctus-Yon.	Payen de Saint-Yon.

Ansellus Bolanvillier.	Anseau de Boulainvilliers.
Thomas de Brueriis.	Thomas de Bruyères.
Joannes de Baugenciaco.	Jean de Beaugenci.
Robertus de Cortenaio.	Robert de Courtenai.
Henricus Marescallus.	Henri Maréchal.
Adam de Bellomonte.	Adam de Beaumont.
Guillelmus Milliaco.	Guillaume de Milli.
Galterus de Nemosio.	Gautier de Nemours.
Galcherus de Jouig.	Gaucher de Joigni.
S. de Sacrocæsaris.	Étienne de Sancerre.
Guillelmus de Tornello.	Guillaume de Tournelle.
Petrus Bellovillari.	Pierre de Beauvilliers.
Iterus Tociaco.	Itier de Tocy.
Droco de Melloto.	Dreux de Mello.
Petrus de Jouigniaco.	Pierre de Joigni.
Guillelmus Cortenaio.	Guillaume de Courtenai.
Bochardus de Vendrovre.	Bouchard de Vandeuvre.
Guillelmus de Melloto.	Guillaume de Mello.
Dominus Sellonanio.	Le sire de Ségnelai.
V. de Sancti-Florentii.	Vicomte de Saint-Florent.
Guido de Meleigny.	Gui de Méligni.
Bartholomeus de Poleigni.	Barthélemi de Poligni.
P. de Monte-Sancti-Joannis.	Ponce de Mont-Saint-Jean.
Dominus Rubeius-Montis.	Le sire de Rougemont.
Hugo de Sancto-Mauricio.	Hugues de Saint-Maurice
Dominus de Noïers.	Le sire de Noyers.
Comes Herve.	Comte Hervé.
Hugo Hulmo.	Hugues de l'Orme.
Odo de Castilione.	Odon de Châtillon.
Iterus de Frenio.	Itier de Fresne.

BURDIGUNDI.	BOURGUIGNONS.
Poncius de Granciaco.	Ponce de Grancey.
Bernardus de Montebarri.	Bernard de Montbar.
Dominus de Vergi.	Le sire de Vergi.
D. de Monte-Sancti-Joannis.	Le sire de Mont-Saint-Jean.
Galterus de Sumbrenon.	Gautier de Sombrenon.
Dominus de Sanz.	Le sire de Saulx.
Dominus de Trichatel.	Le sire de Trichâteau.
Dominus de Til.	Le sire de Til.
Comes de Forez.	Le comte de Forez.
Comes de Bellojoco.	Le comte de Beaujeu.
Herveus de Safra.	Hervé de Saffres.
Dominus Bellomonte.	Le sire de Beaumont.
Dominus de Verdun.	Le sire de Verdun.
Hugo de Vergi.	Hugues de Vergi.
Dominus de Digona.	Le sire de Digoine.
Guido Severiaco.	Gui de Severac.
Dalmacius de Luzi.	Dalmas de Luzi.
Hugo de Calvomonte.	Hugues de Chaumont.
Roscelinus de Mamberol.	Roscelin de Mamberol.
Galonus de Montigni.	Galon de Montigni.
	DU NIVERNOIS.
Dominus de Luzi.	Le sire de Luzi.
Dominus de Meluis.	Le sire de Meluis.
Dominus Pietropertus.	Le sire de Pierrepertuis.
PONTIVI.	DU PONTHIEU.
Thomas Sancto-Valeri.	Thomas de Saint-Valeri.

Galterus de Feritate.	Gautier de la Ferté.
Renaudus Ambianis.	Renaud d'Amiens.
Guillelmus de Rehu.	Guillaume de Réhu.
Hugo de Fontanis.	Hugues de Fontaines.
Hugo Boterin.	Hugues de Boterin.
Galterus de Halecourt.	Gautier d'Halecourt.
Hugo de Baloill.	Hugues de Bailleul
Radulphus de Arreüs.	Rodolphe d'Aragues.
Radulphus de Croy.	Rodolphe de Croy.
Guillelmus de Belloramo.	Guillaume de Beaurin.
Rogo de Beaucham.	Roger de Beauchamp.
Theobaldus de Auxi.	Théobald d'Auxi.
Hugo Champdavenensis.	Hugues de Champdavaine.
Joannes Mainerius.	Jean de Mainièves.
COMITATUS SANCTI-PAULI.	**DU COMTÉ DE SAINT-PAUL.**
Comes Sancti-Pauli.	Le comte de Saint-Paul.
Robertus de Bretel.	Robert de Breteuil.
Hugo Tacon.	Hugues Tacon.
Balduinus de Aria.	Baudouin d'Aire.
Eustachius d'Encre.	Eustache d'Encre.
Balduinus de Crequi.	Baudouin de Créqui.
Balduinus du Pas.	Baudouin du Pas.
CAMPANIÆ.	**DE CHAMPAGNE.**
Garnerus Triangulo.	Garnier de Trenel.
Dominus Montis Mirabilis.	Le sire de Montmirail.
Robertus Miliaco.	Robert de Milli.
Erardus de Brena.	Erard de Braine.
Erardus de Casteneto.	Erard de Chasseney.
Simon Gienvilla.	Simon de Joinville.

Simon de Castrovillani.	Simon de Châteauvillain
Philippus de Planci.	Philippe de Planci.
Erardus de Villi.	Erard de Villi.
Joannes d'Arciers.	Jean d'Arcies.
Vicedomius Cathal.	Le vidame de Châlons.
Galcherus de Nantol.	Gaucher de Nanteuil.
Comes Grandisprati.	Comte de Grandpré.
Galcherus de Remilli.	Gaucher de Rumilli.
Nicolaus de Basoches.	Nicolas de Basoches.
Dominus de Rinel.	Le sire de Rinel.
Robertus de Conde.	Robert de Condé.
Simon de Broies.	Simon de Broye.
Guido de Chappes.	Gui de Chappe.
Ogerus de Sancto-Girone.	Oger de Saint-Girons.
Galfredus de Vienna.	Geoffroi de Vienne.
Odoard de Alneto.	Odoard d'Aulnoy.
Dominus Asperamonte.	Le sire d'Apremont.
Hugo de Florines.	Hugues de Florines.
Renardus de Choisel.	Renard de Choiseul.
Renardus de Dampetra.	Renaud de Dampierre.
Petrus de Borlemont.	Pierre de Bourlemont.
Galfridus de Duelli.	Geoffroi de Deuilly.
Eustachius de Conflans.	Eustache de Conflans.
Milo de Calvomontis.	Milon de Chaumont.
Arnulphus de Cery.	Arnould de Ceri.
Hugo de Rinel.	Hugues de Rinel.
Comes Rociaci.	Le comte de Rouci.
Dominus de Cherisiaco.	Le sire de Cherisy.

LISTE DES GRANDS VASSAUX

ET CHEVALIERS A BANNIÈRE

ADMONESTÉS POUR LA CAMPAGNE DE 1304. — BATAILLE DE MONS-EN-PUELLE.

(Nous faisons précéder ces listes de trois lettres d'admonition que nous avons choisies parmi celles que Philippe le Bel adressa dans cette circonstance aux évêques, aux barons et aux baillis représentant le tiers état. La teneur de ces lettres est propre à nous faire connaître l'esprit des institutions qui régissaient alors la France.)

PREMIÈRE LETTRE.

Philippe, etc. A nostre amé et feal l'Évesque de Paris, etc. De la maniere de nous faire subvention et aide pour la poursuite de la guerre, etc. C'est assavoir que tous Archevesques, Evesques, Abbez et autres Prelats, Doiens, Chapitres, Couvens, Colleges, et toutes autres manieres de personnes d'Eglise, religieux et seculiers, exemts et non exemts, Ducs, Comtes Barons, Dames, Damoiselles et autres Nobles de nostre Roiaume, de quelque condition ou estat qu'ils soient, nous aident à la poursuite de ladite guerre de Flandres pour quatre mois, c'est assavoir, juin, juignet, aoust et septembre prochains à venir de chacune 500 livres de terre que ils ont en nostre

Royaume, d'un Gentilhomme bien armé et monté à cheval de 50 livres tournois, etc.; et tant qu'il passera 500 livres de terre, combien que ce soit jusqu'à mille, de deux hommes d'armes montez et appareillez comme dessus est dit; et en cette maniere de chacune 500 livres de terre, un homme d'armes ou plus au moins faire compensation de riche au pauvre, etc. Item quant aux non-nobles, chacun cent feux nous facent un serjant de pied des plus suffisans et des meilleurs que l'on pourra trouver es Paroisses et ailleurs, si ceus des Paroisses n'estaient souffisans; et seront armez de pourpoins et de haubergeons, ou de gambesons, de bacinés et de lances. Et des six il y aura deux Arbalestriers qui auront arbalestes; et sera ceste aide assise, ceuillie et levée loiaument et raisonnablement, faite compensation du riche au pauvre, par chascun Prelat et Baron en sa Diocese, et en sa terre; et y aura un preudomne de par nous pour seur entendre et prendre garde à la besongne, etc. Donné à Chausteauthierry, le lundy devant la feste de saint Denis, l'an de grace 1303.

SECONDE LETTRE.

Philippe, par la grace de Dieu Roy de France; à nostre amé et feal Jehan Comte de Hénaut, salut et bon amour. Comme nos ennemis et rebelles de Flandres s'éforcent de plus en plus à grever de jour en jour Nous et nostre Royaume, et aient ja nostre ville

de Lisle assiégée, et pourpris à grant pitié du païs environ, savoir vous faisons que Nous, pour contraiter à leur mauvaise entreprise, avons ordonné à estre sans nul deffaut à Arras à la quinzaine de la my-aoust prochaine, et avons fait faire générale semonce par nostre Royaume par Ban et Arriere-ban audit jour et lieu pour Nous, et affermieusement vous promettons et représentons, et sur la fealté et sur l'amour que vous avez à Nous et au Royaume, estroitement Mandons que vous au jour et lieu dessus dis, au plus tard, soiez sans nul deffaut avec Nous si convenablement appareillez de gens d'armes et de chevaux, que nous en doïons tenir pour paiez et vous savoir bon gré et guerre-donner vostre bon service. Donné à Saint-Germain, 8 die augusti 1303.

TROISIÈME LETTRE.

Philippe, etc. Au Bailly d'Orléans et aux Collecteurs de la nouvelle subvention, etc. Nos amez et feaux Archevesque, Evesques, Abbez et autres Prélats, Doyens, Chapitres, Couvens, Colleges et plusieurs autres personnes d'Eglise, Seculiers et Religieux, exempts et non exempts, Ducs, Comtes, Barons et autres Nobles de nostre Royaume, nous soit octroié de gré que les Nobles personnes Clers et Lais tenant loyaument nous aident en la poursuite de nostre guerre par quatre mois, c'est assavoir, juin, juignet, aoust et septembre prochains avenir de chacune 500 livres de terre qu'ils ont en nostre

Royaume, d'un Gentilhomme bien armé et monté à cheval de 50 livres tournois, et couvert de couverture de fer, ou de couverture pourpoint; et de tout comme il passera 500 livres de terre que ce soit jusques à mille, de deux hommes d'armes montez et appareillez si comme dessus est dit; et en cette mesme maniere de chacune 500 livres de terre, un homme d'armes de plus et du moins. Et quant aux non-nobles francs, que cent feux nous facent aide de six Serjans de pié armez convenablement si comme il est contenu audit octroy; et les Prelats et autres personnes de sainte Eglise, nous aident d'autre subvention souffisant des biens des Eglises, etc. Après des non-nobles se sont accordez à nous faire ladite aide, etc. ; et quant aux hommes de condition abonnée demeurans en autrui Seigneur de Justice, chacun cent feus, nous feront aide de quatre hommes de pié armez; et quant aux hommes taillables de haut et de bas à volonté, vous déportes s'il plaist à leur Seigneur et si aucunes Villes et Universitez ne pouvaient ou ne voulaient servir, etc. Nous voulons que vous levez en nos Domaines et requerez les Seigneurs de faire lever en leurs terres et vous assigner pour chacun deux sols parisis par jour pour tout le temps devant dit, etc. Donné à Saint-Germain en Laie, le mardy après la Pentescoste, l'an de grace 1304.

ROLLE DES SEIGNEURS

QUI COMPARURENT AU BAN ET ARRIÈRE-BAN

CONVOQUÉ L'AN 1304, POUR LA GUERRE DE FLANDRES.]

LES PRELATS SONT COMPRIS LES PREMIERS. ET ENSUITE EST ÉCRIT CE QUI SUIT (1).

THOULOUSE.

Le Comte de Foix, le Comte de Comminges, le Comte d'Armagnac chascun 400 hommes d'armes, comptez en ce nombre ceux que ils doivent faire demoine, chascun mille servans ou serjans.

Le Comte de Esterac 40 hommes d'armes à celle mesme Ordonnance, et 500 serjans.

Le Seigneur de Montlezun 30 hommes et 300 serjans.

Monsieur Jehan de Montaust, Seigneur de Couvrentaignes, 20 hommes d'armes et 200 serjans.

Jordain de Lisle 40 hommes d'armes et 200 serjans.

Roger de Comminges 20 hom. d'armes et 300 serjans

Le Seign. de Noailles 20 hom. d'armes et 200 serjans.

Le Seign. de Caumont 20 hom. d'armes et 200 serjans.

(1) Extrait des anciens rôles conservés à la Cour des comptes, et cités par Laroque, dans son Traité du ban et de l'arrière-ban. (Ed. 1734, in-4°, p. 98.)

Raimont de Humant 15 hom. d'armes et 100 serjans.
Raimont de Bearn 10 hom. d'armes et 300 serjans.
Le Boort de Foix 10 hom. d'armes et 300 serjans.
Bertran Loup 10 hommes d'armes et 300 serjans.
Bertran d'Elfagar 10 hom. d'armes et 50 serjans.
Obert de Montaut 10 hommes d'armes.
Raimont de Marquefane, et Arnaut de Marquefane frères, chascun 10 hommes d'armes et 50 serjans.
Le Vicomte de Tartas 30 hommes d'armes.
Séance de Claverre 10 hom. d'armes et 300 serjans.

Somme : 551 hommes d'armes et 6,000 serjans.

CARCASSOIS.

Le Séneschal de Mirepois, et ses deux frères Messires Jehan et Thiébaut 50 hommes d'armes.
Amaury de Narbonne 30 hommes d'armes.
Le Seigneur de Voisins, Monsieur Humbert de Hunova, de Humant, chascun 15 hommes d'armes.
Bernart de Capandut 10 hommes d'armes.
Somme : 120 hommes d'armes et 1,000 serjans.

PERIGORT.

Le Comte de Perigort 20 hommes d'armes.
Renaut de Pons, le Vicomte de Turaisne, chascun 30 hommes d'armes.
Le Vicomte de Bruniquel, le Vicomte de Ventadour, Bertran de Fumel, Monsieur Gerart Baleine, chascun 20 hommes d'armes.
Le Seigneur de Donzenac, Gerart de Courborgon

Raoul de Chasteauneuf, *idem*, de Joyeuse, puisné de Chastiauneuf, Bertran de Cardillac, Henri de Gourdon, Bertran Dufort, Arnaut de Montaigu, Mainfroy de Chastelneuf, le Seigneur de Redur, Bertran de Montagu, chascun 10 hommes d'armes.

Somme : 310 hommes.

ROERGUE.

Monsieur Estor d'Orillac, les Seigneurs de Severac, de Pierrefort, chascun 15 hommes d'armes.

Bec de la Barrière, Bertran de Baleguier, chascun 10 hommes d'armes.

Somme : 60 hommes d'armes.

BEAUCAIRE.

Monsieur Aimart de Poitiers le père et le fils 100 hommes d'armes et 3,000 serjans.

Monsieur d'Archiac, Seigneur de Roussillon, 60 hommes d'armes et 1,000 serjans.

Les Seigneurs d'Angon, de la Roche; Monsieur Simon Pelet d'Alest, chascun 30 hommes d'armes, et ledit Seigneur d'Angon 500 serjans.

Hugue Aymat 20 hommes d'armes et 1,000 serjans.

Guillaume de Poitiers 20 hom. d'armes et 300 serjans.

Les Seigneurs de Randon, de Montlaur, de Pierre, Canilhac, d'Achier, Giraut Aymar 120 hommes d'armes et 500 serjans.

Le Seigneur de Tournon 15 hommes d'armes et 300 serjans.

Le Seigneur de Cracoho 10 hommes d'armes et 300 serjans.

Dracon de Lere pour li et pour son père, 10 hommes d'armes et 300 serjans.

Raymon Joce 10 hommes d'armes et 300 serjans.

Joceron Malet, le Seigneur de Chalençon, Bertran de la Rode, le Vicomte de Poulignac, les Seigneurs de Saint-Didier, de Charlus, de Saunières, chascun 10 hommes d'armes.

Somme : 525 hommes d'armes et 9,500 serjans

AUVERGNE.

Le Comte de Boulogne 100 hommes d'armes.

Le Seigneur Mercœur 60 hommes d'armes.

Le Seigneur de la Tour 25 hommes d'armes.

Comte de Houdanble, *Comte est le nom de baptesme;* Guillaume Asselin, *idem*, de Montaigu; Guillaume Flote, chascun 20 hommes d'armes.

Les Seigneurs Montboizier, de Roquesanne, d'Alègre, chascun 10 hommes d'armes.

Guillaume Contour, *idem*, d'Achon; le Seigneur de Brion; Estienne Contour; le Seigneur de Turière; Pons de Charlus, Pons de Vicen, Roger de Blot; le Seigneur du Chastel, de Montaignes; Cloquart de Huichien, chascun 10 hommes d'armes.

Et ne fait nulle mencion du Comte de Dreux, et du Comte de Clermont.

Somme : 3,060 hommes d'armes.

Ogier de Mauleon 60 hommes d'armes et 5 serjans.

Jehan Martin le jeune 10 hommes d'armes.

Loup de Narbose 10 hommes d'armes et 200 serjans.

ISLE DE FRANCE.

Le Comte de Valois.
Le Comte de Dreux.
Robert, Seign. de Beu.
Idem, de Dreux.
Thomas de Bruieres.
Le Seigneur de Chantilly.
Jehan de Courtenay.
Pierre de Chanevieres.
Le Comte d'Evreux.
Robert de Dreux.
Le Comte de Dammartin.
Guy le Bouteiller.
Guillaume de Voisins.
Robert de Chartres.
Henry de Leon le fils.
Jehan de Choiseul.
Le Vidame de Chartres.
Adam de Bruieres.
Guillaume Crespin.
Idem du Bec Crespin.
Le Vicomte de Melun.
Anseau le Bouteiller.
Id. le Bouteiller-de-Senlis.
Erart de Montmorency.
Jehan de Beaumont.
Le Mareschal de Levy.
Pierre de Chambly.
Ansiau de Chevreuse.
Robert de la Roche.
Ivon de Garencières.
Jehan de Trie.
Oudart de Rupehante.
Jacques de Beausant.
Charles de Gonesse.
Guy d'Anucel.
Ansiau de l'Isle.
Le fils du Seign. d'Ivry.
Guil. Crespin l'aisné.
Jehan du Chastelier.
Gautier d'Aunay.
Le Seign. de Montmorency.
Guy d'Esten.
De Mirepoix et son frère.
Mahuy de Trie.
Pierre de Chambly.
Le Seigneur de Milly.
Jehan de Vendosme.
Jehan de Montmorency.
Guiot de Rosny.
L'Estandart de Baine.
Gile de Monstereul.

BERRUYERS.

Le Comte de Sancerre.
Le Seign. de Suilly.
Philippes de Chauvigny.
Le Seigneur de Linieres.
Pierre de la Broce.
Le Seign. de Chauvigny.
Le Seign. de Cullent.
Le Seigneur de Gracey.
Jehan de Prie.

NORMANS.

Jehan Malet.
Idem, de Graville.
Le Seign. de Harecourt.
Pierre de Cornuel.
Guillaume Tesson.
Idem, de la Roche-Tesson.
Mouton de Blainville.
Idem, de Mauquenchy.
Jehan de la Ferté.
Robert de Montigny.
Robert Malet.
Jehan de Tournebu.
Le Seigneur d'Estouteville.
Le Seigneur de Hotot.
Le Seigneur de Clere.
Roger Bacon.
Idem, du Moley.
Guillaume Patry.
Le Seigneur d'Esneval.
Le Seigneur de Ferrieres.
Raoul de Creully.
Jehan Paynel.
Idem, de Hambie.
Le Seigneur de Preaux.
Jehan de Rouvray.
Fouqaut du Melle.
Guillaume de Harecourt.
Robert de Harecourt.
Le Seigneur de la Riviere.
Raoul de Meulent.
Le Comte d'Eu.
Robert Bertran.
Idem, de Bricquebec.

POITEVINS.

Guillaume l'Archesveque.
Idem de Partenay.
Hugues l'Archevesque.
Gieuffroy de Lusignan.
Aimery de Valence.
Gieuffroy de Pons.
Le Seigneur de Marmande.
Guy de Rochechouart.

Renaut de Pons.
Aymar d'Archiac.
Le Seigneur de Barbasan.
Le Seigneur de Montlesun.
Le Seigneur de Belleville.
Le Vicomte de Thoüars.
Guy de la Marche.
Le Seigneur de Matas.
Idem, de Lusignan.
Jehan de Thoüars.
Girart Chabot.
Hugues de Thoüars.
Hugues de Touars.

LANGUEDOC.

Le Comte de Foix.
Le Comte d'Armagnac.
Le Comte de Comminges.
Le Comte de Perigort.
Le Comte de Rodès.
Le Comte d'Astarac.

CHAMPENOIS.

Simon de Chasteauvillain.
Le Seigneur de Choiseul.
Le Seigneur de Rougemont.
Erart d'Arcies.
Le Comte de Roussy.
Le Seigneur de Beaumont.
Le Seigneur d'Anglure.
Le Seign. de Baufremont.
Ansiau de Trainel.
Le Seigneur de Valery.
Henry du Bois.
Le Seigneur de Mello.
Thibaut duc de Lorraine.
Hue de Conflans.
Le Seigneur de Dampierre.
Le Seigneur de Bayon.
Dreux de Bricant.
Gaucher de Merry.
Jehan de Bar.
Le Seigneur d'Arcies.
Le Seigneur d'Apremont.
Le Seigneur de Joinville.
Le Seigneur de Mello.
Anseau de Garlande.
Le Comte de Grantpré.
Jehan de Joinville.
Le Seigneur de la Fauche.
Nicolle de Charbonne.
Le Seigneur de Broies.
Le Comte de Brienne.
Le Seign. de Vaucouleurs.
Le Connestable son fils.
Le Vidame de Chalons.
Goullart de Joinville.
Henry de Trainneau.
Guy de Chodonnez.

Le Seigneur de Juilly.
Le Seigneur de Sailly.
Aubert de Thourotte.
Le Seigneur de Trainel.
Le Seig. de Chasteauvillain.
Le Comte de Joigny.
Monsieur Guy de Joigny.
Le Comte de Nevers.
Le Seigneur de Plancy.
Monsieur Guy de Dampierre
Eustache de Conflans.
Le Seigneur de Hans.
Le Seigneur de Courlandon.

BRETONS.

Jehan de Beaumanoir.
Le Seigneur de Malestroit.
Henry de Leon le pere.
Le Seigneur d'Avaugour.
Geoffroy Seign. d'Ancenis.
Olivier Seign. de Montfort.
Briant le Beuf.
Yon du Pont.
Le Seigneur de Tinteniac.
Pierre de Rotelan.
Le Seigneur de Moriac.
Le S. de Gairgolé (Kergorlai)
Artur de Bretagne.
Le Seigneur de Rochefort.
Rolant de Dinan.
Le Seigneur de Rieux.
Hagomart de Cornoüaille.
Jehan de Machecoul.
Hervieu de Blain.
Pierre de Bretaigne.
Le Vicomte de Rohan.
Jehan de Bretaigne.
Monsieur Yvon de la Roche.
Jehan Boterel de Quintin.
Olivier de Rougy.
Le Seig. de Chasteaubriant.

MANSEAUX.

Le Seigneur de Laval.
Jehan de Beaumont.
Le Seigneur d'Averton.
Paien de Chaourses.
Robert de Beaumont.
Geoffroy de Vendosme.
Hue de la Ferté.

ANGEVINS.

Le Seigneur de Craon.
Estienne de Jaunay.
Le Seigneur de Matefelon.
Le Seigneur de Chemillé.

Le Seigneur de Montejan. Le Seigneur de Maulevier.
Hardoin Seign. de la Haïe.

THOURENGEAUX.

Le Seigneur de Montbason. Eschinart de Preüilly.
Le Seigneur d'Amboise. Hue de Bauçay.
Barthelemy Sei. de la Haïe. Renault de Precigny.
Hardoüin Seign. de Maillé. *Idem*, de Sainte-Maure.
Ridel de Billy l'aisné.

PERCHERONS.

Gasche de Louvigny. Le Seigneur d'Illiers.

LIMOUSINS.

Le Vicomte de Turainne. Pons de la Porcherie.
Le Viscomte de Ventadour.

BOURGUIGNONS.

Hugue de Vienne. De Rougemont.
Le Seign. de Montfaucon. Simon de Montbeliart.
Jehan de Bourgoigne. Le Seign. de Faucongny.
Le Seigneur de Vergy. Hugue de Bourgoigne.
Gautier de Montfaucon. Fougue de Ragny.
Jehan de Chalon. Hugue de Vaugrenant.
Le Comte de Montbeliart. Estienne d'Oiselay.
Le jeune Comte d'Aucerre. Thibaut de Neufchastel.
Estienne Seign. d'Oiselay. Gautier de Chasteauvillain.
Le Seigneur de Grançey. Richart Seigneur d'Antigny.
Le Seig. du Mont-S.-Jehan. Le Seigneur de Noblant.
Le Comte d'Aucerre l'aisné. Estienne de Hoignorry.
Jehan de Charny. Henry de Vergy.
Le Seigneur de Montagu. Le Seigneur de Noiers.

VERMANDESIENS.

Le Seigneur de Coucy.
Le Seigneur de Raineval.
Guy du Plessis.
Aubert de Hangest.
Pierre de Manecourt.
Jacques de Montchablon.
Jehan de Thorote.
Bernart de Moreul.
Nicaise de Rochefort.
Le Comte de Soissons.
Thibaut de Cepoy.
Herpin de d'Erquery.
Le Seigneur de Maguelers.
Le Seigneur de Muret.

BEAUVOISIENS.

Guillaume de Beausart.
Le Chastellain de Beauvais.

ARTESIENS.

Le Comte de Saint-Pol.
Le Seigneur de Hucin.
Gille de la Planque.
Le Seigneur de Lonvillers.
Idem, de Rabodenges.
Le Seigneur de Vellens.
Le Seigneur de Tramecourt.
Le Seigneur de Fiennes.
Aymar de Neuville.
Le Seigneur de Bollencourt.
Le Chastellain de Beauvais.

CORBIOIS.

Le Seigneur de Helly.
Jehan de Varennes.
Gilles de Mailly.
Le Seigneur de Biencourt.
Messire Baudoüin d'Avelins.

PONTHIOIS.

Le Comte d'Aumalle.
Le Seigneur de Pois.
Le Seigneur d'Ailly.
Le Vidame de Piquegny.
Renaut de Piquegny son fils
Hue de Caumont.
Le Seigneur de Brimeu.
Le Viscomte du Pont Remy.
Le Comte de Vendosme.

AUVERGNATS.

Le Comte de Bouloigne.	Le Seigneur de la Tour.
Le Dauphin d'Auvergne.	Pierre de Mercœur.
Beraut de Mercœur.	Marquis de Canillac.
Guillaume Flote.	Le Seign. de Montboisier.

LYONNOIS.

Aymar de Poitiers.	Le Seigneur de Montbrison.
Aymar de Poitiers le jeune.	Le Comte de Forests.
Garin de la Vie.	Le Seigneur de Beaujeu.
Artaut de Roussillon.	Le Dauphin de Vienne.

DE

LA CHEVALERIE,

DE SON ORIGINE

ET DE SES STATUTS.

L'auteur de cet ouvrage, devant, par la nature de son travail, introduire ses lecteurs dans le monde chevaleresque, a cru indispensable de commencer par leur présenter un aperçu de l'origine de la chevalerie et de ses principaux statuts(1).

(1) En 1753, M. de la Curne de Sainte-Palaye publia cinq mémoires sur *la Chevalerie considérée comme institution politique et militaire :* c'est l'ouvrage le mieux fait et le plus complet que nous possédions sur cette matière; les notes savantes qui accompagnent chacun de ces mémoires donnent un prix infini à ce travail. Nous ferons connaître ci-après les principaux romans de chevalerie dans lesquels l'auteur a puisé pour composer ces mémoires. M. de Sainte-Palaye écrivait à une époque funeste de dénigrement; rien ne trouvait grâce devant cette manie de fronder : on doit regretter que M. de Sainte-Palaye ait déversé trop de blâme et même de ridicule sur une institution qui jeta un si vif éclat pendant tant de siècles, et dont les efforts héroïques soutinrent l'État au bord du précipice, durant la moitié du quinzième siècle, et empêchèrent en définitive que la France ne subît le joug de l'étranger : ce titre de gloire rachète bien des fautes.

Des érudits ont longuement disserté pour découvrir l'époque précise de la naissance de la chevalerie : leurs efforts n'ont point eu des résultats satisfaisants, car nos annales renferment des périodes très-difficiles à éclaircir. La plus obscure est celle contenue dans le dixième siècle, que les chroniqueurs ont appelé à si juste titre *le siècle de fer :* dans ce moment, la dynastie des Karlovingiens s'abîmait au milieu d'un chaos de crimes et de désastres, et une autre dynastie ne s'élevait que sur les débris fumants de la société. Les ravages des Normands avaient semé la désolation sur toute la surface de la Gaule; chaque province, chaque ville, chaque bourg s'était armé vainement pour arrêter ce fléau, lequel disparut par enchantement ou plutôt par la seule volonté de Dieu, car les hommes n'y pouvaient rien : les farouches conquérants du Nord allèrent se caser paisiblement dans la Neustrie, la première province du territoire gaulois qu'ils avaient rendue victime de leur fureur.

L'apparition des Normands, leurs courses rapides au travers du pays, leurs cruautés impitoyables, avaient donné lieu à un armement universel, que des chefs valeureux dirigèrent dans

le but d'une défense commune ; mais une fois que la cause de cet armement eut disparu, grâce à une protection spéciale du ciel, les principaux guerriers qui avaient agi le plus efficacement pour repousser les barbares, refusèrent de déposer les armes, et s'érigèrent en souverains de la portion du territoire qu'ils avaient défendue. La royauté si récente des Capétiens fit des efforts impuissants pour s'opposer à cette usurpation d'un genre très-alarmant : son autorité fut non-seulement méconnue, mais encore fort menacée; les premiers princes de cette dynastie se virent réduits au silence.

Tout le territoire se morcella en compartiments comme un échiquier, à la différence près que les compartiments étaient inégaux en étendue. Il se forma de prime abord une association spontanée entre ces divers usurpateurs ; les plus petits se lièrent étroitement aux plus puissants, afin d'en obtenir secours et protection, à charge par eux de seconder ceux-ci dans leurs entreprises offensives ou défensives : telle fut l'origine de la féodalité ; son enfantement eut lieu dans la seconde moitié du dixième siècle. Dès ce moment la volonté de l'homme armé devint la seule

loi du pays; toutes les autres disparurent devant ses caprices : la violence et l'anarchie furent organisées d'après un plan méthodique; on ne connut plus que le droit du plus fort. Les moindres petites villes durent se fortifier pour arrêter d'injustes aggressions : la guerre devint générale, perpétuelle depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées, des Alpes à l'Océan. L'homme des champs, réduit à l'esclavage, cultivait les terres en présence de ses maîtres, qui le protégeaient dans son travail l'arme au poing.

Au milieu des affreux désordres, résultat inévitable d'un régime aussi extraordinaire, le gros de la population, accablé de misère, diminuait d'une manière effrayante. L'Église, peu respectée des nouveaux tyrans, s'efforçait d'élever sa voix généreuse pour défendre le faible contre l'oppression du fort; elle ne se laissa point rebuter par des échecs successifs, et parvint, à force de persévérance, à modérer la fougue féodale : dès lors la société, qui courait à sa ruine, put espérer des jours meilleurs; l'horizon s'éclaircit pour elle.

L'Église consacrait fréquemment, par son autorité spirituelle, l'association d'hommes pieux

qui se réunissaient pour gagner le ciel dans le silence des cloîtres, en se séparant d'un monde profane : elle ne se borna point à ces conquêtes, et, par une inspiration divine sans aucun doute, l'Église, disons-nous, conçut le noble projet de former parmi les hommes armés, parmi les féodaux eux-mêmes, fléaux de leurs semblables, une association dont chaque membre prendrait l'engagement de défendre au péril de sa vie les faibles contre les violences du plus fort, les petits contre les caprices des plus puissants. Cette généreuse pensée s'accomplit rapidement à la voix de la religion, et la chevalerie surgit du milieu de cette perturbation vers le commencement du onzième siècle : ses principes et ses devoirs furent contenus dans cette seule formule :

« OFFICE DE CHEVALERIE EST DE MAINTENIR LA FOI CATHOLIQUE, FEMMES VEUVES ET ORPHELINS ET HOMMES MES-AISÉS ET NON PUISSANTS. »

Chaque chevalier dut compte à l'association de sa conduite privée aussi bien que de ses actes publics : ses vertus devaient surpasser sa bravoure ; la loyauté devait l'emporter sur le courage. La chevalerie ne tarda pas de devenir une institution politique qui suppléa à l'absence des lois

civiles; elle se confondit même avec la féodalité, en diminua la rudesse et la rendit plus disposée à subir le joug salutaire du pouvoir royal. Nous disons salutaire, car les efforts du souverain tendaient à ramener l'ordre et le calme dans la société; en effet, dès que la chevalerie fut établie, cette société, naguère si agitée et si misérable, changea totalement de face, et c'est alors que l'on voit apparaître la brillante période du moyen âge. Avant la chevalerie ce ne sont qu'épaisses ténèbres : avec elle, les hommes recommencent à honorer ce que leurs pères avaient tant respecté, la foi, la vertu et la véritable gloire.

Le christianisme avait tiré la femme de l'état d'abjection dans laquelle les législateurs du paganisme l'avaient réduite en Orient; la chevalerie acheva l'œuvre de libération : elle voua aux femmes une sorte de culte qui améliora singulièrement leur condition. Les femmes payèrent ce bienfait en introduisant dans les mœurs plus de douceur et plus d'élégance.

Les principes de la chevalerie dominèrent la famille française durant quatre siècles; on conçoit que, dans ce grand espace de temps, cette institution subit plusieurs transformations. En

effet, on distingue trois périodes bien tranchées dans l'histoire de la chevalerie : *période religieuse, période galante, période militaire.*

Dans le premier âge, la chevalerie doit être appelée *religieuse;* car cette merveilleuse institution sortit en effet des flancs de l'Église pour arrêter les excès de la féodalité. Les membres de cette chevalerie primitive méritent notre admiration, car ils se montrèrent très-fervents dans l'observation des préceptes de vertus et de piété que l'Église recommande à ses enfants. Parmi les grands capitaines français dont nous avons présenté la vie, Mathieu de Montmorency et Gaucher de Châtillon appartiennent autant par leurs exploits que par leur équité à la première période : ce furent de véritables redresseurs de torts, consacrant leur existence à la défense de l'opprimé. Une foi vive, la chasteté et l'humilité même formaient la base des lois fondamentales observées par les adeptes de la chevalerie *religieuse*, qui s'intitulait elle-même la milice de la sainte Église.

La *période galante* de la chevalerie commence avec le treizième siècle : les preux adoptèrent pour devise, *son Dieu, son pays et sa*

dame, et à force d'être courtois à l'égard des femmes, ils tombèrent dans la corruption; ils méconnurent les austères préceptes en honneur parmi la chevalerie primitive. La galanterie dégénéra en débauche, et les excès les plus coupables souillèrent cette belle institution : une seule chose resta la même, ce fut la valeur au milieu des combats. Parmi nos capitaines français du moyen âge, Duguesclin, Clisson, Jacques de la Marche, Enguerand de Couci, Louis de Clermont, Boucicaut, appartiennent à cette période surnommée *la galante;* mais nous ferons observer que Duguesclin ne tient à cette époque que par l'ordre des temps : la pureté de ses mœurs et sa loyauté doivent le faire classer parmi les chevaliers des temps primitifs. Le héros breton, dont le caractère présentait la perfection de toutes les vertus chevaleresques, ne cessa de gémir sur la dépravation de ses contemporains, et fit de nobles efforts pour les ramener dans la voie du devoir. Ces efforts ne furent point inutiles : tant que Duguesclin vécut la corruption ne fit point de progrès; la physionomie de la chevalerie reprit cette teinte de naïveté et de simplesse que l'on avait tant admirée au début de l'institution;

mais tout changea de face lorsque le vainqueur des Anglais fut descendu dans la tombe : non-seulement la corruption, mais encore l'anarchie se mit dans la chevalerie; les rangs furent confondus; la hiérarchie, si bien observée au début de l'association, ne put être respectée; on la viola sans ménagement, en dépit des exhortations des personnages les plus éminents. Le sage Couci, le brillant Louis de Clermont essayèrent vainement d'arrêter le torrent : les grands vassaux avaient envahi la chevalerie; ils y apportèrent ce caractère d'indépendance inhérent au système féodal. Les preux, formés en milice par l'Église, faisaient vœu jadis d'humilité et de docilité; ces deux vertus tombèrent en discrédit au quatorzième et au quinzième siècle. La violation de cette règle auguste eut des suites fatales : l'on doit attribuer à l'indocilité des hauts barons, qui tenaient la tête de la chevalerie, les désastres sanglants qui signalèrent les guerres soutenues par les princes de la maison de Valois contre Édouard III et ses successeurs. Les défaites de Créci, de Poitiers et d'Azincourt eurent pour cause unique l'indocilité des grands vassaux :

tous se faisaient gloire d'appartenir à la chevalerie, et aucun d'eux ne se montrait disposé à se conformer aux obligations qu'elle imposait à ses membres.

La chevalerie et la féodalité s'étaient en quelque façon confondues; l'une et l'autre s'affaiblirent au milieu des revers effroyables des guerres du quatorzième et du quinzième siècle. Le pouvoir royal, tenu si longtemps en échec par la féodalité, devait nécessairement désirer sa destruction; mais il ne regardait pas du même œil cette chevalerie qui depuis plus de cent ans ne cessait de combattre pour la défense du pays. La royauté, sortie de cette épreuve plus forte qu'auparavant, se voyait destinée à cicatriser les plaies encore saignantes de la France; elle appela à son aide, dans cette précieuse mission, la chevalerie, qui ne lui fit pas faute : dès ce moment, commence pour cette institution une troisième phase que nous appellerons la période de *la chevalerie militaire*.

La royauté, délivrée du joug tyrannique de la féodalité, conçut le projet de mettre sur pied des armées permanentes, formées de corps régu-

liers ; la chevalerie lui servit de base pour cette nouvelle organisation (1) : elle trouva chez elle une hiérarchie toute formée ; or cette hiérarchie devenait indispensable afin de constituer l'édifice d'une manière solide. La chevalerie renfermait encore un esprit de discipline que la licence avait gravement affaibli ; mais il était facile de le raviver : ce qui eut lieu, grâce aux efforts d'hommes aussi énergiques que généreux. C'est ici que doivent prendre rang les deux derniers capitaines français dont nous avons écrit la vie, Arthur de Richemont et Dunois : l'un et l'autre travaillèrent ardemment à rétablir la chevalerie telle qu'on l'avait admirée dans son beau temps ; ils la semèrent en quelque façon dans les armées permanentes nouvellement instituées ; cette adjonction compléta l'œuvre immense qui illustra le règne de Charles VII. Dès ce moment les défaites sanglantes devinrent plus rares : celles que nos annales eurent encore à enregistrer durent

(1) A cette époque, vers le milieu du quinzième siècle, les rois instituèrent les ordres de chevalerie afin de resserrer les liens de la discipline et de faire naître parmi les guerriers une noble émulation. Il n'entre pas dans notre sujet de nous étendre davantage sur la création de ces ordres de chevalerie, bien distincts de la chevalerie primitive.

être attribuées à l'insubordination, un des funestes attributs du caractère français.

Le connétable Arthur de Richemont et le grand Dunois empruntèrent à la chevalerie les grades militaires qui sont devenus par la suite les chaînons des divers systèmes adoptés pour la formation des armées depuis Louis XIV jusqu'à nos jours ; mais la chevalerie ne tarda pas à perdre son caractère particulier, à mesure que le pouvoir souverain se raffermit et que les lois prirent de la vigueur et qu'elles devinrent la sauvegarde de tous. Les chevaliers n'avaient plus besoin dans le seizième siècle de courir les campagnes pour redresser des torts, pour défendre la veuve et l'orphelin : les magistrats y pourvoyaient. L'institution de la chevalerie cessa d'être sociale, elle ne fut plus que militaire : on ne réclama son appui que pour défendre le pays contre l'aggression des ennemis étrangers, et dès lors la chevalerie ne fut pas seule à remplir cette glorieuse mission, la nation entière y concourait. Ainsi, en résumé, la chevalerie finit quand la cause à laquelle on devait sa naissance eut entièrement disparu : cette cause était l'anarchie.

Nous allons parler de quelques statuts de la

chevalerie, statuts observés durant la première et la seconde période de l'institution, car ils tombèrent pour la plupart en désuétude dès que la chevalerie eut subi la transformation militaire, à la suite des règlements sévères promulgués sous le règne de Charles VII par le connétable Arthur Richemond, Dunois, et un peu plus tard par le maréchal Chabannes de la Palisse. La cérémonie pompeuse de l'armement de François I[er] après la rude rencontre de Marignan ne fut qu'un semblant de la primitive chevalerie : Bayard lui-même était un homme des anciens temps; les guerriers de son époque ne le comprenaient déjà plus, et le feu sacré s'éteignit avec le héros.

Nous terminerons cet aperçu en faisant observer que la chevalerie adopta, dans chaque phase, une formule qui se modifia avec le temps, et cette formule compose en réalité son histoire. La chevalerie *religieuse* disait, dans la première période de l'institution : *Dieu et le pays;* la chevalerie *galante* disait, dans la seconde période : *Son Dieu, son pays et sa dame;* dans la troisième période, la chevalerie militaire disait : *Son Dieu, son roi et sa dame.*

Nous ne devons point passer sous silence un fait important : la chevalerie fut une production toute française. Cette admirable institution ayant pris racine sur le sol de notre pays, s'y perfectionna de diverses manières, et puis elle fut adoptée avec enthousiasme par les divers États de la chrétienté, qui ne cessèrent de la prendre pour modèle.

Statuts et règlements de la chevalerie (1).

Un enfant de noble race se préparait de bonne heure à devenir chevalier : dès l'âge de sept ans, il entrait comme *varleton* ou page dans la maison d'un haut lignage, qui se chargeait de son avenir. Des gens experts le préparaient aux durs travaux de la guerre, autant que ses forces le permettaient ; des clercs soignaient également son éducation morale et religieuse ; son féal maître lui donnait des leçons de vaillance et de courtoisie. Au bout de sept années, le noviciat devenait plus important : le varleton prenait le

(1) C'est en compulsant un nombre considérable de romans de chevalerie que M. de la Curne de Sainte-Palaye parvint à recueillir les règlements de la chevalerie : nous donnerons à la fin de ce discours la liste des principaux romans de chevalerie.

titre d'*écuyer;* il accompagnait le feudataire dans les tournois, et portait avec orgueil les diverses pièces de son armure. Sa mission ne tardait pas de devenir plus périlleuse, car les cris de guerre se faisaient entendre et les hostilités commençaient : l'écuyer ne quittait plus le baron ; chevauchant derrière lui, il conduisait à *la dextre* le grand cheval de bataille de son seigneur : durant l'action, il était attentif à lui fournir des armes neuves ou des chevaux frais, en cas de besoin, à le relever et à le défendre des coups de l'ennemi, ou à recevoir ses prisonniers. L'honneur lui faisait une loi de ne jamais abandonner son seigneur, et de mourir à ses côtés si la rigueur du sort l'exigeait.

A la suite d'un apprentissage aussi rude, et lorsque la vingt-et-unième année était accomplie, l'écuyer pouvait devenir *chevalier;* l'acte par lequel il acquérait cette dignité s'appelait l'armement. Dans la première période, qu'un écrivain moderne a surnommée sagement *les temps héroïques du christianisme*, les prêtres présidaient à la cérémonie *de l'armement;* ils commençaient par instruire longuement le candidat, des devoirs sacrés de la chevalerie; ils bé-

nissaient ses armes, et à l'issue d'une messe solennelle le ministre des autels conférait l'ordre à l'écuyer et lui ceignait l'épée devant une nombreuse assistance. Ce cérémonial, empreint de l'esprit religieux, était grave, et pouvait inspirer au noble preux un sentiment de retenue fort capable d'agir sur tout le reste de sa vie. Mais la cérémonie de l'armement subit avec le temps de grandes modifications : dans la seconde période, elle perdit de sa sainteté et de son auguste simplicité : le prêtre cessa d'y présider ; la cérémonie ne se fit plus aux pieds des autels ; c'est au milieu d'un tournoi, dans des fêtes pompeuses que l'écuyer recevait *l'ordre ;* enfin les changements furent tels que, au lieu du prêtre, ce fut une femme, une châtelaine qui eut mission de ceindre l'épée au postulant. Ainsi la partie morale du cérémonial disparut entièrement ; mais en revanche on y déploya un apparat extraordinaire, et beaucoup de chevaliers furent ruinés par les dépenses énormes qu'entraînait leur *armement.*

L'acceptation de l'ordre imposait à l'écuyer des obligations très-rigoureuses, auxquelles les preux demeurèrent fidèles pendant très-longtemps. « Le nouveau chevalier, disent les écri-

vains du moyen âge, devait chevaucher parmi la ville et se devait montrer aux gens, afin que tous sussent qu'il était chevalier nouvellement fait et ordonné, et qu'il était obligé de défendre et de maintenir le haut honneur de chevalerie. » En effet, il était bien convenable que le peuple ne tardât pas de connaître celui qui par ce nouvel état devenait son défenseur naturel.

Nous n'avons pas voulu dire que l'ordre était conféré toujours par les femmes : on les y appelait quand la réception du postulant avait lieu au milieu d'une fête; mais ordinairement l'ordre était conféré par de hauts barons. Les rois et les princes ne tardèrent pas d'en faire une récompense pour les exploits guerriers : ils se mirent à créer des chevaliers au sortir d'une bataille, lorsque la victoire était assurée : l'accolade et le coup de plat d'épée sur l'épaule demeurent les deux faits principaux par lesquels le récipiendaire était élevé à la dignité de chevalier.

Il existait une hiérarchie parmi les preux revêtus de l'ordre : les chevaliers se divisaient *en bacheliers* et *en bannerets :* on reconnaissait ces derniers à leurs bannières carrées, tandis que celles

des premiers se terminaient par deux flammes. L'énumération des priviléges attachés au titre de chevalier a fourni à nos anciens auteurs la matière de nombreux volumes : le plus important de tous ces priviléges était sans contredit celui de pouvoir conférer l'ordre une heure après l'avoir reçu soi même.

Aux obligations rigoureuses imposées au chevalier se mêlaient des prescriptions puériles : par exemple, un chevalier eût encouru le blâme général s'il avait pris pour monture une jument durant quelques heures seulement. On a beaucoup parlé du respect que les chevaliers témoignaient aux dames : en effet, un bachelier, ou banneret, qui aurait pris le pas sur une dame, l'aurait heurtée en cheminant près d'elle, passait pour un discourtois; on lui faisait publiquement des avanies, et pour les venger il devait engager un duel dans lequel maintes fois il trouvait la mort.

Quand un chevalier refusait assistance à quelque opprimé qui réclamait son secours, on le traduisait devant une commission composée d'un certain nombre de chevaliers : il fallait qu'il expliquât les motifs puissants qui l'avaient empêché d'accomplir un des devoirs les plus sacrés de

son état, et il était rare que le délinquant ne fût pas condamné à une réparation très-sévère : le plaignant le poursuivait longtemps de ses récriminations; il pouvait s'attacher à ses pas, et couper devant lui la nappe durant ses repas.

La fraternité d'armes doit être regardée comme un des points les plus importants du code de chevalerie : cette sorte d'association maintint l'existence de l'institution contre tous ses envieux, et contribua puissamment à lui faire traverser les siècles. Une cérémonie, plus solennelle encore que celle de l'armement, consacrait la confraternité d'armes convenue entre plusieurs chevaliers : rien ne pouvait rompre une association de cette nature; dès ce moment tout devait être commun entre deux frères d'armes, le bien comme le mal. « L'assistance qu'on devait à son frère d'armes (1), dit la Curne de Sainte-Palaye, l'emportait même sur celle que les dames étaient en droit d'exiger : une demoiselle ayant en vain reclamé la protection d'un chevalier, celui-ci se

(1) L'exemple le plus célèbre de confraternité d'armes que présentent les annales du moyen âge est l'association formée à cet effet entre Duguesclin et Clisson; les lecteurs trouveront ci-après dans la vie de ces deux illustres guerriers la description détaillée de la cérémonie qui eut lieu à cette occasion.

disculpa en alléguant la nécessité dans laquelle il s'était trouvé de voler au secours de son frère d'armes. Le même écrivain fait remarquer qu'une pareille justification n'aurait pas été reçue s'il avait manqué à son souverain.

Deux chevaliers appartenant à des pays différents pouvaient s'unir par les liens de la confraternité d'armes. Aucune considération politique ne pouvait les rompre, mais l'association cessait du moment où l'un des deux frères tombait dans l'hérésie; l'anathème lancé contre lui par l'Église déliait l'autre de son serment. Un chevalier chrétien ne pouvait contracter une confraternité d'armes avec un musulman.

Deux, quatre, six chevaliers s'associaient ensemble, faisaient vœu d'unir leurs efforts pour redresser des torts graves, forcer des hommes puissants à réparer une injustice à l'égard de quelque opprimé, hors d'état de se défendre lui-même; pour rompre les fers d'un prince retenu captif contre le droit des gens. Ces chevaliers nouaient alors à leur bras un nœud de rubans, signe de l'*entreprise:* il fallait que les uns et les autres surmontassent les obstacles infinis que présentait la poursuite d'un tel projet; et le devoir

leur commandait d'y laisser la vie plutôt que d'abandonner cette noble tâche.

Saint Louis avait fait publier des ordonnances très-sévères contre la calomnie, véritable homicide moral : la chevalerie avait devancé les magnanimes intentions du saint roi. Un chevalier était entaché de forfaiture s'il avait laissé déchirer impunément en sa présence la réputation d'une femme : la mission de défendre l'honneur des dames offrait plus de péril qu'on ne se l'imaginerait au premier coup d'œil. Les lois, ou plutôt les coutumes, punissaient de mort l'adultère; l'homme qui portait plainte contre la femme pouvait faire soutenir l'accusation, soit par un de ses parents, soit par un ferrailleur à gages ; en revanche la femme faisait présenter sa défense par quelque preux de grand renom; mais dans le moyen âge les plaidoiries se débitaient à coups d'épée et à coups de lance : le rôle du défenseur devenait glorieux en raison du danger qui l'accompagnait. Nous verrons Jacques de la Marche, surnommé *la fleur de la chevalerie*, entrer en lice (1) pour défendre l'honneur de la

(1) Voyez dans le tome III, le commencement de la vie de Jacques de Bourbon, comte de la Marche.

femme de Philippe III, accusée d'adultère par Labrosse, l'indigne favori d'un roi faible et soupçonneux. Les duels judiciaires subsistèrent jusqu'à la fin du quatorzième siècle.

L'écarlate, ou toute autre couleur rouge, était appropriée aux chevaliers, à cause de son éclat et de son excellence : par une singularité, dont personne ne connaît la cause, cette couleur s'est conservée dans l'habillement des magistrats supérieurs. Les chevaliers se rasaient le devant de la tête, de peur d'être saisis par les cheveux s'ils perdaient leur casque dans le combat; soit qu'ils les trouvassent incommodes sous le heaume, dont ils étaient continuellement armés.

Dans le cours de la première période de la chevalerie, la plus illustre naissance ne donnait aux nobles aucun rang personnel, à moins qu'ils n'y eussent ajouté le titre de chevalier; le baron de haut lignage ne comptait pour rien dans l'État s'il n'avait reçu *l'ordre,* ce qui explique comment les fils des rois étaient reçus chevaliers au berceau : nous verrons Duguesclin armer chevalier Louis, second fils de Charles V, et mettre le pommeau de sa glorieuse épée dans la main de l'enfant, à peine âgé de quelques mois. Bertrand ac-

compagna cette action des paroles suivantes : « Monseigneur, je vous donne cette espée, et la mets en votre main, et prie Dieu qu'il vous doint tel et si bon cœur que vous soyez encore aussi preux et aussi bon chevalier comme fut oncques roi de France qui portast espée ».

Le chevalier était environné d'honneurs et de priviléges, et tenait la seconde place auprès du peuple en fait de vénération, car l'Église occupait la première : un vieux précepte disait : Les prêtres pour prier Dieu, les chevaliers pour défendre, et les laboureurs pour cultiver la terre.

La fidélité à tenir sa parole était regardée comme un des devoirs les plus impérieux du chevalier français. Le parjure, l'orgueil, l'incontinence, l'avarice, la colère, l'ivrognerie devaient être en horreur au chevalier.

On citait des époques dans l'année plus ou moins favorables pour recevoir l'ordre de la chevalerie : le jour de la Pentecôte passait pour la plus mémorable, hors les temps de guerre.

Les tournois furent une invention de la période galante de la chevalerie : le désir de plaire aux dames fut l'âme de ces jeux guerriers. Dès cette époque le vêtement des preux devint plus ma-

gnifique et plus élégant : c'est alors que le casque ombragé de panaches remplaça le heaume lourd et informe : les chevaliers se couvrirent d'armes brillantes et d'écharpes de soie ; les mystérieuses devises devinrent à la mode ; les coursiers furent surchargés de riches ornements. On regardait ces tournois comme des écoles de la guerre : en effet, il y périssait quantité de monde, soit dans le moment, soit des suites des blessures (1).

Sans doute des vices très-condamnables se mêlaient aux mœurs chevaleresques ; mais ces vices étaient rachetés par des vertus dont on n'a plus que le souvenir. L'histoire romaine fait un pompeux éloge de son Régulus, qui alla reprendre ses fers dans Carthage : les longues guerres entre les Français et les Anglais durant les quatorzième et quinzième siècles fournissent par milliers des exemples d'un pareil dévouement à l'honneur de la parole donnée. On voyait fréquemment des chevaliers des deux nations, faits prisonniers dans les combats, revenir prendre leurs fers parce qu'ils n'a-

(1) Les tournois se terminaient par la *mêlée;* c'est là que se portaient les coups les plus dangereux, car souvent la vengeance ou le dépit guidait le bras des chevaliers. Les dames obtenaient à force de prières que la *mêlée* n'aurait pas lieu.

vaient point trouvé dans leur famille l'argent nécessaire pour payer une rançon fort élevée. Le chevalier devait tenir sa parole, même à l'égard des musulmans. Le sire de Châteaumorand, fait prisonnier à la terrible bataille de Nicopolis, en 1396, obtint du farouche Bajazet la permission d'aller en France chercher sa rançon, dont le prix était considérable. La vente de ses domaines particuliers ne put couvrir la somme exigée : le noble preux reprit le chemin d'Andrinople, et vint se remettre aux mains de son vainqueur, qui ne put s'empêcher de témoigner son admiration au généreux prisonnier. L'assistance du duc de Bourgogne permit à Châteaumorand de recouvrer sa liberté l'année suivante.

« Nul homme, dit un romancier du moyen âge, s'il n'était chevalier, ne pouvait combattre un chevalier : la règle générale défendait à l'écuyer et aux autres personnes étrangères à l'ordre de défier un chevalier, de lui proposer le gage de bataille; mais la fougue française méconnut souvent cette disposition » Nous verrons dans le cours de cet ouvrage Louis comte de Clermont, lors d'une rencontre fortuite, armer

chevalier tout exprès un chevalier anglais pour pouvoir se battre contre lui.

Si les priviléges dont jouissaient les chevaliers paraissaient considérables, les châtiments en cas de méfaits n'étaient pas moins terribles : la dégradation la plus ignominieuse était réservée à ceux qui se déshonoraient par quelque crime ou par quelque lâcheté. Voici le tableau effrayant que la Curne de Sainte-Palaye nous a laissé de cette dégradation :

« Le chevalier juridiquement condamné pour ses forfaits à subir cette flétrissure était d'abord conduit sur un échafaud, où l'on brisait et foulait aux pieds, en sa présence, toutes ses armes et les différentes pièces de l'armure dont il avait avili la noblesse ; il voyait aussi son écu, dont le blason était effacé, suspendu à la queue d'une cavale, renversé la pointe en haut, honteusement traîné dans la boue. Des hérauts et poursuivants d'armes étaient les exécuteurs de cette justice, qu'ils exerçaient en proférant contre le coupable les injures atroces qu'il s'était attirées. Des prêtres, après avoir récité les vigiles des morts, prononçaient sur sa tête le psaume CVIII,

qui contient plusieurs imprécations et malédictions contre les traîtres. Trois fois le hérault d'armes demandait le nom du criminel : chaque fois le poursuivant le nommait, et le hérault disait toujours que ce n'était pas le nom de celui qui était devant ses yeux, puisqu'il ne voyait devant lui qu'un traître *déloyal* et *foi mentie*. Ensuite prenant des mains du même poursuivant d'armes un bassin rempli d'eau chaude, il le jetait avec indignation sur la tête de cet infâme chevalier, pour effacer le sacré caractère conféré par l'accolade. Le coupable, dégradé de la sorte, était ensuite tiré en bas de l'échafaud par une corde passée sous les bras et mis sur une claie ou sur une civière, couvert d'un drap mortuaire, enfin porté à l'église, où l'on faisait sur lui les mêmes prières et les mêmes cérémonies que pour les morts. »

DES

ARMES DÉFENSIVES ET OFFENSIVES

ADOPTÉES PAR LA CHEVALERIE,

DURANT LES TROIS PÉRIODES QUI REMPLIRENT LA SECONDE MOITIÉ DU MOYEN AGE, C'EST-A-DIRE DEPUIS LA FIN DU DIXIÈME SIÈCLE JUSQU'AU COMMENCEMENT DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Sous le rapport de l'art militaire, l'institution de la chevalerie fut un progrès : ceci est indubitable. Née au sein de l'anarchie, la chevalerie s'arrogea d'elle-même des priviléges exorbitants : un des plus remarquables de ces priviléges fut l'adoption d'armes défensives et offensives dont l'usage demeura interdit en quelque façon aux personnes qui n'appartenaient point à la chevalerie : dès ce moment il y eut une sorte d'uniformité dans l'armure des hommes dont le seul métier était de se battre, soit comme agresseurs, soit comme défenseurs. L'uniformité d'é-

quipement est devenue dans les temps modernes, pour l'art militaire, un des témoignages les plus positifs de son perfectionnement.

Armes défensives de la Chevalerie.

La pièce la plus importante de l'armure du chevalier était naturellement celle qui enveloppait sa tête. On l'appelait le *heaume;* c'était en quelque façon l'étui de la tête; un petit grillage en formait le devant. Cette lourde coiffure de fer subsista plusieurs siècles : les écuyers le portaient durant les marches sur le pommeau de leur selle; et hors le temps du combat, le banneret couvrait sa tête d'un léger chapeau de fer, appelé l'*armet.* Quoique le heaume fût très-élevé, les chevaliers le rehaussaient encore en y ajoutant un *cimier*, ornement de forme diverse : c'était toujours la figure d'un animal terrible ou fantastique, le lion, le serpent, la licorne, le dragon. Chaque chevalier déployait le plus grand luxe dans cette partie de l'armement. Les rois et les princes surmontaient le heaume de leur couronne : on disait alors, il porte le *cimier royal,* le *cimier ducal.* Il arriva que de puissants vassaux, trouvant le heaume trop incommode, y

substituèrent le casque grec orné de panaches, en conservant néanmoins la visière, qui constituait la partie défensive du visage dans le heaume : le casque grec ne l'avait point. Les historiens du moyen âge signalent le fameux connétable de Clisson comme l'un des premiers auteurs de cette innovation (1) : insensiblement l'usage du heaume fut abandonné par tout le monde. Le casque adopté dans le quatorzième siècle par tous les chevaliers de la chrétienté différait encore du casque des héros grecs non-seulement par la visière, mais aussi par le hausse-col, large rebord, garnissant le cou en entier et descendant sur les épaules : les princes et les grands vassaux mettaient des prix énormes à leurs casques, et n'épargnaient rien pour les rendre magnifiques (2).

Au début de la chevalerie, les cuirasses se composaient de cottes de mailles de fer, qui couvraient le corps depuis la gorge jusqu'aux cuisses; on y ajouta ensuite des manches et des

(1) Voyez ci-après la vie du connétable de Clisson : nous entrons à cet égard dans des détails plus circonstanciés.

(2) Voyez dans la vie des Dunois, Ve volume de cet ouvrage, la description de l'entrée de Charles VII dans la ville de Rouen; à l'occasion de cette cérémonie, la chevalerie française déploya une pompe et un luxe dont rien aujourd'hui ne peut rendre la moindre idée.

chausses de mailles. Cette chemise de maille fut appelée *auber,* « du mot *albus* (blanc), parce que les mailles de fer, dit Fauchet, étant bien polies, fourbies et reluisantes, en semblaient plus blanches. » Cette étymologie paraît assez raisonnable; mais comme toutes les expressions s'altèrent avec le temps, on fit du mot *albus* celui de *haubert,* que les poëtes et les romanciers ont rendu si célèbre. Sous le haubert le chevalier portait le *gambeson,* espèce de pourpoint fait de taffetas, ou de cuir, bourré de laine, d'étoupes ou de crin : ce pourpoint ainsi fabriqué était destiné à rompre l'effort de la lance, qui aurait pu meurtrir le corps en y enfonçant les mailles de fer dont la cuirasse était composée. Les princes et les puissants bannerets portaient par-dessus le haubert un second vêtement d'étoffe, appelé *cotte d'armes ;* il ressemblait à une dalmatique sans manches, et descendait jusqu'aux genoux : cette espèce de tunique, faite de drap d'or ou d'argent, était chargée des écussons ou des pièces composant les armoiries du chevalier.

Le haubert subit avec le temps sa transformation, aussi bien que le heaume : la cotte de

mailles fut remplacée par la cuirasse faite d'une seule pièce de fer poli, pour garantir le buste : une autre pièce analogue garantissait le dos. Les cuirasses de nos modernes régiments de grosse cavalerie ont été fabriquées sur le modèle des armures des anciens chevaliers. Un motif politique perpétua plusieurs siècles l'existence du haubert : il est certain que l'usage de cette partie de l'armure fut réservé exclusivement aux chevaliers possesseurs de fiefs considérables : on disait *fief de haubert*, pour indiquer une terre très-importante. Les nobles de petit lignage ne pouvaient en aucun cas revêtir le haubert; et quand un chevalier jouissant de ce privilége faisait injure à un écuyer, il devait se battre contre lui avec les *armes* d'écuyer, lesquelles armes étaient toutes différentes de celles du chevalier : en cette circonstance, le banneret déposait le haubert, le signe caractéristique de son rang, de sa puissance. Philippe le Bel, ce grand réformateur, monarque dont les vues élevées n'ont pas été assez appréciées, doit être regardé comme l'inventeur des armures de pur fer, dont l'usage devint insensiblement général pour tous les hommes de guerre. Philippe le Bel voulut-il par

cette innovation faire disparaître le haubert, emblème trop significatif de la puissance féodale? Nous l'ignorons. Des rôles établis en 1294, en 1317 et en 1320 font mention d'armures de pur fer, et une foule de faits réunis prouvent qu'elles remplacèrent le haubert à compter de Philippe le Bel, et que leur usage devint général sous Philippe de Valois. Laissons parler Froissart, le meilleur guide pour étudier l'histoire de cette époque : ce chroniqueur ne mentionne le haubert que de souvenir.

« Messire Jean de Roye, messire de Trie, maréchal de France, avec Godemar Dufay et plusieurs autres seigneurs meirent sus une chevauchée de mille hommes armés de fer. » (Livre Ier, chapitre 47.)

« Monseigneur Godefroy d'Harcourt se partit comme maréchal de la route du roi d'Angleterre avec cinq cents armures de fer. » (Chapitre 122.)

L'adoption des armures de pur fer dispensa le chevalier de porter le gambeson, ce pourpoint bourré de crin, qui était fort lourd et fort embarrassant; mais il conserva la cotte d'armes, cette tunique sur laquelle étaient brodées les diverses pièces de son blason : il fallait un moyen

pour se faire reconnaître de ses écuyers et des soldats de son host au milieu du désordre des batailles.

Le banneret avait non-seulement la tête et le buste couverts de fer, mais encore les bras et les jambes : ces pièces de l'armure se désignaient par les noms de *brassart*, de *cuissart*, et de *genouillères* et *gantelets;* ses pieds même étaient contenus dans une chaussure faite d'écailles de fer : à cette chaussure s'adaptaient d'énormes éperons, dont l'usage demeura pareillement interdit aux hommes d'origine serve; les féodaux seuls pouvaient s'en servir. Les diverses pièces composant l'armure du chevalier se tenaient entre elles au moyen de très-fortes boucles ou de crochets ; l'homme enchâssé ainsi dans une enveloppe de fer poli devenait en quelque façon impénétrable aux coups d'épée, dont la pointe ne pouvait pénétrer jusqu'à sa poitrine : l'aisselle et les articulations des bras et des jambes étaient vulnérables, mais très-difficilement ; il en résulta l'expression, « attaquer son ennemi au défaut de la cuirasse. »

Dans une action, les bannerets couverts ainsi de fer se voyaient par compensation exposés à

un très-grand danger : bon nombre de soldats à pied s'attachaient à un seul chevalier, commençaient par tuer son cheval, également bardé de fer; puis ils se jetaient tous ensemble sur le cavalier, débouclaient les diverses pièces de son armure, et finissaient par lui enfoncer leur dague dans la poitrine.

Le bouclier complétait l'armement défensif de l'homme de guerre : l'usage en était général, aussi bien pour l'écuyer que pour le haut baron, aussi bien pour le fantassin que pour le cavalier; seulement il différait de forme. Le bouclier du cavalier était rond ou ovale : on les appelait pour ce motif *rondelles* et *rondaches;* le chevalier y faisait peindre ses armoiries. Les boucliers des fantassins surpassaient en grandeur ceux des cavaliers; ils portaient le nom de *targe,* et avaient la forme allongée d'un écusson : il devait être assez vaste pour couvrir le corps de l'homme en entier. Les boucliers du moyen âge n'étaient point en cuivre, comme ceux des peuples de l'antiquité; on les faisait de bois, et on les recouvrait de cuir bouilli ou d'autres matières dures et capables de résister à la lance.

Pour nous résumer sur l'article des armes dé-

fensives, nous en ferons ici l'énumération complète.

1. Le casque, remplaçant le heaume à forme conique;

2. Le hausse-col, conservé dans l'uniforme des officiers d'infanterie de nos jours;

3. La cuirasse, remplaçant le *haubert;*

4. L'épaulière, représentée en quelque façon par l'épaulette moderne;

5. Le brassart;

6. Le gantelet;

7. Les tassetes ou cuissarts;

8. Genouillères;

9. Grèves ou armures des jambes.

On ne tarda pas de s'apercevoir que l'aisselle, fort bien garantie par le haubert, ne l'était plus par les armures de fer articulées; on inventa pour y remédier *des goussets,* pièce formée de deux plaques qui s'agençaient entre elles et couvraient l'aisselle quand le chevalier levait le bras; mais ces goussets furent toujours la pièce défectueuse de l'armure : un guerrier expérimenté s'étudiait à saisir le bras de son adversaire, à découvrir l'aisselle, afin d'y plonger son épée : la défaite de l'ennemi devenait alors certaine.

Il arriva qu'on ajusta aux chevaux des armures défensives aussi bien qu'aux hommes : on les couvrit, selon l'expression des vieux chroniqueurs; mais la faculté de couvrir son cheval devint également un privilége réservé au chevalier, au banneret de haut lignage, comme l'usage du haubert. Ces couvertures de chevaux étaient faites de cuir bardé de fer; les grands vassaux, les puissants barons couvraient leurs coursiers d'un tissu de mailles de fer. L'usage de surcharger ainsi les chevaux d'un poids énorme fut bientôt abandonné : on se contenta de leur couvrir la tête et le poitrail de lames de fer poli; les flancs furent garantis par des carrés de cuir bouilli, sur lesquels les chevaliers firent peindre leurs blasons. Un cheval ainsi accoutré s'appelait un cheval bardé. La pièce de métal ou de cuir bouilli qui couvrait la tête du noble animal portait le nom de *chanfrein;* c'était, dit Fauchet, comme une espèce de masque : on adaptait au milieu du frontal un fer large de la longueur de deux pieds; cette lame, très-affilée, perçait très-aisément l'objet que la tête du cheval venait à choquer. Les princes et les grands déployaient une extrême magnificence dans cette

partie de leur équipement; le principal historien du règne de Charles VII dit : « Au siége de Harfleur, en 1449, le comte de Saint-Pol arriva avec sa chevauchée; son cheval portait un chanfrein prisé trente mille écus; il fallait que cette pièce fût en or et très-bien travaillée. » Le même historien, parlant du siége de Bayonne, assure avoir vu, dans l'armée de Charles VII, le comte de Foix, dont le cheval portait un chanfrein garni d'or et de pierreries : on l'estimait quinze mille écus. L'usage de donner à la cavalerie des chanfreins d'acier ou de cuir bouilli ne fut abandonné que du temps d'Henri IV.

Armes offensives.

Nous ne parlerons ici que des armes dont se servaient les chevaliers; il n'entre pas dans notre sujet, quant à présent, de nous occuper de l'armement des troupes composant la force militaire de la nation française(1) : nous traiterons

(1) Dans le deuxième siècle la distinction des races était encore très-sensible : les descendants des Gallo-Romains formaient le gros de la nation; la moitié d'entre eux étaient *serfs*, ou attachés à la glèbe, au sol qu'ils cultivaient : les descendants des Francs primitifs

de cet objet en détail dans la vie des grands capitaines qui commencent cette galerie.

Voici quelles étaient les armes offensives dont se servaient les chevaliers : nous en ferons l'énu-

représentaient la nation conquérante, et ils s'arrogeaient des priviléges propres à la distinguer des Gallo-Romains; le plus saillant de ces priviléges fut de se servir de certaines armes dont l'usage fut interdit très-sévèrement aux hommes qui n'étaient point de condition libre. Les principales étaient la lance et l'épée, et lorsqu'un possesseur de fief affranchissait un serf pour quelque service signalé, il lui donnait comme consécration de ce grand acte *des armes libres :* l'une des lois de Guillaume le Conquérant, duc de Normandie, disait à ce sujet (en latin barbare) : *Tradidit illi arma libera, scilicet lanceam et gladium.* Mais il arrivait fréquemment que l'approche du danger mettait le possesseur de fief dans l'obligation de rassembler ses hommes, ses serfs : il fallait donc les armer, et dans ce cas l'équipement de ces soldats improvisés s'appelait *l'outillement du vilain :* cet outillement consistait, sous le rapport d'armes offensives, en deux objets principaux, la fronde ou la flèche et le maillet ou le pieu ferré. Cependant la nécessité, plus forte que la volonté des hommes, contraignit les conquérants à modifier leurs prétentions exorbitantes, et déjà sous saint Louis les paysans appelés à la guerre par des levées extraordinaires eurent la permission de porter la lance et l'épée; mais on y mit cette restriction, qu'ils ne pouvaient s'en servir que pour défendre la terre de leur seigneur, ou pour l'accompagner quand le roi ou le suzerain appelait ce seigneur à son aide en vertu des obligations imposées par les lois féodales. Au quatorzième siècle chaque paysan avait la faculté de suspendre au-dessus de son âtre une lance et une épée; il devait les décrocher au premier signal du maître. Des anciennes légendes, voulant désigner un possesseur de fief d'humeur pacifique, nullement querelleur, caractère très-rare du reste, disaient que ses serfs, ses paysans avaient chez eux

Arc et lance enfumée
L'espée enrouillée.

mération suivant l'importance attachée à chacune d'elles par l'homme de guerre :

1. L'épée;

2. La lance;

3. La hache d'armes;

4. Le maillet d'acier;

5. La masse d'armes;

6. Le poignard, appelé plus communément la dague.

L'épée varia tellement de forme et de force dans le moyen âge, qu'on n'en peut citer une seule comme modèle : chaque historien les décrit à sa manière. A cette époque, l'uniformité ne régnait nulle part parmi les gens de guerre. Les uns se servaient d'épées très-longues et très-effilées; l'artisan forgeur et fourbisseur savait donner une force extraordinaire à ces sortes d'armes : les historiens du quatorzième siècle sont unanimes pour dire que les Français portaient généralement des épées courtes et légères. Guillaume Guyart, parlant de la bataille de Bouvines, dit :

> Là François espèes reportent
> Courtes et roides dont il taillent.

Le même historien, s'occupant des guerres de

Flandre sous le règne de Philippe le Bel, s'exprime en ces termes (1301 et 1304) :

> Espèes viennent aux services
> Et sont de diverse semblance :
> Mes François qui d'acoutumance
> Les ont courtes assez legieres
> Gietent aux Flamans vers les chieres (le visage).

Charles d'Anjou, frère de saint Louis, passa en Italie pour prendre possession du trône de Naples, et battit auprès de Bénévent son compétiteur Mainfroi : Hugues de Beauçois, chevalier angevin qui accompagnait Charles, son suzerain, a laissé en latin une relation de cette expédition commencée sous de si brillants auspices; il raconte comment, à la bataille de Bénévent, les Français, très-agiles, joignaient corps à corps les soldats allemands (auxiliaires de Mainfroi), et leur perçaient le flanc avec leurs courtes épées : *et brevibus spathis suis eorum latera perfodiebant.*

Ordinairement les épées n'étaient tranchantes que d'un seul côté : on ne les faisait très-effilées (1) que dans la pensée de s'en servir pour

(1) Les meilleures épées se fabriquaient à Orléans, à Angers, à Poitiers, à Bourges et à Toulouse : cette dernière ville fournissait toutes les provinces de la zone méridionale.

percer le chevalier par les trous de sa visière ou à quelque défaut de la cuirasse, c'est-à-dire au défaut des diverses pièces de son armure, et principalement à l'aisselle (1). Les croisades apportèrent nécessairement quelques changements dans la forme des épées : on voit dans le quatorzième siècle, et au commencement du quinzième, des guerriers illustres adopter des glaives très-larges, recourbés, semblables enfin aux sabres appelés communément des damas, dont ils avaient pris le modèle sur ceux dont se servaient les infidèles : les chroniqueurs du moyen âge donnent à ce sabre recourbé le nom de *fossart* (2).

Les épées devinrent plus fortes et plus longues dans les quatorzième et quinzième siècles, durant les luttes sanglantes que les Valois eurent à soutenir contre les princes de la maison de Plantagenet et de la maison de Lancastre. Voici sous quelles dénominations les divers historiens

(1) Voyez dans la vie de Châtillon le récit de la bataille livrée par Charles d'Anjou au jeune Coradin, son compétiteur au trône de Naples.

(2) Voyez la vie de Mathieu de Montmorency et celle d'Enguerand de Couci.

de cette période ont coutume de classer les glaives en usage parmi les gens de guerre.

Le *braquemar,* épée courte et forte, dont on armait les soldats destinés à escalader les remparts d'une ville; l'*épée de rencontre,* un peu plus longue et très-effilée, celle dont les preux se servaient de préférence; *l'estocade,* l'épée la plus formidable, car elle avait de la pointe et de la taille des deux côtés : c'est en son honneur que l'on disait, *frapper d'estoc et de taille.* L'homme la saisissait à deux mains, et en déchargeait de rudes coups sur son adversaire; mais il fallait que la nature eût favorisé sous le rapport de la force le guerrier qui voulait manier une arme pareille : l'imprudent qui osait s'en servir sans cette condition courait à une perte infaillible. Venait en dernier lieu le poignard, ou la *dague,* qui portait aussi le nom de *miséricorde :* c'était une arme très-redoutable dans les mains des fantassins. Les soldats à pied savaient se glisser parmi les chevaux des bannerets, leur ouvraient le flanc avec la large lame du poignard; puis ils se jetaient sur le cavalier engagé sous le poids de son coursier, et s'empressaient de déboucler l'un des côtés de sa cuirasse,

afin de pouvoir introduire leur fer homicide dans le corps du vaincu. Celui-ci, réduit à cette fatale extrémité, poussait le cri de *miséricorde*, pour demander quartier : cette expression de détresse servit à désigner vulgairement le poignard du fantassin.

Les tournois, image de la guerre, étaient une école d'adresse et de force, école souvent ensanglantée, malgré les précautions prises par les juges du camp. Ces juges prescrivaient pour la tenue des tournois l'usage d'épées dont la pointe était ronde et le taillant limé : ces épées ainsi *rabattues* reçurent le nom d'*épées gracieuses*, *glaives courtois*, *armes courtoises* (1). (Dissertations de Ducange sur Joinville.)

Après l'épée, la lance tenait le premier rang parmi les armes féodales; elle est appelée en latin *lancea*, et quelquefois *hasta ;* on les faisait de frêne, dont le bois est roide et peu cassant. La ville de Poitiers excellait dans la fabrication des fers de lance. La longueur de la lance varia comme celle des épées. Ordinairement les lances se brisaient entre les mains des combattants

(1) *Combattre avec des armes courtoises* est une expression qui est passée au figuré dans la langue française.

quand elles frappaient en plein les cuirasses. Dans les tournois, on disait *rompre une lance,* quand on faisait un assaut d'armes; une fois la lance brisée par ce rude choc, les poursuivants en jetaient les tronçons et mettaient l'épée à la main. Le maniement de la lance exigeait une grande aptitude et un exercice très-fréquent; les chevaliers acquéraient cette habitude dans les tournois ou dans les académies que les puissants barons tenaient chaque dimanche au milieu de la cour de leur château. L'adoption des armes à feu fit abandonner l'usage de la lance.

Les chevaliers étant devenus impénétrables aux coups d'épée au moyen des armures de fer, des guerriers audacieux, tels que Duguesclin et Clisson, remirent en honneur la hache dans le quatorzième siècle; l'arme primitive des *Francs,* et que l'on appelait jadis la francisque : c'est avec le secours de la hache que Charles Martel avait vaincu Abdérame dans les plaines de Tours.

La hache ne pouvait être maniée que par un homme doué d'une grande force musculaire : le manche était assez menu; le fer avait deux côtés : l'un semblable à celui des haches ordinaires, mais plus large; l'autre consistait en une

longue pointe de fer et quelquefois en un croissant très-effilé par les deux bouts : les haches d'acier les plus estimées venaient de Danemark. Le romancier Gavin dit à cette occasion:

> Et portent glaives et espies poitevines,
> Haches danoises pour lancier et férir.

L'armure la plus forte, la mieux jointe ne pouvait résister à un coup de hache bien appliqué; le chevalier le plus vigoureux succombait sous cette terrible atteinte : Duguesclin, par le formidable usage qu'il en faisait, mit cette arme en honneur parmi les guerriers de son temps. On appelait *bésaguë* la hache à deux tranchants, la plus dangereuse de toutes, celle que Bertrand avait adoptée. Le héros breton se servait aussi, dans les rencontres périlleuses, de la *masse d'armes,* qui consistait en une verge de fer longue de trois pieds, dont la tête se composait d'une réunion de dentelures de trois pouces de saillie; à l'aide de cette masse, le guerrier fracassait en entier le casque de son ennemi. Le *maillet* d'acier remplissait le même office. La *plombée* était un bâton long de deux pieds et dont le bout supérieur se terminait par une chaîne plus ou moins longue; à cette chaîne pendait

une boule de plomb ou de fer, semblable à un de nos boulets de petit calibre : il fallait beaucoup d'adresse pour se servir avantageusement de ces plombées, ce qui en rendait l'usage fort peu commun.

Nous n'avons point fait mention des armes de jet, parce que les chevaliers ne s'en servaient point : dans le moyen âge les fantassins, ramas de paysans et de juifs, faisaient seuls usage de flèches jetées au moyen d'un grand arc : ces flèches portaient vulgairement le nom de *vireton*, parce qu'elles tournaient en l'air grâce aux ailerons ou *pennes* attachés à la partie supérieure du javelot. Les soldats appartenant aux villes pourvues d'une *commune*, c'est-à-dire affranchies du pouvoir féodal, étaient armés d'*arbalètes*, que l'on peut considérer comme un arc perfectionné. Dans cette machine l'arc traversait un fût de bois ; le dard, posé dans une coulisse, était lancé par la corde, faite ordinairement de boyau : on ne pouvait bander les fortes arbalètes qu'avec le secours des deux pieds. Guillaume le Breton, dans son poëme latin de la Philipide, dit

Ballista duplici tensa pede missa sagitta.

Nous avons dit que les enseignes servaient à distinguer le rang que tenait un chevalier dans la milice féodale; le contingent fourni en temps de guerre par un chevalier de haut lignage se réunissait sous une bannière carrée blasonnée des armoiries du chef : celui-ci portait pour ce motif le titre de *banneret,* et prenait rang dans la première catégorie. Le chevalier non banneret recevait le titre de *bachelier,* et son étendard, appelé *pennon,* se composait d'une flamme à deux pointes. On exprimait le nombre des troupes par celui des bannières et des pennons. Froissart, faisant le dénombrement des troupes de Philippe de Valois et d'Édouard III, dit : « Le duc de Guerles avait vingt-deux bannières et soixante pennons. » En parlant du duc de Brabant : « Si avait le duc de Brabant jusqu'à vingt-quatre bannières et quatre-vingts pennons.... La tierce bataille, la plus grosse, avait le roi d'Angleterre en teste. Si avait le roi vingt-huit bannières et quatre-vingts pennons. » Puis, parlant de l'armée du roi de France, le chroniqueur dit : « Si avait sur les champs six-vingt bannières. »

Cependant rien n'était régulier dans cette organisation féodale : une bannière comportait

tantôt quatre pennons, tantôt six, et quelquefois dix. Pour comble d'embarras, les historiens du moyen âge ne fournissent pas des détails assez positifs pour faire apprécier le nombre exact des hommes marchant sous un pennon. Il devient donc impossible de fixer la force d'une armée présentée sous cet aspect.

Les longues guerres des princes de la maison de Valois contre les rois d'Angleterre apportèrent des changements notables dans l'organisation des troupes. Il est certain que les princes anglais, soit les Plantagenets, ou les Lancastres, et surtout Henri V, déployèrent dans cette partie de l'art militaire beaucoup plus de supériorité que les Valois; c'est une vérité malheureusement incontestable. On doit regarder Henri V comme un législateur en cette matière : ce prince institua d'une manière invariable *la lance*. On désignait ainsi dans le quinzième siècle un petit groupe de soldats commandé par un chef très-subalterne appelé *chef de lance;* le nombre d'hommes réunis sous son commandement variait selon le temps et selon les circonstances. La lance, d'après les principes posés par le monarque anglais, devait se composer de sept soldats,

plus le commandant; mais il arrivait qu'à la suite d'une action très-vive, ou après un trajet très-pénible, la lance se trouvait réduite à deux ou quatre hommes. Lorsque la lance était bien complète, elle se désignait par cette épithète, *lance bien fournie;* dans son récit un historien disait: « Le sire de l'Aigle, chevalier à bannière, conduisait avec lui dix lances bien fournies, » c'est-à-dire le sire de l'Aigle menait à sa suite quatre-vingts soldats. Juvénal des Ursins assure que l'armée du maréchal Boucicaut défendant les approches de Paris contre les troupes du duc de Bourgogne se composait de trois mille lances, c'est-à-dire de vingt-quatre mille hommes.

Cependant les chroniqueurs du moyen âge, tous étrangers au métier des armes, ne tranchent point dans leur récit une difficulté capitale : ils laissent ignorer si la lance bien fournie se composait de cavaliers ou de gens à pied; les détails confus répandus dans leur narration font croire, toutefois, que dans le quinzième siècle l'infanterie commençait à jouir d'une certaine estime chez les Anglais; elle composait presque en entier leur armée, et les chevaliers, c'est-à-dire les hommes de lignée féodale, ne se laissaient point

arrêter par les préjugés enracinés parmi la chevalerie française. Un banneret, un bachelier picard, bourguignon ou poitevin, auraient cru déroger que de combattre à pied et de se servir de la pique, dont on avait armé les troupes communales. Cette pique, espèce de bâton *fourni* d'un fer très-aigu, et beaucoup moins long que la lance, se maniait de la même façon; elle ne tarda pas de devenir une arme formidable dans les mains de l'infanterie, quand cette troupe se fut aguerrie dans les combats.

Deux expressions se reproduisent fréquemment dans les livres de chevalerie et dans les récits des chroniqueurs, véritables historiens des quatre siècles les plus agités de nos annales : ces expressions sont, *host* et *chevauchée;* elles servaient à désigner une troupe ou plutôt un contingent fourni par un baron plus ou moins puissant. Quelques critiques, et entre autres la Curne de Sainte-Palaye et le chevalier de Follard, croient que ces deux mots étaient synonymes, qu'ils signifiaient la même chose; quelques auteurs, notamment M. de Guibert, très-versé dans les matières militaires, ont avancé une opinion différente, suivant laquelle *host* signifiait une

troupe à pied, et *chevauchée* une troupe de cavaliers : nous laisserons à d'autres le soin de décider cette question.

Nous terminerons cet aperçu par quelques réflexions générales. Il est prouvé que la naissance la plus ancienne ne suffisait pas pour faire un chevalier : Guillaume le Breton, l'historien enthousiaste de Philippe Auguste, cite dans son poëme le sire de la Tourette, qui se signala d'une manière particulière à la bataille de Bouvines, et qui n'était pourtant pas chevalier; mais, d'une autre part, les coutumes défendaient de la manière la plus formelle d'accorder *l'ordre* à un homme d'origine serve, c'est-à-dire à un homme qui ne descendait point des conquérants venus dans la Gaule avec les premiers chefs francs. Gauthier, poëte latin du douzième siècle, rapporte à cette occasion un fait très-curieux; il dit que l'empereur Frédéric Barberousse, faisant la guerre dans la Ligurie, accorda le titre de *chevalier* à plusieurs chefs de troupes très-valeureux mais de basse naissance; le poëte ajoute que ceci aurait été regardé comme une chose indigne parmi les Français. En effet, le comte de Nevers avait dans sa maison deux clients dont il

désirait récompenser le zèle et le dévouement : il les fit chevaliers; mais ces clients, les deux frères, n'étaient point de lignage franc; en conséquence, le roi Philippe le Hardi condamna le comte de Nevers à payer une forte amende pour avoir violé les coutumes. Les deux chevaliers intrus furent de leur côté obligés de payer chacun une amende de mille livres tournois; cependant le monarque, prenant en considération le mérite très-éminent des deux délinquants, finit par confirmer leur chevalerie, et l'amende fut réduite à quatre cents livres. (Règl. du Parlement de Paris. 1281.)

Des chevaux de bataille, c'est-à-dire des chevaux d'une taille élevée, étaient dans le cours d'une route, menés par des écuyers qui les tenaient à leur droite (destriers), et les donnaient à leur maître lorsque l'ennemi paraissait ou que le danger semblait l'appeler au combat; dans ce cas, on disait, *monter sur ses grands chevaux*, expression que nous avons conservée aussi bien que celle de *haut la main,* et qui est venue de la contenance fière avec laquelle un écuyer tenait élevé sur le pommeau de la selle le heaume de son banneret. Ce heaume, aussi

bien que les autres parties de son armure offensive ou défensive, lui étaient remis par les divers écuyers chargés de les porter : précaution fort naturelle, car un banneret n'aurait pu soutenir une journée entière le poids de ces lourdes pièces de fer sans en être accablé. Les historiens du moyen âge, en parlant de rencontres meurtrières, nous font connaître le nom de valeureux barons qui périrent étouffés en quelque façon dans leur armure par l'exès de chaleur. Les Flamands, révoltés contre leur comte Guy et sa chevalerie, mirent sur pied une armée considérable ; ces guerriers improvisés, la plupart artisans, ayant pillé les maisons des nobles, s'emparèrent de leurs armures et voulurent s'en servir ; ils parurent dans les champs de Rosebec surchargés de ces vêtements de fer : quantité d'entre eux, ne pouvant se mouvoir, périrent misérablement sans avoir pu se défendre, et il fut prouvé que dans cette fameuse journée les Flamands auraient pu vaincre leurs adversaires par la grande supériorité numérique, s'ils s'étaient présentés au combat avec leur équipement ordinaire.

Une fois arrivés en présence de l'ennemi, les chevaliers se rangeaient sur une ligne, éloignés

les uns des autres de la longueur d'un destrier : les écuyers, montés sur des roussins, ou *chevaux moyens*, se formaient en seconde ligne derrière leurs maîtres ; on disait, pour désigner cette disposition, *former la haie* : expression qui s'est conservée également dans notre langue. Les écuyers demeuraient en quelque sorte spectateurs oisifs de la lutte ; mais ils fournissaient de nouvelles armes à leur seigneur, et aidaient à le relever si un choc violent l'avait renversé. Mille circonstances recueillies dans une foule de chroniqueurs prouvent que le baron, menant au combat sa chevauchée, conservait auprès de lui plusieurs écuyers à pied qui l'entouraient afin de garantir sa personne contre les coups qu'on lui portait ; il arrivait que le rôle d'écuyer devenait plus périlleux que celui du banneret. Ce dévouement héroïque fit naître une expression qui s'est accréditée parmi nous : *faire un rempart de son corps*.

La chevalerie inspirait un enthousiasme universel : les gens de clergie n'écrivaient que pour en célébrer l'excellence ; mais il faut toujours se rappeler que dans le moyen âge la chevalerie se considérait elle-même comme la première mi-

lice de l'Église, ce qui devait rehausser sa position à une époque où la foi était répandue dans toutes les classes de la société. Voici en quels termes un vieil auteur dont le nom est inconnu exprime son admiration par la chevalerie dans un roman intitulé : *Les deux ailes* :

« Chevalerie est la fontaine de courtoisie, et « l'on ne peut tant y puiser qu'elle en soit ja-« mais tarie : de Dieu vint : et les chevaliers, « sur qui elle coule de la tête aux pieds, en sont « les possesseurs : ils tiennent en fief tout ce qui « en arrose le reste du monde : autres gens n'en « ont que l'écorce. »

Nous n'avons pas cru pouvoir mieux terminer cette exquisse qu'en citant ce trait remarquable ; nous allons donner la liste des principaux ouvrages anciens, romans ou autres, qui traitent de la chevalerie.

Les historiens du moyen âge sont aussi les historiens de la chevalerie : Rigord, Guillaume le Breton, Geoffroi de la Ville-Hardouin, Mathieu Pâris, Guillaume de Nangis, le sire de Joinville, Froissart, Monstrelet, Juvénal des Ursins, Lefèvre de Saint-Remi, Pierre de Fenin, Jean Chartier, Mathieu de Coucy, Olivier de la Marche, Philippe de Comines, du Bellay et Brantôme,

en racontant d'une manière authentique les événements politiques et militaires d'une période de quatre siècles, ont représenté au naturel les mœurs chevaleresques, et ont fait sentir sans y songer toute l'importance d'une institution qui sut pendant si longtemps suppléer au défaut des lois.

Le sire de Joinville et Froissart ont parlé avec enthousiasme de la chevalerie dans un moment où elle jetait le plus d'éclat : Brantôme, au contraire, arriva quand finissait la chevalerie, dont les derniers reflets surent encore embellir les écrits du favori de Charles IX.

Après les historiens, nous citerons les principaux romans de chevalerie, ceux qui renferment les détails les plus complets touchant cette institution; nous ferons observer qu'ils appartiennent tous à la seconde époque, dite la période galante :

Eustache Deschamps, *Poésies manuscrites du quatorzième siècle;*
Chronique des Chevaliers de Catalogne;
Petit Jehan de Saintré;
Le roi Perceforet;
Gérard de Roussillon;
Lancelot du Lac;
Le Roman du Brut;

Alain Chartier, *Le Bréviaire des nobles : le Livre des quatre dames ;*
Les fabliaux de Guillaume au faucon ;
Tyran le Blanc ;
Le roman de Partenopax de Blois ;
Poésies de Philippe Mouskes.

Après les romans et les œuvres de fiction, nous citerons les ouvrages didactiques sur la même matière :

Hardouin de la Jaille, *Du champ de bataille et du champ clos ;*
La Thaumassière, *les Assises de Jérusalem ;*
La Colombière, *Théâtre d'honneur et de chevalerie ;*
Honoré de Sainte-Marie, *des Ordres de chevalerie ;*
Le Guidon des Guerres ;
Le père Ménétrier, *Traité de chevalerie ;*
Favin, *Traité d'honneur et de chevalerie ;*
Laroque, *Traité de la noblesse ;*
Savaron, *Traité de l'épée française.*

Enfin, pour clore cette liste, les cinq Mémoires sur la chevalerie par la Curne de Sainte-Palaye.

NOTICE

SUR

LA CHARGE DE CONNÉTABLE.

SUCCESSION CHRONOLOGIQUE DE TOUS LES CONNÉTABLES DE FRANCE, DEPUIS MATHIEU II DE MONTMORENCI, JUSQU'AU DUC DE LESDIGUIÈRES, APRÈS LA MORT DUQUEL CETTE CHARGE FUT SUPPRIMÉE.

La charge de connétable commença par être un emploi du palais des empereurs du dernier âge : celui qui la remplissait portait le titre de *comte de l'étable* : les écrivains de la basse latinité en ont fait *comestabilis* : les historiens des premiers temps de la monarchie n'en parlent que très-vaguement. L'éclat dont brillait Charlemagne rejaillit sur tous ceux qui l'entouraient; cependant, l'on ne voit pas que la charge de connétable ait eu une grande importance sous son règne : il n'en est question, comme office militaire, qu'au début du douzième siècle; et les croisades, qui agirent sur tant d'institutions, n'influèrent en rien sur la connétablie. Raoul, comte de Clermont, fut le premier connétable qui fut chargé, en 1176, de la conduite d'une guerre contre les Anglais, par le roi Louis le Jeune. Ce prince se trouvant sans doute incapable de commander ses troupes, à cause du mauvais état de

sa santé, remit au comte de Clermont son épée, comme emblème du commandement qu'il lui déléguait; et depuis cette époque la coutume s'en conserva; car l'épée que portait le connétable, comme insigne de cette haute dignité, était *l'épée du roi*. Dreux de Mello succéda au comte de Clermont, mort en 1179, et dirigea également plusieurs expéditions : il eut lui-même pour successeur, en 1218, Mathieu II, surnommé le Grand, dont nous venons d'écrire la vie, et qui éleva par ses exploits la dignité dont il était revêtu au-dessus de toutes les autres : à nos yeux, ce héros mérite de commencer cette glorieuse lignée.

Le successeur de Mathieu (1) fut Amauri VII, comte de Montfort, fils du fameux Simon de Montfort, chef de la croisade dirigée contre les Albigeois : il céda, en 1223, au roi saint Louis les droits que lui avait légués son père sur le comté de Toulouse; ayant été envoyé en Orient au secours des chrétiens de la terre sainte, il y fut pris dans un combat livré devant la ville de Gaza; il mourut en Italie (1241), à son retour de Syrie.

Humbert V, sire de Beaujeu : il se distingua dans les guerres entreprises par Philippe-Auguste et Louis VIII; il assista, à Constantinople, au sacre de Baudouin de Courtenai, son cousin, proclamé empereur des Latins. La date de sa mort n'est pas très-

(1) Nous ferons observer qu'il arriva très-souvent que les rois laissèrent de longs intervalles avant de donner un successeur au connétable décédé en dernier lieu, et que plusieurs connétables se démirent de cette dignité bien avant leur mort.

certaine : on sait pourtant, à ne pas en douter, qu'il n'existait plus en 1232.

Gilles de Trasignies, nommé connétable en 1248; il était beau-frère du sire de Joinville. Gilles de Trasignies accompagna le saint roi dans son premier voyage d'outre-mer, et commanda les troupes envoyées plus tard pour faire la conquête de la Sicile : il mourut vers l'an 1273; il s'était démis de sa charge depuis longtemps.

Humbert de Beaujeu, nommé en 1260, se distingua dans les deux expéditions d'outre-mer entreprises par saint Louis : il conquit la Navarre sur le roi d'Aragon, l'instigateur du massacre des Vêpres-Siciliennes. Le roi Philippe le Hardi le nomma un de ses exécuteurs testamentaires en 1284. Humbert de Beaujeu mourut en 1286.

Raoul de Nesle, nommé en 1287, conquit la Guienne sur les Anglais, fit la guerre d'une manière brillante sous Philippe le Bel, et fut tué à la bataille de Courtrai, livrée contre son gré par le fougueux Robert, comte d'Artois, frère du roi, en 1302.

Gaucher de Châtillon, nommé en 1304.

Raoul Ier de Brienne, nommé connétable en 1333 : sa vie ne renferme rien de remarquable. Raoul mourut en janvier 1344, des suites d'un coup de lance qu'il avait reçu à Paris, aux noces de Philippe, duc d'Orléans, cinquième fils de Philippe de Valois.

Raoul II, comte de Brienne et d'Eu, fut nommé connétable en 1344, après la mort malheureuse de son père : il fut fait prisonnier à la bataille de Créci et conduit à Londres, où il resta cinq ans. Peu de temps

après son retour, il fut accusé de haute trahison, et eut la tête tranchée, en 1351, par l'ordre du roi Jean.

Charles de la Cerda, ou de Castille, favori du roi Jean, fut nommé par ce prince connétable, en 1351, après le supplice du comte d'Eu. Charles de la Cerda n'avait pas encore trente ans : il fut assassiné six mois après sa nomination par les stipendiés de Charles le Mauvais, roi de Navarre.

Jacques de Bourbon, comte de la Marche, nommé en 1352, après la mort tragique de Charles de la Cerda : il se démit de cette dignité en 1354.

Gautier VI, comte de Brienne, duc d'Athènes, fut nommé connétable en 1356 : il s'était distingué dans les guerres d'Italie, et fut longtemps l'arbitre des petits princes de la Péninsule. Gautier VI fut tué à la bataille de Poitiers, n'ayant pas exercé sa charge plus de trois mois.

Robert de Fiennes fut nommé en 1357 : on n'a pu rien trouver de particulier sur l'histoire de sa vie; il se démit de sa charge en 1370, à cause de son grand âge.

Bertrand Duguesclin fut nommé connétable en 1370, et garda dix ans seulement cette épée, dont il avait fait un si glorieux usage (1380).

Olivier de Clisson fut proclamé connétable (1380), après la mort de son frère d'armes, dont il était aussi l'émule de gloire. Olivier de Clisson, tombé dans la disgrâce des oncles de Charles VI, fut dépouillé de ses titres et dignités.

Philippe d'Artois, comte d'Eu, fut revêtu de la

dignité de connétable, durant la disgrâce de Clisson : il accompagna le comte de Nevers dans l'expédition de Hongrie, et contribua, par ses mauvais conseils, à la perte de la bataille de Nicopolis (1396); il y fut fait prisonnier, et mourut dans l'Asie Mineure, l'année suivante, des suites de ses blessures.

Louis de Sancerre, nommé connétable en 1397. Louis de Sancerre fut un des héros du quatorzième siècle, si fertile en grands capitaines; il fut aussi l'ami de cœur de Duguesclin et l'un des conseillers de Charles V. Après avoir battu les Anglais en Guienne dans toutes les rencontres, il mourut (1402) sans laisser de postérité : le roi Charles VI, voulant honorer la mémoire de ce vaillant guerrier, ordonna que son corps fût enterré à Saint-Denis, à côté du tombeau de Charles V.

Charles d'Albret, comte de Dreux, seigneur de Tartas, fut nommé connétable aussitôt après la mort de Louis de Sancerre : il jouissait d'une grande réputation de bravoure et d'habileté; il s'était signalé en Afrique dans l'expédition commandée par le duc de Bourbon. La maison de Lancastre, poursuivant sans relâche le projet de se substituer à la famille de Valois sur le trône de saint Louis, faisait des efforts inouïs pour se ménager des partisans parmi la chevalerie française : elle y réussissait; et le nombre des traîtres grossissait chaque jour : Charles d'Albret fut hautement accusé d'avoir vendu son honneur à Henri V : les historiens contemporains se partagent d'opinion sur son compte; quoi qu'il en soit, la méfiance que la plupart des nobles montraient à l'égard du connéta-

ble, chef suprême de l'armée, devait influer d'une manière fâcheuse sur les opérations militaires. Henri V venait de débarquer en Normandie (1415); c'était un acte de témérité auquel Lancastre ne se serait jamais hasardé, s'il n'avait pas compté sur l'assistance de ses partisans secrets. En effet, les mesures prises par le connétable pour arrêter l'invasion décélaient une incertitude coupable; cependant, Charles d'Albret parvint à placer les Anglais dans une position très-critique, en les contraignant à combattre quand leur intérêt exigeait qu'ils évitassent l'action : c'est alors que fut livrée la bataille d'Azincourt (1415); Charles d'Albret fut tué du premier choc, et mourut sans avoir eu la douleur d'être le témoin de la défaite de son armée.

Bernard VII, comte d'Armagnac, fut nommé connétable deux mois après la bataille d'Azincourt : à l'importance de chef suprême de l'armée, il joignit en peu de temps celle de premier ministre; il exerça le pouvoir dans les circonstances les plus malheureuses, et sut maintenir l'ordre dans Paris par une sévérité impitoyable. Le comte d'Armagnac passait déjà pour le guerrier le plus expérimenté de son temps; il déploya des talents remarquables pour remédier aux maux effroyables qui fondaient de toute part sur le pays; ses généreux efforts eussent été, sans aucun doute, couronnés de succès, s'il n'avait eu à lutter contre la faction du duc de Bourgogne. Les nombreux partisans de Jean sans Peur, étant parvenus à tromper la vigilance du connétable, introduisirent les troupes bourguignonnes dans Paris, au milieu de la nuit : il s'ensuivit

le massacre des principaux personnages du parti royaliste : le comte d'Armagnac, celui que l'on recherchait avec le plus d'ardeur, fut égorgé de la manière la plus affreuse à l'âge de cinquante ans (1418).

Valerand de Luxembourg, comte de Saint-Pol, et Charles, duc de Lorraine, furent nommés connétables par la faction de Bourgogne, au milieu des troubles qui agitaient le royaume; mais ni l'un ni l'autre ne commandèrent les troupes, puisqu'il n'existait en réalité aucune armée.

Jean Stuart, comte de Douglas. Ce seigneur étranger avait amené au roi Charles VII une division de troupes écossaises au moment où la fortune semblait le plus contraire à ce prince; il paya courageusement de sa personne dans toutes les rencontres : Charles VII, jaloux de reconnaître tant de zèle, lui conféra la dignité de connétable, le 4 avril 1424. Jean Stuart ne l'exerça pas longtemps : étant parvenu à concentrer dans le Perche une armée de quinze mille hommes, il livra bataille, auprès de Verneuil, à Talbot, qui commandait des forces supérieures aux siennes : le connétable fut vaincu et tué le 17 août 1424, après avoir combattu une journée entière avec le plus grand acharnement.

Arthur de Bretagne, comte de Richemont, fut créé connétable le 7 mars 1425 : on verra dans la vie de ce prince, que nous avons tracée dans cet ouvrage, les services signalés que ce grand homme rendit à la France. Arthur de Richemont, devenu souverain de la Bretagne par la mort de son neveu, ne voulut point se démettre d'une dignité dans l'exercice de laquelle il

s'était illustré. Arthur mourut en 1458 : après lui la charge de connétable resta vacante sept années.

Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol. Ce prince débuta par être l'ami d'enfance de Louis XI, et trempa dans tous les complots que le coupable dauphin ourdit contre le roi son père. Après la mort de Charles VII, Louis de Luxembourg se déclara contre son successeur, au mépris de ses anciennes liaisons; et lors de la guerre du bien public, il commanda l'aile droite à la bataille de Montlhéri. Louis XI, obligé de faire des concessions pour rompre la formidable coalition, donna l'épée de connétable (en mai 1465) au comte de Saint-Pol, qui manquait absolument de talents militaires; en revanche, il excellait dans l'intrigue : l'honneur de remplir une charge que Duguesclin, Clisson et Richemont avaient illustrée, ne satisfit point cet esprit inquiet. Pendant dix ans il flotta entre Louis XI et le duc de Bourgogne, et sut par ses perfidies multipliées, s'attirer la haine de l'un et de l'autre : ses artifices allumèrent aussi la colère du roi d'Angleterre. Louis XI, ayant acquis des preuves irrécusables de sa duplicité, le fit poursuivre comme prévenu de haute trahison; le comte de Saint-Pol se réfugia auprès du duc de Bourgogne. Après quelques hésitations, Charles le Téméraire le livra au roi de France : Louis XI, qui avait en main des lettres du connétable, ordonna qu'on lui fît son procès; le parlement s'acquitta de ce soin de la manière la plus impartiale, et ne put hésiter devant les charges accablantes que l'on produisit contre l'accusé. Le connétable fut condamné, comme *criminel de lèse majesté, à*

avoir la tête tranchée sur un échafaud, devant l'hôtel de ville. Cette sentence reçut son exécution le 19 décembre 1475.

Après le comte de Saint-Pol la charge de connétable resta vacante huit ans.

Jean II, duc de Bourbon, fut nommé connétable en 1483 : la bienveillance de son caractère et ses libéralités le firent surnommer le Bon : il servit l'État avec un zèle soutenu, sans se laisser rebuter par les dégoûts dont le roi et les courtisans se plaisaient à l'abreuver. Jean II mourut en 1488, sans laisser de postérité légitime.

Après Jean II, duc de Bourbon, la charge de connétable resta vacante vingt-quatre ans.

Charles III, duc de Bourbon-Montpensier, fut pourvu de la charge de connétable à l'avénement de François Ier, n'ayant alors que vingt-six ans; mais il passait déjà pour un des plus vaillants capitaines de son temps; il fixa tous les regards à la bataille de Marignan par une valeur extraordinaire : nommé gouverneur du Milanais, que les armes françaises venaient de conquérir, il sut gagner tous les cœurs par ses manières affables et la franchise de son caractère. Ses services, encore plus que sa naissance, le rendaient le personnage le plus considérable de l'État après le roi et sa famille; rien ne manquait à sa gloire, lorsque la duchesse d'Angoulême, mère de François Ier, lui suscita un procès très-injuste au sujet d'une portion de ses domaines d'Auvergne, dont la possession avait été assurée à sa maison par une disposition formelle de Louis XII. Le monarque eut le tort impardonnable

d'user de son influence personnelle pour faire pencher le tribunal en faveur de sa mère, qui revendiquait ces domaines. Le connétable perdit son procès (1521) à la suite de tracasseries inouïes : il n'eut pas assez de grandeur d'âme pour immoler son ressentiment au bien de l'État. Le duc de Bourbon exhala son courroux en plaintes amères; elles arrivèrent jusqu'à Charles-Quint : ce monarque, très-attentif à ce qui se passait en France, dépêcha auprès du connétable des émissaires déliés : leurs discours captieux surent flatter son caractère altier, et finirent par l'enlever à ses devoirs. Nouveau Coriolan, le duc de Bourbon arma son bras contre sa patrie, et concourut d'une manière déplorable à la défaite de François Ier dans les champs de Pavie : il ne tarda pas d'éprouver le sort réservé aux transfuges : sa renommée et ses talents portaient ombrage aux généraux de l'empereur. Le vainqueur de Pavie, tombé en disgrâce, parvint cependant à rassembler autour de lui une armée avec laquelle il dominait en Italie : n'ayant pu obtenir du pape les subsides promis par le saint-siége, l'ancien connétable de France vint former le siége de Rome; il montait le premier à l'assaut en tête de ses bandes, lorsqu'un trait mortel l'atteignit au cœur, le 6 mai 1527. Le duc de Bourbon entrait alors dans la trente-huitième année de son âge; par un jeu de la fortune fort extraordinaire, cet illustre coupable ne laissa pas de lignée : les trois fils qu'il avait eus de Suzanne de Bourbon, sa cousine, moururent fort jeunes.

La charge de connétable resta vacante quinze ans.

Anne, duc de Montmorency, fut pourvu de la charge de connétable par le roi François I[er] en 1538. Cette nomination fut remarquable en ce que, pour la première fois, elle parut être *un avancement*, tel que nous le considérons dans les temps modernes : en effet, Anne de Montmorency, déjà maréchal de France, échangea le bâton contre l'épée de connétable; et ce fait établissait dans la hiérarchie militaire une gradation qui n'existait pas auparavant.

Anne de Montmorency fit l'apprentissage des armes sous les yeux de Bayard et de Gaston de Foix. Il se signala à la défense de Mézières, dont il partagea la gloire avec le chevalier sans peur et sans reproche : nommé maréchal de France en 1522, il vole à la défense de Marseille, dont le connétable de Bourbon venait de former le siége : ses habiles dispositions, ses vigoureuses mesures, contraignirent l'armée impériale d'évacuer la Provence. L'expédition du Milanais fut résolue contre son opinion : la bataille de Pavie, engagée également contre son avis, était déjà perdue, lorsqu'il accourut à la tête d'une brigade de cavalerie dans l'espoir de faire changer la fortune : ses efforts ne servirent qu'à retarder de quelques heures la défaite des Français; il dédaigna de chercher son salut dans la fuite, et voulut partager la captivité du roi. Anne de Montmorency ayant traité de sa rançon, accourut à Paris pour prêter son appui à la régente; il devint réellement l'arbitre des destinées de l'État, et parvint, dans des circonstances aussi critiques, à conclure avec la cour d'Angleterre une paix favorable. Sur ces entrefaites, Charles-Quint, qui aspirait à la

conquête de la France, se jette une seconde fois sur la Provence (1536), avec une armée de soixante mille hommes : Anne de Montmorency se présente pour arrêter l'invasion ; ses manœuvres savantes contraignent l'ennemi à battre en retraite au delà des frontières, sans avoir pu engager une action importante. Montmorency, dont l'habile temporisation avait amené cet heureux résultat, reçut de la nation des témoignages unanimes de sa gratitude : on le surnomma le *Fabius français*. Les services éminents rendus par lui, dans les années suivantes, en Picardie et en Piémont, décidèrent enfin François I[er] à conférer au héros la charge de connétable (février 1538). Dès ce moment, Anne de Montmorency dirigea exclusivement les affaires du royaume; mais il tomba dans la disgrâce du monarque en 1541 : la cause en était fort simple; par une bizarrerie, assez ordinaire cependant chez les rois, François I[er] avait conçu de l'éloignement pour son fils aîné, son successeur naturel; le connétable se rangea, au contraire, du côté du dauphin : ses envieux en profitèrent pour le perdre dans l'esprit du prince; il fut exilé à Chantilly, et supporta sa disgrâce avec la même hauteur de caractère qu'il apportait au commandement des armées : cette disgrâce se prolongea tout le temps que dura encore le règne de François I[er]. Dès que Henri II fut monté sur le trône, son premier soin fut de rappeler Anne de Montmorency, de lui confier l'administration du royaume avec plus de pouvoir que jamais. La Guienne s'étant révoltée, en 1548, à l'instigation de l'Angleterre, le connétable alla lui-même la faire rentrer dans le devoir, et

ne craignit pas d'infliger aux rebelles des châtiments terribles. La guerre ayant éclaté entre Henri II et Philippe II, l'armée espagnole investit Saint-Quentin, place de première ligne; le connétable s'avança pour y jeter du secours; mais, attaqué par des forces doubles des siennes, il perdit la bataille, et fut fait prisonnier après s'être défendu comme un lion contre une foule d'assaillants : l'Espagne lui demanda deux millions pour sa rançon. Devenu libre, il conclut en 1559 la paix malheureuse de Cateau Cambrésis : on lui reprocha avec raison d'avoir plutôt consulté sa jalousie contre les Guise que le véritable intérêt de l'État. La mort prématurée du roi Henri II ruina l'autorité que le connétable s'était acquise : Anne de Montmorency vécut dans une profonde retraite durant le règne éphémère de François II : on sait que les princes lorrains, ses rivaux, exerçaient le pouvoir au nom du jeune roi, époux de leur nièce; mais dès que François II fut mort, le connétable reparut sur la scène politique, et devint le chef d'une des factions qui se disputaient le triste honneur de commander à une nation déchirée par les discordes civiles. Montmorency fut un des membres du fameux *triumvirat* avec le duc de Guise et le maréchal de Saint-André : sa gloire s'obscurcit au milieu de ces affreuses luttes. En 1562, le connétable gagna la bataille de Dreux sur le prince de Condé, et cependant il fut fait prisonnier au milieu de son triomphe. Sa captivité fut de courte durée; mais il ne sortit des fers que pour tomber dans les embûches de Catherine de Médicis : l'austère vieillard, le politique profond devint le jouet d'une femme : cet abaissement n'em-

pêcha pas le héros de retrouver parfois son ancien caractère; il eut la gloire de chasser les Anglais du Havre, que les calvinistes leur avaient vendu : ce coup d'éclat le rattacha pour toujours au parti catholique. Montmorency ayant pris le commandement de l'armée royale, livra bataille aux protestants, dans les plaines de Saint-Denis, le 10 novembre 1567 : ses belles manœuvres, autant que son intrépidité, assurèrent le triomphe des catholiques; mais toujours malheureux, même au sein de la victoire, il fut atteint d'un coup mortel, par un Écossais nommé Robert Stuart. Le connétable eut encore la force de frapper le meurtrier et de lui briser les dents avec le pommeau de son épée. Les écuyers de Montmorency, et plusieurs de ses parents, accourus autour de sa personne, se mirent en mesure de l'enlever pour le transporter dans Paris; le vieux guerrier s'y opposait fortement, voulant mourir sur le champ de bataille : « Pouvais-je, disait-il, trouver un plus beau cimetière que celui-ci? » Il expira le surlendemain, âgé de soixante-quatorze ans : on lui fit des obsèques magnifiques : la baronnie de Montmorency avait été érigée pour lui en duché-pairie : le connétable Anne laissa une nombreuse postérité.

Après Anne de Montmorency, la charge de connétable resta vacante vingt-six ans.

Henri Ier, duc de Montmorency, et déjà maréchal de France, fut nommé connétable, en 1593, par Henri IV; ce prince avait voulu reconnaître le zèle avec lequel Montmorency l'avait fait proclamer roi dans le Languedoc dont il était gouverneur : cet empressement devait paraître d'autant plus méritoire, que l'avénement

du chef de la maison de Bourbon rencontrait une sérieuse opposition dans la plupart des provinces. Le duc Henri avait été connu, du vivant de son père, sous le nom de Damville : il prit part à tous les combats et aux rencontres meurtrières qui signalèrent trop souvent nos guerres civiles. Le connétable Henri fut étouffé, en quelque façon, sous le poids de la renommée de son père : il passait pour le plus bel homme de guerre de son temps; en définitive, l'occasion lui manqua pour devenir un capitaine célèbre : il mourut le 1er avril 1614, âgé de soixante-dix ans.

Après le duc Henri Ier de Montmorency, la charge de connétable resta vacante sept ans.

Charles d'Albret, duc de Luynes, fut nommé connétable en 1621; et, chose extraordinaire, ce célèbre favori était en même temps garde des sceaux; sa prodigieuse fortune ne le satisfaisait pas encore : gouvernant l'État au nom de Louis XIII, il savait que la faveur du prince ne suffisait pas pour gagner l'estime d'une nation belliqueuse. Le duc de Luynes, revêtu de la première dignité militaire, voulut s'en montrer digne : en conséquence, il déclara la guerre aux religionnaires, en annonçant l'intention de les expulser des places fortes qu'ils possédaient encore dans les provinces méridionales. La campagne commença au milieu de l'année 1621 : Louis XIII marchait en tête de l'armée; mais la présence du monarque n'empêchait pas que les généraux ne manifestassent les intentions les plus malveillantes en haine du favori : ces mauvaises dispositions eurent naturellement de funestes résultats. Les protestants, chassés de plusieurs points importants,

concentrèrent leurs forces dans Montauban, le principal boulevard de parti : l'armée royale vint les y attaquer : durant trois mois entiers, les tentatives furent infructueuses : on se vit obligé de lever honteusement le siége de cette ville. Un si grand revers, dont chacun se plaisait à rendre responsable le connétable, chef suprême des troupes, acheva de mécontenter le roi : le chagrin s'empara du duc de Luynes, qui mourut le 14 décembre 1621, n'ayant exercé que dix mois la charge de connétable, qu'il avait tant désirée, et dont le poids finit par l'accabler. Tous les historiens de l'époque assurent que la mort du duc de Luynes devança une disgrâce qui aurait été aussi éclatante que l'élévation de sa fortune : le duc de Luynes descendit au tombeau à l'âge de quarante-trois ans.

François de Bonne, duc de Lesdiguières, fut pourvu de la charge de connétable en 1622; il avait fait l'apprentissage de la guerre au milieu des dissensions civiles : à trente ans, il passait déjà pour le général le plus brave et le plus habile du parti protestant : il se soutint, dans le Dauphiné, contre toutes les forces des catholiques. Henri IV, alors roi de Navarre, trouva en lui le défenseur le plus zélé et le plus ardent : Lesdiguières ne recula devant aucun sacrifice pour témoigner son dévouement. Le prince, ayant apaisé par sa sagesse la fureur des partis, nomma (1620) Lesdiguières maréchal de France en récompense des services brillants qu'il avait rendus dans sa campagne contre le duc de Savoie, uni aux Espagnols. L'amour immodéré de l'argent ternissait les belles qualités de

Lesdiguières; cependant, il repoussa constamment les offres brillantes, prodigieuses même, que les protestants lui firent pour l'engager à prendre le commandement de leurs armées, sous le règne de Louis XIII : tous ces efforts échouèrent, et il suivit constamment la ligne du devoir; exemple remarquable, surtout à une époque où tant de personnages éminents trafiquaient de leur honneur. Cette conduite loyale contirbua puissamment à rallier autour du trône les hommes capables de le défendre; c'est ainsi que la rébellion finit par être vaincue. Lesdiguières rentra dans le sein de l'Église catholique, en 1622; quelques mois après son abjuration il reçut l'épée de connétable. Des écrivains ont avancé assez légèrement que Lesdiguières fut conduit à la résolution de changer de religion par le désir d'obtenir des richesses et de l'autorité; mais ces critiques n'ont pas vu que ce général était déjà le personnage le plus considérable de l'État après le roi et le cardinal de Richelieu; et, sous le rapport d'opulence, il n'avait rien à désirer. Lesdiguières, que l'histoire a mis au premier rang des héros dont la France s'honore, exerça la charge de connétable quatre ans seulement : il mourut le 28 septembre 1626, ayant conservé jusqu'à la fin (quatre-vingt-trois-ans) son grand courage et son étonnante activité. La reine Élisabeth disait à propos de ce guerrier, « S'il y avait en France deux Lesdiguières, j'en « demanderais un au roi. »

Après la mort de Lesdiguières, Louis XIII, cédant aux sollicitations de Richelieu, déclara que durant son règne, personne ne serait pourvu de la charge de

connétable. Richelieu jugeait dangereux, au milieu de l'agitation des esprits, de concentrer l'autorité militaire dans la main d'un seul officier : les violentes réclamations qui partirent à cette occasion du sein de la noblesse justifièrent suffisamment les prévisions de ce grand ministre. Un des motifs que le duc de Montmorency invoqua pour colorer sa révolte, quelques années plus tard, reposait sur le refus qu'on lui avait fait de le mettre en possession d'une dignité que son père et son aïeul avaient exercée glorieusement. Les successeurs de Louis XIII jugèrent prudent de ne point la rétablir.

La suppression de la charge de connétable eut pour conséquence immédiate de donner plus d'importance et plus d'éclat à la dignité de maréchal de France, laquelle était restée jusqu'alors secondaire : il serait difficile de décider si les triomphes remportés sous le règne de Louis XIV eussent été aussi multipliés alors que chaque commandant d'armée se serait vu dans l'obligation de subordonner sa liberté d'action aux vues particulières d'un chef unique. Personne n'ignore que de sérieux différends s'élevèrent entre Turenne et les ministres du roi au sujet de la direction des opérations, que ces derniers prétendaient se réserver : ces dissidences en se prolongeant pouvaient avoir de graves inconvénients. Pour couper court à ces querelles, Louis XIV eut la pensée de rétablir la charge de connétable en faveur de Turenne; mais le modeste vainqueur des Dunes fut le premier à combattre auprès du monarque cette détermination, en s'appuyant sur les mêmes raisons d'État qui avaient

fait agir le cardinal de Richelieu : cependant, le roi, poursuivant son projet, nomma Turenne, par lettres patentes, *maréchal général*, afin qu'il pût sans doute exercer une prééminence sur tous ses collègues : mais le héros ne fit jamais aucun usage des prérogatives que lui donnait son nouveau titre : d'ailleurs, il ne voulut avoir sous ses ordres que des lieutenants généraux; et, immédiatement après sa mort, ces lieutenants généraux furent élevés à la dignité de maréchal; cette subite promotion les fit appeler *la petite monnaie de monsieur de Turenne.*

Le maréchal de Villars, par sa victoire de Denain, sauva la France d'une invasion imminente : dans le premier mouvement de sa reconnaissance Louis XIV voulut lui conférer la charge de connétable, qu'aucun édit n'avait supprimée; mais Villars s'était fait des ennemis puissants par un ton tranchant et des manières hautaines : les motifs invoqués par les envieux du maréchal furent accueillis par le monarque, qui renvoya la nomination en des temps plus heureux; Villars obtint quelques années plus tard une sorte de réparation. Le sacre de Louis XV eut lieu en 1722 : les ministres voulurent que l'on déployât la pompe la plus extraordinaire dans une cérémonie dont personne n'avait aucun souvenir, puisque soixante-dix-huit années s'étaient écoulées depuis que Louis XIV avait reçu l'onction sainte. Une disposition expresse rétablit pour la solennité du sacre les hautes charges de l'ancienne monarchie : le maréchal de Villars y figura en qualité de connéta-

ble; mais il ne jouit qu'un seul jour des honneurs attachés à cette dignité.

Les insignes de la charge de connétable consistaient dans une épée dont la lame, fort large, était parsemée de fleur de lis; on la voit fréquemment représentée dans les miniatures qui ornent les beaux manuscrits du moyen âge, et principalement dans le Froissart de la bibliothèque de l'Arsenal. Cette épée était conservée avec l'oriflamme dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis; l'une et l'autre se perdirent au milieu des désastres du règne de Charles V. Lorsqu'Arthur de Richemont, prince de la maison de Bretagne, consentit, dans l'intérêt de la maison de Valois, à exercer la première charge militaire du royaume, il fallut que Charles VII fît faire une nouvelle épée de connétable : celle-ci se transmit ensuite de règne en règne, et se perdit encore dans les troubles enfantés par les guerres de religion : enfin, quand le duc de Luynes fut pourvu de cette charge, objet de tous ses désirs, il reçut des mains du roi une épée magnifique, dont le pommeau et la poignée étaient couverts de riches pierreries : cette épée est restée vraisemblablement dans la maison de Luynes.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

Pages.

LIVRE III.

FIN DE LA TABLE.

